

SUPPLÉMENT

Le Monde
TÉLÉVISION

Le cas Berlusconi
Paris Première
L'info sur France 5

LUXE

Entretien avec le PDG
de LVMH,
Bernard Arnault p. 20

CROISSANCE

Alan Greenspan
et la BCE optimistes
sur la reprise p. 22

AVORTEMENT

Les Irlandais refusent
de durcir la loi p. 5

PÉDOPHILIE

Procès à Colmar,
réseau démantelé
à Angers p. 11

DISQUES

« Star Academy »,
« Popstars » :
télévisions et majors
trustent le marché p. 32

LE MÉTRO À RENNES

Dix jours de fête
pour son entrée
en service p. 14

International.....	2	Entreprises.....	20
Union européenne.....	5	Communication.....	23
France.....	6	Marchés.....	25
Société.....	11	Aujourd'hui.....	27
Régions.....	14	Météorologie.....	31
Carnet.....	15	Jeux.....	31
Abonnements.....	15	Culture.....	32
Horizons.....	16	Radio-Télévision.....	35

Jospin, Chirac, Laguiller : ce qu'en pensent les femmes

Un sondage Sofres-« Le Monde »-RTL-TF1 auprès des femmes sur l'élection présidentielle

À L'OCCASION du 8 mars, Journée internationale des femmes, les candidats à la présidentielle développent leurs propositions en direction d'un électeur qui représente 53 % des inscrits. Après Jean-Pierre Chevènement jeudi soir à Orléans, Lionel Jospin devait le faire vendredi à Paris, comme Robert Hue, et Jacques Chirac à Montauban. Un sondage réalisé par la Sofres pour Le Monde, TF1 et RTL, indique que le bilan du premier ministre en faveur des femmes est jugé plus flatteur que celui de Jacques Chirac (46 % d'opinions positives pour le premier, 36 % pour le second). Au premier tour, les femmes choisiraient plus Jacques Chirac (26 %) que Lionel Jospin (23 %). Qui comprend le mieux les problèmes des femmes ? Arlette Laguiller vient, sur cette question, largement en tête.



► Elles représentent 53 % de l'électorat

► Elles jugent que la candidate de LO les comprend le mieux

► Elles approuvent le bilan de Jospin mais voteraient plutôt pour Chirac

► Le premier meeting du candidat socialiste

Lire pages 6 à 10, notre éditorial page 19 et Pierre Georges page 36



Les scandales du football français

LA LIGUE nationale de football a interdit de banc de touche, pour six mois, le manager du PSG, Luis Fernandez (photo). Une sanction forte, après les incidents du match contre Bordeaux, qui témoigne d'une prise de conscience devant les dérives du football. Il en est de plus graves qu'il illustre l'affaire Jean-Luc Baresi, agent de joueurs mis en examen dans un dossier de racket à Marseille.

Lire page 28

Proche-Orient : plus de 25 morts par jour

LA DÉGRADATION inquiétante de la situation au Proche-Orient, où l'on dénombre une vingtaine de morts chaque jour depuis le début de la semaine, a conduit, jeudi 7 mars, le président des Etats-Unis, George W. Bush, à décider d'envoyer la semaine prochaine, pour une nouvelle mission dans la région, l'émissaire américain, le général en retraite Anthony Zinni.



Le retour de M. Zinni devrait coïncider avec la visite prévue, à partir du 10 mars, du vice-président américain, Dick Cheney, deux semaines avant le sommet de la Ligue arabe à Beyrouth et au cours duquel devraient être discutées les propositions de paix du prince héritier saoudien, Abdallah Ben Abdel Aziz : l'échange d'un retrait total d'Israël des territoires occupés en 1967 contre une normalisation totale des relations avec la majorité des pays arabes.

Un cycle ininterrompu d'attentats et d'attaques palestiniens et de représailles israéliennes - les plus brutales depuis septembre 2000 - a fait plus de cent morts en quelques jours. Dans la nuit de jeudi à vendredi, un milicien du Hamas est parvenu à s'infiltrer dans la colonie d'Atzmona, dans le sud de la bande de Gaza. Il a ouvert le feu dans une académie militaire, tuant cinq étudiants avant d'être abattu. Vendredi matin, Tsahal poursuivait ses opérations de représailles, faisant au moins vingt-six morts.

Lire nos informations page 2

PRÊT-À-PORTER AUTOMNE-HIVER

La mode italienne renoue avec la nonchalance hippie



AVANT D'ÊTRE présentée à Paris, la mode de l'hiver 2002-2003 s'est exposée à Milan. Une centaine de défilés ont permis de découvrir des tendances qui seront vite recopiées pour figurer dans les enseignes, comme les pulls tricotés, les pantalons de velours côtelé ou les manteaux en mouton retourné sur des nuisettes en mousseline. Les références à l'imagerie des années 1970 sont légion, avec des robes tissées à la main en mèches ou des besaces frangées. Un « retour aux racines » qui n'exclut pas les fourrures et les matières luxueuses. Lire page 30

Les prisonniers de Guantanamo veulent savoir « ce qui va leur arriver »

GUANTANAMO BAY (Cuba)
de notre envoyé spécial

Jeudi 7 mars, ils n'étaient plus que vingt et un à refuser leur déjeuner. Le général Michael Lehnert, commandant les opérations relatives à la détention de 300 prisonniers, capturés en Afghanistan, sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba, annonçait que le nombre des grévistes de la faim ne cessait de décroître. Le 1^{er} mars, 194 avaient refusé de prendre leur repas.

Provoquée le 28 février par l'intervention d'un soldat américain exigeant d'un détenu qu'il retire le turban qu'il s'était confectionné avec une serviette de toilette, la protestation, explique le général Lehnert, n'est pas d'ordre religieux. « Ils veulent savoir ce qui va leur arriver », disait ce marin, qui assurait avoir parlé avec la plupart des 300 détenus, directement ou avec l'aide d'un interprète. « Je leur réponds dans les termes les plus généraux, disait-il, puisque les détails relatifs aux rapatriements, aux procès et, plus

important que tout, à la durée de leur séjour ici n'ont pas été décidés. » Le général Lehnert n'exprime aucune indulgence pour ses prisonniers ; c'est sans aménité qu'il observe leur capacité à « manipuler leurs propres valeurs » ou leur sens de la communication, certains lui ayant demandé si les médias avaient parlé de leur grève de la faim. Il constate simplement que sa mission n'est pas facile, car les réponses aux questions que posent les détenus ne dépendent pas de lui. Il lui incombe, en revanche, de contenir leur angoisse ou leur colère.

Trois détenus refusent totalement de s'alimenter depuis le 1^{er} mars, et deux d'entre eux ont été traités, jeudi, pour remédier à un début de déshydratation. Les autres ont tous pris au moins un repas, le plus grand nombre des grévistes étant revenu à un régime normal. Ceux qui avaient été les plus actifs dans la protestation ont été regroupés dans une partie du camp, une zone baptisée X-Ray bien avant le 11 septembre

et les opérations en Afghanistan. L'appellation de « rayons X » convient pourtant bien à cet assemblage de cellules individuelles faites de grillages, et par conséquent totalement transparentes sous la lumière du jour comme sous la clarté des lampes allumées toute la nuit. Les prisonniers sont habillés de survêtements orange pour ajouter à leur visibilité. Le soleil, lourd déjà en mars sur cette côte sud de Cuba, écrase les cellules.

Le général Lehnert n'est pas mécontent d'annoncer aux journalistes, qui se succèdent par groupes de quinze ou vingt tous les trois jours, qu'un bâtiment en dur, comprenant 408 cellules, sera achevé le 12 avril. Il a proposé la construction d'un second bâtiment de même importance « en anticipant sur le succès de l'opération "Anaconda" », en cours dans l'est de l'Afghanistan.

Patrick Jarreau

GÉNÉTIQUE

A l'aube de l'humanité



LES ANCÊTRES de l'homme moderne sont partis d'Afrique. Quand, avec quelles conséquences ? La biologie suggère des pistes inédites pour remonter notre histoire.

Lire page 27

ANALYSE

Ali, le premier boxeur moderne

COMME toute légende, celle de Cassius Clay s'appuie sur des faits - dans son cas, un talent exceptionnel pour la boxe - pour se déployer ensuite sur un terrain purement fantasmagorique. C'est ici que nous trouvons le champion baptisé Muhammad Ali. Ali, le magnifique film réalisé par Michael Mann sur le champion du monde des poids lourds, ne fera pas grand-chose pour combler le gouffre entre le Ali de la légende et un Ali plus complexe, plus ambigu, conforme à la réalité.

C'est logique, et inévitable. Ali est après tout le seul boxeur à s'être immortalisé de son vivant. D'abord en 1977, dans un film de fiction sur sa vie, *The Greatest*, de Tom Gries et Monte Hellman, où il interprète son propre rôle. Puis dans une autobiographie célèbre, *Le Plus Grand*,

écrite en 1979 avec le militant islamiste Richard Durham et dont on ne peut croire un traître mot. Un Ali aux multiples talents y est célébré sans nuances : enfant malheureux, contraint à la misère la plus absolue, alors que les autres membres de sa famille ont toujours affirmé le contraire ; membre de la Nation of Islam ; militant contre la guerre du Vietnam ; séducteur irrésistible ; tribun incomparable. Dans ce récit, pas un mot sur les errements de la Nation of Islam, ses militants rackettés et battus pour ne pas avoir vendu assez d'exemplaires du journal de l'organisation, *Muhammad Speaks*. Rien sur les détournements de fonds de son leader, Elijah Muhammad, qui prélevait par ailleurs 33 % des bourses perçues par Ali. Et ce jusqu'à la fin d'une carrière qui s'achève lamenta-

blement en 1981 dans un combat sans enjeu contre le Canadien Trevor Berbick, où Ali, déjà atteint de la maladie de Parkinson, se fait mettre KO. Rien non plus sur l'assassinat de Malcolm X, qu'Ali laisse tomber sur pression des dirigeants de la Nation of Islam, ou sur les déclarations racistes d'Elijah Muhammad sur la bêtise des Noirs à la peau foncée, race inférieure comparée aux Noirs à la peau claire dont son organisation se vaudra le porte-parole. Ali se contemple aujourd'hui d'un bloc. C'est tout juste si l'on n'irait pas creuser un visage supplémentaire à l'effigie d'Ali au mont Rushmore, juste à côté de George Washington et d'Abraham Lincoln.

Samuel Blumenfeld

Lire la suite page 19

Le Roi de la reprise, c'est Citroën Félix Faure !

3800€* pour l'achat d'une CITROËN récente XM, EVASION OU XANTIA

2280€* pour l'achat d'une CITROËN récente XSARA** OU SAXO

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

FAIBLE KILOMETRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE • PRIX ATTRACTIF • FINANCEMENT À LA CARTE

CITROËN FÉLIX FAURE *maître d'œuvre*

fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15 ^e	10, place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 ^e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Paris 19 ^e	59, avenue Jean Jaurès	01 44 52 79 79
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Limay (78)	266, rte de la Noué, Port Autonome	01 34 78 73 48
Bezons (95)	30, rue Emile Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau, RN 7	01 46 86 41 23
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantes, Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	21 Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cignot, Zac des Cadeaux	04 42 78 77 37

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Devant la dégradation quotidienne de la situation au Proche-Orient, les **ÉTATS-UNIS** ont décidé de renvoyer, à partir de la semaine prochaine, le général Antony Zinni après deux mois d'absence. Sa visite

interviendra peu avant celle du vice-président Dick Cheney dans la région. « *Il faut avoir une vision pour la paix qui aille AU-DELÀ DE LA SÉCURITÉ. Il faut chercher à atteindre une paix durable et j'espère que*

mon ami Sharon est d'accord avec cette appréciation », a déclaré George W. Bush. Pour le moment, il s'agit avant tout d'**OBTENIR UNE TRÊVE** avant d'espérer pouvoir renouer le fil du dialogue en raison du niveau

de violence sans précédent qui a été atteint. En une semaine, **LE NOMBRE DES MORTS** quotidien est d'environ une vingtaine. Dans la seule nuit de jeudi à vendredi, 21 Palestiniens et 5 Israéliens ont été tués.

Face à la guerre ouverte, Washington dépêche son émissaire

L'accélération des violences a contraint les Américains à réagir et à renvoyer en Israël et en Cisjordanie le général Antony Zinni pour tenter de négocier une trêve après deux mois d'absence. En une semaine, la situation s'est considérablement dégradée

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Après des tergiversations, les États-Unis se sont décidés à renvoyer sur place leur émissaire pour le Proche-Orient, le général en retraite des marines Anthony Zinni. Le président George W. Bush en a fait l'annonce jeudi soir 7 mars. Un peu plus tôt dans la journée, son porte-parole avait pourtant assuré que M. Bush « *souhaiterait voir le niveau de la violence baisser afin de fournir une ouverture qui permettrait au général Zinni de faire quelque chose de positif* ». De son côté, le secrétaire d'État Colin Powell avait estimé qu'« *envoyer un émissaire pour que tout marche* » n'était pas « *approprié* » compte tenu du blocage politique. Mais la dégradation inquiétante de la situation sur le terrain a forcé l'administration américaine à sortir de sa réserve.

Le retour de M. Zinni devrait coïncider avec la visite dans la région que doit accomplir à partir du 10 mars le vice-président américain, Dick Cheney, quinze jours avant le sommet de la Ligue arabe qui doit se tenir à Beyrouth à la fin du mois. Le niveau de violence atteint est tel que les Américains



Des militaires israéliens fouillent une maison du camp de réfugiés de Tulkarem, dans le nord de la Cisjordanie, lors de l'offensive lancée jeudi contre la ville autonome et ses deux camps. L'armée occupait toujours, vendredi 8 mars au matin, Tulkarem et le camp du même nom, alors qu'elle s'était retirée de celui de Nour Chams.

sont contraints de réagir. Depuis la décision israélienne, le 28 février, d'entrer massivement dans les camps de réfugiés de Jenine et de Naplouse, les morts se comptent au nombre d'une vingtaine par jour pratiquement, dans un cycle ininterrompu d'attentats, d'attaques et de représailles, le plus brutal depuis le début de l'Inti-

fada en septembre 2000. Jeudi, deux attentats-suicides ont été déjoués dans la grande colonie israélienne d'Ariel, en Cisjordanie, et dans un quartier de Jérusalem-Ouest. Dans la nuit de jeudi à vendredi, en revanche, un milicien du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) est parvenu à s'infiltrer dans la colonie d'Atzmona, au

sud de la bande de Gaza. Il a ouvert le feu dans une académie militaire, tuant cinq étudiants et blessant plus de vingt personnes avant d'être abattu.

A la suite de cette attaque, l'armée israélienne a effectué une nouvelle incursion en zone autonome palestinienne, au cours de laquelle treize Palestiniens ont trouvé la

mort dont le commandant de la région sud de Gaza, le général Ahmed Mefrej. Quatre autres Palestiniens ont été tués dans des bombardements, plus au nord. A Bethléem, deux Palestiniens ont été également tués à la suite d'une autre incursion de Tsahal.

À QUELQUES MÈTRES D'ÉCOLES

Dans la journée de jeudi, quatorze Palestiniens avaient déjà trouvé la mort. Deux secouristes palestiniens, dont un employé de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), ont été tués par des tirs israéliens, selon des sources palestiniennes, parmi sept autres victimes. A Gaza, le quartier général de la police a également été la cible d'une bombe puissante larguée par un avion de combat F-16, à quelques mètres seulement d'écoles de l'Unrwa où étaient rassemblés plus de trois mille écoliers, selon une porte-parole de l'agence des Nations unies.

Les États-Unis, sous la pression des événements, commencent à prendre leurs distances avec la stratégie militaire du premier ministre israélien, Ariel Sharon, de « *frapper durement* » les Palestiniens avant d'envisager d'éventuelles

négociations. Jeudi soir, le président Bush a admis que les chances de succès étaient minces. S'il a une nouvelle fois demandé au président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, de « *tout faire pour mettre fin au terrorisme contre Israël* », il a également assuré compter « *sur toutes les parties de la région y compris le premier ministre Sharon pour faire tout leur possible afin que ces efforts soient couronnés de succès* ».

Les Israéliens et les Palestiniens se sont félicités du retour de l'émissaire américain dans la région. Il l'avait quitté début janvier alors qu'un appel au cessez-le-feu lancé par M. Arafat le 16 décembre avait conduit à un calme jamais observé depuis le début de l'Intifada. Cette accalmie n'avait pourtant pas été utilisée pour mettre en œuvre les dispositions pour conforter un cessez-le-feu contenues dans deux rapports rédigés par une commission internationale présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell et par le directeur de la CIA, George Tenet, et qui restent toujours les références de l'administration américaine.

Gilles Paris

« Si les Palestiniens faisaient leur travail, nous n'aurions pas à intervenir »

NAPLOUSE

de notre envoyé spécial

Du haut du mont Gérizim, le poste d'observation de l'armée israélienne domine le camp de réfugiés

REPORTAGE

« **Objectif psychologique atteint** » au camp de Balata, assure un officier

de Balata, à l'entrée de Naplouse. Un faucon stationne un instant au-dessus de l'à-pic, face au vent, avant de plonger dans la plaine. Une détonation retentit à cet instant et des volutes de fumée noire s'élèvent au-dessus d'un hangar situé à quelques centaines de mètres du camp, en bordure de la route qui file en direction de la Jordanie. Le responsable de l'escouade israélienne grimpee là-haut pour une patrouille de routine file récupérer une paire de jumelles. « *Ce sont des explosifs. Peut-être un "accident du travail", l'explosion prématurée d'une voiture piégée* », affirme-t-il avant d'examiner avec attention les alentours du hangar.

Plus bas, à l'entrée sud de Naplouse, des tirs se font sporadiquement entendre, même si un calme précaire est revenu sur le camp après l'offensive massive menée jeudi 28 février et vendredi 1^{er} mars dans ce bastion du Fatah. « *Une opération de ce type était depuis longtemps considérée comme une option* », assure le colonel Yossi Adiri, qui commande la

région militaire. Basé à une poignée de kilomètres seulement du centre de la grande agglomération palestinienne, l'officier assure que quatre brigades, soit plus de mille hommes, dont des parachutistes et des unités spéciales, ont participé à l'attaque de cette véritable ville de vingt mille habitants située dans la banlieue de Naplouse.

« *Quelles que soient les critiques de la presse israélienne, je reste convaincu qu'il s'agit d'un succès. Techniquement, le choix de passer d'une maison à l'autre en cassant les murs au lieu de se risquer dans les ruines était bon. Au total, l'objectif psychologique a été atteint : montrer que l'on pouvait intervenir partout où nous le souhaitions. Nous sommes parvenus à le faire avec très peu de pertes et de dégâts pour les civils palestiniens. Seulement une centaine de maisons ont été endommagées et nous sommes par ailleurs prêts à prendre à notre charge la réparation de l'école principale du camp qui s'est trouvée au milieu des combats, nous avons déjà contacté un entrepreneur palestinien* », affirme le plus naturellement du monde le militaire.

L'officier ne s'appesantit pas en revanche sur l'impact créé par l'attentat et par l'attaque palestinienne qui se sont ensuivis à Jérusalem et sur un barrage situé à une vingtaine de kilomètres de là. « *S'il fallait pénétrer à l'intérieur de Naplouse, je crois que nous n'aurions pas plus de difficultés qu'à Balata. Si la décision était prise à l'échelon politique, j'estime qu'en deux jours, en quarante-huit heures, nous pourrions arriver au cœur de la casbah* », assure-t-il.

NOSTALGIE

Le colonel montre sur l'écran de télévision installé dans son bureau des images filmées la veille. Une caméra embarquée à bord d'un robot monté sur chenilles s'approche d'un corps recroquevillé : un Palestinien tué aux abords d'un barrage pour n'avoir pas répondu aux sommations des soldats. Un sac noir git près de lui. Le bras métallique de l'engin de déminage agrippe la toile plastique par le fond et soulève le tout lentement. Une sorte de brassière grise glisse à l'extérieur. Une ceinture d'explosifs. « *C'est à cause de choses com-*

me cela que l'opération de Balata a été décidée. Le camp est un centre logistique et opérationnel. Si les services de sécurité palestiniens faisaient leur travail, nous n'aurions pas eu à intervenir », affirme-t-il. Le bilan de l'offensive, selon les propres chiffres de l'armée, laisse cependant songeur. Seulement sept roquettes saisies, des armes et quelques ceintures d'explosifs.

Par le passé, l'officier avait des relations régulières avec ses homologues palestiniens ainsi qu'avec les autorités municipales de Naplouse. « *Mon problème, c'est que je n'ai pas d'interlocuteur crédible. A Naplouse, tout est plus compliqué parce que les Palestiniens sont plus durs qu'ailleurs, même les civils* », assure-t-il. L'opération de la semaine dernière sera-t-elle reconduite un jour ? « *Franchement, nous ne souhaitons pas y retourner* », assure l'officier, qui en viendrait presque à regretter la zone occupée autrefois par Israël dans le sud du Liban. « *Militairement, les choses étaient tout de même plus simples là-bas* », soupire-t-il.

G. P.

L'association Le Septième Jour prône un retrait « digne » des territoires

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Nulla connotation religieuse dans le nom choisi. Le Septième Jour, appellation de la dernière-née des associations pacifistes israéliennes, fait référence à la guerre de six jours menée en juin 1967. Ce conflit éclair, qui vit la conquête par Israël d'une partie des territoires aujourd'hui revendiqués par les Palestiniens, n'est pas achevé, estiment les fondateurs de ce nouveau mouvement. Pour « *mettre fin à la guerre des six jours* » ainsi que le martèle un de leurs slogans, ils exigent donc que l'armée israélienne se retire des territoires occupés.

Après les réservistes de l'armée qui, en janvier, ont rendu public leur refus de servir en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, après les anciens hauts responsables de l'armée et des services secrets israéliens qui, en février se sont prononcés pour une séparation unilatérale, ce sont donc des citoyens presque ordinaires qui demandent ouvertement à leur premier ministre, Ariel

Sharon, de rompre avec la politique menée par les gouvernements israéliens depuis trente-cinq ans.

La plupart d'entre eux n'en sont pas à leur coup d'essai. L'une des initiatrices du Septième Jour, Zohara Entebi, est l'une des femmes qui en 1997, peu après deux accidents d'hélicoptères qui avaient coûté la vie à soixante-treize soldats, a lancé l'association des Quatre Mères dont le but était d'obtenir le retrait de l'armée israélienne du Liban. Cet objectif, considéré alors comme un tabou, fut atteint trois ans plus tard. De la même manière, l'association du Septième Jour espère provoquer un débat dans l'opinion israélienne sur le retrait des territoires.

« LA FIN DU TERRORISME »

Mais alors que les membres des Quatre Mères mettaient en avant leur peur de voir « *leurs fils mourir sans raison au Liban* », les militants de ce nouveau mouvement se placent sur un registre moins affectif. Leur programme peut se résumer ainsi : création d'un Etat démocratique juif qui ne pratique ni l'occupation ni l'apartheid.

Les lourdes pertes enregistrées ces dernières semaines par Tsahal dans les territoires occupés font pourtant immanquablement écho aux angoisses du passé. Mais à l'instar de nombreux pacifistes, les membres du Septième jour se démarquent des réservistes qui refusent de risquer leur vie pour protéger les colons installés dans les territoires. Ils ne croient pas non plus en la vertu unique du dialogue avec les Palestiniens. Ils préfèrent se battre pour obtenir de leur gouvernement une décision globale qui permettrait à l'armée de « *quitter dignement les territoires* ».

Leur espoir, ainsi que le rapporte un des membres de l'association dans le quotidien *Haaretz* du jeudi 7 mars, est aussi « *de voir un jour la fin au terrorisme* ». Et, même s'il n'est pas certain que le retrait des territoires constitue pour cela une condition suffisante, reconnaît-il, cette décision permettrait au moins à Israël de se consacrer aux « *villes de développement, à l'éducation, aux affaires économiques et sociales* ». Recourant aux mêmes méthodes que le groupe des Femmes en noir, qui depuis près de quinze ans réclament elles aussi la fin de l'occupation, les militants du Septième Jour devraient bientôt apparaître sur les routes d'Israël brandissant des pancartes et distribuant des autocollants.

Mouna Naïm

Stéphanie Le Bars

Mobilisation en France pour une « paix juste » au Proche-Orient

Un collectif d'associations réclame l'engagement de Paris et de l'Europe pour résoudre le conflit



Communication, confiance, qualités relationnelles, expression en public

Conférences gratuites 1h45
Paris - 90 Champs-Élysées
Vend. 15 mars 19h
Lundi 25 mars 14h



Vous entraîner à progresser vite et bien, c'est notre métier.

Didier Wayne
HEC, MBA

01 39 54 61 06 www.forplus.com

GRÂCE au courrier électronique, un collectif d'associations « *agissant pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens* » a organisé, jeudi 7 mars, « *dans l'urgence* », un rassemblement sur le parvis de la gare Montparnasse à Paris, pour protester contre la dégradation extrême de la situation en Palestine et réclamer un véritable engagement de la France et de l'Europe dans la recherche de la paix. Ce rassemblement est le prélude à des manifestations prévues le 23 mars à Paris et en province et pour lesquelles le collectif souhaite une « *mobilisation sans précédent* », en solidarité avec la Journée de la terre que commémore chaque année le peuple palestinien.

Quelque cinq cents personnes avaient répondu à l'appel du collectif, qui groupe des formations aussi diverses que le MRAP, l'Union juive française pour la paix, la Ligue communiste révolutionnaire, le Parti communiste, le Collectif des citoyens d'origines juive et arabe ou la Coordination des appels pour une paix juste au Proche-Orient (Capjo), et d'autres encore. Le premier ministre israélien a été accusé, entre autres, de

mener une politique d'« *apartheid* (...) *aussi catastrophique pour les Israéliens que pour les Palestiniens* » (le MRAP) et de « *répandre le mal antisémite* » (Marcel Francis Kahn, président du Collectif des citoyens d'origines juive et arabe). « *La France doit s'engager* ». « *Chirac, Jospin ne vous cachez plus* ». « *Protection internationale pour le peuple palestinien* », « *Arrêt des massacres* », disaient, entre autres, les banderoles.

« DES MILLIERS DE SIGNATURES »

Par ailleurs, après les « *artistes et professionnels de la culture* » juifs et arabes (Le Monde du 24 janvier),

Appel du Parlement des écrivains

Dans un « *appel pour la paix* » publié mercredi 6 mars, le Parlement international des écrivains (PIE) souligne : « *Encore une fois, on cède à l'illusion de la toute-puissance des armes, de la destruction totale de l'adversaire, alors qu'on alimente en fait la spirale des attentats aveugles et des représailles* ». Le PIE exprime sa « *solidarité à l'égard de toutes les populations civiles durement touchées* » et demande qu'elles « *bénéficient au plus vite d'une protection internationale sous l'égide de l'ONU* ».

Une délégation se rendra du 24 au 29 mars dans les territoires occupés et en Israël. Elle comprendra l'Américain Russel Banks, les Prix Nobel nigérien Wole Soyinka et portugais Jose Saramago, le Sud-Africain Breyten Breytenbach, le Chinois Bei Dao, l'Espagnol Juan Goytisolo, l'Italien Vincenzo Consolo et le Français Christian Salomon.

les « *médecins et scientifiques* » (Le Monde du 19 février), des « *avocats, magistrats et juristes* » viennent de se joindre aux « *appels pour une paix juste immédiate au Proche-Orient* ». Albert Goldberg, Roland Weyl, Nuri Albal, Antoine Comte, Antoine Garapon, Macha Sebrien, Camille Mansour, Patrick Baudouin et Michel Tubiana figurent parmi les quarante-cinq premiers signataires de cet appel. Depuis le début de la campagne lancée vers la fin janvier, la Capjo affirme avoir déjà recueilli « *des milliers de signatures* » de soutien.

Parallèlement, la Capjo a rendu public le texte d'un questionnaire

adressé aux candidats à l'élection présidentielle française les priant de prendre clairement position par rapport au conflit israélo-palestinien. Le candidat est-il « *prêt à rappeler et à exiger le respect sur le terrain des dispositions du droit international, des principes et des résolutions des Nations unies et des conventions de Genève* ? » Est-il « *prêt à soutenir une reprise immédiate des négociations [de paix] sans condition préalable, (...) à défendre officiellement et publiquement la présence d'une force internationale de protection des populations civiles, (...) à reconnaître immédiatement un Etat palestinien dans ses frontières de 1967, ce qui implique le démantèlement des colonies illégalement installées* ? »

Le candidat « *s'engage-t-il à faire cesser toute collaboration technique avec l'Etat d'Israël à applications militaires ou potentiellement militaires, telles que la mise au point de drones qui participent aux attaques aériennes contre la population palestinienne* ? », interroge la Capjo, qui « *se propose* » de rendre publics les réponses.

L'Irak reprend le dialogue avec Kofi Annan dans la crainte d'une attaque américaine

Bagdad accepte de discuter d'un retour d'inspecteurs de l'ONU sur ses programmes d'armement

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Sans admettre la reprise des inspections de ses programmes d'armement, l'Irak a accepté, pour la première fois, d'aborder le sujet de façon « sérieuse et cohérente ». Ainsi la première rencontre, depuis plus d'un an, entre le secrétaire général de l'ONU et les autorités irakiennes s'est-elle achevée, jeudi 7 mars, avec la prise d'un nouveau rendez-vous vers la mi-avril. Cette réunion entre Kofi Annan et le ministre irakien des affaires étrangères, Naji Sabri, s'est déroulée dans une atmosphère « sereine ». Les pourparlers de quatre heures ont été « francs et utiles » selon M. Annan et « constructifs et positifs » selon son interlocuteur irakien.

Déclarant, avant la réunion, ne pas vouloir assister « à une extension du conflit au Proche-Orient car nous avons bien assez de la tragédie qui se déroule là-bas », le secrétaire général, qui agit comme une sorte de médiateur entre les Etats-Unis et l'Irak, a entrepris le dialogue avec un mandat clair des cinq membres permanents du Conseil de sécurité : le retour, inconditionnel, des inspecteurs de l'ONU chargés du désarmement de l'Irak. « Sur ce point nous sommes tous d'accord, explique l'ambassadeur français Jean-David Levitte, et ainsi, si l'Irak dit "non" au secrétaire général, il le dira non pas seulement aux Américains, mais au Conseil de sécurité tout entier, et devrait donc en subir les conséquences ». Ce que le diplomate français ne dit pas est que, si les cinq « Grands » sont en effet unanimes sur la nécessité du retour des inspecteurs, leur unani-

mité s'arrête là. Toutes autres questions concernant les modalités des inspections – et la levée des sanctions économiques qui en dépend – les divisent.

Selon des sources proches des pourparlers, Kofi Annan a centré les discussions sur la reprise des inspections. A la différence des précédentes rencontres, non conclusives, la délégation irakienne n'aurait pas évité le sujet mais « a même posé un certain nombre de questions concrètes ». Le ministre irakien voulait s'assurer par exem-

Aide humanitaire détournée, selon Washington

La mission américaine à l'ONU a transmis à des membres du Comité des sanctions contre l'Irak, créé après l'invasion, en 1990, du Koweït par les troupes de Saddam Hussein, des images satellites prouvant, selon elle, que Bagdad a détourné, au profit de son armée, des véhicules livrés dans le cadre du programme humanitaire Pétrole contre nourriture. Selon le porte-parole de la mission américaine, Robert Wood, le comité a pu avoir connaissance du fait que plusieurs centaines de camions, importés par les Irakiens à ce titre, avaient été détournés de leur destination finale et aménagés en véhicules pour le transport d'artillerie lourde. Ainsi, des camions ont été démantelés pour récupérer des pièces détachées, notamment des systèmes hydrauliques pour des éléments de missiles. D'autres ont été transformés pour tirer des canons de 150 millimètres. « Tout cela s'est fait en violation des résolutions de l'ONU », a expliqué M. Wood. – (AFP.)

ple que les inspecteurs n'agiraient pas « comme des espions en fournissant aux Américains des informations militaires ». Participant à la réunion, le chef des inspecteurs, le Suédois Hans Blix, aurait assuré la délégation irakienne de « l'impartialité des inspecteurs et de la transparence de leur travail ». Les Irakiens voulaient aussi savoir ce que ferait l'ONU « en échange » du retour des inspecteurs. Les sanctions seraient-elles levées ? A quoi le secrétaire général aurait répon-

du que « la suspension éventuelle des sanctions » serait discutée « si Bagdad était prêt à se plier aux résolutions du Conseil de sécurité ». Le ministre irakien a alors insisté sur le fait que, parmi ces résolutions, la 687, instaurant le cessez-le-feu dans la guerre du Golfe, compte un paragraphe 14 qui stipule l'absence d'armes de destruction massive « dans toute la région ». Les autres sujets abordés ont été le retour des prisonniers koweïtiens, ainsi que la restitution des archives nationales du Koweït par l'Irak.

Faisant le bilan de cette rencontre

le conseiller juridique de l'ONU, Ralph Zacklin, a estimé avoir entendu de la part de l'Irak « la position la plus cohérente depuis le début de cette affaire ». Par rapport à la réunion du 27 février, le comportement des Irakiens « n'était pas arrogant, nous dit une source, mais plutôt raisonnable et conciliant ». Le secrétaire général, pour sa part, s'est engagé à aborder les préoccupations irakiennes avec les membres du

Conseil de sécurité. Une séance à huis clos du Conseil sur l'Irak devait avoir lieu, vendredi 8 mars. Avant de quitter New York, le ministre irakien a rencontré l'ambassadeur russe à l'ONU, Sergueï Lavrov, dont le ministre des affaires étrangères, Igor Ivanov, a écrit une lettre au secrétaire général demandant « des clarifications » de la résolution 1284, qui avance l'idée d'une « suspension » des sanctions en échange du retour des inspecteurs en Irak.

Par ailleurs, alors que la rumeur concernant une éventuelle opération militaire américaine contre l'Irak se fait de plus en plus insistante, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a affirmé, jeudi, qu'aucune guerre n'était sur le point d'être déclenchée contre l'Irak. Démarrant les informations selon lesquelles le premier ministre britannique, Tony Blair, en visite à Washington du 5 au 7 avril, viendrait donner son feu vert à des plans d'attaques contre Bagdad, M. Powell a déclaré qu'aucun plan de cette nature ne serait sur la table. « Les Irakiens disent : "Faites-nous confiance, nous n'avons plus d'armes de destruction massive", a dit le secrétaire d'Etat américain ; et nous disons : "Laissez-nous donc vérifier". »

Entre-temps, à Bagdad, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a affirmé que son pays se préparait à la guerre : « L'agression américano-britannique est attendue », a dit M. Aziz, promettant à ce propos « un nouveau Vietnam ». « Face aux Américains, chaque village deviendra une autre jungle du Vietnam... », a-t-il averti.

Afsané Bassir Pour



La marche sur Chah-e-Kot

ABDUL-MATIM (photo) commande une unité de 135 combattants parmi les quelque 800 soldats afghans qui participent à l'opération « Anacanda » de la coalition antiterroriste contre plusieurs centaines de miliciens talibans et du réseau Al-Qaïda repliés à Chah-e-Kot dans la région de Gardez (est de l'Afghanistan). L'officier affirme, à l'unisson des Américains, que l'offensive pourrait se terminer dans les prochains jours. Une colonne d'un millier d'hommes envoyée par le ministère afghan de la défense, comptant neuf chars lourds, progressait vendredi matin vers Gardez, en renfort. A propos de rumeurs faisant état de la présence d'Oussama Ben Laden dans cette région, le ministre français de la défense, Alain Richard, a estimé, jeudi, qu'il y avait « de sérieuses chances » qu'il soit mort. – (AFP.)

Robert Ménard (Reporters sans frontières) condamné pour « violences » à l'Office tunisien du tourisme de Paris

ROBERT MÉNARD, secrétaire général de l'association de défense de la liberté de la presse Reporters sans frontières (RSF), a été condamné, jeudi 7 mars, à 1 000 euros d'amende et 1 euro de dommages et intérêts pour « violences en réunion » lors de l'occupation de l'Office national du tourisme tunisien, à Paris.

M. Ménard a immédiatement annoncé son intention de faire appel de la décision, lors d'une conférence de presse organisée dans l'après-midi. Le secrétaire de RSF veut, par ailleurs, saisir le ministre de la justice et le Conseil supérieur de la magistrature sur le refus du juge « d'examiner la preuve susceptible de [l]'innocenter ».

La sanction décidée à l'encontre de la figure de proue de RSF par la juge Gebbart, présidente de la 28^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, avait été requise par le parquet à la suite du dépôt de plainte d'une secrétaire de direction de l'Office national du tourisme tunisien, Samya Ayari.

Celle-ci a affirmé avoir été « agrippée par-derrière » par M. Ménard et trois autres personnes, qui auraient voulu l'empêcher de refermer derrière elle la porte d'entrée de l'Office que cherchaient à forcer les militants de RSF, les 28 et 29 juin 2001. M. Ménard conteste les faits et reconnaît, tout au plus, qu'une « légère bousculade » s'est produite. Il affirme qu'il était « un peu en retrait », s'efforçant de « calmer le personnel » de l'Office du tourisme, quand les bureaux ont été envahis « pacifiquement ».

Pendant 48 heures, une quinzaine de sympathisants de RSF avaient occupé l'Office du tourisme tunisien, dans le centre de Paris, avenue de l'Opéra, dans le but d'obtenir la libération de Sihem Bensedrine, une journaliste et militante des droits de l'homme en

Tunisie. Cette figure de l'opposition, aujourd'hui libérée, avait été arrêtée, le 26 juin 2001, puis incarcérée pendant six semaines pour avoir diffusé « de fausses nouvelles destinées à troubler l'ordre public » lors d'une émission télévisée sur une chaîne arabe, Mustakillah, diffusée depuis Londres.

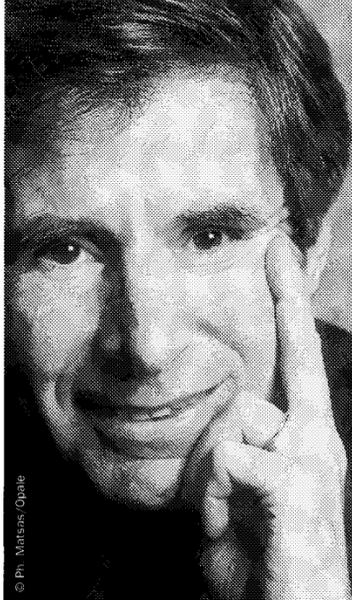
La partie civile s'est dite satisfaite de la décision rendue par la justice française. « Nous souhaitons faire comprendre à Robert Ménard qu'il ne peut pas agir comme il le souhaite », a affirmé M^e Fethi Sahli, l'avocat de M^{me} Ayari. De son côté, M. Ménard s'insurge : « Rien n'a été fait pour chercher la vérité dans cette affaire. La juge a refusé de faire entendre les témoins et de visionner une cassette qui prouve que je n'ai pas touché, et encore moins malmené cette personne. »

CAMPAGNE DE DIFFAMATION

M. Ménard, qui s'oppose depuis longtemps au pouvoir tunisien, et tente d'obtenir la libération de journalistes emprisonnés et/ou torturés en Tunisie, y fait l'objet d'une intense campagne de diffamation en Tunisie. Un quotidien gouvernemental, *La Presse*, l'a récemment qualifié de « défenseur notoire de la pédophilie », et de « fils de l'OAS dont les mains sont pleines de sang algérien ».

L'Etat tunisien, qui « n'a fait qu'accroître les pressions à l'égard des opposants, n'hésitant pas à s'en prendre à leurs familles », contrôle fermement, selon RSF, les moyens de communication à l'intérieur du pays. « Quelle que soit la légitimité du but poursuivi par RSF, il ne saurait justifier une intrusion dans un lieu privé », a jugé le tribunal.

Florence Amalou



Alain Minc

LE FRACAS DU MONDE

JOURNAL DE L'ANNÉE 2001

www.seuil.com

Seuil

La Tchétchénie vue par Evgueni Primakov

L'ancien premier ministre russe s'exprime à contre-courant du Kremlin

L'ANCIEN premier ministre russe Evgueni Primakov, venu à Paris, fin février, présenter la version française de ses Mémoires politiques, a retenu l'attention des médias en annonçant qu'il voulait témoigner en faveur de Slobodan Milosevic devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Une telle démarche n'a pourtant rien de surprenant : elle s'inscrit dans le fil de la tradition pro-serbe du Kremlin et des positions de ce vieux pilier de la politique étrangère russe. Son profil de « patriote » sachant tenir tête à l'OTAN et au FMI lui a valu une authentique popularité, il y a trois ans, chez ceux des Russes que n'effraye pas sa proximité avec l'ex-KGB – perçue parfois comme gage de succès dans la « lutte anticorruption ». Au point qu'il devint le seul vrai rival de Vladimir Poutine. Aujourd'hui, M. Primakov prend soin d'occulter, dans son livre intitulé *Au cœur du pouvoir, mémoires politiques* (Editions des Syrtes, Paris), qu'il aurait pu être président à sa place. Le nouveau maître de la Russie ne semble pas lui en tenir rigueur et lui confie des missions qui l'intègrent au pouvoir. Evgueni Primakov joue le jeu et n'a plus rien d'un opposant. Ce qui rend surprenant d'entendre ce vieux maître des services secrets tenir, sur la question tchétchène, des propos presque iconoclastes.

« Bien sûr, il faut donner des droits particuliers à la Tchétchénie à l'intérieur de la Russie. Voyez l'exemple de la Finlande : du temps des tsars, elle avait une autonomie si poussée qu'elle ne livrait pas les révolutionnaires russes, ceux qui allaient tenir leurs congrès sur son sol. Elle ne

livrait même pas les terroristes ! », a-t-il déclaré au *Monde*. La Finlande, arrachée par la Russie à la Suède au début du XIX^e siècle, bénéficia d'une autonomie exceptionnelle dans l'empire russe, avec son propre Parlement et sa propre armée. Vladimir Poutine, en revanche, arrivé au Kremlin à la faveur de la guerre relancée en Tchétchénie, s'est efforcé de laminer et d'uniformiser les pouvoirs de toutes les Républiques incluses, volontairement ou non, au sein de la Russie. Celles formées autour de peuples non russes ont dû, comme les autres, mettre leurs nouvelles Constitutions en conformité avec celle



de la Fédération. Ce qui empêche M. Poutine d'invoquer désormais, pour amadouer les Tchétchènes, un « modèle tatar » qui a disparu.

La suggestion « finlandaise » de M. Primakov se situe donc à contre-courant. De même que son refus de traiter de « terroriste » le président tchétchène, Aslan Maskhadov, élu en 1997 sous les auspices de l'OSCE. Dans son livre, il relate sa rencontre du 29 octobre 1998 – entre les deux guerres – avec M. Maskhadov et les points avancés alors par ce dernier : sa proposition d'examiner l'indépendance de la Tchétchénie « dans le cadre d'un espace économique et militaire commun avec la Russie », contrairement au programme de chefs tché-

chènes tels « Bassaev, Oudougov, et autres partisans de l'éviction de la Russie de tout le Nord-Caucase » ; les « liens étroits entre ces adversaires de Maskhadov et certaines forces russes, dont [l]'homme d'affaires aujourd'hui en exil Boris Berezovski, qui les soutenait matériellement en payant des rançons pour la libération des otages » ; et, enfin, le souhait de M. Maskhadov d'une aide russe en armes, argent et aide à la reconstruction, en liaison avec les régions russes voisines. Mais l'accord, conclu pour une collaboration russo-tchétchène en matière de lutte contre la criminalité, de reconstruction et de versement des retraites, ne s'est pas concrétisé. Evgueni Primakov assure que la faute en incombe à M. Maskhadov, qui « n'a pas voulu ou, plutôt, qui n'a pas pu » tenir l'engagement de se débarrasser, dans le délai d'un mois, de ses propres « terroristes ». Côté tchétchène, on répond que le premier ministre russe s'est mis ensuite aux abonnés absents, alors que se multipliaient les signes de préparatifs d'une guerre de revanche des militaires russes.

En mai 1999, Evgueni Primakov est renvoyé – « grâce aux efforts de Boris Berezovski », souligne l'intéressé – et la guerre reprend à la fin de l'été. Le témoignage de M. Primakov montre que la paix était possible avec une Tchétchénie formellement indépendante, mais liée, par des accords, à la Russie. Les Mémoires de ce grand témoin – passionnants bien que sélectifs (rien n'est dit, par exemple, de la décision de relancer la guerre, qui aurait été prise dès décembre 1999) – ne vont pas jusqu'à douter de la version officielle sur les attentats de Moscou de l'automne 1999, « acte fondateur » de la Russie de M. Poutine. Mais l'efficacité de M. Primakov vient de ce qu'il fut aussi loyal sous Brejnev que sous Gorbatchev et Eltsine. Il reste à voir si sa voix se fera entendre plus fort sous M. Poutine, à l'égard duquel il s'autorise une pincée de lèse-majesté, en rappelant que « Vladimir Poutine occupa une série de postes relativement modestes aux renseignements extérieurs [qu'il dirigeait] sans jamais le rencontrer ni entendre parler de lui »...

Sophie Shihab

Le Parlement européen saisi

Le Parlement européen (PE), saisi par un groupe de députés – dont Olivier Dupuis, secrétaire du Parti radical, en grève de la faim depuis deux semaines – a décidé, jeudi 7 mars, d'inscrire la question tchétchène à l'ordre du jour de sa session plénière du 14 mars à Strasbourg. Dans une lettre au président du PE, Pat Cox, M. Dupuis souligne que, « en admettant que le président Poutine veuille réellement entamer des négociations avec le représentant du président Maskhadov, notre politique faite de silence, d'oubli et de cynisme ne lui serait d'aucune aide pour affirmer cette volonté face à un lobby militaire qui prospère sur la tragédie tchétchène ». En soutien à cette action visant à faire appliquer les résolutions déjà adoptées par le Parlement, plus de 200 personnes, dont Elena Bonner, épouse d'Andreï Sakharov, ont l'intention de participer au jeûne, du 12 au 14 mars. Le président de la délégation du PE pour les relations avec la Fédération de Russie, Bart Staes, organise, le 14 mars, une audition de représentants du président tchétchène, Aslan Maskhadov.

Le parquet de Genève clôt le « Russiagate »

GENÈVE. L'ancien intendant du Kremlin, Pavel Borodine, a été reconnu coupable de blanchiment d'argent par le parquet de Genève. Le procureur général a annoncé, mardi 5 mars, que le secrétaire de l'Union Russie-Biélorussie était condamné à une amende de 300 000 francs suisses (204 000 euros). Pavel Borodine était accusé d'avoir blanchi en Suisse près de 25 millions de dollars de commissions versées par deux sociétés suisses, Mabetex et Mercata, dans le cadre de l'attribution de marchés de rénovation du Kremlin et de l'avion présidentiel russe, en 1995 et 1996. Le juge Daniel Devaud, qui a terminé l'instruction en octobre, avait interrogé à sept reprises Pavel Borodine, après son arrestation à New York, le 17 janvier 2001. Ce dernier avait répondu aux convocations tout en gardant le silence devant le juge. Moscou avait payé la caution de 3 millions de dollars nécessaire à sa libération. Vladimir Poutine fut l'adjoint de Pavel Borodine à la direction des affaires du président, sous Boris Eltsine.

Le président de l'Assemblée nationale indonésienne arrêté

DJAKARTA. Le président de l'Assemblée nationale indonésienne, Akbar Tandjung, a été appréhendé, jeudi 7 mars, à l'issue d'un interrogatoire dans les bureaux du procureur général. M. Tandjung, qui est également président du Golkar, parti membre de la coalition au pouvoir, est soupçonné de détournements de fonds (plus de 4 millions d'euros) d'une agence d'État dont il était le responsable gouvernemental, en 1999, sous l'ancien président Habibie.

M. Tandjung affirme avoir reversé ces fonds à une agence humanitaire, mais la possibilité que le Golkar en ait bénéficié n'est pas exclue, hypothèse qui pourrait empêcher ce parti de présenter des candidats aux élections de 2004. Le Golkar, qui a été pendant près de trois décennies le relais politique de l'ancien président Suharto (1968-1998), a menacé de retirer ses ministres du gouvernement de la présidente Megawati Sukarnoputri. — (Corresp.)



ACHMAD IBRAHIM/AP

DÉPÊCHES

■ **BRÉSIL** : la coalition gouvernementale a éclaté, jeudi 7 mars, le Parti du front libéral (PFL) l'ayant quitté pour protester contre une perquisition chez Roseana Sarney, sa candidate au scrutin présidentiel qui doit avoir lieu en octobre. Le PFL a cependant annoncé qu'il continuera à « appuyer les mesures législatives compatibles avec [ses] convictions ». — (Corresp.)

■ **L'assassinat de Celso Daniel**, maire de Santo André (banlieue de Sao Paulo) et membre du Parti des travailleurs (PT-gauche), la principale formation de l'opposition, le 20 janvier, était un crime crapuleux, a annoncé, jeudi 7 mars, la police brésilienne. Un adolescent de 16 ans a avoué avoir tué par balle, le 20 janvier, M. Daniel, enlevé deux jours auparavant. — (AFP.)

Chine : Fa Lun Gong pirate un réseau de télévision câblée

PÉKIN. Des adeptes du mouvement taoïste-bouddhiste Fa Lun Gong – interdit – ont piraté, mardi 5 mars, le réseau de télévision câblée de la ville de Changchun, dans le nord-est de la Chine, réussissant à diffuser à l'écran leur propre programme. Durant près de trois quarts d'heure, 300 000 foyers – soit un million de téléspectateurs fidèles des ces huit chaînes – ont pu prendre connaissance de deux documents dénonçant la répression dont le mouvement est victime de la part du régime depuis deux ans et demi. Selon le site Internet – localisé aux États-Unis – de Fa Lun Gong, trois adeptes figurent parmi un groupe de personnes arrêtées à Changchun, suite à cette opération. Le mouvement s'est également manifesté, jeudi 8 mars, à proximité de la place Tiananmen, au cœur de Pékin, où dix adeptes australiens du mouvement ont déroulé quelques secondes des banderoles à la gloire de Fa Lun Gong avant d'être arrêtés par la police. Ils ont été expulsés de Chine, vendredi. — (Corresp.)

L'armée malgache hésite à rallier le camp du « président bis », Marc Ravalomanana

Si quelque deux cents officiers ont fait acte d'allégeance au chef de l'Etat autoproclamé, les éléments les mieux entraînés de troupes faiblement équipées restent dans l'expectative

ANTANANARIVO
de notre envoyé spécial

Photo spectaculaire, jeudi 7 mars, sur le perron de la mairie d'Antananarivo, rebaptisée « palais présidentiel » : Marc Ravalomanana, le président autoproclamé de Madagascar, est apparu entouré de quelque 200 officiers en uniforme, dont une vingtaine de généraux. Ces représentants de tous les commandements de l'armée étaient venus, à l'appel du « ministre bis de la défense », Jules Mamizara, manifester leur allégeance au nouveau pouvoir. Selon plusieurs d'entre eux, 80 % de l'armée auraient basculé. Pourtant, les partisans de M. Ravalomanana ont ajourné une nouvelle fois leur intention d'aller investir le ministère de la défense, toujours occupé par Marcel Ranjeva, un fidèle du président sortant, Didier Ratsiraka.

Ces gradés qui affichent leur sympathie pour l'opposant sont, en majorité, issus de l'administration (inspection, intendance générale, etc.). Les intentions des commandements de terrain restent largement inconnues, notamment en ce qui concerne les troupes d'élite. La veille, le général Ismaël Mounibou, chef de l'état-major de l'armée, avait écrit au nouveau « ministre » : « Vous n'avez pas le droit de donner des ordres à mes soldats. » Evoquant les risques de « factions mutines et querelles tribales pouvant dégénérer en guerre fratricide », il lui demandait : « Êtes-vous prêt à verser le sang malgache ? ».

La population redoute une scission de cette armée, dont la puissance est plus symbolique que réelle : elle ne dispose d'aucun navire de guerre, d'aucun avion de combat ni d'hélicoptère. Elle compte quelques blindés, certes, mais ce ne sont que des antiquités pataudes – d'origine soviétique – et percluses de rouille. L'état des lieux n'est pas brillant : au chapitre des « forces aéronavales », on recense cinq patrouilleurs « en état de marche » qui mouillent à Antsiranana, dans l'ancienne base française de Diego-Suarez, aujourd'hui fort décrépite.

Le contre-amiral Andrianafidisoa n'a plus navigué depuis 1987, date de sa nomination comme intendant général des forces armées, mais il se souvient d'un matériel de bord déjà chroniquement en panne : « C'était de la navigation à haut risque. » Benjamin du directoire militaire qui a porté Didier Ratsiraka au pouvoir, en 1975, cet officier, désormais proche de Marc Ravalomanana, reproche à l'amiral-président d'avoir précipité « la marine aux oubliettes ».

L'aviation n'est guère mieux lotie : les trois bases aériennes comptent en tout et pour tout huit appareils de transport, dont le plus gros – un Antonov 26 – offre une trentaine de places. Certains mouvements de troupes récents entre la province et la capitale ont emprunté... les lignes intérieures d'Air Madagascar. Faiblement dotée pour protéger ses 4 800 kilo-

mètres de côtes et un espace aérien grand comme la France et le Benelux, l'armée malgache – moins de 30 000 hommes – n'est riche qu'en généraux : elle en compte une centaine, plus familiers des palais de la République que des champs de manœuvres.

Hormis les gendarmes, répartis en brigades sur tout le territoire, les forces militaires proprement dites comptent environ 13 000 hommes, dont un tiers d'appelés du contingent, peu disposés à tirer

Ni navire, ni avion, ni hélicoptère : l'armée de la Grande Île n'est riche... qu'en généraux

sur la foule comme ils l'ont montré, à Antananarivo, lors de la « prise pacifique des ministères » au début du mois de mars. Les forces d'intervention comprennent 5 600 hommes, dont deux régiments d'élite (RFI) cantonnés à Ivato, dans la banlieue d'Antananarivo, et à Antsiranana, à la pointe nord du pays.

Les troupes les mieux entraînées participent, chaque année, à des manœuvres bilatérales avec les Forces armées françaises de la zone sud de l'océan Indien (Fazsoi), basées à la Réunion. Une centaine

d'hommes reviennent de Tanzanie, où ils ont pris part, avec les Français, à un exercice commun à plusieurs pays d'Afrique orientale et australe. S'y ajoute la garde présidentielle, forte de 300 à 400 militaires triés sur le volet, qui stationne au palais de Iavoloha, à une vingtaine de kilomètres d'Antananarivo.

Ce sont les gendarmes, très proches de Ravalomanana, qui ont fait l'objet des plus gros efforts budgétaires ces dernières années. Leurs effectifs sont passés de 12 000 à 16 000 hommes en deux ans. Ils ont été les premiers bénéficiaires des aides extérieures en matériel (armes automatiques, véhicules, etc.). Il est vrai qu'ils sont engagés dans le seul combat qui importe vraiment aux Malgaches : la guerre contre les « dahalos », ces voleurs de zébus organisés en puissantes mafias, équipés de 4x4 et de kalachnikovs, qui sèment la terreur dans les villages et pillent les troupeaux, incendiant parfois les fermes. Naguère rituels, les vols de bovidés sont devenus un trafic lucratif.

Régulièrement, des commandos mixtes de gendarmes et de militaires partent en campagne, dans les zones rurales les plus touchées par le fléau. Les vols de zébus auraient baissé de 30 % en quatre ans. Ce sont là les seuls faits d'armes notables d'une armée dont le pays semble attendre la solution de l'actuel imbroglio politique et institutionnel.

Jean-Jacques Bozonnet

Polémique en Colombie après l'enlèvement de M^{me} Betancourt

La candidate à l'élection présidentielle se voit reprocher d'avoir ignoré les consignes de sécurité

BOGOTA
de notre correspondante

La dramatique situation de la candidate à l'élection présidentielle colombienne, Ingrid Betancourt, enlevée par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) le 23 février, n'éveille guère de compassion chez ses compatriotes. Médias et personnalités politiques ont certes condamné avec vigueur cette nouvelle exaction des FARC et critiqué dans le même temps l'emprise du gouvernement à se dégager de toute responsabilité. Mais, en privé, les langues se déchaînent contre « Ingrid », qui, « pour jouer les vedettes, a pris des risques inconsidérés ». Rares sont ceux qui, comme Juan Carlos Flores, conseiller municipal de Bogota, s'indignent de « l'indifférence et du cynisme ambiants, qui rendent responsable la victime de ce qui lui arrive. » « Quand Ingrid sera libérée vivante, on pourra lui reprocher ses contradictions et son irresponsabilité. Mais, en attendant, il faut dénoncer sans relâche l'ignominie des FARC et supplier la communauté internationale de se mobiliser. C'est la seule chance de la

sauver », s'insurge-t-il. Les conditions de l'enlèvement de M^{me} Betancourt expliquent le peu d'émotion manifesté par les Colombiens, anesthésiés par les quelque 3 000 enlèvements dénombrés annuellement dans leur pays. Trois jours après la rupture des négociations de paix, la candidate a décidé de se rendre dans la région du Caguan, où les

« Sans le vouloir, Ingrid est devenue une arme de plus aux mains des FARC »

opérations militaires antiguerrilla avaient commencé depuis quarante-huit heures. A Florencia, où elle était arrivée en avion, M^{me} Betancourt n'a pas été autorisée à monter dans un des hélicoptères affrétés pour la presse qui accompagnait le chef de l'Etat, Andres Pastrana, à San Vicente.

Pour les proches d'« Ingrid », il

ne fait pas de doute que le gouvernement a fait preuve d'un coupable parti pris, alors que la loi interdit au président de la République – non rééligible – de s'immiscer dans la campagne électorale. « J'imagine le scandale qu'aurait fait Ingrid si un candidat autre qu'elle-même avait voyagé dans ces hélicoptères », ironise un partisan d'un autre candidat.

« J'ai vu la lettre que les autorités colombiennes ont envoyée à Ingrid pour lui expliquer les dangers encourus. A Florencia, policiers et militaires ont réitéré leurs avertissements. J'ai moi-même décidé de ne pas partir. L'entêtement d'Ingrid me paraissait injustifiable. La veille, elle avait déclaré : "Si je me fais enlever, je négocierai" », raconte la journaliste de Marie Claire Marianne Mairesse, qui accompagnait la candidate. Le photographe français Alain Keler, lui, a choisi de suivre Ingrid Betancourt. « La Sécurité du territoire, dit-il, nous a finalement fourni un superbe pick-up. Deux cents mètres avant le barrage installé par la guérilla, nous avons vu une voiture de la Croix-Rouge faire demi-tour. Un jeune guérillero nous a demandé de rebrousser chemin. Il n'avait pas reconnu Ingrid, mais elle s'est identifiée en demandant à voir le chef du commando. »

Selon David Soto, un universitaire colombien, « Ingrid Betancourt n'a pas compris que la rupture du processus de paix avait radicalisé les FARC, qui, une semaine plus tôt, la recevaient cordialement à San Vicente. » Et de s'étonner : « Comment quelqu'un qui prétend avoir la stature d'un chef d'Etat a-t-il pu ainsi défier les organismes de sécurité de l'Etat ? Sans le vouloir, Ingrid est devenue une arme de plus aux mains des FARC. »

« Les petits candidats qui n'ont ni de gros moyens ni les faveurs de la presse doivent faire preuve d'audace », avance Jorge Pulcicio, économiste et partisan d'Ingrid Betancourt. Celle-ci a toujours prétendu être ignorée par la presse, à qui elle attribuait son enlèvement électoral, mais ce n'est pas l'avis d'un diplomate européen, qui, fin janvier, déclarait : « Certes, Ingrid apparaît moins dans la presse écrite et télévisée que les grands candidats, mais, sachant qu'elle est créditée de 1 % des intentions de vote dans les sondages, on la voit quand même beaucoup. »

Le décalage entre la popularité d'Ingrid Betancourt à l'étranger – notamment en France – et sa faible crédibilité en Colombie consti-

tuait, dès avant son enlèvement, un phénomène politique. Elue députée en 1994, puis sénatrice en 1998, la jeune femme, âgée de 40 ans, a publié en France *La Rage au cœur*, qui s'est vendu à 120 000 exemplaires en 2001. Son succès auprès des Français qui ne connaissent pas la réalité de la Colombie et sa présentation manichéenne de la vie politi-

A Bogota, l'appel d'Alain Lipietz

Le député européen Alain Lipietz (Verts) a demandé, mardi 5 mars à Bogota, la « libération immédiate » d'Ingrid Betancourt aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), « en échange de la continuité de la position européenne en faveur d'un processus de paix négocié » dans ce pays. « Nous ne voulons pas d'un échange [d'Ingrid Betancourt contre des guérilleros], car l'être humain n'est pas une marchandise », a déclaré M. Lipietz, au cours d'une conférence de presse, avant son retour pour Paris.

Le député européen, qui était arrivé dimanche soir en Colombie, n'a pas entrepris de mission de négociation pour obtenir la libération d'Ingrid Betancourt. Pour tout contact, il ne disposait que de l'adresse électronique des FARC, et son courriel, envoyé depuis Paris, est resté sans réponse jusqu'à son départ, mardi soir, de Bogota. — (Corresp.)

que du pays sur le mode « tous pourris, sauf moi » lui ont valu l'amosité de l'opinion publique colombienne. Un sondage publié par la revue *Semana*, en décembre 2001, montrait que la candidate indépendante était à la traîne dans les sondages (1,9 % des intentions de vote), mais au premier rang des mal-aimés, avec 40 % d'opinions défavorables.

Pour comprendre l'agacement des Colombiens, il faut imaginer un homme politique français qui choisirait de publier aux États-Unis un ouvrage à sa propre gloire, vilipendant le système politique de l'Hexagone. Pourtant, la courageuse Ingrid frappe juste lorsqu'elle dénonce les pratiques corrompues et clientélistes de la classe politique colombienne. Ce n'est pas tant le fond du propos que le rôle qu'elle s'attribue qui a exaspéré les Colombiens.

Marie Delcas

Portes ouvertes
le dimanche 10 mars**

Espace Suffren
40 ter, av de Suffren
Paris 15

Tél. : 01 53 58 10 00
Concession Volkswagen

Portes ouvertes
le dimanche 10 mars**

Michel Ange
97, rue Michel Ange
Paris 16

Tél. : 01 41 71 12 12
Concession Volkswagen

et

52, av du Général Leclerc
Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 55 60 24 00

Relais Volkswagen

La maintenance de votre Golf ?



En achetant une Golf neuve du 8 au 18 mars, offrez-vous pour 1 € de plus le Contrat de Maintenance* Volkswagen : pendant 24 mois ou 40 000 km, vous bénéficierez de l'entretien de votre véhicule, du remplacement des pièces d'usure, de l'assistance Volkswagen 24h/24, ainsi que d'une tranquillité absolue.

Pour 1€

Les instants Volkswagen
du 8 au 18 mars



Consommations de la Golf SDI CE 99/100 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 6,9 - 7,1 / 4,2 - 4,4 / 5,1 - 5,3 / CO₂ (g/km) : 138 - 143. Consommations de la Golf Carat V6 4500000 CE 99/100 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 15,5 - 15,8 / 8,1 - 8,3 / 10,8 - 11,1 / CO₂ (g/km) : 259 - 266.

*Du 8 au 18 mars 2002, pour toute commande d'une Golf neuve essence ou diesel (berline, break ou cabriolet), livrée avant le 18 avril 2002, bénéficiez sur ce véhicule pour 1 € de plus du Contrat de Maintenance Volkswagen pour une durée de 24 mois ou 40 000 km au 1er des deux termes échu. Voir modalités de l'offre et détail des prestations du contrat chez votre Concessionnaire Volkswagen. Offre réservée aux particuliers. **Selon autorisations. 3615 Volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute) 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute).

Les évêques veulent s'adresser à la Convention

LILLE

de notre envoyé spécial

Dans le débat sur l'avenir institutionnel de l'Europe lancé par la Convention, l'Eglise catholique prend ses marques. A Berlin, du 28 février au 2 mars, s'étaient réunies une centaine de personnalités du ZDK allemand (Comité central des laïcs catholiques) et des Semaines sociales de France, dirigées par Michel Camdessus, ancien directeur général du FMI. En invitant, jeudi 7 mars à Lille, Jacques Delors, ancien président de la Commission, sa fille, Martine Aubry, et Jean-Luc Dehaene, vice-président belge de la Convention, la Commission des évêques européens (Comece) exprimait à son tour son désir de « redonner une âme » à l'Europe.

L'enjeu de l'élargissement et de la future Constitution ne se réduit pas à des négociations sur l'« acquis communautaire ». En posant en termes d'histoire et de civilisation l'avenir de la « réunification » de l'Europe, Jacques Delors a trouvé une oreille attentive dans l'épiscopat. Élargissement veut dire « enrichissement ». L'élargissement de l'Union à l'Europe centrale et orientale passe par le « pardon » et la « promesse » faite aux nouvelles générations, aux minorités, aux nationalités de l'Est de réintégrer leur communauté d'origine dans un espace de paix et de sécurité.

La réussite de cet élargissement passe par « le triptyque compétition-coopération-solidarité ». Si on devait l'abandonner, menace Jacques Delors, l'Europe réunie ne serait plus qu'« une zone de libre-échange ». Elle renoncerait à jouer le rôle de « laboratoire » qu'on attend d'elle dans la mondialisation et de « moteur » d'une politique étrangère capable de peser dans les conflits qui se jouent au Proche-Orient, en Afrique, ou face aux terroristes.

« ETHOS » CHRÉTIEN

Le chrétien-démocrate Jean-Luc Dehaene a répété que, si l'élargissement se faisait sans réforme globale des institutions ni vision forte de l'avenir, l'Europe plongerait dans la plus grave crise de son histoire. Chargé d'organiser le forum de la société civile qui doit accompagner les travaux de la Convention, il a assuré que celui-ci serait l'une des clés de sa réussite. C'est dans ce cadre qu'il invite les Eglises à s'exprimer. Mais, compte tenu de ses états de service passés (les « pères » fondateurs de la communauté) et du nombre de ses fidèles, l'Eglise catholique, en particulier, craint de ne plus avoir toute sa place.

Mgr Josef Homeyer, président allemand de la Comece, a réclamé la prise en compte par la Convention d'un « ethos » chrétien et de références religieuses dans lesquelles se reconnaissent un grand nombre d'Européens. Sans responsabilité institutionnelle ou politique, est-il possible de jouer un rôle d'« acteur » européen, sans être confondu avec un lobby ? « Nous ne demandons ni privilège ni exclusion », a estimé Mgr Hippolyte Simon, représentant l'épiscopat français à la Comece. La polémique ouverte par le refus de la France de reconnaître l'héritage « religieux » – remplacé par « spirituel » – de l'Europe dans la Charte de Nice (décembre 2000) n'a pas fini de faire des vagues. Jacques Delors a rappelé que « laïcité » ne voulait pas dire réduction de la participation des religions à la sphère privée : « Ou il s'agit alors d'une conception bien étroite de la société civile ! »

Henri Tincq

Les Irlandais rejettent, à une faible majorité, le durcissement de leur loi anti-avortement

Avec 50,42 % de non, le résultat du référendum traduit la lente érosion de l'influence de l'Eglise

LONDRES

de notre correspondant

A une faible majorité, les Irlandais ont refusé de durcir la législation anti-avortement, déjà stricte. Avec 50,42 % de suffrages allant au « non », contre 49,58 % allant au « oui » – soit avec seulement 10 556 électeurs d'avance sur quelque 1,2 million d'électeurs – ils ont rejeté, lors du référendum du 6 mars, dont les résultats ont été rendus publics le lendemain, la proposition gouvernementale d'amendement constitutionnel. Celle-ci prévoyait d'exclure le risque de suicide d'une femme enceinte comme possible justification de son avortement. Cette éventualité exceptionnelle d'interruption de grossesse avait été reconnue comme légale par la Cour suprême en février 1992. La décision des juges était venue contredire la Constitution, qui interdit purement et simplement l'avortement.

Comme ils l'avaient déjà fait en novembre 1992, les électeurs ont à nouveau estimé que l'état suicidaire d'une femme peut justifier qu'elle avorte. Ce verdict des urnes traduit une opinion, semble-t-il, désormais légèrement majoritaire en Irlande. Selon le plus récent sondage à ce sujet, publié par le journal *Irish Times*, quelques jours avant le scrutin, 57 % des personnes interrogées sont favorables à l'avortement « dans certaines circonstances » (non précisées dans la question), et seulement 28 % lui sont hostiles « en toutes circonstances ».

La participation fut médiocre : 42,89 % des 2,8 millions d'électeurs inscrits, beaucoup moins que lors du référendum de 1992 sur le même sujet (68 %) – mais nettement plus que pour le référendum de 2001 sur le traité de Nice relatif à



l'élargissement de l'Union européenne (35 %). Cette abstention tient à plusieurs facteurs : le mauvais temps, la tenue du scrutin un jour de semaine et, surtout, la complexité du texte soumis à l'électorat, qui a semé la confusion et incité nombre d'Irlandais à renoncer au vote. Une confusion accrue par l'attitude de certains adversaires acharnés de l'avortement qui ont appelé à voter « non » parce qu'ils trouvaient l'amendement proposé trop laxiste.

Les résultats témoignent d'une profonde division de l'électorat, à peu près à parts égales, sur ce grave problème de société, et au-delà de laquelle un clivage très net – et somme toute logique – sépare les villes,

plus libérales, plus ouvertes à ce qui se passe dans le reste de l'Europe, des campagnes, parfois encore traditionnelles. Les dix circonscriptions de Dublin, y compris celle du premier ministre, ont nettement récusé la proposition gouvernementale (61 % de « non »). Même attitude dans les principales villes, dont Cork et Limerick.

REVERS POLITIQUE

Le résultat est un revers sérieux pour le premier ministre et chef du parti Fianna Fail (centre-droit), Bertie Ahern. Celui-ci dirige depuis 1997 un gouvernement de coalition avec les Progressives Democrats (libéral), dont la majorité dépend, pour sa survie, du soutien

au Parlement de quatre députés indépendants. C'est, parmi d'autres raisons, pour tenir parole envers ces quatre élus que le premier ministre a organisé cette consultation. Bertie Ahern, dont le parti se réunit en congrès ce week-end, espérait, par une victoire, se renforcer avant les élections législatives prévues pour le début de mai. C'est raté. Les partis d'opposition, qui avaient prôné le « non » – le Fine Gael (chrétiens-démocrates), le Labour, les Verts et le Sinn Fein – ont désormais le vent en poupe.

Le référendum représente aussi une défaite pour l'Eglise catholique. Elle avait choisi par réalisme d'appeler à voter « oui », car elle voyait dans l'amendement constitutionnel proposé « une mesure significative contre l'avortement », auquel elle reste farouchement hostile. Une lettre pastorale en ce sens avait été lue en chaire dimanche dernier dans toutes les églises de la République. La victoire du « non » marque la lente perte d'influence de l'Eglise dans un pays qui reste, tout de même, l'un des plus catholiques d'Europe.

Et maintenant ? Rien ne changera dans l'immédiat. L'avortement reste interdit. Le Fine Gael a promis, s'il arrive au pouvoir dans deux mois, d'inscrire dans la loi la jurisprudence de la Cour suprême sur le risque de suicide. Le Fianna Fail, soucieux sans doute de ménager son électorat le plus traditionnel, a fait savoir qu'il « prendrait son temps », s'il restait en selle, « pour faire des propositions législatives ». Quant aux 7 000 Irlandaises qui avortent chaque année, elles continueront d'aller en Grande-Bretagne.

Jean-Pierre Langellier

Au Portugal, la campagne pour la libéralisation est relancée

L'opinion est à nouveau en émoi après les condamnations d'une sage-femme et d'une patiente

LISBONNE

de notre correspondant

« Où sont les hommes qui les ont mises enceintes ? » : le cri de cette femme, qui manifestait lors du dernier grand procès au Portugal pour interruption volontaire de grossesse, se détachait du chœur des slogans condamnant « la loi scélérate, l'oppression et l'hypocrisie ». C'était en janvier dernier. Le tribunal de la ville de Maia, près de Porto, dans le nord du pays, venait de condamner à huit ans de prison une sage-femme pour avoir pratiqué des avortements clandestins à son domicile. Une autre femme ayant avoué avoir subi un avortement a reçu une peine de quatre mois.

Le procès a relancé le débat sur l'avortement. « La situation est insoutenable. C'est un facteur de grand retard pour le pays », a déclaré le ministre des sciences et de la technologie, Mariano Gago, qui, avec d'autres personnalités politiques, s'était joint aux manifestants protestant contre le jugement. La loi portugaise, de 1984, n'autorise l'avortement que dans des cas bien précis. Elle a été modifiée en 1997, et le délai pour l'IVG porté de 12 à 16 semaines dans les cas de viols. Dans les cas où la vie de la mère est en danger ou si celle-ci risque de graves troubles psychiques ou s'il y a un risque de malformation du fœtus, le délai est porté à 24 semaines.

Il y a quatre ans, la libéralisation de cette législation avait donné lieu au premier référendum démocratique organisé au Portugal. La question posée était la suivante : « Donnez-vous votre accord à la dépénalisation de l'interruption volontaire de

grossesse, si elle est réalisée à la demande de la femme, dans les dix premières semaines, dans un établissement de santé légalement autorisé ? » Le « non » l'avait emporté avec 50,9 % et un taux d'abstention de 69 % des inscrits.

Le procès a obligé les partis politiques à prendre position avant les élections

Seul le Parti communiste s'était déclaré officiellement en faveur du « oui ». Le Parti socialiste au pouvoir et le Parti social-démocrate (PSD, centre droit), la principale formation de l'opposition, n'avaient donné aucune consigne de vote. Le premier ministre, Antonio Guterres, catholique pratiquant, n'avait pas caché qu'il voterait contre, en suivant l'orientation de l'Eglise.

Le procès de Maia est venu agiter à nouveau la société civile et a obligé les partis politiques à définir leurs positions alors que la campagne électorale bat son plein pour les législatives anticipées du 17 mars. Le seul parti résolument contre la dépénalisation est le petit Parti populaire (droite nationaliste), qui ne souhaite ni un nouveau référendum ni un nouveau débat au Parlement. Le Parti communiste et le Bloc de gauche (BE, extrême gauche) préconisent un débat parlementaire et un nouveau référendum. Les deux grands partis hésitent en revanche à s'engager clairement. Le nouveau dirigeant socialiste Eduardo Ferro Rodrigues, qui propose un débat approfondi dans la société civile, estime qu'il est encore tôt pour présenter à nouveau une loi. « Nous devons probablement faire un autre référendum », a en revanche admis le président de la République, Jorge Sampaio, socialiste lui aussi, qui a toujours défendu la dépénalisation de l'avortement.

Pour certains médecins, la loi actuelle pourrait être interprétée d'une façon plus large. Pour eux, il suffirait de suivre l'exemple de l'Espagne, où se rendent des centaines de Portugaises aisées pour avorter en toute sécurité. Alors que la législation de Madrid est similaire à la portugaise, notent-ils, les médecins espagnols ont plus de latitude pour tenir compte de la situation de leurs patientes.

Depuis 1980, environ trente femmes ont été jugées au Portugal pour avoir subi des avortements. Les responsables des mouvements pour la dépénalisation estiment que le nombre des IVG oscillerait entre 20 000 et 40 000 chaque année, alors que les statistiques officielles ne parlent que de 491 avortements pour l'année de 1999. Les naissances de l'année dernière ne dépassent pas 120 000 enfants. Le Portugal est parmi les pays de l'Union européenne à avoir le plus grand nombre de mères adolescentes.

Alexandre Flucher-Monteiro

Mirel Bran

Trois écoles de commerce
BAC + 5
CONCOURS EN TERMINALE

ACCÈS

ESSCA Angers-Paris 0811 811 881	IÉSEG Lille 03 20 54 58 92	ESDES Lyon 04 72 32 50 48
--	---	--

Clôture des inscriptions le 25 avril 2002
S'entraîner en ligne : www.concours-accès.com
BP 651, 49006 Angers Cedex 01

SALONS HAUT DE GAMME, canapés et fauteuils CLUB

1 990 €

Canapé 2 places 1,55 m

950 €

950 €

950 €

800 € ou 1500 € la paire

meubles Decor Actuel
80, rue Claude-Bernard
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

NEUBAUER

Faites le plein d'équipements.

Modèle présenté : 406 ST.

LA TECHNOLOGIE N'EST LÀ QUE POUR LE PLAISIR DE L'HOMME.

406 **PEUGEOT**

- Verrouillage des portes et du coffre à distance
- Airbags frontaux adaptatifs (gonflage variable selon les conditions du choc)
- Allumage automatique des projecteurs en cas de baisse de luminosité et des feux de détresse en cas de forte décélération
- Direction assistée
- Assistance au freinage d'urgence
- ABS avec répartiteur électronique de freinage
- Extinction des projecteurs retardée après coupure du contact
- Autoradio CD 4 HP RDS avec rappel des commandes au volant

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Selon un sondage Sofres pour TF1/RTL/Le Monde, 26 % des électrices seraient prêtes à **VOTER POUR JACQUES CHIRAC** au premier tour de la présidentielle, contre 23 % qui choisiraient Lionel Jospin. Pourtant,

elles sont 46 % à juger « positive » l'action du premier ministre en leur faveur. Autre enseignement : 26 % des femmes (contre 15 % pour M. Jospin et 9 % pour M. Chirac) estiment qu'**ARLETTE LAGUILLER** (LO)

comprend « le mieux leurs problèmes ». A l'occasion de la Journée des femmes, les candidats **DÉCLINENT LEURS PROPOSITIONS**. Dans un entretien à *La Dépêche du Midi*, vendredi 8 mars, le président-candidat

s'est prononcé en faveur d'« une autorité indépendante contre la discrimination ». **SYLVIANE AGACINSKI**, l'épouse de M. Jospin, est franchement entrée en campagne, de même que Bernadette Chirac.

Les candidats cherchent à séduire 23 millions de Françaises

Pour les prétendants à l'Elysée, la Journée des femmes est l'occasion de promouvoir les propositions qu'ils entendent mettre en œuvre. Selon un sondage Sofres pour TF1/RTL/« Le Monde », M. Chirac reste le favori des électrices, même si 46 % d'entre elles jugent « positif » le bilan de M. Jospin

C'EST LA JOURNÉE des 23 millions d'électrices. Ce 8 mars, à 45 jours du premier tour de l'élection présidentielle, les femmes n'auront jamais été autant célébrées. Elles représentent 53 % du corps électoral et, dans cette bataille qui s'annonce serrée, leur vote prend toute son importance. Selon le sondage Sofres réalisé pour *Le Monde*, Jacques Chirac est une nouvelle fois donné favori chez les électrices, avec 26 % d'intentions de vote au premier tour, contre 23 % pour Lionel Jospin.

Au PS, presque un an après la victoire de Bertrand Delanoë à Paris, la journée du 8 mars est orchestrée par le maire de la capitale et président du comité de soutien de Lionel Jospin. Surprise ! Les « 46 femmes » qui peuplent son exécutif, son cabinet et les directions de l'Hôtel de Ville ont publié, dans la page *Carnet du Monde* du 8 mars, ce petit message : « Merci, Bertrand, pour la parité à Paris. » Le ton est donné, il faut défendre le « travail accompli ». Vendredi matin, à Matignon, le premier ministre devait recevoir le dernier rapport de l'Observatoire de la parité avant d'assister, à la chancellerie, au « scellement » de la loi sur la parité du 6 juin 2000. Le soir, au Palais des sports, le « candi-

dat » s'exprimera tout particulièrement sur l'égalité professionnelle devant les militantes du comité 2002 idées de femmes. Celui-ci, lancé en janvier par la secrétaire nationale du PS, Michèle Sabban (*Le Monde* du 22 janvier), rassemble aujourd'hui « 98 000 femmes », un chiffre nettement supérieur aux 34 000 adhérentes du PS.

« CE QUE JOSPIN N'A PAS FAIT »

Les femmes âgées, dont le vote penche plutôt à droite selon les études d'opinion, n'ont pas été oubliées : la secrétaire d'Etat aux personnes âgées, Paulette Guinchard-Kunstler, a saisi l'occasion de la Fête des grands-mères, le 3 mars, pour vanter l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) dans une interview accordée... au site Internet de Lionel Jospin. Vendredi, sur le même support, Noëlle Châtelet, sœur du candidat, raconte son « frère et les femmes ».

Jacques Chirac, lui, mise sur les gagnantes des municipales de mars 2001, symboles de la « génération terrain ». Après avoir déclaré sa candidature, le 11 février, à Marie-José Roig (RPR), qui a battu Elisabeth Guigou à Avignon, c'est à Montauban, ville dirigée par Brigitte Barèges (RPR) et patrie de la

féministe Olympe de Gouges, que le candidat déclinera, vendredi, ses propositions. Pendant ce temps, sa porte-parole, Roselyne Bachelot (RPR), inaugurerait un distributeur de préservatifs féminins au métro Bonne-Nouvelle, en sa qualité de présidente du comité d'honneur d'Aides, l'association de lutte contre le sida. Comme une réplique au comité 2002 idées de femmes, les chiraquiens ont annoncé, jeudi, la création du « 1001^e comité de soutien » à leur candidat – intitulé Les femmes avec Chirac – et dévoilé le nom des... « quinze premières inscrites ». Le communiqué de presse n'omet pas de souligner « ce que Jospin n'a pas fait pour les femmes », en pointant le « manque de structures d'accueil pour enfants », la « montée des violences à l'encontre des femmes... ». En toute hâte, jeudi, au QG de campagne de M. Chirac, on a mis en ligne le site – purement cosmétique – *lesfemmesavecchirac.com* en écho à *2002femmes.com*.

Celui qui espère rester le « troisième homme » ne pouvait pas demeurer les bras croisés. Jean-Pierre Chevènement (MDC) s'est plié à l'exercice imposé en présentant, jeudi soir, à Orléans, ses propositions « pour construire la parité sociale » autour de trois thèmes : liberté, éga-

lité, sécurité. S'il n'organise pas de grand raout, le candidat du Pôle républicain devait déjeuner, le 8 mars, à la rédaction de *Elle*, après avoir partagé un café-croissant avec les femmes bénévoles impliquées dans sa campagne. Petits coups bas entre ex-amis : le

projet d'organiser, vendredi soir, une projection du film *Lucie Aubrac*, en présence de la présidente d'honneur de la Fondation de la résistance. « *Le 8 mars reste consacré à nos engagements de parti* », lui a écrit M. Blisko. « 2002 femmes » oblige.

Bernadette entre en action « à sa manière »

Bernadette Chirac avait prévu, en visitant le 1^{er} mars le Tapis rouge, le QG de campagne de son mari : « *Je ferai campagne à ma place.* » Elle a donc choisi le 8 mars pour commencer son action, « tranquillement et à sa manière », disent ses proches. Dans un entretien accordé au *Figaro* du 8 mars, elle indique que, selon elle, « tout part de la cellule familiale dans laquelle la femme joue un rôle pivot » et pour celles qui « se désintéressent de leurs enfants », il faut « infliger des sanctions adaptées ». Par ailleurs elle dénonce une campagne « très souvent ordurière ». Sa journée devait s'organiser autour de trois thèmes : « La femme heureuse » et « La femme en souffrance » en visitant les services de maternité et de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Tenon, à Paris, puis « La femme en difficulté sociale » en rencontrant les membres d'une association de réinsertion professionnelle. Mardi 12 mars, elle sera avec Jacques Chirac à Marseille. L'assistant de M^{me} Chirac, Bernard Niquet, pourrait rejoindre à son tour le QG de campagne.

« 8 mars » a donné lieu à quelques menus incidents entre chevènementistes et socialistes.

A Paris, la porte-parole de M. Chevènement, Nathalie Pilhes, adjointe (MDC) au maire du 13^e arrondissement, Serge Blisko (PS), a été priée de remballer son

Ailleurs, demandez le programme ! François Bayrou (UDF) rend visite à l'association de femmes en difficulté Le Pont, au Plessis-Tréville (Val-de-Marne), avant de déjeuner avec des « salariées de l'entreprise Naf-Naf ». A la même heure, Alain Madelin (DL) rencontre Véro-

nique et Davina. A Bordeaux, vers 17 heures, Noël Mamère visite la Maison des femmes victimes de violences conjugales, avant une soirée festive avec ses amis Verts, qui écouteront des « extraits » des *Monologues du vagin*, une pièce de théâtre féministe – et à succès – d'Eve Ensler.

A Paris, au Bataclan, Robert Hue (PCF) s'adressera aux femmes en compagnie de Marie-George Buffet, numéro 2 du Parti communiste. Christine Boutin a préféré publier une tribune « féministe » dans *Le Figaro* du 8 mars. Le candidat des chasseurs, Jean Saint-Josse (CPNT), s'abstiendra : lors de son premier meeting, le 13 février, à Palavas-les-Flots (Hérault), ses supporters avaient brandi une poupée gonflable dont les seins étaient barrés d'un « Jean Saint-Josse président ». Arlette Laguiller (LO), qui, selon le sondage Sofres-*Le Monde*, arrive en tête des candidats qui « comprennent le mieux les problèmes des femmes » (26 %)..., n'a rien prévu, ni Olivier Besancenot (LCR), qui dénonce, dans un communiqué, « un programme chargé pour les candidats à la recherche de symboles ».

Clarisse Fabre
et Christine Garin

Sylviane Agacinski rejoint son mari Lionel Jospin dans la campagne

CE 14 JUILLET 2001, alors que Jacques Chirac étrille la politique du gouvernement, Lionel Jospin, Olivier Schrameck, Sylviane Agacinski-Jospin sont réunis, à Matignon, devant leur télévision. La femme du premier ministre s'agace et s'indigne. La campagne, au fond, est lancée ce jour-là. L'épouse sera, cette fois, « avec Lionel Jospin, plus qu'à côté », résume Michèle Sabban, sa complice, chargée des femmes au PS.

Le 13 janvier 2002, dans « *Arrêt sur images* », sur France 5, l'épouse de M. Jospin expliquait que « c'est surtout Sylviane Agacinski qui a dit oui » à l'invitation parce que « c'est une émission de débat ». « Certains ont cru (...) que venir ici, c'était le commencement de quelque chose. Il se peut que ce soit plutôt une fin. »

Vendredi 8 mars, au lendemain du premier meeting de son mari, « Sylviane » est partout : dans *Le Parisien*, sur RTL, dans le journal de TF1 le soir. Samedi, elle tiendra le *Journal de la semaine* de *Libération*. Alors qu'elle avait refusé l'invitation dominicale de Michel Drucker, sur France 2 fin 2001, elle a accepté de se prêter à l'exercice du portrait pour « 7 à 8 » sur TFI, comme Bernadette Chirac. Avant, elle s'envolera samedi, avec son époux, pour la Réunion. A Matignon, une attachée de presse s'occupe désormais d'elle à plein temps.

« De mon côté à moi, je sens que quelque chose a changé », confirme l'intéressée, vendredi, sur RTL « Comme épouse du premier ministre, je pouvais me contenter de rester plus discrète. On doit savoir qui est la femme du candidat (...). J'ai reçu beaucoup de courrier. On m'explique : « vous ne pouvez pas vous dissimuler, ce serait interprété comme une sorte de mépris ». » Un tournant. Il y a moins de deux mois, elle expliquait encore à Daniel Schneidermann que « celle qui est en photo à



Bernadette Chirac et Sylviane Agacinski-Jospin lors du défilé du 14 juillet 2001. Toutes les deux sont aujourd'hui engagées au côté de leur époux dans la campagne présidentielle.

côté de son mari n'a pas vraiment vocation à s'exprimer ». Sur RTL, pourtant, elle vante le bilan du gouvernement à l'égard des femmes et explique qu'elle « ne se serait pas vue épouser un homme austère ».

Nouvelle vie oblige : la philosophe a décidé de s'arranger avec ses scrupules. En 2000, elle expliquait pudiquement à Bernard Pivot, qui voulait savoir si elle était « souvent seule le soir », que « Sylviane Agacinski ne s'exprime jamais » sur Lionel Jospin. En 2001, lorsque *Le Monde* lui avait demandé de signer l'une de ses tribunes du nom de « Sylviane Agacinski-Jospin », elle s'exécute à contre-cœur, et explique ensuite « ne le fera plus ». Aujourd'hui, elle se présente ainsi dans les médias, quand ce n'est pas tout simplement

sous le nom de « Sylviane Jospin », pour une promenade-photo en couple pour *Paris-Match*.

« Je ne suis pas complètement schizo », rassure-t-elle. Le 17 décembre 2001, quelques jours après la sortie du livre de Bernadette Chirac, *Conversations*, elle fait ses courses avec sa sœur Sophie, devant les caméras de France 2. Elle avait raconté à Serge Raffy, pour *Secrets de familles* (Fayard, 2001), sa « love story » avec « Lionel », avec lequel elle avait accepté de déjeuner en 1988, avant un premier baiser, un an plus tard, au théâtre de l'Odéon et le mariage en 1994. « Je me suis fait un peu piéger par l'auteur », s'excuse-t-elle en souriant.

Ariane Chemin

« La parité existe. Mais l'égalité nous échappe »

SUR le marché du travail, la femme n'est toujours pas l'égal de l'homme. L'Insee et la Dares (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) ont une nouvelle fois quantifié ces inégalités sexuées de salaires, d'accès à l'emploi à temps complet et aux postes de responsabilités, que les années ne semblent parvenir à éroder. L'étude « Femmes et hommes : les inégalités qui subsistent », que l'Insee publie jeudi 8 mars, rappelle ainsi que si les femmes représentent désormais quasiment la moitié (45 %) de la population active, leurs salaires demeurent en moyenne inférieurs de 20 % à ceux des hommes.

« Nous sommes dans une situation extrêmement paradoxale. Quantitativement, la parité existe. Mais l'égalité nous échappe », résume Margaret Maruani, sociologue, directrice de recherche au CNRS. Toujours plus présentes sur le marché du travail (selon l'Insee, 80 % des femmes de 25 à 49 ans sont actives), les femmes sont davantage touchées par le chômage que les hommes. Leur taux de chômage atteint 10,7 %, contre 7,1 % pour celui des hommes. « Il semble qu'il y ait une tolérance sociale plus grande à l'égard du chômage des femmes », analyse Margaret Maruani.

Souvent présenté comme un moyen pour les femmes de concilier vie professionnelle et vie familiale, le travail à temps partiel demeure très largement féminin : 85 % des salariés à temps partiel

sont des femmes. L'Insee précise que 27,1 % des femmes travaillent à temps partiel, contre 4,7 % des hommes. Surtout, 8,5 % des femmes occupent un emploi à temps partiel alors qu'elles souhaiteraient travailler davantage, quand seulement 2 % des hommes se trouvent dans cette même situation. Une étude de la Dares publiée en février (« Temps partiel des femmes : entre "choix" et contrainte ») a par ailleurs établi que la moitié (52 %) des emplois à temps partiel ont été des embauches à temps partiel ; et que 29 % des femmes embauchées à temps partiel cherchent un autre emploi.

TEMPS PARTIEL IMPOSÉ

« Les femmes à temps partiel "imposé à l'embauche" sont plus jeunes et moins diplômées que les autres salariées. Elles occupent des emplois peu qualifiés surtout dans le privé », relevait la Dares. Dans nombre de cas, ce temps partiel contraint perdure car il se situe dans des secteurs où il représente une forme de gestion permanente de la main-d'œuvre (commerce, nettoyage...). Beaucoup de femmes ont accepté cette forme d'emploi faute de mieux. Et Margaret Maruani de rappeler que 80 % des 3,2 millions de personnes travaillant en France pour un salaire inférieur au Smic sont des femmes : « Avec la crise et les incitations gouvernementales, on a recréé une forme d'emploi spécifiquement féminine. Ce temps partiel, moteur du sous-emploi, contri-

bue à la paupérisation d'une part du salariat féminin. »

L'Insee souligne encore le handicap que continue de représenter la maternité : « Le fait pour une femme d'avoir des enfants est corrélé avec un taux de chômage plus élevé. » Avec un ou deux enfants, la probabilité d'être au chômage augmente d'un ou deux points ; avec trois enfants ou plus, l'écart est de cinq points. Quant aux salaires, les chiffres fournis par l'Insee éclairent l'immuabilité des inégalités entre femmes et hommes : en cinq ans, rien n'a évolué. Dans les secteurs privé et semi-public, l'écart de salaire net moyen entre hommes et femmes était de 20 % en 1995. Il est de 20 % en 2000. Dans la fonction publique d'Etat, les différences de salaire sont, en moyenne, un peu moins fortes (14 %). Mais partout, ajoute l'Insee, « plus les salaires sont élevés, plus les écarts entre hommes et femmes s'accroissent ». Les ouvrières gagnent 19 % de moins que les ouvriers. Les femmes cadres, 24 % de moins que leurs confrères.

L'accès aux responsabilités, lui, progresse, mais avec une belle lenteur. Dans les entreprises du secteur privé, les femmes constituent 24 % de l'encadrement, contre 19 % il y a 10 ans. Dans la fonction publique, où les femmes sont majoritaires (55 %), ces dernières n'occupent toujours que 14 % des emplois de direction et d'inspection.

Pascal Krémer

Combat de mères pour scolariser leur enfant handicapé

AU MOMENT de la célébration de la Journée des femmes, sur fond de présidentielle, une vingtaine d'entre elles, regroupées au sein d'Handeis (Handicap droit à l'école et à l'intégration scolaire), sont amères. Depuis un mois, un des membres de l'association, Nadjat Eyraud, épouse de Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole de Droit au logement (DAL), et mère d'Etienne, dix ans, trisomique, poursuit une grève de la faim pour obtenir l'intégration dans les écoles publiques parisiennes, à temps plein, de six enfants, conformément à une loi de 1975, largement inappliquée.

« C'est insensé. Quand on regarde la réalité, on se rend compte que dans de nombreux cas, chez les parents d'enfants atteints de déficience mentale, ce sont les femmes qui se retrouvent, seules, à porter un fardeau qui est énorme », indique M^{me} Eyraud. « Dans 50 % des cas, on est en présence de femmes isolées. Soit les mecs se sont tirés à la naissance de l'enfant, soit cela a provoqué de telles dissensions dans le couple qu'il y a eu rupture. Et personne ne veut prendre la mesure du problème », souligne, de son côté, M. Eyraud. Le 20 février, une centaine de manifestants, dont une vingtaine de familles avec enfants,

soutenus par Sud-Education et les parents d'élèves de la FCPE Paris, avaient bien cherché à être reçus au ministère de l'éducation nationale en investissant le hall. Ils ont été délogés brutalement par les vigiles du ministère avant d'être reçus sans résultat.

Handeis, qui aurait souhaité que les candidats prennent position sur le problème à l'occasion de la journée du 8 mars, a contacté leurs états-majors. Impossible d'intervenir lors de la soirée femmes 2002 de Lionel Jospin, a expliqué Laurence Rossignol, secrétaire nationale du PS et membre de la Gauche socialiste. Même chose au PCF. La réunion du Bataclan, vendredi soir, avec Robert Hue et Marie-George Buffet est consacrée aux femmes en politique, a indiqué Brigitte Dionnet, membre du conseil national du PCF. En revanche, Dominique Voynet, secrétaire nationale des Verts, a prévu de venir soutenir, vendredi, M^{me} Eyraud, tout comme Olivier Besancenot et Alain Krivine pour la LCR. Contactée, Roselyne Bachelot, porte-parole du candidat Jacques Chirac, a décidé de venir apporter son soutien lundi prochain.

Caroline Monnot

La boutique aux 1000 tables
la seule boutique parisienne consacrée à la table basse

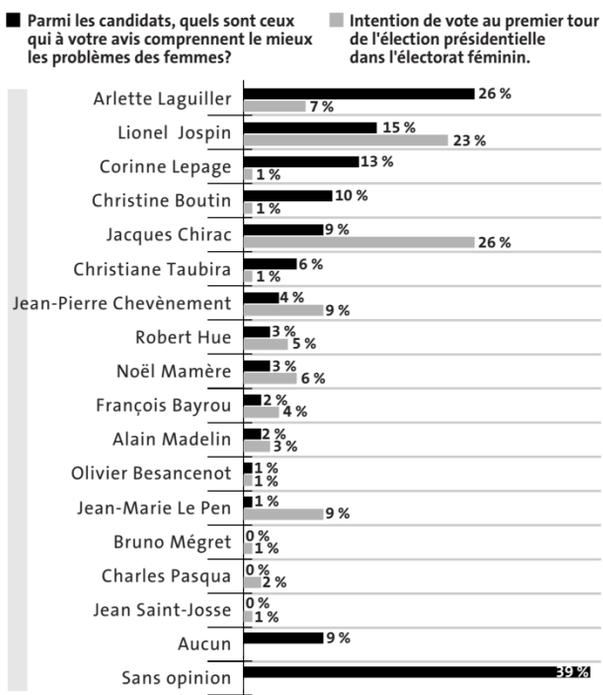
Contemporaines ou classiques, tables basses, hautes, consoles, toutes formes, tous coloris, tous matériaux, toutes dimensions. Tout se fait aussi sur mesure. Meubles Hi-Fi ou TV. Objets de décoration.

Liste de mariage. Ouvert du lundi au samedi

VUE SUR TABLES
Rionel - sarl, 89 avenue Paul Doumer - 75116 Paris - M^o Mueette - Tél.: 01 45 27 87 59 / Fax : 01 40 50 93 36


GAP
www.gap.fr

DES INTENTIONS DE VOTE PARADOXALES



Les électrices apprécient Jospin mais préfèrent Chirac

LE SONDAGE réalisé par la Sofres pour Le Monde, TF1 et RTL dresse un constat paradoxal : Lionel Jospin semble disposer de tous les atouts pour attirer les voix des électrices. Il n'empêche que Jacques Chirac reste, aujourd'hui, leur candidat préféré, ce qui pourrait s'avérer décisif le 21 avril et le 5 mai compte tenu de leur prédominance (elles sont 23 millions contre 20 millions d'électeurs masculins).

Le bilan de l'action du premier ministre en faveur des femmes est, en effet, nettement plus flatteur que celui du chef de l'Etat : 46 % des sondées le jugent positif (contre 23 % négatif, tandis que 31 % ne se prononcent pas), alors que 36 % jugent favorablement le bilan de Jacques Chirac (contre 35 % d'avis contraire).

De façon plus détaillée, également, M. Jospin bénéficie d'un avantage sensible sur son principal concurrent. 59 % des femmes interrogées apprécient son action dans le domaine de la parité dans la vie politique (44 % pour M. Chirac), 42 % dans le domaine de l'avortement (contre 37 % pour M. Chirac), 40 % pour ce qui est de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes (contre 29 %), 39 % pour l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans les entreprises (contre 31 %) et 33 % pour l'accueil des jeunes enfants dans les crèches ou garderies (contre 30 % à M. Chirac). Au total, 39 % des femmes interrogées jugent que le candidat du PS a pris plus de mesures en leur faveur, soit un score largement supérieur à celui du champion de la droite (15 %), 23 % répondant ni l'un ni l'autre et 23 % étant sans opinion.

L'élection présidentielle, on le sait, ne se joue pas sur un bilan. Pour l'avenir, là encore, M. Jospin est jugé « plus soucieux de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes » (39 % contre 18 % à M. Chirac) et « plus proche des préoccupations des femmes » (36 % contre 18 % à M. Chirac).

Il est d'ailleurs significatif que le premier ministre, lors de son intervention à TF1, dimanche 3 mars, ait mis en avant sa volonté, s'il est élu, de favoriser l'égalité professionnelle entre hommes et femmes et de lutter contre les violences conjugales. Or il se trouve que ces deux préoccupations sont prioritaires aux yeux des femmes inter-

rogées par la Sofres : 70 % d'entre elles citent en priorité la promotion de l'égalité des salaires à qualification égale (et jusqu'à 82 % chez les diplômées de l'enseignement supérieur) et 53 % la lutte contre les violences conjugales (notamment 60 % chez les employées et les ouvrières). L'augmentation des places en crèche (43 %), l'amélioration de la coordination des horaires d'ouverture des services (41 %), l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans la vie politique (34 %), les mesures favorisant l'implication des pères dans la vie familiale (29 %) et une meilleure application de la loi sur l'IVG (20 %) sont jugés moins importants.

LE PRIVILEGE DU PRESIDENT

Cette meilleure adéquation entre le bilan et les premières propositions de Lionel Jospin, d'une part, et les attentes des électrices, d'autre part, lui permet d'apparaître comme celui des hommes candidats qui « comprend le mieux les problèmes des femmes » (15 % des sondées, contre 9 % qui désignent Jacques Chirac, 4 % Jean-Pierre Chevènement, 3 % Noël Mamère ou Robert Hue...). Sur ce point, il n'est devancé que par Arlette Laguiller (26 %), de loin la candidate la plus connue, tandis que Corinne Lepage recueille 13 %, Christine Boutin 10 % et Christiane Taubira 6 %.

En termes d'intentions de vote au premier tour de la présidentielle, cependant, le chef de l'Etat reste le favori des électrices, avec 26 % contre 23 % au premier ministre. C'est chez les non-diplômées (38 %, contre 30 % à M. Jospin) et les plus âgées (36 % chez les plus de 65 ans, contre 24 % à M. Jospin) que Jacques Chirac trouve ses supportrices les plus nombreuses. Pour ces électrices-là, en particulier, sa position de président sortant est un atout indéniable. Lionel Jospin compense en partie ces handicaps chez les électrices les plus jeunes (32 % d'intentions de vote contre 23 % à M. Chirac chez les 18-24 ans) et chez les salariées du secteur public (26 % contre 19 % à M. Chirac). Mais le premier ministre ne parvient pas à capitaliser pleinement son image plus favorable chez les femmes.

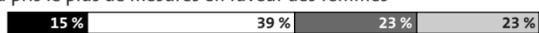
Gérard Courtois

LES ATOUTS DU PREMIER MINISTRE

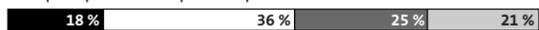
A vos yeux, entre Jacques Chirac et Lionel Jospin, lequel...

■ Jacques Chirac □ Lionel Jospin ■ Ni l'un, ni l'autre □ Sans opinion

... a pris le plus de mesures en faveur des femmes



... est le plus proche des préoccupations des femmes



... est le plus soucieux de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes



- Sondage effectué pour : TF1 / RTL / Le Monde.

- Pour l'intention de vote présidentielle 1^{er} tour, un échantillon de 1 000 femmes par cumul de deux vagues d'enquêtes successives réalisées les 20-21 février et les 27-28 février 2002

- Pour les autres questions, un échantillon de 500 femmes, extrait d'un échantillon de 1 000 personnes, représentatif de l'ensemble de la population française âgée de 18 ans et plus, interrogé le 20-21 février 2002

- Méthode des quotas (âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération. Interview en face à face

Source : Sofres-Politique ; les femmes et l'élection présidentielle (mars 2002)

Salaires, places en crèche, temps choisi : pour elles, les prétendants à l'Élysée rivalisent de propositions

Les candidats ont profité de la journée du 8 mars pour faire connaître leur projet concernant les femmes. Avec un objectif non avoué : conquérir l'électorat féminin

► **François Bayrou** (UDF) souhaite la diversification des modes de garde d'enfants, ainsi qu'une plus grande amplitude d'horaire dans les crèches. Il veut favoriser la création de crèches en entreprises. Enfin, il milite pour que les remplacements de congé maternité soient l'objet d'une importante baisse des charges.

► **Jean-Pierre Chevènement** (MDC) propose d'augmenter de 50 % en cinq ans les places en crèche et les emplois d'assistante maternelle. Les interruptions de carrière liées à la maternité seraient compensées en terme de formation, d'actualisation des connaissances et de remise à niveau des retraitées. Et l'Etat devrait montrer l'exemple de la parité dans la haute fonction publique.

► **Jacques Chirac** (RPR). Dans son entretien à la *Dépêche du Midi* (daté 8 mars), il propose une allocation unique d'accueil du jeune enfant dont bénéficieraient indifféremment mère au foyer et mère salariée. Il souhaite la création d'une « autorité indépendante » pour lutter contre les discriminations et se prononce pour un relèvement du plafond du quo-

tient familial au niveau de 1997.

► **Robert Hue** (PCF) veut « rendre plus contraignante » la loi sur l'égalité professionnelle. Le temps partiel devrait « être choisi et non imposé à l'embauche » et les exonérations de charges patronales pour les emplois à temps partiel levées. La loi sur la parité devrait être élargie à tous les scrutins. M. Hue propose, en outre, d'attribuer l'allocation familiale dès le premier enfant.

► **Lionel Jospin** devait révéler ses propositions en direction des femmes, le 8 mars, à l'occasion d'un meeting à Paris. Toutefois, lors de son déplacement à Luné-

ville, le 5 mars, le premier ministre s'est déclaré en faveur de la création de 40 000 places supplémentaires de crèches.

► **Arlette Laguiller** (Lutte ouvrière) défend « l'égalité des salaires des hommes et des femmes sur la base de salaires corrects ». Les femmes étant « frappées au premier chef par les licenciements et par le chômage », les licenciements collectifs devraient être interdits. Elle propose un meilleur financement des services publics, en particulier les maternités et les infrastructures pour permettre l'allègement des tâches des femmes.

► **Alain Madelin** (Démocratie libérale) prône « le libre choix des modes de garde d'enfants » : multiplication de « l'offre de garde » grâce à un « chèque garde en partenariat avec les entreprises » et création de crèches d'entreprises et de crèches parentales. Au sein de l'entreprise, il propose de « favoriser le temps choisi, le temps partiel et notamment le mi-temps ».

► **Noël Mamère** (Verts) souhaite la création d'un « ministère du droit des femmes chargé de la lutte pour l'égalité et contre les discriminations » et milite pour une loi contre le harcèlement au travail et les « discriminations sexistes ». Il veut introduire la parité dans les nominations et le recrutement des hauts fonctionnaires. Un statut de la coparentalité devrait être instauré. M. Mamère propose la publication immédiate des décrets d'application de la loi du 4 juillet 2001 sur l'IVG et la contraception.

► **Jean-Marie Le Pen** (Front national) veut créer un salaire parental permettant de choisir entre l'éducation des enfants ou un travail à l'extérieur. Il compte, d'autre part, assurer la parité dans la vie politique...

Catherine Mégret fustige la parité

Catherine Mégret, maire de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) et épouse de Bruno Mégret, le président du MNR, rit encore du slogan qu'elle vient d'inventer pour la Journée des femmes : « Ni femmes à poil ni femmes à voile. » Alors qu'elle présidait une conférence de presse, jeudi 7 mars, à Paris, M^{me} Mégret a fustigé la parité « que veulent imposer les génisses folles du socialisme » et mis en avant le « droit à la différence ».

Présentant les femmes du MNR comme « les dernières féministes », elle a dénoncé « la déferlante islamiste qui tente d'imposer le port du voile » et la « publicité qui impose aux femmes le rôle exclusif d'objet de désir ». « Je suis un peu fatiguée que l'on ne puisse pas vendre (...) une bouteille d'eau sans montrer une fesse de femme (...). Et, en plus sans aucune cellulite, ce qui est un peu dur pour celles qui en ont », a-t-elle ajouté, en soulignant, très fière, que cette dernière réflexion, non inscrite dans le discours, était personnelle.



Tel. 01.42664693

HOGAN



Cinq intellectuels antillais dénoncent l'ostracisme qui frappe Christiane Taubira

Ils s'interrogent sur l'attitude des médias

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

Christiane Taubira ignorée par les médias nationaux ? Dans un texte rendu public, lundi 4 mars, en Martinique et en Guadeloupe, cinq écrivains antillais de renom prennent la défense de la candidate du Parti radical de gauche (PRG) à l'élection présidentielle. Edouard Glissant, Maryse Condé, Raphaël Confiant, Jean Bernabé et Ernest Pépin jugent intolérable qu'elle soit « inaudible et invisible » dans les médias. Son nom « n'apparaît presque jamais dans les commentaires politiques de la presse écrite », s'insurgent ces intellectuels, qui déplorent que sa photo soit « encore plus rarement reproduite ».

La députée (app. PS) de Guyane, ancienne parlementaire européenne, docteur en économie, « est pourtant la tête d'affiche d'un des grands partis de la majorité plurielle », poursuit le texte. Ses signataires s'interrogent sur cette absence remarquable. Et ils risquent une question, sous forme de préterition : « Nous n'osons penser qu'elle dérange parce qu'elle a la peau noire. Nous ne ferons pas une telle injure aux médias hexagonaux, lesquels font une large place au candidat Dieudonné,

métis franco-africain et digne successeur d'un certain Coluche. » Edouard Glissant et les quatre autres cosignataires du texte estiment que M^{me} Taubira « ne correspond pas à l'image attendue du Noir » couramment véhiculée en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord : « Depuis vingt ans, le Noir est très bien accepté dans la société occidentale, à condition qu'il soit musicien ou chanteur ou sportif (de haut niveau de préférence) », constatent-ils.

« NOIRE, INTELLIGENTE ET BELLE »

Ce n'est pas le cas de la candidate du PRG, dont les « idées », le « talent oratoire », l'« étendue de ses connaissances » ou encore la « force de conviction » sont encore totalement méconnus des citoyens français, déplorent, un rien amers, ces intellectuels de premier plan. Les signataires se disent donc « contraints d'émettre une hypothèse » pour expliquer le peu d'écho recueilli par Christiane Taubira dans les médias : « Elle est femme, elle est noire, elle est intelligente, elle est belle. Trop, c'est trop, sans doute, comme dirait l'autre. »

Jean-Marc Party

Lionel Jospin trouve dans son premier meeting, à Lille, des raisons de croire en sa victoire

Le premier ministre-candidat, porté par un auditoire chauffé à blanc de 12 000 personnes, s'est pris à espérer qu'« un mouvement commence » qui le conduira à l'Élysée

LILLE

de notre envoyé spécial

Avec délectation, Lionel Jospin a arrangé son costume, « un peu fripé », a-t-il expliqué, par la lente remontée de la tente de 220 mètres de long où s'entassaient, serrées et enthousiastes, plus de 12 000 personnes venues de la région Nord-Pas-de-Calais. Pour son premier meeting présidentiel, jeudi 7 mars à Lille, le premier ministre-candidat a retrouvé l'ambiance et le ton des réunions de fin de campagne quand le succès se profile. D'emblée, il a redit ces mots du 29 mai 1997, quand, devant 8 000 sympathisants, dans la même ville, il avait assuré : « Ce soir, je vous le dis, nous pouvons gagner. » « Aujourd'hui, a-t-il lancé, je vous dis de nouveau : la victoire est possible. A moi, à vous de tout faire pour gagner ! »

Fanfares de carnaval, cornes de brume, « Lionel président » longuement scandés, banderoles, tout avait été fait pour « chauffer » une salle qui ne demandait qu'à s'enflammer. Au premier rang, quatre « premiers ministrables », Martine Aubry, François Hollande, Laurent Fabius, Dominique Strauss-Kahn,



C'est la maire de Lille, Martine Aubry, qui a accompagné Lionel Jospin dans sa longue traversée, pas moins de dix minutes, de la foule se pressant à son premier meeting de campagne, jeudi 7 mars, dans la capitale des Flandres.

voisinaient avec des élus et des hiérarques du PS et la moitié des ministres socialistes. Pierre Mauroy a fait acclamer François Mitterrand et la maire de Lille avant de proclamer : « Je crois avec vous au fabuleux destin de Lionel Jospin. » Elio di Rupo a apporté le salut des socialistes belges. Daniel

Percheron, le président du conseil régional, a congratulé le « fédérateur de la gauche ». Fréquemment ovationnée, M^{me} Aubry s'en est prise à Jacques Chirac, avant de conclure à l'intention de son favori : « Il n'y a qu'un seul candidat qui donne envie aux Français de continuer à changer la France ensemble. Ce candidat, c'est toi. »

Pendant soixante-dix minutes, le candidat « libéré » des obligations de la cohabitation s'est laissé porter par la vague. Le premier ministre a concentré le tir sur « le candidat du RPR ». Rien n'a été oublié. Ces « meetings secrets » où « les supporters viennent sur invitation », qui contrastent avec les siens, « où le candidat s'avance sans barrières et, à la tribune, s'exprime sans prompteur ». Ces « promesses fallacieuses », ces « esquives » pour « ne pas rendre compte du vide d'un septennat alors qu'on est le président sortant ». Ces « additions de choix contradictoires », ce « triangle impossible » – baisse des recettes, hausse des dépenses, réduction du déficit – qui « ouvrirait une crise entre la France et l'Europe ». « On ne peut pas changer en permanence de position selon le lieu et le public, a martelé M. Jospin. Ainsi on n'est pas crédible et on disqualifie l'engagement politique et citoyen ».

« MYSTIFICATION POLITIQUE »

Soulignant qu'il avait gouverné « sans polémiques, sans coups ni à-coups », le candidat a enchaîné : « Il faut que chacun accepte l'air vif de la campagne, l'air vif de la démocratie, Jacques Chirac y compris. » « Quand il était président de la République, a-t-il ironisé, il était en permanence candidat et, mainte-

nant qu'il est candidat, il voudrait qu'on ne voie en lui que le président de la République. » Haussant encore le ton, M. Jospin a dénoncé la « véritable mystification politique » de 1995, appelant en 2002 à « une élection de vérité ». « Les Français ne doivent pas être abusés une seconde fois ». Mettant en avant les différences entre la gauche et la droite, il s'est appesanti, de l'Afghanistan au Proche-Orient, de l'« unilatéralisme américain » à l'Europe, sur une politique internationale non « portée par les vents du moment ».

Le premier ministre a répliqué à M. Chirac, qui, le 6 mars à Strasbourg, avait qualifié de « faute » sa « naïveté » sur la sécurité. Lisant le script de sa déclaration sur TF1, il l'a accusé de s'être « livré à une manipulation tout à fait grossière » et de faire preuve de « cynisme ». « Cynisme, a-t-il explicité, que de jouer avec les peurs, non pas pour les conjurer, mais pour en faire les instruments de la conservation d'un pouvoir dont on sent qu'il vous échappe ». Après avoir souhaité « bonne chance » à Robert Hue, Noël Mamère et Christiane Taubira, il a avoué, sous les sifflets, avoir « un peu plus de mal à appréhender la logique politique de Jean-Pierre Chevènement, mais ne désespérons pas que celle-ci enfin se retrouve ». Avant de conclure par un tonitruant « vive la France » et d'être rejoint sur la tribune par des jeunes socialistes, M. Jospin a réitéré sa confiance : « Un mouvement commence, un chemin se dessine, un espoir se lève. Ensemble nous pouvons, nous devons gagner. »

Michel Noblecourt

ÉCHOS DE CAMPAGNE

► **Visiteurs, vous êtes filmés.** L'avertissement est affiché sur les murs du QG de campagne de Lionel Jospin, rue Saint-Martin : « Vous vous apprêtez à pénétrer dans un lieu où votre image et vos propos sont susceptibles d'être captés et diffusés. » Deux reporters de l'agence 2P2L, Laurent Meunier et Jérôme Caza, préparent, en effet, un documentaire sur la campagne du candidat socialiste (*Le Monde* du 4 mars). Tout visiteur accepte donc « expressément » cette « captation » ainsi que « l'exploitation » de son image « pour le territoire du monde et pour une durée de trente années ».

► **Les Le Pen au tribunal.** Marie-Caroline Le Pen a obtenu, mercredi 6 mars, du tribunal de grande instance de Paris, la condamnation des Editions Objectif France. Celles-ci devront lui verser 7 500 euros de dommages et intérêts pour avoir publié sa photo dans une brochure électorale de son père, intitulée *Le Pen*. Le tribunal a estimé que « si le droit à l'information public, encore faudrait-il que les informations diffusées soient authentiques » or le « conflit politique » qui oppose le père et la fille « les tient si éloignés l'un de l'autre qu'ils ne se retrouvent plus que devant les tribunaux ».

ILS ONT DIT

■ **Roselyne Bachelot** (porte-parole de Jacques Chirac), à propos de ceux qui, à droite, trouvent qu'elle n'est pas un porte-parole représentatif : « Ceux-là, j'allais leur dire un gros mot mais j'arrête parce que j'ai promis de ne pas dire de gros mots pendant cinquante jours et que je reprendrais uniquement après la campagne. » (BFM, vendredi 8 mars.)

■ **Jacques Chirac** (président de la République) : « Je suis partisan du dialogue social. C'est une très grande différence entre les méthodes de gouvernement actuel et celles que je préconise. Si on avait engagé une grande concertation sur les 35 heures avec les organisations professionnelles et syndicales, on serait arrivé à un résultat infiniment plus utile et positif. » (*Dépêche du Midi*, vendredi 8 mars.)

■ **Alain Madelin** (candidat Démocratie libérale), à propos des députés DL qui soutiennent Jacques Chirac : c'est « la maladie de la vache folle présidentielle qui prospère sur la tremblante des députés ». (*Déclaration à la presse à Freyming-Merlebach*, jeudi 7 mars.)

■ **Jean-Pierre Chevènement** (candidat du Pôle républicain) : « On est en train de nous voler en douce notre citoyenneté. C'est cela que signifie le projet de Constitution européenne : c'est comme s'il y avait un peuple soviétique en Europe au nom duquel on allait créer un super-Etat bureaucratique. » (Europe 1, vendredi 8 mars.)

■ **Arlette Laguiller** (candidate de Lutte ouvrière) : « Je suis une femme donc j'ai l'avantage de ne pas être obligée d'exhiber mon compagnon puisque j'assume cette féminité toute seule. » (France-Inter, vendredi 8 mars.)

RÉSULTATS ANNUELS 2001

ALTADIS : CROISSANCE DE 17,3 % DE L'EBE*

En millions d'euros	2000	2001	Variation
Chiffre d'affaires économique	2 798,1	3 076,9	+ 10,0 %
EBE*	755,6	886,6	+ 17,3 %
Résultat d'exploitation	598,1	729,8	+ 22,0 %
Résultat net part du groupe	147,4	380,2	+ 158,0 %
Bénéfice par action (en centimes d'euro)	48,2	124,5	+ 158,0 %

La forte augmentation de l'EBE* (+17,3 %) est en ligne avec les objectifs fixés.

Chacune des branches, cigarettes, cigares et distribution, a contribué à cette progression, avec plusieurs points forts tout au long de l'année : une évolution favorable de l'activité, la mise en œuvre de synergies, le renforcement du contrôle des coûts, la réalisation du plan de restructuration en Espagne.

A 28,8 %, la marge d'EBE* du Groupe a augmenté de 1,8 point par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net s'établit à 380 M€, sa croissance extrêmement élevée (+158 %) devant s'apprécier au regard de l'importante provision pour restructuration passée en 2000.

Le plan de restructuration en Espagne s'est poursuivi suivant le calendrier prévu et sera achevé en 2002. Les économies dégagées bénéficieront aux trois branches du Groupe. Elles s'élèvent à 24 M€ pour 2001, auxquelles s'ajouteront 26 M€ en 2002, l'économie annuelle prévue étant de 83 M€ à partir de 2003.

Le dividende proposé par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 4 juin 2002 s'élèvera à 0,62 euro (+ 10,7 %). Un acompte de 0,28 euro sera payé le 18 mars, le solde étant versé après l'A.G. Le Groupe confirme ainsi sa politique de distribution de 50 % de son résultat net et de croissance régulière de son dividende.

*EBE : Excédent brut d'exploitation

CIGARETTES : DÉVELOPPEMENT DES CIGARETTES BLONDES ET DES POSITIONS INTERNATIONALES

L'activité Cigarettes continue de bénéficier de bonnes performances sur la plupart des marchés européens. Gauloises Blondes et Fortuna, les deux marques stratégiques du Groupe, ont vu leurs ventes totales, domestiques et internationales, progresser de 13 %. Les ventes de cigarettes blondes, le segment le plus porteur, ont progressé de 9,7 %, confortant la position de leader du Groupe en Espagne (+ 7,3 %) et de n°2 en France (+ 11,2 %). A l'international, les cigarettes blondes ont enregistré une progression de 11,2 %. La progression des ventes en valeur en Allemagne, marché clé pour Gauloises Blondes, s'est à nouveau révélée très satisfaisante (+ 15 %). Les ventes et parts de marché ont également augmenté en Belgique, en Autriche et en Italie.

CIGARES : CAPITALISATION PROGRESSIVE SUR NOTRE LEADERSHIP MONDIAL

2001 est la première année complète durant laquelle Altadis a pu réellement tirer profit de sa position de leader mondial (25 % de part de marché). Aux États-Unis, Altadis, qui confirme sa position de leader, a bénéficié des synergies nées de la fusion et de réductions de coûts supplémentaires. Corporation Habanos a vu, pour sa part, ses ventes augmenter de 15 % sur l'ensemble de l'année. En France et en Espagne, le Groupe conforte sa position de n°1 et améliore progressivement ses marges grâce à une évolution du mix vers les produits haut de gamme et à des efforts accrus de maîtrise des coûts.

DISTRIBUTION : EFFICACITÉ RENFORCÉE DANS LE TABAC ET CROISSANCE DANS LE HORS TABAC

Les activités hors tabac progressent rapidement (+ 20,6 %). En France, les cartes téléphoniques affichent une croissance marquée, ainsi que la papeterie, où deux acquisitions ont été menées fin 2001. En Espagne, les services logistiques ont enregistré une performance exceptionnelle. L'acquisition du Groupe Bural permettra à Altadis d'élargir son offre de produits en 2002. La distribution des produits du tabac est une activité très stable, sa croissance (+ 6,8 %) étant liée principalement aux volumes et aux prix.

PERSPECTIVES

Pour 2002, Altadis prévoit une croissance soutenue de chacune de ses trois activités. En dépit de certaines évolutions fiscales défavorables, notamment en Allemagne, et des récents événements qui pèsent sur les produits de luxe tels que les cigares premium, l'EBE* continuera de progresser, à un niveau inférieur mais néanmoins satisfaisant.

Le Groupe Altadis est l'un des leaders de l'industrie européenne du tabac et de la distribution, avec des positions clés dans chacun de ses trois domaines d'activité. N°3 en Europe de l'Ouest sur le marché des cigarettes, n°1 mondial dans le domaine des cigares, Altadis est également l'un des principaux acteurs d'Europe du Sud dans la distribution de proximité. Coté à Paris et à Madrid, Altadis est désormais éligible au PEA.

SERVICE ACTIONNAIRES

Numéro Vert : 0800 196 787

E-mail : relations.actionnaires@altadis.com

RELATIONS INVESTISSEURS

Tél. : 01 44 97 62 21

E-mail : relations.investisseurs@altadis.com

www.altadis.com

Altadis

Les allègements de cotisations patronales ont favorisé l'essor du travail non qualifié

Les charges pour un smic ont baissé de moitié

BAISSER les charges sociales. Jacques Chirac en a fait un élément central de son programme. Lionel Jospin l'a fait : pour mettre en place la loi sur les 35 heures, son gouvernement a en effet choisi de pérenniser, et même d'étendre largement, les allègements de charges mis en œuvre par Edouard Balladur, puis Alain Juppé, depuis 1993. Ceux-ci ont représenté, en 2001, 15 milliards d'euros, dont 6 milliards sont imputables aux mesures prises par les gouvernements Balladur et Juppé.

Dans une étude sur « une nouvelle évaluation des effets des allègements de charges sociales sur les bas salaires », publiée vendredi 8 mars, l'Insee donne des arguments à ceux qui défendent les allègements de charges. Ses auteurs, Bruno Crépon et Rozenn Desplatz, estiment que les dispositifs d'allègements de charges entre 1993 et 1997 ont permis de créer ou de sauvegarder 460 000 emplois sur la période 1994-1997, dont 150 000 dans l'industrie et 310 000 dans le tertiaire.

Ces créations d'emplois se seraient faites par deux canaux. « Le contenu de la production en emplois non qualifiés augmente », explique d'abord l'Insee. Les allègements de charges concernent effectivement les salaires les plus modestes : à partir du 1^{er} octobre 1996, les mesures prises antérieurement fusionnent en une ristourne unique dégressive pour les salaires mensuels inférieurs à 1,33 fois le smic. « La montée en charge des allègements a eu pour conséquence de faire baisser sensiblement les taux de cotisations sociales employeurs au niveau du smic de 40 %, au début des années 1990, à 22 % à partir de 1996 », précise l'Insee. Pour les auteurs de l'étude,

les entreprises ont donc choisi de substituer du travail non qualifié à du travail qualifié ou à du capital : « Alors que la part des non-qualifiés est d'environ 25 % dans l'emploi total, elle est de près de 50 % dans les créations d'emplois », entre 1994 et 1997, liées aux allègements de charges.

« EFFET DE PROFITABILITÉ »

Ce chiffrage illustre également le deuxième effet de substitution à l'œuvre avec les allègements de charges : malgré le ciblage des mesures sur les emplois non qualifiés, ils permettent aussi de créer des emplois qualifiés. « La baisse des coûts de production [engendrée par les allègements de charges] permet aux entreprises de baisser leurs prix, ce qui induit une augmentation de la demande. Cette augmentation des débouchés conduit alors à un accroissement de l'ensemble des facteurs de production », et notamment de l'emploi qualifié, expliquent les auteurs. Au total, donc, la substitution du travail non qualifié au travail qualifié est plus que compensée par cet « effet de profitabilité ».

L'étude de l'Insee ne mesure pas tous les effets secondaires des allègements de charges. Comme le remarque Yannick L'Horty, de l'université d'Evry, « les entreprises qui gagnent des parts de marché grâce à leurs baisses de charges en font perdre à d'autres qui sont moins concernées par les allègements ». Les auteurs n'en parlent pas. Toujours est-il qu'entre janvier 1994 et juin 1997, l'économie française n'a créé que 370 000 emplois. Et que les allègements de charges y ont sans aucun doute contribué pour partie.

Virginie Malingre

Jacques Chirac accuse le gouvernement d'avoir « retardé la modernisation des armées »

Le chef de l'Etat revendique à son actif le « choix d'une armée professionnelle ». Ses partisans mettent au débit de M. Jospin un ministère de la défense « en situation de faillite »

À CHACUN sa partition. Tandis que ses partisans affichent désormais une détermination de « cogneurs », selon l'expression du député (RPR) de Paris Pierre Lellouche, Jacques Chirac a choisi le cadre feutré du Sénat pour renouveler, jeudi 7 mars, ses critiques contre la politique de défense menée depuis 1997 par le gouvernement de Lionel Jospin. Si le ton du président-candidat est resté court, les propos ont été cinglants. Devant les représentants des Français de l'étranger, M. Chirac a rappelé qu'il avait « fait le choix d'une armée professionnelle, un choix fondamental adapté au monde moderne et aux nouvelles menaces ».

Il a précisé, ensuite, que « le cadre, les modalités et les moyens de cette réforme ont été fixés par la loi de programmation militaire [qu'il a] fait voter en 1996 », avant de tancer, sans le nommer, M. Jospin, devant un auditoire conquis d'avance : « Je regrette que cette loi n'ait pas été respectée sur le plan budgétaire et que la modernisation de notre défense en ait été retardée quelque peu. Je l'ai dit inlassablement, directement au gouvernement et à plusieurs reprises publiquement. Là aussi, un redressement est indispensable. » L'entourage de M. Chirac indiquait, un peu plus tard, qu'il avait à plusieurs reprises exprimé par écrit ses inquiétudes à ce sujet au premier ministre.

« LA RÉFORME A ABOUTI »

Déjà, la veille, à Strasbourg, le chef de l'Etat avait condamné « les restrictions imposées par le gouvernement au budget de la défense depuis cinq ans », qui « menacent le succès de la réforme des armées ».

Jeudi matin, sur Europe 1, le ministre de la défense, Alain



PHILIPPE WOLAZER/REUTERS

Richard, a répliqué à M. Chirac : à part « une ou deux observations », il « n'a pas mené de combat politique » sur le dossier de la défense, a déclaré M. Richard, avant d'ajouter que « la réforme des armées a abouti » sous « le gouvernement Jospin, qui l'a menée de A à Z ». Le ministre a affirmé que la défense ne serait pas un sujet de débat dans la campagne, car « il n'y a pas

de véritable alternative », à moins de céder à la tentation des « positionnements tactiques ».

S'emparant à son tour du sujet, le député (RPR) François Fillon s'est dit « consterné » par la version de M. Richard, qui « a perdu son sang-froid et une occasion de se taire ». Selon le président du conseil régional des Pays-de-la-Loire, le ministre de la défense est

S'adressant aux représentants des Français de l'étranger, jeudi 7 mars, au Sénat, le chef de l'Etat n'a pas ménagé ses critiques au gouvernement de Lionel Jospin sur sa politique de défense. Il regrette notamment que la « loi de programmation militaire votée en 1996 » n'ait pas été « respectée ».

Pour M. Chirac, un « abîme » le sépare de M. Jospin

Jacques Chirac a repris en partie son dispositif de communication de 1995, en accordant un entretien au quotidien régional *La Dépêche du Midi* avant de se rendre à Montauban, vendredi 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des femmes. L'occasion, pour lui, de marquer sa différence avec Lionel Jospin : « Entre l'idée qu'il se fait de la France et de la politique qui doit être conduite et l'idée que je m'en fais, il y a un abîme », a-t-il déclaré. Le président-candidat a fustigé la « conception centralisatrice, idéologique des socialistes », qu'il oppose à la « conception ouverte » de ceux qui le « soutiennent ». Toutefois, M. Chirac, qui a sensiblement durci le ton depuis quelques jours à l'égard de son adversaire, avertit : « N'attendez pas de moi un jugement personnel sur Lionel Jospin, que, par ailleurs, je respecte. (...) La campagne électorale est une période de confrontation d'idées. »

« frappé d'amnésie » en feignant d'oublier que la professionnalisation des armées est l'œuvre de Jacques Chirac, et de lui seul », et « parce que, durant cinq ans, Alain Richard n'a pas voulu entendre les avertissements que lui prodiguait le président de la République ». M. Fillon s'est appuyé, enfin, sur le malaise des militaires, qui sont « descendus dans la rue pour la première fois », pour regretter que « la fonction [ait] été décrédibilisée ».

Pour compléter le tableau, Yves Fromion, secrétaire national du RPR, chargé de la défense, a annoncé que le ministère de la défense est « en situation de faillite ». Le député du Cher assure que, dans le budget 2003 en préparation, il « manque déjà 3,05 milliards d'euros, dont 1,98 milliard pour l'équipement et 1,05 milliard pour le fonctionnement ».

Elie Barth



RENAULT VEL S'ATIS

Du 7 au 11 mars
Portes Ouvertes Renault

Ouverture exceptionnelle dimanche 10 sur vent autorisation

Portes Ouvertes Renault

Du 7 au 11 mars, vous avez 5 jours pour découvrir et essayer Renault VEL S'ATIS et profiter des offres du Printemps du Club Affaires Renault.

Cliquez, choisissez, rêvez sur www.renault.fr



DANS LE RÉSEAU RENAULT
Concessionnaires et agents participants

SOCIÉTÉ

PÉDOPHILIE

Lors de la 3^e journée d'audience du procès de François Supéri, ancien directeur de Cheval pour tous, qui doit répondre de **VIOLS ET D'AGRESSIONS SEXUELLES** à l'encontre de sept anciens pensionnaires de la struc-

ture d'accueil pour jeunes délinquants qu'il avait créée dans les Vosges, **LES CARENCES** de la protection judiciaire de la jeunesse ont été soulignées. Jean-Pierre Rozenczveig, président du tribunal pour

enfants de Bobigny, qui avait cru en l'**ORIGINALITÉ DE L'EXPÉRIENCE**, a dénoncé : « *Où étaient les professionnels ?* » Quant à Henri Lachmann, PDG de Schneider et ancien président du conseil d'administration

de l'association, il a jugé la PJJ « *en partie responsable de ce qui est arrivé* ». **À ANGERS** (Maine-et-Loire), un réseau de pédophilie et de proxénétisme a été démantelé et dix personnes écrouées.

Au procès Cheval pour tous, le service public éducatif mis en cause

Tour à tour, lors de la 3^e journée d'audience de François Supéri, Jean-Pierre Rozenczveig, président du tribunal pour enfants de Bobigny, et Henri Lachmann, PDG de Schneider et ex-président du conseil d'administration de l'association, ont dénoncé l'absence de structures officielles d'accueil pour jeunes délinquants



COUR D'ASSISES
DU HAUT-RHIN

3^e jour d'audience

COLMAR

de notre envoyé spécial

Impossible de comprendre François Supéri sans connaître Cheval pour tous. La cour d'assises du Haut-Rhin en sait quelque chose, qui a consacré près de deux journées d'audience à décortiquer le fonctionnement de ce lieu de vie où étaient accueillis des jeunes mineurs délinquants. Jusqu'à son interpellation, en mars 1999, François Supéri, 42 ans, qui doit répondre de viols et d'agressions sexuelles à l'encontre de sept anciens pensionnaires de cette association, en a été le directeur.

Ceux qui l'ont connu à cette époque le présentent comme un être tout-puissant et charismatique. D'autres lui reprochent d'avoir parfois usé de violences verbales ou physiques pour contraindre les jeunes qu'il avait sous sa responsabilité à respecter des règles que jusque-là ils avaient bafouées.

ASPECT « ÉCOLO BABA COOL »

Jeudi 7 mars, au troisième jour des débats, Jean-Pierre Rozenczveig, président du tribunal pour enfants de Bobigny (Seine-Saint-Denis) est venu donner à la cour sa propre vision de cette structure « atypique » qui a eu le mérite selon lui d'accueillir des jeunes en grande difficulté rejetés de toute

part. Une structure qu'il connaissait bien pour en avoir été, dans les dernières années, le conseiller technique et dont il approuvait, pour l'essentiel, le projet pédagogique. S'il a accepté de s'impliquer dans l'aventure, c'était, dit-il, parce qu'il fallait que l'association abandonne son aspect « *éclo baba cool* » pour aller vers une véritable « *professionnalisation* ». Selon lui, cette évolution devait se faire en préservant ce qui faisait l'originalité de Cheval pour tous : un lieu où « *des adultes partagent un moment de vie avec ces gamins* » dont plus personne ne voulait et qui avaient besoin « *qu'on s'oppose à eux* ».

A en croire le magistrat, le pari était en passe d'être gagné quand François Supéri a été interpellé. « *L'association devait rentrer sur les rails, elle devait accepter d'être contrôlée au niveau budgétaire et pédagogique, des professionnels avaient commencé à être recrutés, indique-t-il. Je dois dire qu'à chaque fois que nous avons demandé à M. Supéri de franchir une étape supplémentaire vers la professionnalisation, il a accepté. Sans doute pressentait-il que son passé allait lui remonter à la figure.* »

« *Nous étions en train de faire ce que l'administration aurait dû elle-même faire* », poursuit-il, en soutenant que les services du ministère de la justice n'étaient alors « *pas en état d'apporter une réponse* » à la prise en charge de ces jeunes délinquants, dont il évalue le nombre entre 1 000 à 1 500 en France. Certains, au sein de cette administra-



tion, auraient « *résisté* », pour des raisons idéologiques, au développement de ces lieux de vie où le principe était de « *contraindre le jeune à faire des choses* » et non pas « *lui laisser le choix* ».

« STRUCTURES CONTENANTES »

Convaincu que la prison n'est pas la panacée pour les mineurs délinquants, puisque « *65 % d'entre eux récidivent à la sortie* », Jean-Pierre Rozenczveig s'affirme donc favorable au développement de ces « *structures contenantes* », parce que, justifie-t-il, « *on ne peut pas laisser ces jeunes dans la toute-puissance au risque qu'ils deviennent cri-*

minels ». Le magistrat, qui a fait plusieurs visites à l'association, où il avait lui-même envoyé des jeunes garçons de la région parisienne, se souvient : « *Ces gosses étaient des pestes. Je les ai retrouvés mangeant normalement, parlant normalement, se tenant normalement. Ça n'a l'air de rien, mais ça, c'est déjà une révolution.* »

Visiblement marqué par le formidable gâchis qui a conduit à mettre fin à l'expérience Cheval pour tous en raison des agissements répréhensibles de son directeur – ses maltraitances supposées et ses violences sexuelles reconnues –, le magistrat rappelle qu'« *on ne ré-*

« *duque pas quelqu'un par la violence* ». A l'entendre, il n'y avait pas à l'époque en France de structures « *en nombre et de qualité* ». La Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) aurait donc choisi de « *mettre plusieurs fers au feu* » en apportant notamment son soutien, en catimini, à l'association sans jamais accepter pourtant de l'« *institutionnaliser* ». « *Cheval pour tous n'avait pas d'habilitation nationale, elle n'avait pas de budget, insiste-t-il. Il n'y avait pas de contrôle réel sur la qualité du travail qui y était effectué et sur des dérapages éventuels* ».

« À UN AMATEUR »

Une situation ambiguë que le magistrat regrette, puisque « *ce qui se passait à l'époque au Climont [où était installée l'association] faisait partie des quelques expériences en France où des gens ont tenté de répondre au problème posé : que faire de ces jeunes qu'il fallait à tout prix enlever de leurs quartiers ?* ». « *Ils ont essayé d'apporter des réponses alternatives et, ce qui est sûr, c'est que l'expérimentation de Cheval pour tous est finalement devenue la politique du pays en la matière* », constate-t-il, faisant référence au Conseil de sécurité intérieure qui, en janvier 1999, a créé 50 centres de placement immédiat (CPI) et 150 centres d'éducation renforcée (CER) où ont été repris certains des principes qui prévalaient au sein de ces institutions hors norme.

Evoquant la personnalité de François Supéri, dont l'enfance

chaotique ressemble par certains points à celle des mineurs dont il a eu la charge, le magistrat soutient que « *ce sont souvent les gens en grande difficulté qui vont permettre à d'autres de se restructurer* ». La présidente de la cour d'assises, Dominique Brodard, qui depuis le début du procès semble s'échiner à dresser de l'accusé un portrait des plus noirs, comme si les faits qui lui sont reprochés n'étaient pas suffisamment graves, intervient : « *Est-ce que d'avoir vécu la même situation suffit à soi seul à justifier que l'on confie des enfants extrêmement difficiles à un amateur ?* »

Jean-Pierre Rozenczveig ne se laisse pas démonter et lance une réponse cinglante en forme de question : « *Où étaient les professionnels ?* » Et d'ajouter : « *Ce n'est pas facile de prendre en charge des enfants comme ceux qui avaient été confiés à François Supéri. Il faut savoir ce que c'est que de vivre avec ces enfants 24 heures sur 24. Le type cartésien sorti d'une école spécialisée n'est pas forcément celui qu'il faut mettre en face de ce genre de gamins. Je me souviens avoir emmené des professionnels avec moi, lors de mes visites à l'association. Certains sont partis en courant, parce qu'ils avaient peur des enfants. Notre appareil d'éducation spécialisée n'était pas prêt à prendre en charge dans les institutions existantes une concentration de cas aussi difficiles. Depuis, certains ont fait leur révolution culturelle.* »

Acacio Pereira

INSTANTANÉ LE VIBRANT PLAIDOYER DU PDG DE SCHNEIDER

Entre François Supéri, l'autodidacte qui avait créé des montages des Vosges un lieu d'accueil pour jeunes délinquants et Henri Lachmann, le PDG de Schneider, l'un des plus grands groupes industriels français, l'improbable rencontre a eu lieu. « *Je l'ai vu un dimanche après-midi à la télévision, j'ai été séduit parce qu'il faisait et j'ai souhaité le rencontrer* », se souvient le chef d'entreprise, entendu comme témoin, jeudi 7 mars, par la cour d'assises du Haut-Rhin.

Depuis, les deux hommes ont beaucoup travaillé ensemble. Devenu président du conseil d'administration de l'association Cheval pour tous, Henri Lachmann a œuvré pour tenter de transformer la struc-

ture expérimentale en une institution capable de devenir un interlocuteur privilégié de l'administration judiciaire. Mais l'expérience s'achèvera avec l'incarcération de François Supéri. Un accusé pour lequel il a gardé toute son estime et qu'il défend avec fermeté malgré les faits qui lui sont reprochés. « *Depuis qu'il est incarcéré, il a beaucoup évolué, soutient-il. Il se reproche ce qu'il a fait en position d'autorité sur les enfants. Il s'en veut vis-à-vis de sa famille et il a décidé dorénavant de vivre son homosexualité.* »

Mais, c'est surtout les services du ministère de la justice que le chef d'entreprise est venu dénoncer à la barre. « *La Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) n'a pas fait ce qu'elle*

devait faire, lance-t-il. Elle a laissé l'association en dehors de tout contrôle alors que de l'argent public y a été investi. Elle ne mérite pas son appellation parce qu'elle devait protéger les jeunes et qu'elle n'a pas tenu ses promesses. Elle est donc en partie responsable de ce qui est arrivé, notamment l'anarchie et le laisser-aller qu'elle a laissé s'installer. »

Aujourd'hui, la ferme du Climont est devenue un centre d'éducation renforcée. Henri Lachmann n'est plus président du conseil d'administration de Cheval pour tous et il a créé au sein de son groupe une fondation pour venir en aide aux jeunes en difficulté.

A. Pe.

Un réseau pédophile démantelé à Angers

Dix personnes mises en examen, au moins vingt enfants victimes

ANGERS (Maine-et-Loire)

de notre correspondant

Le parquet d'Angers qualifie déjà l'affaire de « *réseau pédophile* ». Il est vrai que depuis mercredi 6 mars, dix personnes sont ressorties du bureau de la juge d'instruction Virginie Parent, mises en examen pour « *viols sur mineurs* », « *complicité de viols* », « *non-dénonciation de violences et mauvais traitements à enfants* » ou « *proxénétisme aggravé commis en bande organisée* ». Cinq d'entre elles ont été écrouées. D'autres interpellations sont attendues : ceux que les avocats nomment les « *consommateurs* » du réseau sont actuellement recherchés.

La brigade des mineurs d'Angers a enquêté à partir d'une plainte déposée en novembre 2000 par une jeune fille de 16 ans pour des faits remontant aux années 1991 à 1993. Deux frères, originaires de la banlieue d'Angers, étaient visés : l'un purgé depuis 1996 une peine de réclusion de dix ans pour une affaire de mœurs ; l'autre, Eric Joubert, poursuivi alors pour des faits semblables, avait été condamné à deux ans de prison ferme. Jugé intellectuellement, cet homme de 35 ans bénéficie d'une mesure de curatelle.

L'enquête a d'abord mis au jour des agressions sexuelles commises depuis la sortie d'Eric Joubert sur les enfants de deux de ses concubines

passagères. Mais la dimension de « *réseau pédophile* » n'a pris forme qu'avec l'interpellation d'un couple d'amis du suspect.

Le père, prénommé Franck, avait, lui aussi, été précédemment condamné pour agressions sexuelles et placé sous contrôle judiciaire. Il est soupçonné d'avoir, depuis cette première condamnation, abusé de ses trois enfants, âgés de 6 à 13 ans, au vu et au su de sa conjointe, mais aussi d'avoir profité d'autres mineurs de passage à son domicile : cousins, voisins, enfants d'amis. Au total, une vingtaine au moins de garçons et filles, âgés de quelques mois à 15 ans, auraient subi des atteintes sexuelles. Des majeurs auraient également été violés.

DES « CONSOMMATEURS »

Eric Joubert est aussi soupçonné d'avoir recruté des « *consommateurs* ». Des clients qui auraient profité des enfants au domicile du couple ou dans des endroits isolés dans la campagne environnante. Le soupçon de prostitution s'est constitué à partir des témoignages de la mère et des jeunes victimes. L'examen du compte en banque du couple l'a conforté : son approvisionnement était disproportionné par rapport aux revenus de RMistes des deux conjoints.

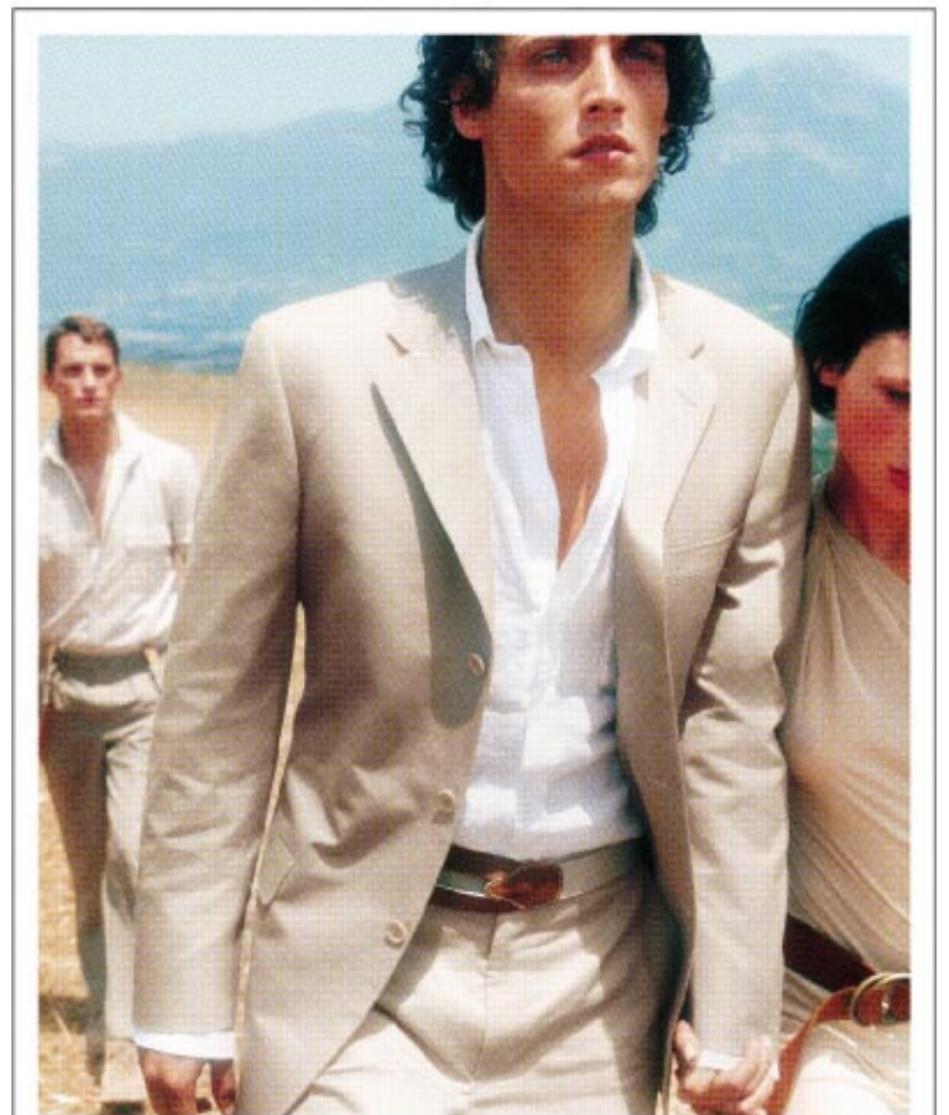
Les révélations d'une des concubi-

nes à la brigade des mineurs, le 11 février, a accéléré l'enquête. Le 25 février, Eric, Franck et la conjointe de ce dernier ont été interpellés. Les auditions se sont ensuite resserrées. Deux des trois personnes interpellées jeudi étaient aussi des frères, connus comme les Joubert pour des faits similaires.

L'avocat de Franck, M^e Pascal Rouiller, compte justement fonder sa défense sur le passé des acteurs de ces drames à répétition. « *Ils étaient tous connus des services de police, précise-t-il. Soit parce qu'ils avaient été condamnés et faisaient l'objet d'un suivi judiciaire, soit parce qu'ils étaient déjà mis en examen et étaient placés sous contrôle judiciaire, soit encore, pour les victimes, parce qu'elles faisaient l'objet de mesures d'assistance éducative.* »

Et de dénoncer « *la faillite du système* », plus précisément de la loi de du 17 juin 1998, qui prévoit un suivi socio-judiciaire des délinquants sexuels. Dans le département, aucun psychiatre n'a été candidat au poste de médecin coordonnateur censé établir le lien entre la justice et le médecin traitant. Le procureur angevin Marc Désert souligne le rôle des mères : « *Elles étaient défailtantes, voire complices.* »

Vincent Boucault



Ermenegildo Zegna

10 rue de la Paix 75002 Paris
40 avenue George V 75008 Paris
www.zegna.com

Les corps des six skieurs victimes d'une avalanche à Val-d'Isère ont été retrouvés

Vingt-six personnes sont mortes ensevelies sous la neige depuis le début de l'hiver dans les Alpes françaises. Les messages de prévention sont peu entendus par les vacanciers

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Les corps de cinq des six skieurs, victimes d'une avalanche, lundi 4 mars, à Val-d'Isère (Savoie), ont été retrouvés par les sauveteurs jeudi 7 mars. Le cadavre d'un homme appartenant au groupe avait été déposé la veille (*Le Monde* du 7 mars). Les six personnes – quatre hommes et deux femmes – âgées de 25 à 35 ans et originaires des départements du Rhône et de l'Ain, évoluaient en hors piste dans le secteur du Mont Charvet. Ils avaient emprunté un itinéraire classique apprécié des amateurs de poudreuse, accessible à partir d'un télésiège, qui comporte la traversée d'une sorte de goulet en amont de la vallée du Manchet. C'est ici que le groupe de skieurs a été victime d'une énorme plaque de neige, lourde d'environ 300 mètres de long sur 20 mètres de large, partie au-dessus de leur tête à environ 2 700 mètres d'altitude.

« Ils étaient à 30 mètres de la sortie, c'est-à-dire à une poignée de secondes d'être sauvés lorsqu'ils ont été rattrapés par l'avalanche », souligne Jean-Loup Costerg, directeur de la sécurité et des pistes de Val-d'Isère. Selon lui, les six personnes ont été écrasées par le poids de la neige qui leur est brutalement tombée dessus. Elles ont été retrouvées enfouies sous une couche variant de 1,80 mètre à 6,50 mètres d'épaisseur. Les victimes ne disposaient pas d'appareil de recherche des victimes d'avalanche (ARVA) et, le jour de leur sortie, le bulletin de Météo-France annonçait un ris-

que 3, c'est-à-dire « marqué », sur l'échelle européenne qui comporte cinq niveaux. Mais, comme l'indique un guide de haute montagne, le risque 3 est courant l'hiver à cette altitude.

« ERREUR D'APPRECIATION »

Personne ne semble avoir été témoin de l'avalanche qui a emporté les six personnes dans la journée de lundi, dans un secteur éloi-

57 % des skieurs ne connaissent pas les balises

Les résultats d'une enquête conduite en 1999 par Dominique Poizat, chercheur à l'université Stendhal de Grenoble, auprès d'un millier d'amateurs de glisse (skieurs, surfeurs, snowboarders) interrogés sur les pistes de six stations différentes, sont préoccupants. Alors que 57 % des personnes interrogées reconnaissent s'engager plus ou moins régulièrement en dehors du domaine sécurisé, 67 % des pratiquants avouent n'avoir aucune connaissance de l'échelle du risque d'avalanche, 57 % du drapeau jaune et noir de balise et 69 % ignorent tout de l'ARVA (appareil de recherche des victimes d'avalanches).

« Nous sommes dans un processus de consommation de masse où les gens ne se rendent pas compte de ce qu'ils font. Les dépliant touristiques leur vendent d'ailleurs du ski sans aucun risque », relève Dominique Poizat. Évaluant à environ 15 % le pourcentage des adeptes très réguliers de hors-piste, il estime également qu'un bon quart d'entre eux ne disposent pas des connaissances leur permettant d'apprécier le risque d'avalanche.

gné du domaine skiable balisé et sécurisé. L'alerte n'a été donnée que le lendemain par la mère de l'un d'entre eux, inquiète de rester sans nouvelles. Les recherches ont alors été engagées par la gendarmerie et le service des pistes de Val-d'Isère, épaulés par des équipes cynophiles. Alors qu'il était tombé 50 cm de neige fraîche durant la nuit, elles se sont poursuivies mercredi dans des conditions exécrables, avant de s'achever jeudi en

début d'après-midi, après que le dernier corps a été dégagé.

La tragédie de Val-d'Isère alourdit le bilan des victimes d'avalanche cette saison. Celles-ci ont déjà provoqué le décès de 26 personnes dans les Alpes françaises depuis le début de l'hiver, dont 18 en Savoie, département qui n'avait eu à déplorer que deux victimes sur l'ensemble de la saison précédente.

« Jusqu'au milieu des années 1990, la majorité des victimes d'avalanche étaient des randonneurs à ski. Désormais, ce sont des pratiquants de hors piste », observe François Sivardière, directeur de l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (Anena). Créée il y a trente ans, après l'avalanche meurtrière de Val-d'Isère, qui, le 10 février 1970, avait balayé un chalet de l'UCPA (Union des clubs de plein air),

entraînant la mort de 39 personnes, l'Anena étudie l'évolution des pratiques sportives pour mieux faire passer ses messages de prévention auprès du public. Sous son impulsion, des dépliants sont disponibles depuis trois ans dans les stations de ski. Intitulée *Total contrôle*, une brochure réalisée sous l'égide du ministère de la jeunesse et des sports, a été cette saison distribuée à un million et demi d'exemplaires pour alerter sur les risques de la montagne hivernale et notamment ceux du ski hors piste. Malgré la présence de filets, de drapeaux à damier jaune et noir et de messages en plusieurs langues indiquant clairement les limites des domaines sécurisés et les dangers encourus, les pratiquants ne se sentent guère concernés par le risque d'avalanche.

Les accidents n'épargnent d'ailleurs pas les professionnels. Le 23 février, un moniteur de ski de Val-d'Isère, a ainsi péri dans le secteur de Bellevard alors qu'un aspirant guide évoluant en hors piste était également emporté ce même jour à Aussois, dans la vallée de la Maurienne. Le 25 février, c'était au tour d'un pisteur artificiel qui tentait de sécuriser un secteur du domaine skiable de Tignes d'être victime d'une coulée de neige. « On a beau être montagnard et expert, bien connaître le terrain, on n'est jamais à l'abri d'une erreur d'appréciation. Même les meilleurs peuvent se faire prendre », reconnaît François Sivardière.

Philippe Révil

Des étudiants brocardent la remise de la Légion d'honneur au président de Lyon-III

LYON

de notre correspondante

Aux grilles de l'université Lyon-III-Jean-Moulin, des étudiants ont accroché, jeudi 7 mars, deux pastiches de décorations en papier jaune. Sur l'une, on pouvait lire : « Barre : médaille de la honte » ; sur l'autre : « Guyot : légion du déshonneur ». Raymond Barre ne les a pas vus, pas plus qu'il n'a aperçu les pancartes à l'effigie de Jean Moulin, brandies par les manifestants. L'ancien maire de Lyon (app. UDF) a évité la porte principale des quais du Rhône où l'attendait une centaine d'étudiants et de membres de la Coordination de vigilance contre l'extrême droite, pour entrer par un accès plus discret. A l'écart des caméras, devant plus d'une centaine de convives, il a remis la Légion d'honneur au président de l'université. Le député du Rhône a préféré ignorer la polémique sur le rôle de Gilles Guyot dans la propagation des thèses négationnistes ou racistes dans l'établissement.

Depuis plus de quinze ans, Lyon-III, où exercent deux personnalités d'extrême droite,

Pierre Vial (ex-MNR) et Bruno Gollnisch (numéro deux du FN), s'est trouvé confrontée à la diffusion des articles négationnistes de Bernard Notin, suspendu en 1993, de Jean Plantin, auteur d'un mémoire sur le négationnisme Paul Rassinier, ou encore les thèses racistes propagées par l'Institut d'études indo-européennes, fondé par Jean Haudry, dirigé par Jean-Paul Allard, et dissous en 1998. Depuis son arrivée en 1983 à la vice-présidence puis en 1997 à la présidence de l'université, Gilles Guyot est accusé par une partie de la communauté universitaire d'avoir, sinon nourri un terreau d'extrême droite, du moins de n'avoir pas su empêcher son développement. Parmi les convives, jeudi, figuraient les principaux acteurs de la polémique : Bruno Gollnisch, Jean-Paul Allard et Jean Haudry.

Cette cérémonie intervient alors que deux commissions d'enquête ont été lancées : l'une municipale, l'autre diligentée par le ministère de l'éducation nationale et confiée à l'historien Henry Rousso, pour « faire toute la lumière sur le racisme et le négationnisme

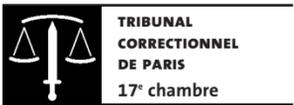
qui ont pu trouver leur expression ». Raymond Barre, ancien professeur d'économie, n'a retenu que le parcours universitaire de Gilles Guyot, docteur d'État en sciences et gestion.

La Légion d'honneur de M. Guyot a été décernée sur les contingents du président de la République après avis « très favorable » du ministre de l'éducation nationale. Dans une lettre signée de sa main, Jack Lang soulignait le parcours de l'universitaire ayant « toujours privilégié dans ses responsabilités la qualité des enseignements dispensés aux étudiants ». A Lyon, si la plupart des membres de l'ancienne municipalité ont accompagné M. Barre, Jean-Louis Tourain, le premier adjoint du nouveau maire socialiste Gérard Collomb, s'est joint aux manifestants pour dire sa désapprobation. Au même moment, Daniel Cordier, l'ancien secrétaire et biographe de Jean Moulin, expliquait aux étudiants réunis à Sciences Po que la « bataille pour la liberté menée dans le passé rejoignait la bataille actuelle pour la vérité ».

Sophie Landrin

« Roger la banane » et un ancien magistrat jugés pour corruption

L'amitié entre le promoteur lillois et le juge était ponctuée de chèques et de services rendus



TRIBUNAL
CORRECTIONNEL
DE PARIS
17^e chambre

ROGER DUPRÉ et Benoît Wargniez forment un drôle de tandem. Le promoteur immobilier lillois condamné pour escroquerie et l'ancien magistrat de la cour d'appel de Douai (Nord) comparaissent pour corruption, jeudi 7 mars, devant la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris. A 60 ans, le premier est toujours fidèle à la coupe de cheveux façon rocker des années 1950 qui lui a valu son surnom de « Roger la banane ». Le personnage a du répondant et il n'hésite pas à couper la parole à la présidente du tribunal et à parler à la place de son coprévenu. Benoît Wargniez, lui, a des airs de fonctionnaire effacé et soigneux. Quand il prend la parole, il se tourne vers son ancien ami, pas vers le tribunal, avec un regard penaud et désespéré.

Ponctuée de chèques et de services rendus, l'amitié entre les deux hommes a valu à M. Wargniez d'être suspendu avant d'être mis en examen pour trafic d'influence et corruption, puis incarcéré, pendant deux mois, en 1999. Le juge a été placé à la retraite d'office par le Conseil supérieur de la magistrature, en janvier 2001. Les

relations entre le magistrat et le promoteur avaient été révélées, en 1999, à l'occasion des ennuis judiciaires de M. Dupré, impliqué dans une affaire d'escroquerie liée à des prêts immobiliers frauduleux. Le marchand de biens fut condamné, dans ce dossier, à une peine de 18 mois de prison avec sursis, en appel.

L'amitié entre les deux hommes avait fait grand bruit (*Le Monde* du 3 août 1999), dévoilant les accointances de « Roger la banane » avec la magistrature, mais aussi avec la police lilloise et certaines figures peu recommandables de la vie locale, au sein d'un réseau de clientélisme. Parmi la longue liste des faveurs dont aurait alors bénéficié M. Wargniez en échange de conseils et d'interventions en faveur de son ami promoteur, une grande partie ont été prescrites ou n'ont pas été poursuivies, faute de preuves.

A l'issue d'une instruction dépaylée au tribunal de Paris, l'ancien juge comparait, jeudi, pour deux séries de faits. En 1997, M. Wargniez avait téléphoné à deux reprises à la gendarmerie d'Orléans, qui enquêtait sur une affaire de faux en écriture impliquant M. Dupré, pour s'enquérir de la procédure et de la garde à vue de son ami. Il avait fait état de sa qualité de magistrat et de ses liens d'amitié avec le promoteur. M. Wargniez avait dit ne pas vouloir interfé-

rer avec l'instruction en cours et, selon le gendarme chargé de l'enquête, l'intervention du juge de Douai n'a pas eu d'influence. La remise en liberté de « Roger la banane » avait néanmoins coïncidé avec le versement d'un chèque de 10 000 francs à M. Wargniez, s'inscrivant dans une série de dix chèques d'un montant identique, versés entre 1993 et 1997. « Simple coïncidence » liée à un « problème de financement », a affirmé l'ancien magistrat, en évoquant ses difficultés d'argent. M. Dupré, lui, s'est emporté au sujet des « foudrises » et de la « toile machiavélique » tissée, selon lui, par son ancienne compagne, à l'origine des accusations de corruption.

« SAINT-JUST » DE LA MORALE

Les deux hommes ont adopté la même ligne de défense pour les autres faits reprochés. Fin 1996, M. Wargniez a siégé à la cour d'appel de Douai dans une affaire mettant en cause Eric Cleton, un proche de M. Dupré que le magistrat avait déjà rencontré. Le juge ne s'est pas désisté et la condamnation prononcée en première instance a été réduite. La défense a fait valoir que M. Wargniez avait siégé par hasard ce jour-là. Selon l'accusation, il s'est néanmoins rendu coupable de corruption et il a porté atteinte au secret professionnel en violant le secret du délibé-

ré. Au même moment, il recevait un nouveau chèque de 10 000 francs.

« Il y a eu pacte de corruption. Sous couvert d'assistance financière, les déblocages de fonds correspondaient à des interventions de M. Wargniez », a affirmé la représentante du parquet, Béatrice Angelleli. Faisant allusion à la différence entre les charges retenues et les accusations de départ, elle a néanmoins admis que « la montagne avait accouché d'une souris ». Elle s'est contentée de requérir une peine de 12 mois de prison avec sursis pour M. Wargniez et de 12 mois ferme ou avec sursis et mise à l'épreuve pour M. Dupré.

M^e Jean-Louis Cousse, l'un des deux avocats du promoteur, a souligné la « vacuité » du dossier. « Je comprends que les comportements et les imprudences de M. Wargniez choquent ses collègues magistrats. Mais nous ne sommes pas devant une instance disciplinaire, il faut juger en droit et il n'y a aucun service rendu et aucun délit dans cette affaire. » M^e Eric Dupond-Moretti, avocat de M. Dupré, a abondé dans le même sens en fustigeant les « hypothèses sans preuves » et les « Saint-Just » de la morale qui donnent des leçons sur la place du juge dans la cité et ses fréquentations.

Jugement le 2 mai.

Frédéric Chambon

Les syndicats jugent « précipitée » la méthode de Jack Lang pour intégrer Diwan au service public

Selon eux, le Conseil d'Etat doit examiner le projet

LES LANGUES régionales continuent de faire des vagues. Une partie des syndicats d'enseignants et de lycéens et les principales fédérations de parents d'élèves ont refusé de siéger au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) qui devait se tenir, jeudi 7 mars, pour protester contre la présentation, par le ministère de l'éducation nationale, de nouveaux textes sur l'intégration des écoles bretonnes Diwan dans le service public. Le ministère avait prévu de consulter le conseil sur des projets de circulaires et d'arrêtés remplaçant les textes dont l'application avait été suspendue, le 30 octobre 2001, par le Conseil d'Etat (*Le Monde* du 1^{er} novembre 2001). La plus haute juridiction administrative, saisie en référé, avait estimé qu'il existait un « doute sérieux » quant à la légalité des textes organisant dans le service public un enseignement des langues régionales par immersion.

Faute de quorum, le CSE a été annulé et repoussé au 14 mars, date à laquelle le ministère devrait représenter ses projets de textes. Pour intégrer « les observations émises par le Conseil d'Etat » et donner « une assise juridique » à la méthode de l'immersion, la Rue de Grenelle a en effet estimé qu'il lui fallait modifier les textes initiaux – qui seront abrogés – sur deux points essentiels. Le premier concerne la place donnée aux langues régionales dans les établissements qui pratiqueraient l'immersion. Dans l'ancienne version, la langue régionale était à la fois « langue d'enseignement et de vie quotidienne dans l'école ». Dans la nouvelle mouture, elle est cantonnée aux seuls enseignements ; en dehors des cours, sa pratique est « encouragée » mais non obligatoire.

Les textes suspendus par le Conseil d'Etat prévoyaient par

ailleurs que la langue régionale était la « langue principale » des conseils de classe, conseils d'établissement, réunions de classe, conseils de discipline. Le projet de circulaire revient sur cet aspect : il exclut le recours à une langue autre que le français dans le domaine administratif. Les textes sont donc, selon le ministère, en conformité avec la Constitution et la loi de 1994 sur l'emploi de la langue française, « langue de l'enseignement et du travail ».

MÉTHODE DE L'IMMERSION

La seconde modification concerne l'affectation des élèves. « Nous avons voulu préciser que l'immersion n'est en aucun cas obligatoire pour des élèves qui vivent à proximité de ce type d'établissement », explique un conseiller de Jack Lang. Les nouveaux textes précisent en conséquence que « les collèges et lycées "langues régionales" ne sont pas inclus dans les secteurs et districts scolaires ». Pour être affecté dans ce type d'établissement, il faudra une autorisation écrite des familles exprimant leur accord avec la méthode de l'immersion.

Dans une déclaration commune expliquant leur refus de siéger au CSE, le SE-UNSA, FO, la FCPE, la PEEP, la Ligue de l'enseignement et la FIDL ont dénoncé la méthode « précipitée » et « aventureuse » du ministère. Ces organisations souhaitent que le ministère de l'éducation nationale fasse appel au Conseil d'Etat – dans son rôle de conseil au gouvernement – pour apporter une garantie juridique à ces projets avant de les soumettre au CSE. De son côté, le conseil d'administration de Diwan a donné son accord aux nouveaux textes présentés par le ministère.

Luc Bronner

L'épouse de Djamel Beghal placée en garde à vue

L'ÉPOUSE de Djamel Beghal, un homme soupçonné d'être le chef d'un réseau terroriste français proche d'Al Qaida, était toujours en garde à vue, vendredi 8 mars en début de matinée, dans les locaux de la Direction de la surveillance du territoire (DST), à Paris. Sylvie Beghal a été interpellée, mardi 5 mars, à son arrivée à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. Elle est revenue d'Iran de son plein gré avec ses trois enfants. Les policiers cherchent à retracer précisément le parcours de son mari, qu'elle a suivi depuis leur départ de région parisienne, en octobre 1997, et qui est au cœur de l'enquête sur les menaces terroristes visant des intérêts américains à Paris. Arrêté en juillet 2001 à Dubaï (Emirats arabes unis), Djamel Beghal avait indiqué aux enquêteurs qu'un attentat était en préparation contre l'ambassade des Etats-Unis à Paris. Il était ensuite partiellement revenu sur ses aveux passés à Dubaï, qui lui avaient été arrachés, selon lui, sous la torture. Outre Djamel Beghal, sept personnes ont été mises en examen et écrouées en France dans ce dossier, le 25 septembre 2001.

Deux cents médecins ont occupé la CPAM de Nantes

PRÈS DE 200 médecins libéraux ont occupé, jeudi 7 mars, la

direction de la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de Nantes (Loire-Atlantique) pour réclamer l'arrêt des procédures engagées contre trois de leurs collègues qui avaient augmenté d'autorité le prix de leurs consultations. La CPAM menace ces trois praticiens de ne plus contribuer au paiement d'une partie de leurs charges sociales. Après avoir jeté des œufs et des tomates sur les vitres du bâtiment, les manifestants ont forcé une porte et se sont rendus dans le bureau du président de la CPAM. Plusieurs vitres ont été brisées et deux agents de la caisse ont été très légèrement blessés. « La caisse veut faire un exemple avec trois médecins pour obliger les autres à rentrer dans le rang. Le gouvernement doit savoir que nous sommes toujours déterminés à obtenir 20 euros par consultation », a expliqué un porte-parole de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF).

DÉPÊCHES

■ **POLICE : les renseignements généraux (RG) n'ont pas à faire de sondages préélectoraux**, a estimé, jeudi 7 mars, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant. « Rien n'empêche bien sûr de faire des additions, des moyennes. Les RG ont posé des questions pour avoir des sentiments d'ambiance, mais en aucun cas ils ne doivent réaliser les sondages ; ça, c'est la vieille période », a affirmé M. Vaillant.

■ **FAITS DIVERS : un jeune homme de 16 ans et demi, interpellé le 1^{er} mars à Toulouse (Haute-Garonne), a reconnu avoir commis 360 vols avec violence** en trois mois, ce qui lui donne le record de France en la matière, selon des sources policières. L'adolescent, placé sous mandat de dépôt, agressait principalement des femmes âgées ou des personnes handicapées physiques pour leur voler leur sac à main ou leur sacoche.



PASCAL KRIVASIS

Rennes est la plus petite ville de France équipée d'un métro

Après dix-huit années de polémiques et de travaux, les habitants de la capitale de la Bretagne peuvent emprunter, depuis le vendredi 8 mars, le VAL, qui aura coûté 457 millions d'euros. Un réseau de bus complète ce mode de transport

AVEC ses deux voitures blanches, habillées de vert et de jaune, le métro de Rennes (Ille-et-Vilaine) est enfin sur les rails. A partir du vendredi 8 mars, les habitants de la capitale bretonne pourront l'emprunter gratuitement jusqu'à son inauguration officielle, vendredi 15 mars. Les dix jours de « festivités » organisés par la municipalité permettront aux habitants de se familiariser avec ce nouvel engin. « Cette date marque l'aboutissement d'une grande décision politique, a déclaré Edmond Hervé, député et maire (PS) de Rennes, et président de Rennes Métropole. Elle marque le caractère essentiel du transport (...) et pas seulement en tant que fonctions techniques mais aussi comme valeurs au service de la liberté. »

Cela fait dix-huit ans que l'installation de ce mode de transport collectif fait l'objet de polémiques et anime la vie politique locale. Avec 213 000 habitants pour la ville et 375 000 pour l'agglomération, Rennes est la cinquième ville de France – et la plus petite – à s'offrir ce mode de locomotion. Edmond Hervé, qui avait consacré une partie de son deuxième mandat, à partir de 1983, à la réflexion sur les transports, a bataillé pour obtenir la construction de ce métro, long de 9,4 km. De modèle VAL (véhicule automatique léger), il est un petit frère de ceux qui circulent à Lille, à Toulouse et pour la desserte de l'aéroport d'Orly.

Estimé à 457 millions d'euros en 1995, le VAL de Rennes, qui traverse la ville du nord-ouest au sud-est, en passant par le centre historique et la gare, n'a pas lésiné sur les moyens. Les quinze stations et le viaduc sur lequel s'effectue la partie aérienne du trajet ont été réalisés par treize équipes d'architectes, dont celle du Britannique Norman



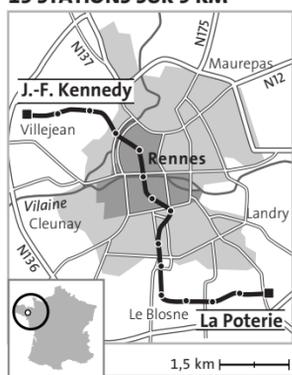
Les habitants de la capitale bretonne peuvent emprunter le VAL gratuitement depuis le vendredi 8 mars, et ce jusqu'à son inauguration officielle le 15 mars. Ici, la station Charles-de-Gaulle.

S. BIGOT/ANDIA

Foster, auteur de la rénovation du Reichstag, à Berlin.

Afin d'assurer les meilleures conditions de sécurité aux 75 000 passagers qui devraient l'emprunter quotidiennement, les promoteurs du

15 STATIONS SUR 9 KM



projet se sont particulièrement attachés à cette question. Les stations sont éclairées par la lumière naturelle ; 122 caméras et une « brigade métro » de 20 policiers permettront d'assurer la surveillance de cette ligne. Depuis 1989, le métro a été omniprésent dans la vie des Rennais. D'abord au niveau du débat politique : très vite, les opposants au maire ont dénoncé le « coût pharaonique » de ce projet : en 1993, l'Etat a décidé de réduire sa subvention de 500 à 372,8 millions d'euros, après avoir envisagé de demander la suppression de « ce métro par habitant le plus cher du monde ». Par ailleurs, les nombreux recours administratifs et une annulation de déclaration d'utilité publique ont contribué à multiplier les retards.

Ensuite, la vie quotidienne des habitants a longtemps été perturbée par les travaux de construction. Commencés en janvier 1997, ils ont transformé la ville en un vaste chan-

tier. Pendant plus de deux ans, le tunnelier « Perceval » a marqué son passage de trous dans la chaussée, de palissades, et occasionné quelques affaissements de rue. Résultats : des riverains évacués,

Même tram sur pneus à Nancy et à Caen

Le préfet de Meurthe-et-Moselle a autorisé, jeudi 7 mars, la remise en service, mercredi 13, du tramway sur pneus de Nancy, inauguré en décembre 2000 mais dont l'exploitation commerciale est suspendue depuis mars 2001, après plusieurs panes et accidents. Il a effectué en six mois plus de 100 000 kilomètres d'essais et a subi des modifications techniques pour garantir la sécurité.

A Caen, le tramway sur pneus, fabriqué aussi par le même constructeur, Bombardier Transport, a effectué ses premiers tests, mardi 5 mars. Mais le syndicat des transports de Caen assure que son système est plus fiable : il circule uniquement en mode guidé électrique, alors que celui de Nancy est mixte (mode guidé électrique et mode routier).

Service Régions

Les agglomérations de même taille privilégient le tramway

LA DÉCISION de Rennes de s'équiper d'un métro semble à contre-courant des équipements retenus depuis une dizaine d'années par les agglomérations de même taille (370 000 habitants). Car le coût d'investissement pour un métro est presque trois fois plus élevé que pour un tramway. Ainsi Grenoble, Montpellier, Nantes, Orléans, Saint-Etienne, Strasbourg ont-elles privilégié le tramway, qui, outre ses avantages financiers, permet de réduire la circulation automobile et d'améliorer le paysage urbain. D'abord chassé des villes pour laisser place à la voiture, ce mode de transport revient à la fois en force et en douceur dans les rues.

Paris, qui vit avec un très dense réseau souterrain depuis un siècle, a certes des projets de prolongement de métro pour mieux desservir sa proche banlieue. Mais la nouvelle municipalité socialiste a décidé de créer une ligne de tramway sur la partie sud des boulevards des Maréchaux (7 km autour de Paris). La région Ile-de-France a inscrit dans le contrat de plan le prolongement de la ligne La Défense - Issy-les-Moulineaux jusqu'à la porte de Versailles. La ligne qui relie Antony, au sud de Paris, à l'aéroport d'Orly utilise la même technologie que le VAL de Rennes.

Lyon, après ses quatre lignes de métro, vient d'inaugurer deux lignes de tramway. Celle qui dessert Bron, dans l'est de l'agglomération, sera prolongée jusqu'à Saint-Priest d'ici à décembre 2003. L'ensemble Lille-Roubaix-Tourcoing dispose, lui aussi, d'un réseau de métro et d'un réseau de tramway. Marseille travaille à la prolongation de son métro et de ses lignes de tramway. Mais Lyon, Marseille et Lille sont des agglomérations beaucoup plus importantes en nombre d'habitants que celle de Rennes. Seule l'agglomération de

des embouteillages interminables et des commerçants furieux. Les quelques 500 arbres qui ont dû être arrachés devraient être remplacés.

Pour les responsables rennais, la mise en place de ce métro est un des éléments du plan de déplacements urbains (PDU), que toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants devaient élaborer. L'objectif est, à la fois, d'améliorer les conditions de circulation et de réduire le recours à la voiture individuelle, afin de réduire la pollution atmosphérique. Quatre ans après la date limite initiale, certaines villes n'ont toujours pas rendu leur copie.

« La construction de ce métro correspond à une refonte totale des transports des 36 communes de l'agglomération de Rennes. Les 47 lignes de bus vont se greffer pour assurer la desserte des communes alentour. Le VAL fera changer de statut la ville », explique Jean Normand, directeur de la société d'économie mixte des transports collectifs de l'agglomération rennaise (Sentcar). D'ici à 2003, cinq parkings d'attente, pouvant recevoir 2 000 places, seront construits aux stations J.-F.-Kennedy, Villejean-Université, Henri Fréville, Triangle et La Poterie.

« L'objectif est de faire passer de 10 % à 13 % la part des transports collectifs en une dizaine d'années. Le métro est un formidable outil au service de l'environnement », déclare Daniel Delaveau (PS), vice-président de l'agglomération Rennes Métropole et maire de Saint-Jacques-de-la-Lande.

Dans l'esprit de ses concepteurs, la ligne qui vient d'être ouverte n'est qu'une première étape. En effet, les élus réfléchissent à une seconde ligne de transport en commun en site propre, qui ne sera pas nécessairement un VAL. Le nouveau système, long de 5 km, devrait être choisi à l'automne pour une mise en service en 2010 et pourrait desservir le quartier de la gare ou celui de Sainte-Anne à la cité universitaire Beaulieu.

75 000 voyageurs par jour sont attendus

● **Les dates.** Septembre 1984 : lancement des études pour un plan de déplacements urbains. Octobre 1989 : les élus du district de Rennes choisissent la technologie du VAL. Novembre 1990 : adoption du tracé. Février 1993 : arrêté d'utilité publique du préfet. Février 1994 : le tribunal administratif de Rennes annule l'arrêté pour insuffisance de l'étude d'évaluation. Octobre 1996 : nouvel arrêté. Janvier 1997 : début des travaux. Mars 1999 : l'affaissement d'un terrain provoque l'arrêt des travaux jusqu'au mois d'août. 8 mars 2002 : ouverture au public. 15 mars : inauguration officielle.

● **Les chiffres.** Longueur : 9,4 km, dont 1 km en aérien. Nombre de stations : 15, dont 2 aériennes, desservies par 16 rames. Durée totale du parcours : 16 minutes. Fréquence de passage : de 2 minutes et demie à 7 minutes. Vitesse moyenne : 32 km/h. Horaires d'ouverture : de 5 h 30 à minuit. Coût total : 457 millions d'euros (estimation 1995). Prix du ticket à l'unité : 1 euro. Trafic attendu : 75 000 voyageurs par jour.

● **La technologie.** Le système VAL (véhicule automatique léger), technologie élaborée par Siemens Transportation Systems (anciennement Matra Transports), est déjà en service à Lille, Toulouse et Orly. C'est un métro automatique sans conducteur. L'ensemble du réseau est géré par un poste de contrôle qui programme la fréquence des rames selon les horaires, leur position et leurs conditions de fonctionnement. Lorsque la rame arrive à quai, un échange d'information s'assure que les conditions sont réunies pour ouvrir puis refermer les portes en toute sécurité.

DÉPÊCHES

■ **AQUITAINE :** lors de la cinquième assemblée générale de la Conférence internationale des chambres de commerce de l'axe ferroviaire transeuropéen atlantique (Cefat), qui s'est tenue à Bordeaux, jeudi 7 mars, les représentants des 48 chambres françaises, espagnoles et portugaises ont rappelé leur volonté de faire accélérer la réalisation d'un corridor ferroviaire européen performant depuis le nord du Portugal jusqu'à Bordeaux. Pour le projet de ligne à grande vitesse Madrid-Vitoria-Dax, Francisco Alvarez Cascos, ministre espagnol de l'équipement, a affirmé que le tronçon Madrid-Irun devrait être réalisé en 2010. – (Corresp.)

■ **NORD - PAS-DE-CALAIS :** Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'Etat au logement, a annoncé, jeudi à Lens, que les 70 000 logements des cités minières du Nord et du Pas-de-Calais seraient vendus par Charbonnage de France pour 458 millions d'euros, à un établissement public. Les élus des communes minières revendiquaient la propriété de l'ensemble de ce patrimoine (Le Monde du 26 février). – (Corresp.)

■ **GIRONDE :** le maire de Sainte-Eulalie, commune de 4 200 habitants au nord-est de Bordeaux, va organiser, dimanche 10 mars, une consultation sur l'enfouissement de la voie ferrée Bordeaux-Chartres sur son territoire, malgré une ordonnance de référé du tribunal administratif de Bordeaux demandant la suspension de ce référendum. – (Corresp.)

■ **TOULOUSE :** le président du conseil économique et social régional de Midi-Pyrénées, Jean-Louis Chauzy, a apporté, jeudi, son appui aux salariés du pôle chimique de Toulouse qui manifestaient pour réclamer la réouverture immédiate de la SNPE, fermée après l'explosion l'usine AZF, le 21 septembre 2001. Le président de la SNPE, Jacques Loppion, avait dénoncé, la veille, la « prolongation inutile et juridiquement contestable des mesures » de suspension.

HUGUES GALL

PEUT-ON DIRIGER
L'OPÉRA DE PARIS COMME
ON DIRIGE UNE
ENTREPRISE ?

ANNE SINCLAIR
/ LES MANAGERS SONT SUR RTL.
SAMEDI 9 MARS 9:15

RTL VIVRE
ENSEMBLE

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du jeudi 7 mars sont publiées :

● **Santé** : une loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance-maladie.

● **Culture** : une loi relative à la restitution par la France de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman à l'Afrique du Sud.

DOCUMENTS OFFICIELS

Le Parlement européen publie une recommandation relative à la position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption du règlement du Parlement européen et du Conseil concernant la mise en œuvre du domaine Internet de premier niveau « eu ».

[http://www2.europarl.eu.int/omk/OMEuroparl?PROG=REPORT](http://www2.europarl.eu.int/omk/OMEuroparl?PROG=REPORT&L=FR&PUBREF=-//EP//TEXT+REPORT)

+ A5-2002-0027 + o + DOC + SGML + Vo//FR & LEVEL = 3 & NAV = 5

La Commission des communautés européennes publie une étude sur le système monétaire et financier international et sur le financement du développement en réponse à la mondialisation.

http://www.europa.eu.int/eur-lex/fr/com/cnc/2002/com2002_0081fr01.pdf

Le Parlement européen a mis en ligne un rapport sur l'incidence des transports sur la santé.

[http://www2.europarl.eu.int/omk/OM-Europarl?PROG=REPORT](http://www2.europarl.eu.int/omk/OM-Europarl?PROG=REPORT&L=FR&PUBREF=-//EP//TEXT+REPORT)

+ A5-2002-0014 + o + DOC + SGML + Vo//FR & LEVEL = 3 & NAV = 5

AU CARNET DU « MONDE »

Naisances

– Alors que l'autre l'on détruisait, un Mur de la Honte fut édifié. Chaque jour, durant treize années, il l'aura vu pleurer, chaque matinée, chaque soirée. Mais il vient de craquer, se fissurer, se lézarder : une petite flamme est née :

Antonin,

le 4 mars 2002.

Le bon docteur ESCALIER, originaire d'Ardèche, est devenu grand-père.

14, rue Guillaume-Bertrand, 75011 Paris.

Clara, Sandra et Thierry FRANCO

ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Julie,

le 3 mars 2002.

Toute la famille se porte bien, l'aventure continue !

Décès

– Michel Chevet, Et sa famille ont la tristesse de faire part du décès de leur mère,

Alice CHEVET,

dans sa quatre-vingt-dixième année, le 28 février 2002.

Les obsèques ont été célébrées à Caen, le 5 mars, dans la plus stricte intimité.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Claude Degois, Les familles Degois, Manac'h et Cousineau, Ses enfants, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DEGOIS,

survenu à Saint-Nazaire, le 6 mars 2002, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée samedi 9 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Gohard à Saint-Nazaire. Son inhumation aura lieu à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).

Cet avis tient lieu de faire part.

– Thérèse Felix, son épouse, Jean-Louis et Laurence, Laurent et Natacha, ses enfants, Sarah, Claire, Lucie et Nathanaël, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de vendredi 1^{er} mars 2002, dans sa quatre-vingtième année, de

Louis FELIX,

ancien intendat du lycée Edmond-Labbé de Douai, ancien secrétaire général de l'université Pierre-Mendès-France de Grenoble.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale le jeudi 7 mars.

– Le président, Et les membres de la Société française de philosophie ont la tristesse de faire part de la disparition de leur vice-président

M. Jacques HAVET,

et s'associent au chagrin de sa famille.

année 2001-2002
TARIF ÉTUDIANTS
SOUTENANCES DE THÈSE
13,35 € - 87,55 F TTC la ligne

– Mme Kalisz, Ses enfants, petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Jacob KALISZ,

membre de l'Académie d'architecture, chevalier de l'ordre national du Mérite, chevalier de l'ordre des Arts et Lettres,

survenu le 6 mars 2002.

Les obsèques auront lieu le lundi 11 mars, au cimetière parisien de Bagneux, à 11 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Louis KOOLS

est parti le 28 février 2002, à l'issue d'une lutte courageuse et lucide contre le mal qui le rongea depuis peu.

Louis allait avoir soixante-sept ans.

Nous entourons Margreet, Jozef et Veerle de notre affection.

*« Parce que cette main ne connaît que le chemin
Qui conduit vers l'Ami
Ma langue ni esclave ni maître
Dira la vérité. »*
Yunus Emrè.

J.C. Lucien,
1, rue de la Pelouse,
76300 Sotteville-lès-Rouen.

– Christiane Lavoix, son épouse, Ses enfants, ses petits-enfants, Son arrière-petit-fils, Sa famille, Ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Jean LAVOIX,

survenu le 4 mars 2002, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Domont (Val-d'Oise) dans la stricte intimité familiale, suivies de l'inhumation au cimetière de Domont où repose

Jacques,

son fils aîné († 1962).

77 bis, avenue de Breteuil,
75015 Paris.

– Les associés, Et le personnel du cabinet Lavoix ont la tristesse de faire part du décès de

Jean LAVOIX,

ingénieur de l'Ecole centrale de Paris, conseil en propriété industrielle, ancien président de l'Affpi, ancien membre du Conseil supérieur de la propriété industrielle, officier de la Légion d'honneur, chevalier dans l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 4 mars 2002.

Ils partagent la douleur de sa famille.

Cabinet Lavoix,
2, place d'Estienne-d'Orves,
75441 Paris Cedex 09

– M. et Mme Richard Kahan, M. Frédéric Lebel, ses enfants, son gendre, Mme Francine Jumel, sa sœur, ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice LEBEL,

survenu le 5 mars 2002, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation a lieu ce vendredi 8 mars, à 15 h 45, au cimetière parisien de Bagneux (entrée principale).

11, rue Edouard-Nortier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le Comité de défense de la gynécologie médicale a la douleur d'annoncer la disparition brutale de

Dominique MALVY,

gynécologue à Albi et fondatrice du CDGM,

emportée par un infarctus du myocarde dans la nuit du 6 au 7 mars.

Figure exceptionnelle et emblématique de notre mouvement dont elle a été l'instigatrice, c'était une femme de conviction et de passion. Elle a de tout temps servi la cause des femmes en déployant une énergie et un ténacité hors du commun. Peu l'ont fait avec autant de courage et de sincérité qu'elle.

Qu'elle soit un exemple pour chacune d'entre nous.

Nous lui rendons un hommage sincère et reconnaissant.

Le Comité de défense de la gynécologie médicale.

– Le conseil d'administration de la Société des architectes diplômés de l'Ecole spéciale d'architecture (SADESA) a appris avec tristesse le décès de son président d'honneur

Pierre VAGO,

architecte DESA, survenu le 27 janvier 2002, et s'associe à la peine de sa famille et de ses proches.

Diplômé de l'Ecole spéciale d'architecture en 1932, Pierre Vago a été un des acteurs et témoins du mouvement moderne en architecture alliant à son activité d'architecte tant en France qu'à l'étranger celle de rédacteur en chef de la revue *L'Architecture d'aujourd'hui*. Il fut aussi le fondateur de l'Union internationale des architectes et n'oublia jamais son école d'origine, l'ESA, dont il fit célébrer le centenaire en 1965 lorsqu'il était président de la SADESA.

Il laisse le souvenir d'un grand professionnel et d'un esprit lucide qui garda toujours le contact avec la Société des diplômés de l'ESA.

SADESA,
254, boulevard Raspail,
75014 Paris.
(Le Monde du 20 février.)

– Sandro et Laurence Rumney, son fils et sa belle-fille, Sindbad, Paloma (†), Lancelot et Santiago, ses petits-enfants, Et leur sœur Olivia Mauriac, Sylvie Mettetal, Tous ses amis, ont le chagrin de faire part du départ de

Ralph RUMNEY,

survenu dans la paix de sa maison de Manosque, le 6 mars 2002.

« The map is not the territory. »

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e, le samedi 9 mars, à 14 h 30.

27, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

Anniversaires de décès

– Remémont. Entre-Deux-Eaux (Vosges).

Pour l'anniversaire de leur décès, merci à leurs amis de se souvenir de

Mme René CHARLES,

(†) le 9 mars 1987,

et de son fils,

Pierre-Jean CHARLES,

(†) le 11 mars 1985.

Souvenir

– Il y a deux ans, disparaissait

Marie-Thérèse ASSEO,

née SUTTERMAN.

Son souvenir reste parmi nous.

Conférences

La Sorbonne (chaire baron von Oppenheim) et l'Institut universitaire de France organisent, le mardi 12 mars 2002, à 18 heures, une conférence sur « La Révolution Surréaliste ». Cette conférence sera prononcée en allemand par le professeur Werner Spies, ancien directeur du Musée d'art moderne, commissaire de l'exposition présentée au Centre Pompidou à partir du 6 mars. Le débat sera animé par Jean-Marie Valentin (Sorbonne-IUF). Lieu : Sorbonne-Centre universitaire Malesherbes (amphithéâtre 128) 108, boulevard Malesherbes, Paris-17^e.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Communications diverses

– Centre communautaire de Paris : Lundi 11 mars, à 20 h 30 : Table ronde animée par Bernard Abouaf : « Les nouveaux visages de la judéophobie », avec Raphaël Draï (professeur), Pierre André Taghief (directeur de recherche au CNRS), Guy Konopnicki (journaliste). 119, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 01-53-20-52-52 (PAF).

SIRVEN-SCHULLER LES
COMPLICES DE LA SANTÉ

Le Monde
MARS ZOOPE

SIRVEN-SCHULLER LES COMPLICES DE LA SANTÉ. MILOSEVIC LES ACTES D'ACCUSATION EN PHOTOS. SURREALISME L'EXPO QUI ENFLAMME BEAUBOURG. LA FRANCE CONTEMPLER SON NOMBRE. PAR MICHEL ROCARD. CATHERINE M. ET SES SEURS D'IMPIDEUR.

LIRE ET VOIR
ET AUSSI... PIE XII, AMEN ET LE SILENCE DE L'ÉGLISE. SIX PROJETS POUR REBÂTIR LE WORLD TRADE. ENRON, LE SCANDALE QUI ÉCLABOUSSE LA MAISON BLANCHE. GRANDES HEURES ET PETITS MALHEURS DU PATINAGE FRANÇAIS. TROIS MINUTES AVEC ELIZABETH II. PLUIE DE SOUVIS SUR L'ASIE CENTRALE. PROCÈS ALEGRE. "J'AURAIS AIMÉ QU'IL M'EXPLIQUE POURQUOI IL M'A LAISSÉ EN VIE."

L'AMÉRIQUE GUERRIÈRE
George W. Bush en croisade contre l'« axe du Mal ». 11 milliards de dollars par jour pour l'armée. Un budget sans précédent. De nouvelles armes pour contrer les menaces des terroristes et des États-voyous.

N° 16
3 €
19,66 F

MILOSEVIC LES ACTES
D'ACCUSATION EN PHOTOS

Le Monde
LIRE ET VOIR

MAGAZINE MENSUEL 3 €

TARIF CARNET 2001-2002

Tarif à la ligne : 22 € - 144,31 F TTC
Tarif abonnés : 18,50 € - 121,35 F TTC
Tél. 01-42-17-39-80 – Fax : 01-42-17-21-36
e-mail: carnet@mondepub.fr

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : 201MQPAE

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : **Société Editrice du Monde**
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom
Prénom
N°rue
Code postal [] [] [] [] Ville

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N°rue
Code postal [] [] [] [] Ville

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/mois)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

MUGABE

IL est un peu plus de minuit, ce 18 avril 1980. Lentement, l'Union Jack glisse le long du mât. Des quatre coins du stade de Salisbury – rebaptisée Harare – monte une immense clameur qui enfle jusqu'au paroxysme. Quarante mille poitrines accompagnent la montée du nouveau drapeau national. Pendant deux longues minutes, l'ovation frise le délire. Puis les vivats s'apaisent et se transforment en chants. Le Zimbabwe vient de naître dans l'allégresse.

Ce jour-là, Julius Nyerere, président de la pauvre Tanzanie voisine, dit à Robert Mugabe : « Vous héritez d'un bijou, prenez-en bien soin ! » Vingt-deux ans plus tard, le bijou a perdu tout son éclat. Ce pays magnifique a sombré dans l'incurie, la misère et la peur. Il est aux mains d'une clique sans foi ni loi, arrogante et corrompue. L'économie est largement ruinée, l'agriculture dévastée, la famine menace. Sur les 13 millions de Zimbabwéens, 9 millions – soit 7 sur 10 – vivent en-deçà du seuil de pauvreté, 1 sur 2 est au chômage. Un adulte sur 4 est atteint du sida, qui fait 1 200 morts par semaine. Les services publics sont délabrés, la justice asservie, les médias inféodés ou brimés. Les investisseurs ont fui. Enseignants et médecins ont, par centaines, choisi l'exil. Le Zimbabwe est un pays opprimé, déchu, isolé.

Le naufrage de l'ancienne Rhodésie tient, pour l'essentiel, au délire obsidional de son chef. Robert Mugabe est un obsédé du pouvoir. Le pouvoir en soi, et pour soi. Le pouvoir, comme une soif que rien n'étanche, au service d'une ambition jamais assouvie. Robert Mugabe n'a jamais trop posé au démocrate. Mais il a, en vieillissant, oublié toute vergogne. « Je ne veux pas être renversé et je renverserai ceux qui veulent me renverser », déclare-t-il lors d'un banquet en 2000. Lorsqu'il dit « renversé », il faut comprendre « remercié » par l'électeur. Lors d'un meeting, il lance, à l'intention du MDC, le parti de son actuel challenger, Morgan Tsvangirai : « L'opposition ne gouvernera jamais ce pays, ni de mon vivant ni après ma mort. Je jure que mon fantôme viendra vous hanter. » Celui qui se dit « marxiste-léniniste-maoïste », ne dédaigne pas d'invoquer, à l'occasion, les « lutins » et les « sorcières », dans la grande tradition animiste africaine.

On le sent prêt, tel un Samson des tropiques, à entraîner son pays dans sa chute, à lui faire payer cher son désamour. Robert Mugabe règne depuis toujours par la force. Un jour de l'an 2000, il va jusqu'à s'en vanter : « Je suis un diplômé en violence. » La violence sous toutes ses formes. Violence verbale : il compare ses opposants à des « cobras », « des serpents que nous allons tuer », à des « petites fourmis que nous pouvons écraser ». « Qu'il aille en enfer », aime-t-il dire d'un adversaire ou d'un dirigeant étranger trop critique, comme Tony Blair. « Œil pour œil ? Nous demanderons deux yeux pour un œil », déclare-t-il au Parlement, à l'intention de la minorité blanche. Violence physique : de l'agression individuelle au massacre collectif, en passant par la torture, dont il admet l'existence, sans un mot de regret, dès 1982.

LES nervis de son régime recourent à l'intimidation, à l'enlèvement ou au meurtre pur et simple. Ces pratiques criminelles prolongent les outrages faits à la loi et aux institutions : fraudes électorales, fausses accusations, arrestations arbitraires, manipulations en tout genre. En 1990, se sentant en danger, Robert Mugabe augmente d'un quart le nombre des députés, les nouveaux venus étant nommés par lui. Les basses œuvres sont officiellement confiées, pour les rendre légitimes, à des « vétérans » de la guerre d'indépendance. Elles sont le plus souvent le fait d'activistes du parti, de chômeurs rétribués à la journée, ou de simples voyous recrutés dans les « halls à bière » des townships, les banlieues des grandes villes.

Son enfance et sa jeunesse livrent quelques indices sur la personnalité de Robert Gabriel Mugabe, un homme encore mal connu lorsque son parti, la Zanu-PF, remporte haut la main les élections de 1980 et le propulse premier ministre du nouvel Etat. Il naît le 21 février 1924 à la mission de Kutama, à l'ouest de Salisbury. Son père est charpentier, sa mère, très pieuse. Issu de la tribu des Zezuru, sous-groupe ethnique de la grande famille des Shonas à laquelle appartiennent 80 % des Zimbabwéens noirs, il grandit « à l'ombre des Eglises ». Selon son plus récent biographe, Martin Meredith (*Mugabe, Power and Plunder in Zimbabwe*), les missionnaires jésuites qui veillent sur cet enfant doué le disent secret, solitaire, plongé dans les livres, à l'écart des jeux et des sports, habité d'une gravité inhabituelle et d'un goût pour l'autodiscipline d'une intensité presque puritaine.

A l'âge de 10 ans, le petit Robert éprouve sa première blessure intime : son père abandonne, pour une autre femme, sa mère et ses six enfants. Il ne le lui pardonnera jamais. Un diplôme en poche, il enseigne

pendant quatre ans puis est admis en 1949 à l'université sud-africaine de Fort-Hare, où se sont formés la plupart des dirigeants nationalistes noirs d'Afrique australe, dont Nelson Mandela. Il découvre les écrits de Gandhi et de Marx, et, de retour dans son pays en 1952, devient, dira-t-il, « complètement hostile au système » rhodésien, colonial et ségrégationniste. Converti au marxisme, il est un jeune homme austère, qui ne fume ni ne boit.

Il enseigne pendant trois ans à Lusaka, capitale de la Rhodésie du Nord, l'actuelle Zambie, puis au Ghana, première colonie d'Afrique ayant accédé à l'indépendance, où il s'éprend d'une collègue, Sally Heyfron, intelligente et vive, qu'il épousera en 1961. « Il n'était pas très romantique, se souviendra-t-elle. Il ne m'a pas emmenée une seule fois au cinéma. » Bien plus tard, devenue la première dame du Zimbabwe, aimée et respectée, elle jouera un rôle modérateur auprès du président, apaisant ses colères et le ramenant à la réalité. A sa mort, en 1992, il perdra sa seule amie et sans doute son meilleur conseiller.

Mais avant d'épouser Sally, Robert Mugabe s'est lancé dans le combat politique au côté de son aîné Joshua Nkomo, à qui il s'oppose vite. Assigné à résidence une première fois, il est arrêté en décembre 1963, incarcéré et jugé. Il restera onze ans en prison, et ne cessera d'étudier, passant des

examens par correspondance. Pour lui comme pour beaucoup d'autres, la prison sera l'école de la Révolution. C'est là qu'il subit, en 1966, sa deuxième blessure intime, la mort de son fils, âgé de trois ans. Il supplie les autorités rhodésiennes de le laisser partir au Ghana pour se recueillir sur la tombe de son enfant et reconforter sa femme, pro-

Robert Mugabe n'a jamais digéré le processus de Lancaster House ayant conduit le Zimbabwe à l'indépendance, et dont il savait qu'il accoucherait d'un compromis avec la minorité blanche. Il s'y résigna, la rage au cœur, sous l'insistante pression de ses « parrains » africains, dont le président du Mozambique Samora Machel,

mettant de revenir dans sa prison. Mais il s'attire un refus sans appel. Cet épisode renforcera son amertume envers le régime de Salisbury, dont le chef, Ian Smith, vient, en 1965, de proclamer unilatéralement l'indépendance, en rompant ses liens avec la Grande-Bretagne. En 1972, la guérilla nationaliste déclenche la lutte armée qui durera sept ans et fera 30 000 morts.

qui, dira-t-il plus tard, l'ont privé de « la joie suprême » d'une victoire militaire sur le pouvoir blanc. En outre, son souhait politique le plus cher fut toujours de promouvoir la Zanu-PF au rang de parti unique. Ce désir de revanche et cette volonté d'hégémonie l'ont conduit à un double affrontement : avec la communauté blanche, et avec la minorité noire de Ndebele



LE DIPLÔMÉ EN VIOLENCE

Président du Zimbabwe depuis la naissance de cet Etat, en 1980, sur les cendres de la Rhodésie, Robert Mugabe a conduit son pays sur la voie du chaos

La rhétorique présidentielle anti-Blancs a pris un tour franchement raciste. Mais les plus nombreuses victimes du despotisme de Mugabe sont noires. Ce sont les morts – au moins 10 000 civils – de ce qui fut, entre 1983 et 1987, la « deuxième guerre civile » du Zimbabwe

et des Kalanga, fidèles à la Zapu de Joshua Nkomo.

La lune de miel entre Robert Mugabe et les Zimbabwéens blancs ne dure qu'un an et demi. « Pour un communiste, il a l'air bien », entend-on à l'heure du thé, dans les jolis jardins des quartiers résidentiels. Les ex-Rhodésiens, Ian Smith en tête, célèbrent la sagesse et la modération de ce premier ministre à la voix douce. Les Blancs se rassurent. Mais Robert Mugabe est aussi un adepte du double langage et du double jeu. Il n'oublie ni ne pardonne rien à cet « homme blanc » qu'on l'obligeait, enfant, « à vénérer comme une sorte de Dieu ».

Assez vite, il prend naturellement pour cibles les quelque 6 000 fermiers commerciaux, lointains bénéficiaires d'une spoliation coloniale qui déposséda la majorité noire de ses meilleurs sols. Au fil des ans, Robert Mugabe brandit le thème, qu'il sait populaire, de la nécessaire redistribution des terres. Mais il en use surtout comme d'une arme politique pour, selon ses mots, « effrayer le cœur des Blancs » ou pour régler des comptes avec ses opposants noirs. Les premiers rachats de terres, financés par la Grande-Bretagne, enrichissent outrageusement les caciques du régime qui font main basse sur les meilleures fermes. Les expropriations décidées en 1997 et 2000 affectent la quasi-totalité d'un secteur qui employait un tiers de la main-d'œuvre et rapportait 40 % des recettes d'exportation. Naguère grenier de l'Afrique australe, le Zimbabwe est aujourd'hui menacé par la disette.

CES dernières années, la rhétorique présidentielle anti-Blancs a pris un tour franchement raciste. Robert Mugabe parle des « démons blancs », « nos ennemis véritables ». « L'Afrique, insiste-t-il, est pour les Africains. » Il traite les Zimbabwéens blancs en boucs émissaires de tous les maux du pays. « Ne provoquez pas leur fuite, sinon vous risquez la ruine ! », lui avait conseillé, à la veille de l'indépendance, Samora Machel, qui savait de quoi il parlait. Les « invasions » de terres, les assassinats de fermiers restés impunis, les occupations d'usines et de bureaux ont accéléré l'exode. La minorité blanche est aujourd'hui cinq fois moins nombreuse – 40 000 personnes – qu'en 1980.

Mais les plus nombreuses victimes du despotisme de Robert Mugabe sont noires. Ce sont les morts – au moins 10 000 civils – de ce qui fut, entre 1983 et 1987, la « deuxième guerre civile » du Zimbabwe. La rancœur de Robert Mugabe envers Joshua Nkomo, chef de la Zapu et de la minorité Ndebele, remontait aux années 1960. Le premier reprochait au second sa mollesse et son absence de stratégie. Après avoir vaincu son aîné aux élections de 1980, il l'humilia en le reléguant au fond des gradins officiels, lors de la cérémonie d'indépendance. Puis il imposa à ses partisans une longue guerre sans merci dans la brousse du Metabeleland, en saisissant pour prétexte l'insécurité semée par d'anciens guérilleros devenus « dissidents ». La tristement célèbre « cinquième brigade », formée par des instructeurs nord-coréens, multiplia les atrocités : des paysans brûlés vifs, des enfants embrochés sur le dos de leurs mères, des familles contraintes de chanter les chants de la Zanu-PF sur les tombes de leurs proches. Pour éviter la poursuite des massacres, Joshua Nkomo signa l'acte de décès de la Zapu.

Deux événements heureux et presque concomitants ont fait le malheur de Robert Mugabe. La disparition de l'Union soviétique et le priva de sa vieille politique de bascule et de chantage entre l'Est et l'Ouest, et l'empêcha d'inscrire dans la loi le régime de parti unique qui existait de facto depuis 1987, mais qui, du coup, n'était plus du tout dans l'air du temps. La libération de Nelson Mandela, en 1990, et son triomphe électoral en 1994 rejetèrent dans l'ombre l'homme qui avait acquis une stature internationale, sur la « ligne de front » face à l'apartheid.

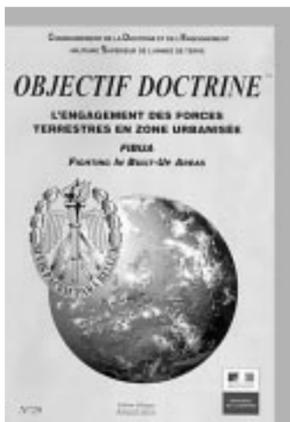
Imagine-t-on deux dirigeants plus différents ? L'un est digne, souriant, bien dans sa peau, confiant dans l'avenir, et prêche la réconciliation. L'autre est sévère, revanchard, prisonnier du passé et sème la division. « Ne me dites pas que je dois encore téléphoner au camarade Bob ! », s'exclama un jour Nelson Mandela. L'homme d'Etat sud-africain s'est retiré dans son village, respecté de tous. Seul un camouflet électoral pourrait obliger le « camarade Bob » à l'imiter. Du moins faut-il l'espérer pour le bien du Zimbabwe.

L'armée française prépare un manuel de guerre urbaine

Dans son périodique « Objectif doctrine », l'état-major de l'armée de terre réfléchit à une stratégie pour engager des forces dans les villes où les populations sont devenues un enjeu

NI STALINGRAD ni Grozny. La France ne cherche pas à rejouer des conflits où les civils sont, par la force des circonstances, un enjeu, la victime désignée et un acteur à la fois. Mais les villes n'échappent plus à la guerre et l'armée française doit s'y préparer. Sinon on lui reprocherait après coup de n'en avoir pas tenu compte. Selon le périodique bilingue (français-anglais) *Objectif doctrine*, édité par le commandement de la doctrine et de l'enseignement militaire supérieur (CDES), l'armée de terre rédige un manuel d'emploi de ses forces en zone urbanisée et, pour 2006, elle projette de construire un site où elle les entraînera.

Le Centre d'évaluation et de retour d'expérience (Cerex) a aussi réédité dans cette revue une étude à partir de ce qui s'est passé, en 1992, en Somalie, d'où les Américains se sont pitoyablement retirés après avoir été pris à partie par les hommes du général Aidid, comme en 1994 et en 1999, à Grozny, en Tchét-



chénie, où les Russes ont toujours beaucoup de mal à maîtriser la résistance locale. Le Cerex en tire des leçons dans l'ordre tactique et la formation du personnel.

Face à cette « nouvelle problématique » – qu'il s'agisse d'une opéra-

tion de contrôle des foules via la maîtrise de la violence urbaine ou d'une opération de coercition des forces via la défense ou l'offensive en zone urbanisée –, l'armée de terre est persuadée qu'elle n'a plus le choix : la guerre des villes est pour demain. « Le milieu urbain est un théâtre à part entière », avec une population « à la fois cible, enjeu, instrument et centre de gravité des conflits ». Contrairement à des concepts d'hier, « la ville est un espace de manœuvre qu'il n'est plus possible de contourner ».

A titre d'exemple, « une brigade [3 000 à 4 000 hommes] peut se voir attribuer comme zone d'action, en maîtrise de la violence, une ville de 20 000 à 80 000 habitants, mais en coercition de forces, la même grande unité ne pourra réduire un adversaire que dans un quartier d'une grande ville ou dans une partie d'une petite ville (5 000 habitants) ». Le combat dit « de surface », propre à la zone rurale, cède la place à des engagements « au sol » (dans le

dédale des rues et le labyrinthe des immeubles), « en sous-sol » (les égouts, le métro, les souterrains et autres tunnels, les parkings) et « au-dessus du sol » (les ponts, les infrastructures élevées).

INFANTRIE, GÉNIE, BLINDÉS

Autant dire un environnement qui peut, selon *Objectif doctrine*, dégénérer, devenir incontrôlable, et où les formations alliées, les forces adverses et des civils innocents – mais soumis à des pressions psychologiques et médiatiques – sont étroitement imbriqués. Il va donc falloir tester des équipements spécifiques, instruire les unités, définir de nouveaux modes opératoires et fédérer, dans un cadre d'emploi interarmes, les capacités des différentes forces mobilisées.

C'est l'objet du manuel que le CDES prépare sur le combat de rue, un manuel « propre à l'infanterie, au génie et aux blindés ». C'est aussi ce qui incite l'armée de terre à réclamer pour 2006 un site – autre que

les villages factices qui existent dans certains de ses camps ou en des lieux spécialisés à l'étranger – pour entraîner ses troupes et « dépasser le stade de l'instruction de petits détachements auquel elle est réduite ». La mission de maintien de l'ordre sur le pont de Mitrovica, qui sépare les communautés serbe et musulmane au Kosovo, a nécessité que l'armée française, assistée par les gendarmes, acquière les réflexes nécessaires dans l'urgence. Il s'agit d'une tâche communément encadrée par l'ONU ou par l'OTAN à l'étranger. En France, les esprits les plus critiques redoutent que ce savoir-faire soit, sur une réquisition gouvernementale malvenue, mis au service d'actions qui ne relèvent pas normalement des armées. Par exemple, dans des banlieues qui viendraient à s'enflammer.

Jacques Isnard

★ www.cdes.terre.defense.gou.fr

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ Les 9 et 10 mars, les Zimbabwéens doivent élire leur président. www.gta.gov.zw/

■ Après vingt ans de pouvoir sans partage de Robert Mugabe à la tête du Zimbabwe, les élections législatives de juin 2000 avaient vu l'entrée en force du Mouvement pour le changement démocratique au Parlement. www.gta.gov.zw/Headlines/Election%20Results.htm

■ Le chef de ce parti, Morgan Tsvangirai, constitue la principale menace pour le pouvoir de Robert Mugabe. www.mdzimbabwe.com/leaders/morgantsvtxt.htm

■ En janvier, le Parlement a adopté une série de lois durcissant le régime, sur le droit de vote, la liberté de la presse et la « sécurité ».

www.mweb.co.zw/hub/news/articles24/PUBLIC%20ORDER%20AND%20SECURITY.doc

■ « Monsieur le président, partez, et partez maintenant » plaide la *Financial Gazette* (Afrique du sud).

www.fingaz.co.zw/fingaz/2002/March/March7/686.shtml

■ Le Public Record Office britannique a rendu public les documents ayant servi aux négociations entre Londres et le régime de Ian Smith qui ont débouché sur la guerre d'indépendance (1972-1979).

www.pro.gov.uk/releases/nyo2002/rhodesia.htm

■ Le FMI publie un état de l'économie du Zimbabwe dans les années 1990, alors que Robert Mugabe avait abandonné au marxisme-léninisme pour l'économie de marché. www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2001/cr0113.pdf

vincent.truffy@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

MODERNE HONGRIE

J'ai pris connaissance des déclarations fracassantes, sur la Hongrie, de M. Robert Savy, président socialiste du conseil régional du Limousin (*Le Monde* du 12 février), qui nous révèle que « ce pays n'a pas de cadastre, n'a pas de statistiques économiques, (...) et pourtant la Hongrie prétend entrer immédiatement dans l'Union européenne et bénéficier des aides ». Petit-fils d'un officier du cadastre du département de Hunyad durant la monarchie Autriche-Hongrie, il est de mon devoir de contredire M. Savy. (...) La création du cadastre en Hongrie remonte à l'époque de Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche et reine de Hongrie (1717-1780).

Les premiers plans de cadastre ont été établis, dans ce pays, dans les années 1760-1770. Rappelons, pour mémoire, que le cadastre en France a été créé sous l'impulsion de Napoléon I^{er}, en même temps que le code civil. Pour ce qui est des informations économiques, l'Office central de statistiques de Budapest se tient à votre disposition, et ce depuis

« WEST AFRICA » (LONDRES)



La douleur de Mandela. L'ancien président sud-africain critique de plus en plus ouvertement la ligne suivie par son successeur, Thabo Mbeki, en matière de traitement du sida. Sur le pansement on peut lire : « Politique de Mbeki concernant le sida ». **Dessin de Tayo.** (« Courrier international » pour « Le Monde »)

1862, pour vous renseigner, grâce notamment à ses annuaires des statistiques qui paraissent régulièrement tous les ans depuis 1872. (...) **Attila Kovacs**

Paris

MÉMOIRE ET RÉALITÉ

Je ne cesserais inlassablement de m'élever contre les citoyens qui se sentent plus juifs que Français et qui, à force de crier au feu pour des faits mineurs, prennent le risque de déclencher ici ou là un incendie.

Et, en général, ce sont les mêmes qui approuvent inconditionnellement une politique criminelle et stupide en Israël, politique qui altère gravement l'image des juifs et qui conduit les Israéliens dans une voie sans issue. Faut-il rappeler aux extrémistes particularistes, face à leurs outrances et à leurs amalgames douteux, ce qu'est l'antisémitisme, le vrai, l'antisémitisme des nazis, relayé en France par une extrême droite nationaliste et xénophobe, celle des Maurras et des Béraud, de Xavier Vallat et de Darquier de Pellepoix ? (...) L'antisémitisme, qui se manifeste actuellement de façon larvée dans certaines zones urbaines, n'est en rien comparable à celui des sectateurs de *Mein*

Kampf. Par contre, les chars et bombardiers de Tsahal dans les territoires occupés me rappellent, en une image fâcheusement inversée, de très sombres souvenirs.

Jean-Paul Lewidoff

Paris

GUERRE DE RELIGION

Vous essayez de justifier l'antisémitisme par les problèmes au Proche-Orient (*Le Monde* du 19 février). Comment expliquez-vous alors que, malgré les haines viscérales entre les catholiques et les protestants en Irlande, il n'y ait jamais eu de problèmes de ce type dans notre pays ? (...) On a vraiment l'impression que ces fauteurs de troubles, parce que musulmans pour la plupart, sont intouchables. Le spectre de la guerre d'Algérie plane toujours au-dessus de nos têtes... Il est si facile d'expliquer l'antisémitisme en France en montrant du doigt « le mal absolu », celui par qui, d'après vous, tous les malheurs du monde sont arrivés, M. Sharon. Vous vous focalisez sur une seule personne, mais il se trouve qu'il n'est au pouvoir que depuis un an, et les violences ont commencé bien avant son arrivée au pouvoir.

Francine Zylberberg

Courriel

Chirac et Jospin vus par la presse internationale

L'un a été métamorphosé par sa fille, l'autre relooké par sa femme. L'image, toujours l'image

« **QUELQUE** chose a changé chez Lionel Jospin depuis l'annonce de sa candidature à la présidentielle », relève *La Libre Belgique*. Son discours ? Non. « Il ne diffère pas fondamentalement, il demeure un des plus sûrs remèdes contre l'insomnie. » Pour le chroniqueur Eric de Bellefroid, « c'est le costume surtout qui métamorphose le premier ministre. Une petite révolution en soi. Depuis le temps que ses coreligionnaires, harassés par tant d'obstination, lui enjoignaient de se vêtir auprès d'un bon faiseur, on s'était habitué à ses vestons qui bâillaient dans le cou (...) avec les épaules qui tombaient comme les oreilles d'un cocker triste sur sa svelte stature de basketteur retrai-

té. Il avait toujours les mains perdues quelque part au milieu de ses manches, et ses pantalons trop longs et trop larges, flottant désespérément aux quatre vents, rappelaient avec nostalgie l'accordéon d'Yvette Horner ». Mais il « a compris que, dans une société dévolue comme jamais aux apparences, on ne joue pas les rois nus en pleine campagne. (...) Il a choisi son camp. Celui d'une gauche gestionnaire, vêtue comme tous les yupies du monde ».

Die Welt soutient que l'artisan de cette transformation n'est nul autre que son épouse, Sylviane Agacinski-Jospin, une « intellectuelle moderne », qui « l'a aidé dans le choix de nouvelles lunettes,

de cravates plus à la mode et de costumes plus fringants ».

Dans cet article de Martin Wiegers intitulé « Et Claude créa Chirac », le quotidien conservateur de Hambourg s'intéresse surtout à la fille du président. Si celui-ci, en dépit des derniers sondages, « peut quand même nourrir l'espoir d'une victoire électorale, c'est de nouveau principalement à sa fille, responsable marketing qualifiée, qu'il le doit ». Depuis 1994, « elle en a fait un nouveau produit, un candidat qui serre les mains et caresse les joues des enfants, un président du toucher ». D'ailleurs, sa « passion pour la France » proclamée en Avignon est une idée de sa fille, écrit *Die Welt*, qui souli-

gne le contraste entre Claude et Bernadette, « incarnation d'une France âgée et aristocratique », qui « vouvoie, dit-on, jusqu'à son chien ». La fille du président, conclut le journal, devra cependant ajouter « du contenu » au produit Chirac, le « charmeur distribuant les poignées de main ».

Toutes ces questions d'image agacent le quotidien argentin *Clarín*, qui regrette la France « pays des interminables discussions de café, où l'idéologie incendiait les passions ». Aujourd'hui, déplore-t-il, « les fantastiques débats d'idées cèdent devant l'américanisation de la campagne électorale ».

lemonde.fr pour *Le Monde*

HORS-SÉRIE

SCIENTIFIC AVENIR

L'éthique du vivant

L'embryon est-il humain ?

Le renouveau eugénique
Quand la vie commence-t-elle ?
La piste des cellules souches embryonnaires

Vient de paraître

Croissance : Jacques Chirac fâché avec... la réalité

par Pierre-Alain Muet

S'IL est une constante dans les propos du candidat Chirac, qui pourtant change souvent d'opinion sur de nombreux sujets, c'est qu'il ne s'embarasse pas de la vérocité des faits qu'il évoque. Après avoir enfoncé le thème du déclin, il reconnaît aujourd'hui que la France a connu « quatre années de croissance exceptionnelle ». Il attribue ce résultat à « une croissance mondiale exceptionnelle » dont le « gouvernement n'aurait pas su profiter ».

Restons raisonnables : la croissance française des années Jospin aura été seulement forte. En revanche, elle aura été exceptionnelle au regard d'un contexte international plutôt moyen.

Contrairement à une affirmation répétée par la droite, la croissance des années Jospin ne doit rien à la conjoncture internationale. Au cours de cette période, la croissance mondiale a connu des hauts et des bas, et même des creux particulièrement bas depuis l'été 2001. En moyenne, elle a été plus maussade que sous les années Balladur-Juppé. En témoignent les

L'EFFET JOSPIN

Croissance annuelle du PIB en France et en Europe pendant les périodes des gouvernements Balladur-Juppé et Jospin en %

France		Zone euro hors France		Allemagne		Italie		Royaume-Uni	
Balladur-Juppé	Jospin	Balladur-Juppé	Jospin	Balladur-Juppé	Jospin	Balladur-Juppé	Jospin	Balladur-Juppé	Jospin
1,5	2,9	2,1	2,4	1,6	1,7	2,0	1,9	3,4	2,7

Sources : comptes trimestriels Eurostat. Périodes : Balladur-Juppé : du 2^e trimestre 93 inclus au 2^e trimestre 97 ; Jospin : du 3^e trimestre 97 inclus au 3^e trimestre 2001

un peu mieux (2 %) et le Royaume-Uni beaucoup mieux (3,4 %). Sous Lionel Jospin, la France passe très largement en tête des grands pays européens avec 2,9 % de croissance en moyenne. L'Allemagne et l'Italie ne changent pratiquement pas de rythme (1,7 % en Allemagne et 1,9 % en Italie) ; quant au Royaume-Uni, il ralentit de 3,4 % à 2,7 %.

La France qui « dégradaît » les performances de la zone euro sous Balladur et Juppé les améliore nettement sous Jospin. Avec un demi-point de croissance en plus chaque année que la moyenne de nos partenaires de la zone euro, les années Jospin auront ainsi effacé le déclin des années Balladur-Juppé où, pour

sommatation des ménages augmentait à peine (0,9 % par an en moyenne). Quant à l'investissement, il a stagné tout au long des quatre années de ces gouvernements. S'il est bien une période marquée par le déclin et qui – selon l'expression de Jacques Chirac n'a « pas préparé l'avenir », c'est bien celle-ci.

Depuis l'été 1997, en revanche, la France a changé de visage. La consommation a augmenté de 3,3 % par an et l'investissement de 5,3 %. Quant à l'emploi, sa progression est sans commune mesure avec celle des années antérieures, et quasiment sans précédent dans le passé.

Jamais en effet au cours du siècle écoulé, notre économie n'aura créé autant d'emplois en si peu de temps : 1,8 million en quatre ans et demi et vraisemblablement 2 millions en cinq ans, alors que seulement 5 millions d'emplois ont été créés en France en un siècle. Avec respectivement 540 000 et 580 000 créations nettes d'emplois, les années 1999 et 2000 resteront les records du XX^e siècle. Records que seule l'année 1969 – avec 430 000 emplois – aura approchés, mais dans un contexte de croissance qui, lui, était exceptionnel (relance et dévaluation massives engendrant une croissance de 7 %).

Quant Jacques Chirac affirme que « le chômage a certes reculé pendant plusieurs années, mais nous avons fait proportionnellement un peu moins bien que les autres », soit il se trompe car il est mal informé par ses conseillers, soit il trompe les Français. La baisse massive du chômage (930 000 chômeurs de moins) a été très nettement supérieure à celle de nos partenaires, alors même qu'une démographie plus dynamique nécessitait des créations d'emplois plus fortes pour diminuer le chômage. Le taux de chômage a baissé de 3,4 points en France et seulement de 1,9 en Allemagne, 2,3 en

Italie et 2,1 au Royaume Uni (il s'agit toujours de la période : 2^e trimestre 1997 inclus au 3^e trimestre 2001).

Quand on vient aux promesses, les chiffres de la droite sont en revanche plus flatteurs : la plate-forme de l'Union en mouvement (UEM) ne se fixe-t-elle pas un objec-

PIERRE-ALAIN MUET est professeur d'économie à l'École polytechnique, adjoint (PS) au maire de Lyon. Il est chargé du programme économique de Lionel Jospin.

tif de croissance de 3 % en moyenne pour les cinq années à venir ? C'est la croissance qu'a réalisée le gouvernement de Lionel Jospin au cours de ces cinq années, mais que Jacques Chirac, lui, n'a jamais pu réaliser. Ni lorsqu'il était premier ministre en 1974-1976 ni dans la même fonction en 1986-1987 (la croissance était dans les deux cas de 2,3 % en moyenne). Encore moins au cours des deux années de gouvernement Juppé où la France a réalisé l'une des plus médiocres performances (1,1 %) des 25 dernières années relativement à ses partenaires.

Quant à la capacité de Jacques Chirac à diminuer le chômage, on peut en douter quand on sait que le chômage a augmenté dans toutes les périodes où il était au pouvoir, soit comme premier ministre, soit comme président « effectif » : 520 000 dans le premier gouvernement Chirac (mai 1974 à août 1976), 150 000 dans le second (mai 1986 à mai 1988) et 160 000 sous le gouvernement Juppé (mai 1995 à juin 1997).

Au total, en six ans de pouvoir effectif, ce sont 860 000 chômeurs supplémentaires que Chirac peut inscrire à son passif. Le bilan des cinq années Jospin, ce sont 930 000 chômeurs de moins.

Le Protocole des Sages de Léon

par Robi Morder

PEUT-ÊTRE les lecteurs du *Monde* ont-ils été amusés par cette affaire narrée il y a quelques jours (20, 21 et 28 février) : un auteur (Christophe Nick) qui, dans un essai, (*Les Trotskistes*, Fayard) attribue l'histoire familiale et des souvenirs d'enfance d'un militant (Robi Morder) à un dirigeant d'une organisation différente (Daniel Gluckstein, candidat du Parti des travailleurs à l'élection présidentielle). Ce dernier lui a demandé réparation judiciaire de cette confusion. Puisque tout repose sur une histoire familiale « glorieuse » de déportés dans les camps, j'avoue que moins de gloire et moins de fantômes en guise de famille m'auraient mieux convenu, ainsi, je suppose, qu'à ceux qui ont disparu ou aux rescapés qui en ont conservé (et transmis) une grande souffrance.

Cette anecdote n'aurait pas d'autre portée s'il ne s'agissait que d'une simple (mais grossière) confusion isolée dans un gros livre de plus de 600 pages. Malheureusement,

Christophe Nick cherche des trotskistes partout, mais aussi des juifs, qu'il invente pour l'occasion

ment, nous n'avons là que le sommet d'un iceberg d'erreurs. Voilà un livre considéré comme un « maître ouvrage » (*Marianne*) mais qui serait considéré comme une très mauvaise copie par n'importe quel jury d'école de journalisme ou de licence d'histoire.

Les Trotskistes ? Un « roman » d'aventures vite ficelé. Je n'insulterai pas la liste des erreurs que je tiens à disposition et qui s'enrichit par les remarques que me transmettent d'autres lecteurs. L'auteur n'a rien vérifié, même pas les noms de ceux avec qui il s'entretient, comme, par exemple Bernard Schalcha devenu

pour l'occasion Didier Schalchat. Je m'interroge sur l'obsession de Nick. Il cherche des trotskistes partout, soit, mais aussi des juifs, qu'il invente pour l'occasion. Ainsi, on apprend qu'un leader de la gauche SFIO des années 1920 et 1930, Jean Zyromsky, est de parents « juifs fortunés », (sa fille Lili, compagne de Marcel Bleib-

ROBI MORDER, juriste et politiste, est chargé de cours à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines ; il est militant de la Ligue communiste révolutionnaire.

treu, devient du coup juive également). La simple lecture du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier (le « Maitron ») qu'il avait sous la main sur les lieux mêmes où il s'entretint avec Claude Penmetier (directeur du « Maitron ») aurait appris à notre « enquêteur » que Zyromsky était issu de parents catholiques. Mais, « après tout, les juifs attendent bien depuis 5 000 ans l'arrivée du Messie » (p. 13).

De même, on apprend que Molinier est élu par « les juifs du Bund du Marais à la direction de la section du PCF » (p. 176), ce qui étonnera beaucoup ceux qui savent que les militants du Bund ne sont pas membres du PCF. Mais puisque Molinier habite le Marais, et que dans le Marais il y a des juifs, que les trotskistes sont pour beaucoup de juifs, les trotskistes font de l'entrisme au PCF, donc les juifs du Marais sont trotskistes... CQFD.

Nick rapporte les rumeurs, sans commentaire. Ainsi, sur un article concernant Cronstadt : « L'histoire attribue ce texte à Trotski lui-même. Pour Broué, c'est une légende tenace, bien qu'il ne démontre pas le contraire » (p. 151). « Notre enquête ne nous a pas permis de vérifier la véracité de cette information » (p. 572). « Selon une thèse invérifiable... » (p. 271). « La rumeur veut que Louise ait vécu avec Spoulber » (p. 297).

On en vient même à induire un peu « d'hitléro-trotskisme » : « Nombre de jeunes trotskistes sont partis au STO » (p. 305). Pas un nom, pas un exemple cité, si ce n'est celui de Georges Marchais. Nous découvrons un Centre laïque des auberges de jeunesse « financé par le RNP de Déat », alors que les CLAJ sont dissous fin 1940. Suprême impudence, l'auteur se permet d'écrire que pour les trotskistes pendant l'occupation, la question juive était un « détail ». Il cite certains extraits du journal *La Vérité* mais, curieusement, oublie d'en citer d'autres, dont l'article paru dans le premier numéro clandestin d'août 1940, intitulé « A bas l'antisémitisme », qui se conclut par un appel à « organiser des groupes de défense ouvriers contre les bandes antisémites ». Que l'on sache, ce n'était pas la position de l'extrême droite ; le terme utilisé par Nick n'est pas anodin pour qui se souvient du « point de détail » de Le Pen... L'amalgame est suggéré. Tout est à l'avenant. On peut tout dire, l'auteur répercute sans prendre la peine de vérifier. Ainsi, p. 454, il est affirmé que Boris Frankel a demandé à Chisserey de traduire *Écoute petit homme de Reich*. On se demande bien pourquoi le germaniste qu'est Frankel aurait fait appel à Chisserey qui lui, n'est pas germaniste.

On apprend aussi que le trotskiste Tha Thu Tau a été maire de Saïgon. Une première ! Romain Goupil déclarerait (p. 458) : « Je vais à la préfecture déposer les statuts (des CAL) à mon nom », Nick commente : « Ce cynisme à 16 ans... » Or, seul un majeur peut déposer des statuts à la préfecture à son nom.

Qu'a retenu Nick des militants et du militantisme ? Des bouts d'histoires « croustillantes ». Où sont les grèves, les manifestations, les campagnes, les assemblées générales, les congrès syndicaux et leurs débats ? Certes, il y a aussi – c'est indéniable – des « histoires d'appareil », des querelles de pouvoir. Mais pourquoi ne présenter (de surcroît avec un tissu d'erreurs) que cette dimension ? Ne serait-ce que parce que cette vie quotidienne, ce militantisme de terrain n'est pas « vendable » ? Dans le livre ne reste qu'un roman d'espionnage, un théâtre d'ombres.

Avec un demi-point en plus chaque année que la moyenne de nos partenaires de la zone euro, les années Jospin auront effacé le déclin des années Balladur-Juppé

indicateurs usuels de demande mondiale calculés par la direction de la prévision ou par les instituts de conjoncture qui font apparaître un ralentissement de près de 2 points en moyenne.

Le quasi-doublement de la croissance française entre les années Balladur-Juppé (1,5 % en moyenne) et Jospin (2,9 %) n'a donc rien à voir avec la croissance mondiale. Si un gouvernement a gâché une conjoncture mondiale « exceptionnelle », c'est bien celui d'Alain Juppé.

Sous Balladur et Juppé, la croissance française était la plus faible des grands pays européens (1,5 % par an en moyenne). L'Allemagne faisait à peine mieux (1,6 %), l'Italie

la première fois de l'après-guerre, la croissance française a été durablement plus faible que celle de nos partenaires.

Que la conjoncture internationale ne soit pour rien dans le changement de régime de croissance qu'a connu la France depuis 1997 se comprend aisément lorsqu'on analyse les moteurs de cette accélération. Ils sont tous strictement internes : une consommation dopée par des créations d'emplois exceptionnelles ; un investissement stimulé par une consommation très dynamique.

Sous les gouvernements Balladur et Juppé, les créations d'emplois étaient faibles, le chômage augmentait (+ 200 000 en 4 ans) et la con-

Retraite et épargne : ne confondons pas !

par Jean Matouk

LE financement des retraites va être au cœur de la campagne présidentielle. Jacques Chirac vient de proposer la création de fonds de pension à la française et Lionel Jospin a plusieurs fois évoqué la question en donnant la priorité à la retraite par répartition, mais sans écarter l'idée d'un complément sous forme de capitalisation.

Aux systèmes par répartition du régime général de la Sécurité sociale et des retraites complémentaires des cadres et des employés, à la somme desquels équivalent les régimes spéciaux des entreprises nationalisées et, par le biais du budget de l'Etat, celui des fonctionnaires, devrait s'ajouter une dernière composante : les retraites constituées individuellement par capitalisation, notamment à travers les fonds de pension et l'épargne salariale.

A l'appui de cette proposition, classique à droite, mais nouvelle à gauche, on souligne l'absence de fonds de pension français et l'accaparement par les fonds de pension étrangers, notamment américains, d'une part croissante du capital des grandes entreprises françaises, détenues, il est vrai, aujourd'hui, à 20 % environ, par des investisseurs étrangers. On ajoute qu'il est sain que les salariés, par le biais des fonds de pension, deviennent actionnaires des entreprises.

Il convient cependant d'éviter une regrettable confusion dans l'esprit du public.

Depuis l'aube des temps, quand le souci de l'entretien des vieillards

n'était pas écarté par la mort précoce, le suicide ou le géronticide, ceux-ci ont été entretenus par le travail des actifs, sans toutefois qu'ils perdent toute activité : on les chargeait des tâches matérielles les moins rudes ou, plus dignement, on utilisait leurs savoirs botanique, climatique ou guerrier, ou même on les érigeait en demi-dieux comme dans certaines tribus de pasteurs d'Afrique de l'Est. Nos lointains ancêtres n'étaient pas atteints du virus des préretraites qui a gagné la France !

En tout cas, la solidarité inter-générationnelle est aussi vieille que l'humanité. La retraite par répartition en est l'héritière directe dans

Pour maintenir la solidité de la retraite par répartition, les socialistes n'ont pas d'autre choix que d'ajuster les durées de cotisations aux réalités de la démographie

nos sociétés vastes et diversifiées. Elle prend une forme différente mais reste un lien social essentiel et doit donc être au cœur de tout projet socialiste. Elle doit donc assurer à la plus grande masse des citoyens, un niveau de vie équivalent à celui dont ils ont bénéficié dans les dernières années de leur vie active ou encore un taux de remplacement de 75 % ou 80 %.

Son travail en tant qu'actif ayant été socialement validé par son

salaires, dont la partie indirecte a financé les retraites des inactifs d'alors, le retraité devient légitimement ensuite bénéficiaire de la même solidarité. Sur le plan purement économique, ce salaire indirect est immédiatement transformé en revenu, donc en consommation, et la pension du retraité est garantie par le renouvellement démographique.

A l'opposé, la retraite par capitalisation est au cœur même du projet individualiste, celui pour lequel la société est d'abord une juxtaposition d'individus. Chacun se constitue la retraite qu'il veut ! Tel est le principe très libéral de cette retraite. Chacun se constitue la retraite

de la gestion du dépositaire de ses fonds.

Pour maintenir la solidité de la retraite par répartition, les socialistes n'ont pas d'autre choix que d'ajuster les durées de cotisations aux réalités de la démographie. La constitution d'un fonds public alimenté par le budget de l'Etat est

JEAN MATOUK est professeur d'économie honoraire.

une solution boiteuse, surtout si elle est fondée, comme vient de le proposer Jacques Chirac, sur des privatisations qui devraient alors atteindre des services publics essentiels dont le privé est incapable d'assurer la fourniture universelle et équitable.

Pour consolider la retraite par répartition, il faut aligner à 40 années, la durée de cotisation des agents de l'Etat, et porter peut-être en 15-20 ans la durée commune à 42 ou 43 ans, durée nécessaire à la génération 1975 pour bénéficier en 2040 de son taux plein de retraite. Cet allongement (théoriquement de 2 à 3 mois par an) est d'ailleurs cohérent avec l'allongement de la durée de vie en meilleure santé. Il est également justifié par la nécessité d'augmenter notre taux d'activité. La faiblesse de ce dernier, notamment au-delà de 55 ans, explique, à elle seule, qu'avec une productivité plus élevée que les autres pays notre place en termes de PNB par habitant ne soit aujourd'hui que la 12^e sur les quinze européens.

Des compensations (comme l'inclusion de leurs primes dans l'as-

Turbulences en Moldavie, tensions Moscou-Bucarest

UN HIVER de la deuxième guerre mondiale, une poignée de soldats russes à cheval s'égarant en Moldavie, à l'époque territoire appartenant à la Roumanie. Bloqués devant la rivière du Dniestr, et malgré le froid sévère, ils décident de la traverser. Mais, soudain, alors qu'ils avaient atteint le milieu de la rivière, la température descend brusquement en dessous de zéro. En quelques secondes, les eaux glacent avec les soldats figés sur leurs chevaux. Un tableau digne d'illustrer le glacié d'un pays entier.

La Moldavie, pays grand comme la Belgique, est enclavé entre la Roumanie et l'Ukraine. Sur les 4 millions de Moldaves, deux tiers sont d'origine roumaine, un tiers d'origines russe et ukrainienne. Depuis la mi-janvier, le dialogue entre ces communautés semble compromis. La majorité des roumanophones ont pris d'assaut le centre-ville de Chisinau, la capitale, pour protester contre les tentatives de russification du gouvernement communiste. Il s'agit principalement de l'introduction de la langue russe comme langue obligatoire dans les écoles moldaves et de la création d'un nouveau manuel d'histoire rappelant l'époque soviétique.

Plus qu'un problème linguistique, la réintroduction de la langue russe dans les écoles moldaves est ressentie par les roumanophones comme le couteau dans la plaie. L'histoire remonte à 1938, lorsque l'Allemagne nazie et l'Union soviétique signèrent le traité Ribbentrop-Molotov. Dans une clause secrète de ce traité, contestée actuellement à Bucarest, il fut convenu que l'URSS annexe la moitié de la Moldavie, région située à l'est de la Roumanie. Ce plan se concrétisa en 1940, lorsque l'Union soviétique partagea la Moldavie roumaine en deux et intégra la partie orientale dans les frontières de son empire.

C'est une des raisons pour lesquelles les dirigeants roumains de l'époque jugèrent opportun de s'allier avec l'Allemagne nazie pour libérer la Moldavie en 1941. Mais le maréchal Ion Antonescu, qui gouvernait la Roumanie d'une main de fer, ne sut pas s'arrêter à temps et continua la guerre aux côtés des nazis jusqu'en 1944. C'est

ainsi que, à la fin de la seconde guerre mondiale, la Moldavie fut à nouveau intégrée à l'Union soviétique. Sur l'ordre de Staline, l'intelligentsia roumaine était déportée en Sibérie, tandis que le contrôle de l'administration passait entre les mains des nouveaux colons d'origine russe. Transformée en République soviétique, la Moldavie dut renoncer à la langue roumaine au bénéfice de la langue russe, décrétée seule langue officielle. Cinq décennies de propagande communiste ont-elles suffi à convaincre les Moldaves qu'ils étaient un peuple à part qui parlait une langue différente du roumain ?

En 1991, après l'effondrement de l'URSS, la Moldavie est devenue pays indépendant. Trois ans plus tard, le roumain est redevenu l'unique langue officielle. Mais les mafias locales, qui remontent souvent jusqu'à Moscou, ont pris de vitesse la classe politique émergente, faisant de la Moldavie le pays le plus pauvre en Europe, avec un salaire mensuel moyen de 30 euros. Las des sacrifices, les Moldaves se sont tournés, en février 2001, vers un Parti communiste gangrené qui a su les séduire par son discours populiste. Aujourd'hui, les roumanophones se révoltent contre les tentatives de russification et réclament des élections anticipées. Malgré la marche arrière à laquelle s'est vu contraint le gouvernement en annulant ses propres décisions, les manifestants radicalisés demandent la démission en bloc du pouvoir communiste. Cette situation explosive embarrasse la Roumanie, qui espère intégrer l'OTAN à l'automne.

Le premier ministre roumain, Adrian Nastase, s'est rendu fin février à Moscou pour assurer son homologue russe que son pays n'interviendrait pas dans les problèmes internes moldaves. Il fut assuré à son tour que la Russie ferait de même. Pourtant, deux jours plus tard, la Douma accusait explicitement la Roumanie d'intervenir dans la politique moldave. « Nous sommes inquiets à cause des tentatives de la Roumanie d'intervenir dans les problèmes moldaves, lit-on dans le communiqué de la Douma. Le gouvernement roumain fait preuve d'irrespect envers la souveraineté moldave. »

Ce n'est pas la première fois que les relations roumano-russes sont marquées par le double langage. Mais le ton de plus en plus aigre entre les diplomates des deux pays est une première depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Malgré les discours, la Russie reste perçue comme une menace permanente par les Roumains, qui aspirent à une intégration rapide dans l'Alliance atlantique, la seule qui, à leurs yeux, pourrait les protéger des réactions imprévisibles de Moscou.

UNE NOUVELLE BOSNIE ?

Malgré sa petite taille, la Moldavie devient ainsi une pièce dans la stabilité en Europe du Sud-Est. Ni l'Europe ni les Etats-Unis n'ont envie de se retrouver avec un nouveau conflit sur les bras dans une zone encore marquée par l'éclatement de la Yougoslavie. Le rapport de plus en plus tendu entre un pouvoir figé dans ses erreurs et des manifestants radicalisés risque de déboucher sur un conflit violent. Auquel cas la Roumanie pourrait s'impliquer pour de bon dans les problèmes moldaves afin de protéger les roumanophones majoritaires.

Une nouvelle Bosnie se profile-t-elle à l'horizon ? Pour l'instant, il n'en est pas question. Mais la menace est réelle. La Moldavie semble avoir épuisé toutes les formules politiques et économiques. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale refusent de négocier avec un gouvernement communiste qui a le goût de la dictature. Par ailleurs, le statut de la Roumanie, en tant que pays candidat à l'Union européenne, attire de plus en plus de Moldaves. Depuis le 1^{er} janvier, date à laquelle l'espace Schengen a ouvert ses portes aux Roumains, les Moldaves roumanophones considèrent que l'Europe occidentale commence à Bucarest. Pourtant, la Moldavie n'aura jamais été aussi loin de l'Europe. Si Tintin s'y rendait aujourd'hui, il retrouverait sa Syldavie, un pays aussi mystérieux que le sont des chevaux glacés au milieu d'une rivière.

Mirel Bran

Pornographie PAR SERGUEI



Ali, le premier boxeur moderne

Suite de la première page

L'américanisation de Muhammad Ali est d'une rare ironie. Elle s'inscrit dans le cadre plus vaste d'une autre histoire, qui serait celle de la récupération des mouvements de contestation artistiques et politiques par l'establishment américain.

L'homme qui prétend avoir jeté dans l'Ohio River sa médaille de champion olympique des milieux, acquise aux Jeux de Rome en 1960 – il l'avait en réalité égarée –, a allumé la flamme des Jeux d'Atlanta en 1996. L'homme qui a refusé de combattre au Vietnam et s'était vu pour cela retirer son titre de champion du monde en 1967 a soutenu en 2001 l'effort de guerre américain en Afghanistan. Un geste salué par Jack Valenti, président de la MPA, le lobby des studios de cinéma américain, ancien conseiller du président Johnson et grand partisan de l'engagement américain au Vietnam. L'homme qui promettait de ne jamais frayer avec l'Amérique blanche apparaît aujourd'hui à toutes les réceptions officielles en bon père de famille, comme un Mickey grandeur nature venu accueillir les familles à Disneyland. L'Américain ne peut plus embaumer ses pré-

sidents, n'a jamais respecté ses intellectuels. Elle est maintenant prête à avaler ce symbole vivant qu'elle a eu en travers de la gorge pendant au moins dix ans, de 1964 à 1974, date à laquelle Ali retrouve son titre contre George Foreman à Kinshasa, au Zaïre.

On dit souvent aux Etats-Unis qu'une génération a le président et le champion du monde des poids lourds qu'elle mérite. Et il fut effectivement une époque où les portraits de Joe Louis et Rocky Marciano trônaient dans les bars et les salons, à côté de ceux de John Fitzgerald Kennedy et de Franklin Roosevelt. L'imagination a souvent été le principal moteur de la popularité d'un poids lourd. On voyait autrefois les images d'un combat dans les actualités au cinéma, mais les champions du monde étaient surtout retransmis à la radio, accentuant la distance entre le champion et le public. Mais comment la gestuelle d'Ali, son visage de mannequin, son phrasé si particulier, son regard aussi aigu auraient-ils pu s'exprimer autrement qu'à la télévision ? Ce média semble avoir été inventé pour lui.

Ali inaugurerait un âge nouveau d'une boxe médiatique et comprenait instinctivement que sa renommée passerait autant par son style, incomparable, que par sa capacité à assurer sa promotion dans le grand cirque de la société de spectacle. « Il faut être beau et bruyant pour

que les gens gardent leur cul sur leur divan », répétait souvent le boxeur.

La conquête du titre de champion du monde par Ali contre Sonny Liston en 1964 est l'un des événements (américains) les plus marquants de l'après-Kennedy, qui inaugure une ère du soupçon où la confiance des Américains en leurs dirigeants ne sera plus jamais la même. Ali aura bien été le champion, exemplaire, de cette ère du soupçon. Son ascension marque la fin de la mainmise de la pègre blanche sur la boxe, dirigée par le légendaire Frankie Carbo, au profit d'une mafia noire dont le plus illustre représentant est Don King, organisateur de tous les combats d'Ali de 1974 à sa retraite en 1981.

« COUP INVISIBLE »

Rarement combat aura été autant chroniqué que le combat Ali-Liston, dont le déroulement demeure encore aujourd'hui toujours aussi incertain. Pourquoi Liston, réputé invincible, donné largement favori par les bookmakers, abandonne-t-il à l'appel de la septième reprise d'un combat qu'il peut encore gagner ? Comment expliquer son comportement apathique sur le ring ? Que signifiait la crise de nerfs d'Ali en plein milieu du combat ? Cette somme d'éléments troublants ne pouvait manquer d'éveiller la suspicion. On commence par bloquer la bourse de Liston. Une commission est nommée pour

tenter d'assembler quelques pièces du puzzle et conclure que l'épaule prétendument douloureuse de Liston explique son abandon. Le combat-revanche entre les deux hommes, en 1965, apparaît encore plus étrange. Liston est mis KO au premier round, d'un coup que personne n'a vu. Le désormais fameux « coup invisible », qui provoque à l'époque la colère du public. Nick Tosches dans *Night Train*, son admirable biographie de Sonny Liston, démonte avec précision les mécanismes de ces deux combats et apporte des preuves irréfutables de manipulations liées à des paris truqués.

De ces deux combats, Ali déclarera plus tard, dans un rare élan de lucidité : « Mes combats contre Liston étaient immenses, mais ce dernier les a rendus tout petits, et moi avec. » Le plus grand n'était, effectivement, pas si grand. Tout aussi douteux sont ses combats livrés en 1974 contre Joe Frazier, en 1976 contre Ken Norton et en 1977 contre Ernie Shavers, qu'Ali remporte aux points sur une décision à chaque fois contestable. Champion des apparences, Ali a toujours capitalisé sur l'avènement de la boxe spectacle. Principal acteur de ce système, il a été protégé par tous les moyens, y compris illicites. En cela, Muhammad Ali est le premier boxeur moderne.

Samuel Blumenfeld

Le Monde
ÉDITORIAL

Femmes en politique

PLUS que jamais, la femme semble être l'avenir de l'homme politique. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer la cour effrénée, plus assidue que jamais, que la plupart des candidats à l'élection présidentielle ont décidé de faire aux élections en cette journée du 8 mars. Ou de constater le rôle de plus en plus significatif joué par les épouses des candidats, ou du moins des deux principaux d'entre eux, tant l'affrontement entre Jacques Chirac et Lionel Jospin se double d'une compétition d'image, de style ou de génération entre Bernadette et Sylviane.

Dans un pays qui avait de la politique et des affaires publiques une conception aussi virile, voire patriarcale, cet emballement en dit long sur les mutations de la société française. Un bon demi-siècle après avoir obtenu le droit de vote, les femmes ont progressivement conquis leur autonomie électorale et se sont émancipées. Depuis une vingtaine d'années, elles ne votent plus comme on leur dit de voter, mais comme elles l'entendent. Tout y a contribué : leur accès massif à l'enseignement supérieur et l'intérêt pour la politique qui l'accompagne ; leur place croissante dans le monde du travail et l'engagement que cela favorise ; la désaffection à l'égard de la religion dont la pratique était le plus souvent associée à un vote conservateur.

Si l'on ajoute que les femmes sont majoritaires dans l'électorat (23 millions, contre 20 millions d'hommes), l'enjeu est de taille. Lionel Jospin l'avait parfaitement compris en 1997 en faisant passer par

les femmes le renouvellement de génération de la gauche ; en s'entourant au gouvernement de fortes personnalités féminines quand le nom de son prédécesseur était piteusement associé aux « jupettes » (ces femmes ministres renvoyées sans ménagement dans leur foyer six mois seulement après avoir été nommées) ; puis en inscrivant dans la Constitution, malgré la droite, le principe de la parité politique. Le bousculement est lent, certes, puisque l'on ne compte encore que 10 % de femmes à la tête des municipalités ou parlementaires. Mais il est tracé.

Reste l'essentiel, comme en témoigne le sondage de la Sofres réalisé pour *Le Monde* : pour près de trois femmes sur quatre, la priorité, désormais, est la promotion de l'égalité professionnelle et, pour plus de la moitié, la lutte contre les violences conjugales. Au-delà de la parité, l'égalité donc. Et la mixité. On en est loin : les femmes restent sensiblement plus touchées par le chômage, nettement moins bien payées à qualification égale (l'écart avec les hommes est de 20 %), beaucoup moins nombreuses (à peine un quart) à accéder aux postes de responsabilité.

Or on touche là, à l'évidence, aux forteresses les plus inexpugnables du patriarcat, aux inégalités les plus redoutables, tant elles sont quotidiennes, domestiques, intimes, inscrites dans les mentalités. C'est bien, désormais, l'application aux femmes des droits de l'homme qui est en jeu. Les femmes ont favorisé le renouvellement de la société politique. Reste celui de la société elle-même.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lolichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;
Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;
Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

LIONEL JOSPIN.

L'article consacré au comité de soutien de Lionel Jospin (*Le Monde* du 8 mars) contenait un erreur : le physicien et Prix Nobel de physique cité s'appelle Claude Cohen-Tannoudji, et non pas Laurent Cohen-Tanugi, juriste et avocat – aucun des deux ne fait partie de la liste des soutiens du candidat.

JORGE CASTANEDA.

La photographie publiée avec l'article de Jean-Michel Caroit sur les candidats cubains à l'exil ayant occupé l'ambassade mexicaine à Cuba (*Le Monde* du 2 mars) était fautive : elle représentait non pas l'actuel ministre des affaires étrangères du Mexi-

que, Jorge Castaneda, mais son père, Jorge Castaneda, ministre de 1979 à 1982.

BOSSA-NOVA.

Dans l'article intitulé « Jacques "le crooner" et Lionel le "monocorde", rois de la bossa-nova », paru en « une » (*Le Monde* du 2 mars), la référence à Roberto Gil comme chanteur typique de bossa-nova était erronée. Il aurait mieux valu évoquer Antonio Carlos Jobim ou Joao Gilberto.

ENCYCLIQUE.

Dans la rubrique Courrier (*Le Monde* du 7 mars), un lecteur attribue à Pie XII l'encyclique *Mit brennender Sorge* (Avec une inquiétude brûlante). Ce texte, publié en allemand le 14 mars 1937, est l'œuvre de Pie XI.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
ÉDITORIAL

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Core

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

RÉSULTATS

Six mois après avoir pacifié leurs rapports, les **FRÈRES ENNEMIS** du luxe, Bernard Arnault et François Pinault, font leurs comptes. Leurs groupes respectifs, le numéro un mondial du luxe LVMH et le groupe de

distribution Pinault Printemps Redoute (PPR), propriétaire de Gucci, ont présenté des résultats en nette **DÉGRADATION** pour l'exercice 2001. Ces résultats sont la conséquence de la stratégie croisée menée

par les deux rivaux, qui ont chacun tenté d'aller défier l'autre sur son terrain d'origine. Dans un entretien au *Monde*, M. Arnault explique que LVMH, après avoir fait beaucoup d'**ACQUISITIONS**, va se concen-

trer désormais sur le développement de la cinquantaine de **MARQUES** qu'il possède. Autre grand nom du luxe, le joaillier italien Bulgari a décidé de se diversifier, lui, dans l'hôtellerie de haut de gamme.

LVMH et PPR font le bilan de leur affrontement dans le luxe

Les groupes de Bernard Arnault et de François Pinault ont présenté des comptes 2001 en nette dégradation. Leurs stratégies croisées, dans la mode et la distribution, et trois ans de bataille pour le contrôle de Gucci, leur ont coûté cher

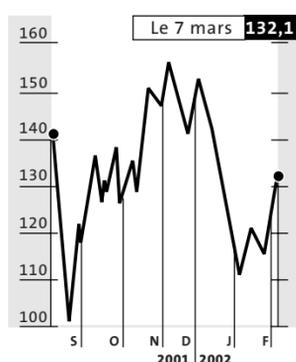
SIX MOIS après avoir signé l'armistice, les frères ennemis du luxe, Bernard Arnault et François Pinault, font leurs comptes. Leurs groupes, LVMH et Pinault Printemps Redoute (PPR), deux stars de la croissance rentable, semblent en panne. LVMH a annoncé, vendredi 8 mars, une forte chute de son bénéfice net, qui passe de 722 millions d'euros en 2000 à seulement 10 millions en 2001. Le résultat opérationnel, lui, est en baisse de 20 %. PPR, qui affichait régulièrement des progrès à deux chiffres de ses résultats depuis cinq ans, accuse pour 2001 une baisse de 1,9 % de son résultat net, à 752,7 millions d'euros.

Ces résultats reflètent la stratégie croisée menée par les deux groupes. D'un côté, LVMH, numéro un mondial du luxe, s'est lancé à marche forcée dans la distribution, avec l'acquisition de Duty Free Shoppers (DFS), de Sephora ou de La Samaritaine. L'idée était de maîtriser les canaux de distribution de son important portefeuille de marques, pour mieux en contrôler l'image et les marges.

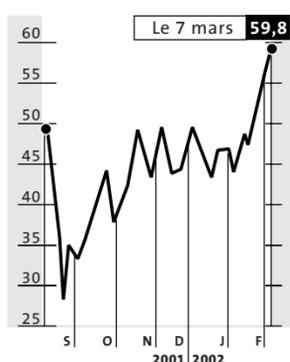
De l'autre côté, PPR a accompli le chemin inverse. Groupe de distribution spécialisée (FNAC, Printemps, Conforama, La Redoute, Rexel...), il a fait une entrée tonitruante dans le monde du luxe en 1999, en soufflant le groupe Gucci

SIX MOIS DE PARCOURS CHAOTIQUE

Action PPR en euros à Paris



Action LVMH en euros à Paris



Source : Bloomberg

à la barbe de... LVMH. Trois ans et deux séismes économiques plus tard – la crise asiatique et les événements du 11 septembre –, les deux groupes sont contraints de constater les dégâts. LVMH et PPR ont subi de plein fouet le ralentissement aux États-Unis et la baisse de la demande dans le secteur du luxe qui a suivi.

« Il y a cinq ans, nous n'étions ni en Amérique du Nord, ni dans le luxe. Si nous avions gardé le même périmètre, nous aurions certainement été aujourd'hui moins touchés, reconnaît Serge Weinberg, le prési-

dent du directoire de PPR. *Mais ce qui a pu paraître comme une faiblesse en 2001 constitue le meilleur gage de croissance pour le futur.* » Le groupe Pinault a rappelé son objectif d'accroître la rentabilité des capitaux investis, estimant que « 30 % du chiffre d'affaires n'est pas à un niveau de rentabilité satisfaisante ». PPR, qui a l'intention de consacrer un milliard d'euros par an à de nouvelles acquisitions, a cependant tenu à souligner qu'elles ne constitueraient pas, à elles seules, les moteurs de sa croissance.

Gucci, cependant, a conservé

1,71 milliard de dollars (1,36 milliard d'euros) sur les 3 milliards apportés par PPR au moment du rachat, pour poursuivre sa stratégie de transformation en groupe multimarque. Pour l'heure, la griffe italienne dirigée par Domenico Sole et Tom Ford a surtout à cœur de redresser sa plus belle prise, Yves Saint Laurent, désormais totalement à elle depuis le retrait du couturier. La relance de la marque a entraîné 75 millions de dollars de pertes et le point mort n'est pas envisagé avant 2004. Cependant, globalement, Gucci a amélioré sa rentabilité en 2001. M. de Sole a réaffirmé, jeudi 7 mars, que le groupe tiendrait ses objectifs.

Les hypothèses de PPR pour 2002 restent malgré tout prudentes. « Mais l'ensemble des efforts réalisés, des transformations en cours, des investissements pour l'avenir me rendent optimiste, d'autant plus que tout rebond de l'activité aura un impact très positif sur nos résultats, commente M. Weinberg. *Dans le luxe, la tendance est meilleure que lors des deux derniers mois de 2001.* »

LVMH, lui, après avoir tenté de redresser la situation de sa filiale américaine de distribution DFS et d'internationaliser Sephora, a dû se résoudre à reconnaître l'échec de sa diversification dans la distribution. Si les ventes des parfumeries

Sephora ont crû de 23 % en 2001, celles de DFS, dont les magasins sont pour l'essentiel implantés en Asie et aux États-Unis, ont diminué de 10 % sur l'ensemble de l'année et de 33 % sur le seul dernier trimestre. Sephora s'est retiré des marchés les plus déficitaires, le Japon et l'Allemagne. M. Arnault a annoncé, vendredi 8 mars, qu'il avait assigné à DFS un objectif de retour à la ren-

Les deux groupes ont suivi un chemin inverse : investissements dans la distribution pour LVMH et entrée dans le luxe pour PPR

tabilité dès le second semestre de 2002, et en 2003 pour Sephora. Une provision de 1 milliard d'euros a été constituée dans les comptes 2001 pour les restructurations de DFS et de Sephora, ainsi que pour la dévalorisation d'actifs de DFS et de la maison de ventes aux enchères Phillips, qui grevait ses comptes d'une perte opérationnelle de

100 millions d'euros, et dont LVMH a cédé la majorité récemment.

Il s'agit d'un solde de tout compte pour le pôle distribution, dans l'attente que son redressement permette au groupe de le vendre. « La cession de Sephora est une question de mois », souligne un cadre dirigeant de LVMH. La cession de DFS sera sans doute plus difficile. Les analystes de Dexia Securities estiment que le pôle distribution de LVMH pourrait être cédé pour, globalement, près de 2 milliards d'euros, mais seulement en 2003, quand les conditions de marché seront plus favorables.

« LVMH a un besoin impératif de reconstruire ses fonds propres pour se renforcer sur son cœur de métier », explique un dirigeant du groupe. Au moment où le secteur du luxe se durcit, LVMH n'a plus les moyens de se disperser. Il doit se concentrer sur le développement de son portefeuille de marques. M. Arnault sait qu'il doit tenir à distance Gucci qui, dans l'intervalle, a émergé comme son principal challenger. « Dans l'affaire Gucci, LVMH a perdu deux fois. Non seulement, il a laissé filer la griffe, mais il a mis le pied à l'étrier à un dangereux concurrent », résume un proche du dossier.

Pascal Galinier et Stéphane Lauer

Les trésors cachés des marques

A l'heure où nombre de groupes, comme Vivendi ou France Télécom, s'interrogent sur la meilleure façon de réévaluer à la baisse les actifs achetés trop chers, les géants du luxe, eux, recèlent au contraire des trésors cachés parmi leurs marques les plus anciennes. Chez LVMH, les parfums Dior, le malletier Louis Vuitton, le cognac Hennessy, les champagnes Moët & Chandon et Dom Pérignon sont valorisées, en tant que marques, pour... zéro euro dans le bilan du groupe. Une plus-value latente de plusieurs milliards d'euros.

« Louis Vuitton, dont la marge opérationnelle est supérieure à 45 %, vaut au moins une fois et demi Gucci », affirme-t-on dans le groupe de luxe. Le maroquinier italien concurrent est actuellement valorisé en Bourse 10,23 milliards d'euros. La marque Vuitton vaudrait donc, à cette aune, 15 milliards d'euros, soit à elle-seule plus de la moitié de la valeur boursière actuelle du groupe LVMH. La marque Gucci représente, dans le bilan de Pinault Printemps Redoute (qui détient 53,2 % de la marque italienne), 2,4 milliards de dollars (2,73 milliards d'euros). Selon Patrice Marteau, secrétaire général de PPR, cette évaluation est bien inférieure à la valeur réelle.

LVMH accuse une chute de 20 % de son résultat opérationnel en 2001. Comment expliquez-vous ce résultat ?

Les résultats s'expliquent par l'impact négatif des secteurs de la distribution sélective et de Phillips. Tous nos produits de luxe, y compris les vins et spiritueux, ont réalisé un résultat 2001 stable par rapport au résultat de 2000, lui-même en hausse de 35 % sur l'année précédente. C'est une excellente performance dans le cadre d'une récession mondiale, aggravée par les événements du 11 septembre. Aujourd'hui, nous prévoyons un rebond de LVMH dès le deuxième semestre.

Croyez-vous à une reprise de l'économie mondiale ?

Nous assistons à une sortie de crise plus molle que les précédentes. Je m'attends à une lente reprise au deuxième semestre, en supposant qu'il n'y ait pas d'accidents géopolitiques. Je ne m'attends pas à ce que le Japon soit frappé par une crise systémique. Je ne vois pas le yen descendre beaucoup plus.

Avez-vous l'intention de vendre la distribution sélective en 2003, comme l'affirmation des rumeurs boursières ?

Nous assistons à une sortie de crise plus molle que les précédentes. Je m'attends à une lente reprise au deuxième semestre, en supposant qu'il n'y ait pas d'accidents géopolitiques. Je ne m'attends pas à ce que le Japon soit frappé par une crise systémique. Je ne vois pas le yen descendre beaucoup plus.

Le problème ne se pose pas en ces termes. Notre intention est de mettre définitivement ces affaires sur les rails de la rentabilité. Pour Duty Free Shoppers (DFS), nous avons fait des économies de coûts de 100 millions de dollars, en fermant les magasins non rentables et en renégociant les frais de concession avec les aéroports. Cela s'est traduit par des provisions dans l'exercice 2001. Sephora est sortie du marché japonais et allemand, ce qui en a fait en Europe une entreprise rentable. Aux États-Unis, nous avons rectifié le tir : les magasins ouverts depuis fin 2000, de taille plus petite, aux loyers moins élevés, sont déjà rentables. La croissance y est actuellement supérieure à 20 %. Les résultats de Sephora seront positifs dès 2003.

Pourquoi avez-vous choisi de céder Phillips, deux ans seulement après l'avoir acheté ?

J'avais été séduit par l'idée d'une maison de vente aux enchères plus petite et plus efficace que les deux grands du marché, Christie's et Sotheby's. Nous avons monté cette structure dans le cadre de LVMH, entraînant une confusion malheureuse aux yeux de la clientèle. Beau-

Bernard Arnault, président de LVMH

« La phase d'acquisitions est achevée »

coup ont pensé aux « poches profondes » de LVMH et ont demandé des garanties financières plus lourdes que prévues. Désormais autonome, je pense que Phillips va devenir un compétiteur redoutable. Pour LVMH, il n'est plus stratégique de développer ce métier.



« La capitalisation boursière de LVMH est bien inférieure à la valeur de ses actifs. »

BERNARD ARNAULT

Cette cession ainsi que celle des actions Gucci à PPR vont réduire à quel niveau le taux d'endettement du groupe ?

La vente des actions Gucci nous a permis de faire rentrer 2,1 milliards d'euros. Notre taux d'endettement est inférieur à 80 % des fonds propres. Notre objectif est de nous appuyer sur la fantastique capacité du groupe à générer du cash-flow, grâce notamment à la mode, la maroquinerie et les vins et spiritueux, pour arriver, d'ici trois ans, à un endettement inférieur à 50 %. Nous sommes le seul groupe de

luxe à avoir de nombreux actifs exceptionnels non valorisés. Louis Vuitton, la plus grande marque de luxe au monde par sa rentabilité, n'est pas valorisée du tout dans le bilan de LVMH, pas plus que Dior Parfums, Moët & Chandon, Dom Pérignon, Hennessy... La capitalisation boursière de LVMH est bien inférieure à la valeur de ses actifs !

Vous avez indiqué vous concentrer sur votre cœur de métier. Avez-vous les moyens de continuer d'entretenir un bataillon de marques telles que Loewe, Céline, Lacroix, quand vous avez des stars comme Vuitton, Guerlain ou Kenzo ?

Sur les cinq dernières années, nous avons constitué un portefeuille, unique au monde, d'une cinquantaine de marques. La phase d'acquisitions est achevée. Nous allons concentrer nos investissements sur les marques existantes, les affaires dont la réussite est prouvée. Pour être dans la catégorie des marques-stars, d'un point de vue économique, il faut présenter une rentabilité opérationnelle supérieure à 20 % depuis au moins dix ans. Nous continuerons à investir massivement sur Louis Vuitton, sur

Fendi, afin qu'elle devienne la première marque italienne. L'américaine Donna Karan est destinée à suivre le formidable modèle économique d'Armani, nous avons d'ailleurs placé à sa tête Giuseppe Brusone, l'ancien directeur général de cette marque d'exception. Quant à Dior, l'engouement pour cette marque ne se dément pas, tant dans les parfums que dans la mode. C'est le fruit d'un travail de dix ans. Ses ventes de mode ont augmenté de 50 % sur les deux premiers mois de 2002. Le magasin Dior, avenue Montaigne, réalise plus de 50 000 euros de chiffre d'affaires au mètre carré. Dans les parfums et cosmétiques, grâce à Dior, nous avons acquis un leadership en Europe. Nous voulons maintenant obtenir la même place de numéro un aux États-Unis et au Japon.

Pourquoi avez-vous mis si longtemps à donner les moyens de se développer à certaines de vos marques ?

Je suis très étonné d'avoir des critiques sur ce thème. Dans le luxe il faut beaucoup de temps et beaucoup de cash-flow pour bâtir une marque. Ceux qui copient notre modèle de développement sous-estiment ce fait. Les vrais concurrents de LVMH sont le groupe Richemont, bâti autour d'une marque superstar, Cartier, ou des entreprises pure player telles qu'Hermès, Bulgari, Chanel. Ceux-là traverseront la crise renforcés.

Le marché du luxe n'est-il pas durablement bouleversé après les événements du 11 septembre ?

Le 11 septembre a jeté un froid glacial sur l'économie mondiale. Cela a entraîné un réajustement des marchés boursiers et une remise à plat de la valeur des entreprises. Les investisseurs sont revenus à des basiques : le cash flow d'une entreprise, son résultat opérationnel, les capitaux engagés. Dans le luxe, on va voir émerger les vraies valeurs. Nous avons chez LVMH plusieurs marques très rentables : Moët & Chandon, Hennessy, les montres Tag Heuer, Dior, Louis Vuitton, Kenzo et bientôt Fendi. Je table sur une croissance qui va nous permettre de doubler nos résultats opérationnels et la valeur de l'entreprise sur cinq ans.

Propos recueillis par Véronique Lorelle

Bulgari ouvrira son premier hôtel à Milan

Le joaillier italien s'est allié à l'américain Marriott

MILAN
correspondance

Bulgari Hotels and Resorts, la société commune créée par le joaillier italien Bulgari et le groupe hôtelier américain Marriott, ouvrira son premier hôtel de luxe, fin 2003, au cœur de Milan. Six autres sont prévus dans les prochaines années dans des capitales comme Rome, Paris, Londres ou New York, et une ou deux villes de vacances.

« Cette opération a trois objectifs, explique au *Monde* Francesco Trapani, l'administrateur délégué de Bulgari. D'abord, renforcer l'image de la marque, et pas seulement parmi les voyageurs : les restaurants de nos hôtels devront aussi savoir attirer la clientèle locale. Ensuite, profiter des synergies : nos clients traditionnels sont aussi les personnes qui fréquentent les hôtels cinq étoiles de luxe, et l'on peut imaginer des opérations de marketing pour promouvoir l'un ou l'autre de nos produits.

Enfin, nous espérons un bon retour pour notre investissement, qui s'élèvera à 70 millions de dollars. »

CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE

Bulgari a mieux résisté à la crise de l'automne dernier que d'autres groupes de luxe. Son chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 13 % l'an dernier, malgré une chute de 34 % aux États-Unis au quatrième trimestre. L'activité montres, qui représente 39 % du chiffre d'affaires du groupe, a particulièrement souffert. En revanche, malgré les événements du 11 septembre, Bulgari avait maintenu le lancement d'une nouvelle collection de joaillerie haut de gamme, Lucea, et de la version masculine du parfum Blu. « Lucea a obtenu des résultats de vente excellents, dans le monde entier. Cela faisait plusieurs années que nous n'avions pas lancé de nouvelle ligne de bijoux, et c'était une façon de montrer que nous croyons

toujours dans ce marché », explique M. Trapani, également très satisfait des résultats de Blu.

« En 2002, nous nous focaliserons sur les projets les plus importants, pour les produits comme pour les ouvertures de boutiques, et nous voulons contenir les coûts et les investissements », commente le PDG. Le groupe, qui dispose de 150 boutiques exclusives, concentre ses efforts cette année sur l'ouverture de magasins-vitrines à Los Angeles, Hongkong et Zurich.

Bulgari s'est tenu à l'écart du tourbillon d'acquisitions qui a secoué la mode italienne ces dernières années. Mais il détient 50 % du fonds d'investissement Opera, qui mise sur des entreprises significatives de « l'art de vivre à l'italienne » et a, pour l'instant, dépensé moins de la moitié de son capital de 225 millions d'euros.

Marie-Noëlle Terrisse



NOUVELLE SEAT LEON

TDi 150 CH SPORT

Le Diesel de ceux qui n'aiment pas le Diesel



21.328 € (139.900 Frs)

DISPONIBLE* CHEZ AUTOGIR
VOTRE CONCESSIONNAIRE DE L'OUEST PARISIEN

www.autogirseat.com

41, bld Gouvion St Cyr 75017 PARIS - 01.56.68.83.00

*Prix grand public compris sur le tarif n° 72 au 1er fév. 2002

Le pôle service d'IBM est le plus touché par le système des quotas de salariés mal notés

La révélation par « Le Monde » de ce dispositif imaginé par le géant informatique suscite un tollé croissant. Même le syndicat maison s'en émeut et dénonce « un certain nombre de dérives »

LA RÉVÉLATION d'un très singulier système d'évaluation des salariés d'IBM en France, assorti de quotas (*Le Monde* du 8 mars), commence à faire évoluer le discours de la direction du leader mondial de l'informatique.

Interrogée par *Le Monde*, la direction d'IBM France, en la personne de la directrice des ressources humaines, Dominique Calmant, avait réfuté, dans un premier temps, l'existence de « quo-

La CFDT dénonce un « aveu scandaleux »

L'état de santé d'un salarié entre-t-il dans les critères d'évaluation d'IBM-France ? Dans un premier temps, Dominique Calmant, directrice des ressources humaines d'IBM-France, avait répondu au *Monde* (lire notre édition datée 8 mars) qu'elle « ne comprenait pas la question », ajoutant que chez IBM, il n'y avait pas « de ségrégation ». Interrogée par l'AFP, peu après la publication de nos informations, dont des extraits d'un courrier de l'inspection du travail, M^{me} Calmant a affirmé que l'état de santé des salariés n'était « pas un élément d'évaluation professionnelle », même si ce paramètre « [pouvait] être pris en considération par les managers ». Selon la CFDT, « la prise en considération de l'état de santé par les managers est donc reconnue par M^{me} Dominique Calmant. Il s'agit d'un aveu scandaleux, que la CFDT dénonce. »

tas » préétablis de salariés qu'il fallait noter 4, la note d'évaluation la plus basse chez IBM. La DRH avait cependant admis l'existence de « fourchettes qui permettaient de donner des indicateurs et des objectifs aux managers pour les notations ».

Après la publication de nos informations, la directrice des ressources humaines, interrogée par l'Agence France-Presse, a reconnu,

que ces fourchettes pouvaient « varier en fonction des résultats de chaque unité du groupe ».

La CFDT, qui s'est emparée du problème depuis plusieurs mois, a aussi réagi officiellement à ces déclarations, vendredi matin. « Les propos de madame Dominique Calmant, directrice des ressources humaines d'IBM France, confirment les points qui justifient la dénonciation de la procédure par la CFDT », explique le syndicat. « Qu'on les appelle quotas ou fourchettes, les managers sont tenus de respecter des objectifs en matière de notation 4, celle-ci étant de plus en plus souvent le prétexte à la procédure de licenciement individuel. » La CFDT ajoute : « La variation [des fourchettes d'évaluation] en fonction des résultats du groupe, si les mots ont un sens, indique clairement que la notation 4 n'est pas liée à la performance individuelle mais à l'objectif assigné à chaque unité du groupe en matière d'effectifs. »

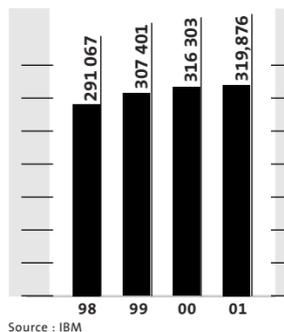
LES LANGUES SE DÉLIENT

La direction Europe a rappelé à la direction France, début février, l'urgence de tenir le niveau de « notés 4 » auquel elle s'était engagée en décembre, comme le confirme un document confidentiel interne, dont *Le Monde* a pris connaissance. Les départements les plus touchés par ces notations seraient Business Innovation Services, Strategic Outsourcing et Integrated Technology Solutions – conseil, infogérance, maintenance – trois des piliers de l'activité services d'IBM. Un objectif d'un peu moins de 400 salariés notés 4 aurait été demandé, dont plus des deux tiers dans les activités dépendant d'IBM Global Services, le pôle service du leader mondial. Mais d'autres unités d'affaires, comme SWG et Printing systems division – respectivement la division de vente des systèmes d'exploitation et la vente et maintenance des imprimantes – sont également concernées.

En interne, les langues se délient. « Je suis au courant de ce

EFFECTIFS EN PROGRESSION

Le personnel d'IBM est présent dans plus de cent pays dans le monde



Source : IBM

qui se passe chez IBM et je dénonce ce système », a déclaré Raymond Georges, secrétaire du Syndicat national autonome d'IBM (SNA). « Ce système d'évaluation n'est pas nouveau, mais on voit une recrudescence des notés 4. Notre syndicat en a traité un certain nombre. On a vu un certain nombre de dérives. » La prise de position de ce syndicat maison, créé à la fin des années 1960 et qui est la troisième organi-

sation syndicale en importance chez IBM France, après la CFE-CGC (35 % des voix aux élections du CE) et la CFDT (33 % des voix), est symbolique. « Le fait que le SNA, syndicat maison, qui est traditionnellement réservé, dénonce la situation, montre la gravité du problème », commente le secrétaire du comité central d'entreprise, Alain Gentils.

Le problème n'a pas seulement été identifié en France. Le finlandais Risto Salmela, secrétaire du comité d'entreprise européen, avait déclaré dans nos colonnes (*Le Monde* du 8 mars) qu'il y avait une augmentation conséquente du nombre de personnes notées 4 en Finlande. « Nous nous sommes rendus compte que la même tendance existe au Royaume Uni », ajoute-t-il, tout en précisant : « Nous ne connaissons pas encore les chiffres précis, car les syndicats sont moins représentés. » Le problème de l'augmentation des personnes notées 4 est inscrit à l'ordre du jour de la première session annuelle du comité d'entreprise européen, qui aura lieu à Bruxelles les 13 et 14 mars.

Laure Belot

Le conflit social autour de revendications salariales se durcit à la Fnac

Une grève va aussi toucher Go Sport

À L'ISSUE d'assemblées générales du personnel, un mouvement de grève a été déclenché, jeudi 7 mars, par l'Intersyndicale (CGT, Sud, FO, CFTC) des magasins « historiques » de la Fnac de Paris. Aussitôt, trois d'entre eux, Etoile, Saint-Lazare et Montparnasse, ont été bloqués et les clients interdits d'accès. Alors que le fonctionnement de celui de la Bastille a été perturbé, seule la grande surface du forum des Halles est restée à l'écart, « uniquement parce qu'elle est, jusqu'à samedi, en période d'élections professionnelles », selon les syndicats.

Ce mouvement a été déclenché au lendemain de la première réunion de négociations sur les salaires. Une seconde réunion était prévue vendredi 8 mars. En cas d'échec, la fédération CGT du commerce a d'ores et déjà évoqué une extension dans toutes les Fnac de France. Les syndicats demandent des augmentations généralisées des salaires, qui ne sont pas intervenues depuis neuf ans. Sans faire connaître officiellement ses intentions, la direction entendrait privilégier à nouveau les augmentations individuelles et les objectifs de résultats. Cette action rejoint le mouve-

ment qui a paralysé durant quatre semaines le magasin des Champs-Élysées (*Le Monde* du 21 février). Saisi à une nouvelle fois par la direction, le tribunal des référés a ordonné, mercredi, l'interdiction des blocages, alors que les tentatives de médiation ont échoué. Outre une augmentation générale des salaires, les grévistes demandent un alignement de leur statut sur celui, plus favorable, des autres Fnac.

BLOCAGE DE SEPHORA ET VIRGIN

Les grévistes des Champs-Élysées ont été rejoints, mercredi dans la soirée, par les militants du réseau « stop à la précarité », constitué par le collectif CGT de la restauration rapide, des McDonald's, de Disney... Une manifestation de 200 personnes s'est spontanément organisée, avec le blocage des magasins Sephora et Virgin, où Lionel Jospin était attendu pour une séance de signature de son livre. Les revendications salariales dans le commerce devraient s'étendre, samedi, avec l'appel à une grève générale dans tous les magasins Go Sport.

Michel Delberghe

CHAQUE MATIN, RECEVEZ DES ONDES POSITIVES.

LA MATINALE,
DU LUNDI AU VENDREDI,
DE 6H30 À 9H

STÉPHANE RENOTTE
TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR
POUR COMPRENDRE
L'ACTUALITÉ DU JOUR.



L'édito politique :
7h19
Philippe Alexandre



BFM Monde :
7h20, 8h20
Bernard Brigouleix



La météo :
7h28, 8h28, 9h28
Catherine Laborde



Décryptage économique :
7h18, 8h48
Henry Lauret



L'interview :
8h08
Christophe Barbier

« J'ai vu des gens de 40 à 50 ans s'effondrer dans mon bureau... »

INTERROGÉ par *Le Monde*, Alain Gentils, secrétaire du comité central d'entreprise (CCE) d'IBM France, confirme l'existence du malaise interne. « Les mauvaises notes ont commencé à tomber depuis le début du mois de janvier, nous sommes donc dans une phase aiguë. » Ce syndicaliste de la CFE-CGC, syndicat majoritaire chez IBM, ajoute : « A partir de septembre 2001, nous avons signalé, en CCE, que nous étions sur une pente dangereuse. M^{me} Françoise Gri, PDG d'IBM France, venait alors de communiquer à une réunion de managers qu'il fallait récompenser en fonction de la contribution de chacun et ne pas hésiter à entreprendre des actions si les résultats n'étaient pas à la hauteur des attentes. »

Depuis, dit-il « le nombre de notés 4 a été multiplié par deux ou trois ». Il relève que depuis les derniers mois, le CCE a élaboré « un certain nombre de motions condamnant cette politique d'évaluation mais le discours officiel de la direction a toujours été qu'il n'y a pas de quota de personnes notées 4 ».

M. Gentils décrit le malaise interne : « Les managers sont embarrassés. Ils sont dans l'obligation de trouver des personnes à noter 4. » Et il en donne des exemples : « S'ils ont un objectif de quatre personnes à noter 4, c'est assez simple d'en trouver une ou deux qui ne sont pas vraiment compétentes. Par contre, ces managers vont être obligés de noter faiblement deux autres personnes alors qu'elles ne l'ont pas mérité. Le problème est que cette note est très dommageable et que le manager se justifie sur des critères de comportement. J'ai vu, par exemple, des explications de notations 4 stipulant "Tu as bien rempli ton objectif mais tu as mauvais esprit" ou "Tu as fait 100 % de tes objectifs mais tu n'avais pas l'esprit d'équipe". »

Les syndicats n'ont pas seulement saisi l'inspection du travail

en Ile-de-France. Le secrétaire du CCE, qui travaille sur le site Sainte-Marie près d'Orléans (Loiret), a aussi écrit « le 22 février à M^{me} Bouclet, à l'inspection du travail d'Orléans, pour lui dire que, concernant la politique d'évaluation d'IBM, il s'agissait d'une obligation de trouver des maillons faibles ».

CONSÉQUENCES PSYCHOLOGIQUES

Dans ce courrier, raconte M. Gentils, il faisait déjà ces constats : « Même si la plupart des objectifs quantitatifs sont atteints, c'est sur le comportemental que l'on essaie de trouver la faille. Les conséquences psychologiques de cette politique sont très importantes pour les salariés dont beaucoup sont déstabilisés. »

« J'ai vu des gens de 40 à 50 ans s'effondrer dans mon bureau parce qu'ils venaient d'être notés 4. Il y en a, bien sûr, qui s'en doutaient, mais il y a vraiment une catégorie de gens pour qui c'était une réelle surprise. Ils découvrent cela le jour où on leur annonce leur note », poursuit-il.

Egalement secrétaire du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) d'Orléans, M. Gentils note que l'utilisation de l'état de santé comme critère d'évaluation ne « semble concerner que des cas marginaux ». Il ajoute : « Le problème le plus important, ce sont les conséquences psychologiques d'une telle notation sur des gens qui ne le méritent pas : ils ne dorment plus, certains sont obligés de prendre des tranquillisants. »

La révélation de l'affaire par *Le Monde* le soulage. « J'espère, conclut-il, que cela va créer un choc salutaire. Dans mes vœux cette année à Françoise Gri, la PDG du groupe, j'avais écrit que j'espérais que la raison allait enfin triompher et que la direction des ressources humaines allait être moins financière et plus humaine. »

L. Be

ÊTES-VOUS SÛR D'AVOIR
LA BONNE INFO ?



Toutes les fréquences sont sur www.radiobfm.com

Les Banques centrales américaine et européenne se félicitent du retour de la croissance

Dans un même élan d'optimisme, Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, et Wim Duisenberg, président de la BCE, sonnent la fin du cycle de baisse des taux d'intérêt

FRANCFORT

de notre correspondant

L'année 2001 a mis en avant les divergences de vues entre les banquiers centraux américains et européens. Très énergique, la Réserve fédérale américaine (Fed) a baissé ses taux à onze reprises, pour limiter la récession, tandis que la Banque centrale européenne (BCE) procédait à quatre assouplissements plus modestes. En ce début 2002, l'heure est au rapprochement des points de vue, avec un regain d'optimisme des deux côtés de l'Atlantique, face aux perspectives de reprise économique.

Ainsi, jeudi 7 mars, dans son discours semestriel devant la Commission bancaire du Sénat à Washington, Alan Greenspan a-t-il affirmé que « les derniers indices montrent de plus en plus que la reprise est déjà bien engagée » aux Etats-Unis. Fait inhabituel, le banquier central le plus écouté de la planète a même modifié le discours prononcé voici une semaine devant le Congrès pour tenir compte des derniers indicateurs positifs. Le rebond de l'activité serait perceptible depuis le début de l'année, voire depuis la fin 2001. Selon le prési-

dent de la Fed, « il y a des signes encourageants ces derniers jours que les paramètres sous-jacents de la demande finale se raffermissent », faisant notamment allusion à la consommation. Même si, pré-



« Les derniers indices montrent de plus en plus que la reprise est déjà bien engagée »

ALAN GREENSPAN

se M. Greenspan, « l'ampleur de la reprise reste incertaine », les observateurs estiment que le discours prononcé jeudi est le plus optimiste depuis plus d'un an. « Même si la reprise en cours restait modérée, elle constituerait néanmoins une performance remarquable pour l'économie américaine, qui a été confrontée à une chute sévère des valeurs boursières et à un choc sans précédent des attaques terroristes sur les fondations de notre système de marché », a jugé le président de la Fed.

Presque au même moment, Wim Duisenberg, le président de la BCE, s'est lui aussi montré « raisonnablement optimiste », alors que de

nombreux experts restent encore sur leurs gardes. A l'issue du conseil des gouverneurs de l'institut d'émission, il a souligné « que les indicateurs pointent de plus en plus dans le sens d'une amélioration des conditions économiques ». Pour la première fois, M. Duisenberg a tenté d'évaluer l'ampleur du rebond en cours, estimant qu'« il y a de bonnes raisons d'attendre d'ici à la fin de l'année un retour de la croissance économique à des niveaux en ligne avec le potentiel » de la zone euro, c'est-à-dire entre 2 % et 2,5 % de progression du produit intérieur brut en rythme annuel. Cette croissance devrait continuer en 2003 et 2004. Référence aux Etats-Unis ? Les Européens observent que « l'activité en dehors de la zone euro se rétablit, ce qui devrait conduire à un renforcement régulier de la demande extérieure de biens et services de la zone euro ».

La convergence de vues actuelle devrait d'ailleurs trouver un prolongement dans le domaine des taux d'intérêt. Le cycle de baisse des taux semble achevé. Jeudi, la BCE a maintenu les taux directeurs en vigueur depuis novembre 2001 (à 3,25 %). Mais M. Duisenberg a

laissé entendre que le prochain mouvement pourrait être à la hausse, car « l'économie réelle a atteint son point bas à peu près au début de cette année ou à la fin de l'année dernière ». Cette opinion pourrait ne pas être du goût de certains responsables politiques ou d'économistes qui plaident encore pour une baisse des taux.

Aux Etats-Unis, les différentes déclarations des responsables monétaires incitent également les observateurs à penser que le mouvement engagé en 2001 est terminé. Le dernier assouplissement remonte à la mi-décembre : depuis, le principal taux directeur est stable, à 1,75 %. « La Fed va vouloir revenir sur les impulsions monétaires données dans la foulée des attaques terroristes, dès que la reprise se sera confirmée », estiment les économistes de la Commerzbank, qui attendent une hausse des taux de l'ordre de 100 points de base aux Etats-Unis d'ici à la fin de l'année. Reprise en cours, inflation sous contrôle, les banquiers centraux pourraient néanmoins prendre leur temps avant d'agir.

Philippe Ricard

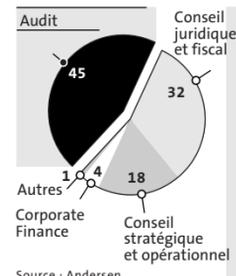
Andersen assiste impuissant à la fuite de ses clients

PRIS DANS la tourmente du scandale Enron, Andersen voit de plus en plus de ses clients le quitter. Les groupes Ford et Visteon ont fait savoir, jeudi 7 mars, qu'ils abandonnaient le cabinet d'audit. Auparavant, le groupe pharmaceutique Merck, la compagnie aérienne Delta Airlines, l'organisme financier Freddie Mac avaient annoncé qu'ils ne renouvelleraient pas leur contrat avec Andersen. Selon Stanford publications, le cabinet d'audit a gagné 5 clients et en a perdu 33 depuis début décembre, sans compter les annonces de ces derniers jours.

En parallèle, les difficultés judiciaires d'Andersen augmentent. Le département de la Justice menace de dresser un acte d'accusation contre le cabinet, au risque de compromettre sa survie. Cherchant une solution à l'amiable, Andersen serait prêt à payer 750 millions de dollars (853,63 millions d'euros) aux actionnaires, créanciers et salariés d'Enron.

9,3 MILLIARDS DE DOLLARS

Répartition du chiffre d'affaires, en 2001, en %



Source : Andersen

L'administration Bush veut contrôler les entreprises et les PDG

LE PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS a présenté, jeudi, une série de mesures pour renforcer les contrôles et la transparence dans les sociétés. George W. Bush a ainsi proposé qu'à l'avenir, la Securities and Exchange Commission (SEC) ait le pouvoir de priver un dirigeant de son mandat d'administrateur. Les PDG devront signer chaque trimestre une attestation de véracité des informations publiées. Les dirigeants qui auraient présenté des comptes erronés pourraient être obligés de restituer leur bonus et leurs stocks-options.

Une commission de surveillance pourrait être créée pour contrôler le travail des auditeurs, dont l'attitude a été très critiquée dans l'affaire Enron. La Maison Blanche, en revanche, exclut d'interdire le métier de conseil aux groupes d'audit. De même, elle a repoussé toute idée d'extension de responsabilité judiciaire des patrons ou un renforcement des contrôles sur la distribution de stock-options.

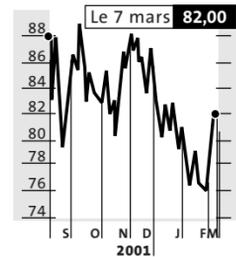
Fort de ses résultats en hausse, Casino se développe aux Pays-Bas

CASINO est en forme et en profite pour faire ses emplettes en Europe. Le numéro quatre français de la distribution, qui a enregistré en 2001 une hausse de 20,4 % de son résultat net, à 379 millions d'euros, a pris le contrôle du néerlandais Laurus. Grâce à un apport de 200 millions d'euros, Casino va prendre 37 % du numéro deux hollandais derrière Ahold. En outre le Français détendra une option d'achat qui lui permettra d'atteindre 51 % du capital de Laurus.

Le groupe a par ailleurs confirmé ses objectifs de croissance moyenne de son chiffre d'affaires de plus de 10 % par an et de son résultat net de l'ordre de 20 % par an sur les prochains exercices. A propos du différend qui oppose Casino à Cora, Christian Couvreur, le PDG du groupe, a déclaré jeudi que Casino pouvait racheter à la Deutsche Bank les 42 % du groupe Cora sans accord de ce dernier, dès lors que leur centrale d'achat commune, Opéra, serait dissoute.

DOPÉ PAR SES RÉSULTATS

L'action Casino à Paris en euros



Source : Bloomberg

Le gouvernement privatise les Autoroutes du Sud de la France

LE MINISTÈRE des finances a annoncé, jeudi, le début du processus d'ouverture du capital de la société Autoroutes du Sud de la France (ASF). Selon le communiqué de Bercy, l'opération prendrait « la forme d'une introduction en Bourse qui sera réalisée, si les conditions de marché le permettent, dans les prochaines semaines, auprès des particuliers et des institutionnels ».

L'Etat devrait céder 49 % du capital d'ASF, représentant, selon les estimations, 1,5 et 2 milliards d'euros. L'opération de placement s'accompagnera d'une augmentation de capital de l'ordre de 800 millions d'euros. L'Etat a repoussé l'idée de créer un noyau dur. Les français Vinci et Bouygues, l'italien Autostrade (groupe Benetton) ont toutefois déjà déclaré leur intérêt à devenir opérateur principal de cette société autoroutière qui détient une concession jusqu'en 2032.

INDUSTRIE

■ **PHILIPP HOLZMANN** : le groupe de construction allemand, saisi in extremis de la faillite fin 1999, a prévenu jeudi que sa perte nette 2001, jusque là estimée autour de 80 millions d'euros, serait « nettement plus forte qu'escompté ».

■ **AIRBUS** : la compagnie aérienne sud-africaine South African Airways a annoncé, jeudi, avoir choisi Airbus, de préférence à Boeing, pour moderniser sa flotte, avec l'acquisition sur neuf ans de 41 appareils dont 15 long courrier A340 et 26 moyen courrier A320 pour 3,5 milliards de dollars (3,98 milliards d'euros).

SERVICES

■ **AIR FRANCE** : la compagnie aérienne française a annoncé jeudi une hausse de 2 % de son trafic passagers en février 2002 comparé au même mois en 2001.

FINANCE

■ **CHUBU BANK** : la banque régionale japonaise de taille moyenne a déposé son bilan, vendredi, sous le poids d'une montagne de créances douteuses. C'est la première faillite bancaire de l'année au Japon.

RESULTATS

■ **CIC** : la filiale du Crédit mutuel a réalisé des profits de 330 millions d'euros en 2001, en hausse de 4,1 %, pour un chiffre d'affaires en repli de 2,7 %.

■ **EIFFAGE** : le numéro trois du BTP français a enregistré un résultat net de 152 millions d'euros, en hausse de 47 %, pour un chiffre d'affaires de 6,4 milliards d'euros.

■ **THOMAS COOK** : le numéro deux du tourisme en Europe a affiché, en 2001, un résultat de 155,2 millions d'euros, en hausse de 44,5 % pour un chiffre d'affaires de 7,9 milliards d'euros.

Le 14ème Grand Prix de la Relation Client

Il suffit parfois d'aligner les chiffres pour rendre un prix incontournable.

Le Grand Prix de la Relation Client distingue chaque année depuis 14 ans, les entreprises françaises dont la Relation Client est la plus performante.

250 entreprises mesurées

15 000 contacts mystères réalisés

35 critères de sélection

13 secteurs d'activité

13 prix attribués

3 médias testés : téléphone, e-mail et site Web.

L'événement qui fait référence.

Cérémonie de remise des prix le 6 juin 2002, salle Wagram à Paris
Informations au 01 55 76 86 87 / grandprix@teleperformance.fr



Teleperformance

SOLUTIONS GLOBALES DE TELEMARKEETING & TELESERVICES

Le premier outsourceur* français de centres d'appels.

Publicis signe un accord mondial avec le japonais Dentsu

Après sa fusion avec l'américain Bcom3, le groupe français a annoncé une alliance « exclusive et mondiale » avec le numéro un nippon. Ce rapprochement ancre solidement le géant européen de la publicité aux Etats-Unis et en Asie

MAURICE LÉVY est sur un nuage. Son groupe Publicis vient de publier un bénéfice net de 151 millions d'euros pour une année 2001 qui a vu le marché publicitaire mondial reculer de 5 %, quand son éternel rival, Havas Advertising, accuse, lui, une perte nette de 51,8 millions. Surtout, le président du directoire du groupe créé par Marcel Bleustein-Blanchet en 1926 n'est pas peu fier du « gros coup » qu'il vient de réaliser.

Devant un parterre d'analystes et de journalistes venus assister à la présentation de ses résultats financiers, jeudi 7 mars, Maurice Lévy a, tout d'abord, annoncé le rachat « à 100 % » de l'agence américaine Bcom3 pour 3 milliards de dollars (3,41 milliards d'euros) (*Le Monde* du 8 mars). Cette transaction est financée à 50 % en actions nouvelles et à 50 % en obligations convertibles. Tous les titres sont réservés aux anciens actionnaires de Bcom3.

Cette opération, saluée par le marché, permet à son groupe de prendre le quatrième rang mondial. Le nouveau Publicis, qui fait désormais deux fois la taille de son rival historique Havas Advertising, s'invite à la table « des très grands », selon M. Lévy. Juste derrière le podium du secteur formé des américains Interpublic (McCann Erickson, Lowe Lintas et True North) et Omnicom (TBWA, BBDO et DDB), et du britannique WPP (Ogilvy & Mather, J. Walter Thompson et Young & Rubicam).

Quelques minutes plus tard, le

UNE POSITION DOMINANTE SUR TROIS CONTINENTS



Source : Sociétés

patron de Publicis révélait qu'il avait, en même temps, signé un accord stratégique « à long terme » et mondial avec le japonais Dentsu, via une prise de participation de 15 % du groupe nippon dans la nouvelle structure, qui conservera le nom de Publicis Groupe. L'accord prévoit d'offrir un accès privilégié au marché asiatique pour les clients de Publicis, en échange de quoi les clients de Dentsu bénéficieront des réseaux mondiaux de Publicis sur les marchés nord-américain, européen et latino-américain.

Approuvée par les directions des

trois groupes, la transaction doit être finalisée lors de l'assemblée générale extraordinaire prévue le 18 juin. En attendant, Roger Haupt, le patron de Bcom3, devient directeur général de Publicis et entre au directoire, qui reste présidé par Maurice Lévy, tandis que deux représentants de Dentsu rejoindront à terme le conseil de surveillance, dont Elisabeth Badinter, la fille de Marcel Bleustein-Blanchet garde les commandes : elle détient en direct 4 % du capital, qui s'ajoute à sa part dans la Somarel, la holding familiale, qui possède 16 %. Dentsu est qualifié

par M. Lévy d'« actionnaire stable » avec ses 15 %. Les anciens actionnaires de Bcom3 posséderont 14 % du nouvel ensemble. Le reste est aux mains du public.

Le rachat de Bcom3 et le partenariat avec Dentsu ne sont pas étrangers l'un à l'autre. C'est même l'américain qui a apporté le japonais dans ses valises. La participation de 21,6 % que possédait Dentsu dans Bcom3 a obligé Publicis à consulter et à négocier plus avant avec les dirigeants du groupe nippon. M. Lévy a d'ailleurs reconnu que l'accord avec l'agence japonaise s'inscrivait comme « un

prolongement naturel du partenariat qui existe depuis quelques années entre Dentsu et Bcom3 ». Toutefois, précise-t-il, « la pièce maîtresse est cet accord avec Bcom3. Celui avec Dentsu, c'est la cerise sur le gâteau, ce n'est pas calculé. D'ailleurs, les possibilités de fusion avec Dentsu sont nulles ».

En pénétrant un marché japonais aussi puissant qu'hermétique, Publicis fait une percée remarquable dans le coffre-fort nippon, là où lui et ses plus puissants adversaires occidentaux ont toujours échoué. Dentsu règne en maître sur le marché asiatique, et notamment dans son propre pays : deuxième marché mondial derrière les Etats-Unis (47 % du marché), le Japon est dominé par un trio d'agences locales (Dentsu, Hakuhodo et Asatsu-DK), parmi lesquelles Dentsu gère un quart des dépenses publicitaires. Aussi très présent dans les médias, Dentsu fut, par exemple, le premier opérateur de télévision et de radio commerciales après la seconde guerre mondiale.

Publicis profite d'un changement de stratégie du japonais entré en Bourse en novembre 2001 : « Aujourd'hui, il n'est plus possible de réfléchir localement. (...) Nous avons besoin d'un mélange de cultures », a déclaré Fumio Oshima, directeur des opérations internationales de Dentsu, qui avait fait le déplacement à Paris. Le groupe qui réalise 95 % de son activité dans l'archipel manifestait de plus en plus ouver-

tement ses nouvelles ambitions internationales (*Le Monde* du 1^{er} décembre 2001). Le partenariat tripartite annonce une complémentarité géographique, mais également commerciale pour des annonceurs tels que Nestlé, L'Oréal, Renault, Sony, Marlboro, Philip Morris, Procter & Gamble, etc.

L'accord avec Dentsu ouvre d'autres perspectives à Publicis qui, à l'instar de ses concurrents,

Le partenariat tripartite annonce une complémentarité géographique, mais également commerciale pour des annonceurs tels que Nestlé ou L'Oréal

cherche à profiter au mieux des nouveaux relais de croissance dans les services marketing, la communication médicale, les affaires publiques et le marketing sportif, dont les marges sont plus importantes que dans la publicité traditionnelle.

Florence Amalou et José Barroso

Deuxième acheteur publicitaire

● **Quatrième mondial.** Après la fusion entre Publicis et Bcom3, l'entité devient, avec une marge brute cumulée de 4,55 milliards d'euros, le quatrième groupe publicitaire mondial, derrière les anglo-saxons Interpublic (7,85 milliards), Omnicom (7,62 milliards) et WPP (6,6 milliards), et devant le français Havas Advertising.

● **Activités.** La fusion donne aussi naissance au deuxième groupe mondial de conseil et achat média avec un volume d'achat de 41 milliards d'euros. La publicité traditionnelle demeure l'activité principale du groupe (62 %, contre 38 % dans les services marketing).

● **Répartition du chiffre d'affaires.** Europe (37 %), Amérique du Nord (49 %), Asie-Pacifique (9 %) et reste du monde (5 %).

● **Principaux clients.** McDonald's, L'Oréal, Philip Morris, Renault, Fiat, Bayer, Johnson & Johnson, Procter & Gamble.

Les trois protagonistes de la fusion, stratèges et hommes d'influence

IL SEMBLE bien loin le temps où Maurice Lévy, président du directoire de Publicis, recevait, à la peine et presque en catimini, une brassée de journalistes pour leur rapporter les suites chaotiques de ses tribulations à l'international. Jeudi 7 mars, le Français a fait sensation en annonçant l'alliance « multiculturelle » qui lie désormais son groupe européen à l'américain Bcom3 et à l'asiatique Dentsu.

Depuis cinq ans, M. Lévy, et son homologue et rival français Alain de Pouzilhac, qui préside Havas Advertising, ont répété, dans un chœur presque parfait, que l'avenir de la publicité était sur ce marché américain qui concentre 85 % des plus grands annonceurs internationaux et pèse pour la moitié des dépenses de communication. Le leitmotiv qui supposait l'américanisation comme modèle de développement cède le pas à un nouvel adage : le « travail dans le respect

des cultures et des philosophies de chaque partenaire ».

Cette alliance inédite est affaire financière mais aussi d'hommes. Comment Roger Haupt, le président de Bcom3, un groupe totalement ancré sur le terroir américain, Maurice Lévy, le plus français des patrons de l'industrie de la communication, et Yutaka Narita, le « sage » du japonais Dentsu, ont-ils réussi à s'associer ?

MAÎTRES CHEZ EUX

Les trois hommes se connaissent peu. M. Haupt reconnaît « ne pas très bien connaître Maurice Lévy », mais « avoir un respect grandissant pour lui ». Fumio Oshima, le directeur des opérations internationales de Dentsu, affirme, lui, que M. Lévy « [lui] inspire confiance ». Seuls les présidents de Bcom3 et de Dentsu se connaissent déjà : ils étaient actionnaires de Bcom3. Roger Haupt, Maurice Lévy et Yutaka Narita se retrouvent autour



Roger Haupt.



Maurice Lévy.



Yutaka Narita.

d'un trait de caractère partagé que l'on pourrait résumer par « maître chez soi mais ouvert au monde ».

M. Haupt, sans être 100 % américain, parce que d'origine britannique, est le plus « businessman » des trois. Formé chez Unilever, il vient de l'agence Leo Burnett, vivier de la tradition Bcom3. Sa position à la croisée des cultures européennes et américaines a sans doute rassuré ses deux partenaires : il devient le directeur opérationnel du nouvel ensemble, dont M. Lévy conserve la présidence.

M. Narita, d'origine coréenne, préside aux destinées de Dentsu depuis 1993. Il y a fait toute sa carrière. Directeur de la branche médias, il a été responsable commercial de grands clients étran-

gers, comme Nestlé, qui figurent sur le carnet de commandes de Publicis. Très impliqué dans les grands événements sportifs, il possède un rôle influent au sein d'un comité de conseillers ayant l'oreille des premiers ministres japonais successifs.

Une disposition personnelle en phase avec Maurice Lévy. Le fils spirituel de Marcel Bleustein-Blanchet, qui avait rencontré M. Narita dans les années 1960, est aujourd'hui connu pour posséder le plus épais carnet d'adresses français.

F. Am.

Dauphin veut chiffrer l'affichage sauvage

La société réagit à la dégradation de ses panneaux pendant la campagne

LES AFFICHEURS ressentent doublement les effets des deux périodes électorales qui s'annoncent. Non seulement la manne de l'affichage commercial des candidats s'est tarie – la loi de financement des partis politiques les privant d'une ressource non négligeable –, mais l'affichage sauvage des militants, même s'il est illégal, s'invite toujours sur les panneaux commerciaux.

L'afficheur Dauphin a décidé de prendre le problème à bras-le-corps et de donner, à partir de vendredi 8 mars, des gages à ses clients. « Nous voulons garantir aux annonceurs que leur campagne sera bien affichée. Dès qu'un taux de

dégradation supérieur à 1 % sera constaté, nous nous engageons à leur redonner, en compensation, un crédit d'affichage sur la base de ce pourcentage », précise Claude Duval, directeur général de Dauphin Affichage. Encore faut-il quantifier ces dégradations. L'afficheur a demandé à Ipsos Médias de mener un audit de contrôle pendant onze semaines, du 1^{er} avril au 16 juin. « Nous allons contrôler un échantillon de 3 300 panneaux sur un patrimoine total de 50 000, représentatif de l'ensemble du réseau Dauphin, c'est-à-dire dans les grandes agglomérations, les villes moyennes ou les zones périurbaines », affirme Elisabeth de Langhe, directrice d'Ipsos Médias. Le coût de l'opération se chiffre à 150 millions d'euros, sans compter les crédits d'affichage qui, en théorie, devraient in fine être octroyés aux clients.

ACTION SOLITAIRE

Lors des précédentes échéances électorales, le syndicat professionnel UPE (Union de la publicité extérieure) menait un contrôle pour le compte des trois grands afficheurs : Avenir, Giraudy et Dauphin. Lors des élections municipales de mars 2001, par exemple, l'Institut d'études Taylor Nelson Sofres avait été mandaté pour auditer les

réseaux nationaux des trois afficheurs sur les agglomérations de plus de 300 000 habitants pendant quatre semaines. « Nous obtenions, à l'issue de cette étude, des taux de dégradation compris entre 2 % et 5 % », souligne M. Duval, qui ajoute : « Nous pensons que l'affichage illégal a plutôt diminué suite à la réglementation des comptes de campagne. »

Les afficheurs n'ont pas voulu mener, cette fois, une action commune. La direction de Giraudy Viacon confirme qu'aucun contrôle n'a été commandé cette année : « Le taux d'anomalie lors des campagnes électorales n'est pas supérieur au taux d'anomalie classique », estime François Morinière, directeur général de Giraudy. Un avis qui n'est pas partagé par Dauphin : « Face à une crise comme celle que nous traversons, il y a deux attitudes, soit vous vendez moins cher sans évoquer le sujet, soit vous menez une politique volontariste en pensant que la crise sera passagère et que vous bénéficierez de cette démarche de qualité plus tard. Nous avons choisi la seconde », affirme M. Duval. Il espère que le marché de la publicité extérieure commencera à sentir des signes de reprise en septembre.

Laurence Girard

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL :** le groupe allemand Kirch va présenter un plan d'assainissement pour rassurer ses banques créditrices, lundi 11 mars, rapporte le quotidien *Süddeutsche Zeitung* dans son édition de vendredi 8 mars. Lourdemment endetté, Kirch compte céder ou arrêter l'activité de ses chaînes de télévisions locales déficitaires basées à Munich, Berlin et Hambourg, et devrait chercher un repreneur pour la chaîne sportive DSF, également déficitaire.

■ **Vivendi Universal conservera « 25 % » de son activité presse professionnelle**, dont la vente interviendra « dans les prochaines semaines », annonce Jean-Marie Messier, dans un entretien au quotidien *La Tribune*, vendredi. Le PDG du groupe français prévoit aussi la mise en place d'une « nouvelle génération de décodeurs », 400 000 à 500 000 devraient être remplacés dans les deux ans.

■ **PRESSE :** le quotidien gratuit d'informations **20 minutes** devrait être lancé « au mois de mars » et sera « à terme », tiré à 450 000 exemplaires, a annoncé Philippe Leoni, PDG du groupe de presse gratuite Spir Communication, jeudi 7 mars.

■ **Les premiers présentoirs de Metro** ont fait leur apparition à Marseille. Distribué par colportage, ce quotidien gratuit a obtenu une autorisation pour l'installation de 400 présentoirs.

Il n'y a pas de honte à vouloir gagner de l'argent



Un abonnement découverte d'un mois offert aux lecteurs du "Monde"
appelez au 01 49 29 30 00
ou envoyez votre carte de visite :

Le Revenu (service abonnement) 1 bis, avenue de La République, 75011 Paris



LA TENDANCE FINANCIÈRE

Londres, la zone euro et Tokyo restent bien orientés

APRÈS avoir ouvert la journée en hausse, les marchés américains ont succombé aux prises de bénéfices, jeudi 7 mars. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones a cédé 0,46 %, à 10 525,37 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq s'est également replié de 0,46 %, à 1 881,63 points. De nouvelles déclarations optimistes d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), sur la reprise économique, ont confirmé le sentiment que la baisse des taux d'intérêt – favorable aux actions – a atteint son terme.

A Londres, l'indice Footsie s'est apprécié de 0,7 %, à 5 282,10 points. Le changement de tendance de Wall Street a réduit les gains du marché anglais mais ne l'a pas fait plonger dans le rouge. Plus for-

INDICE FOOTSIE

en points, à Londres



Source : Bloomberg

te hausse de l'indice, le titre Imperial Tobacco a gagné 8,89 %, à 992 pence, après l'annonce du rachat du cigarettier allemand Reemtsma pour 5,2 milliards d'euros.

A Paris, l'indice CAC 40 a progressé de 0,62 %, à 4 616,50 points. Plus forte hausse de l'indice, l'action France Télécom a regagné 5,05 %, à 33,3 euros, le marché spéculant sur un règlement du conflit avec son partenaire allemand Mobilcom. Le titre de sa filiale de téléphonie mobile Orange a aussi progressé de 3,85 %, à 7,55 euros.

D'autre part, l'action Publicis a bondi de 11,95 %, à 38,79 euros. Le rachat du groupe américain Bcom3, pour 3 milliards de dollars (3,4 milliards d'euros), lui permet de se hisser au quatrième rang mondial des agences de publicité. Le titre du groupe publicitaire japonais Dentsu a fini, lui, en hausse de 4,08 %, vendredi, à 27 000 yens (240,24 euros). Dentsu, numéro quatre mondial de la publicité, détient 21 % de Bcom3. Il a annoncé qu'il investirait 500 millions de dollars pour prendre 15 % du capital et des droits de vote du nouveau groupe publicitaire franco-américain. A Tokyo, l'indice Nikkei a progressé de 2,04 %, à 11 885,79 points, vendredi. Le titre de la première banque japonaise, Mizuho Holdings, a notamment bondi de 10,00 %, à 363 000 yens.

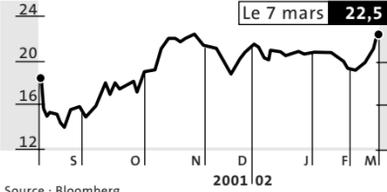
A. de T.

Euronext compense la déprime des marchés par leur nervosité

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ACTION EURONEXT SUR 6 MOIS

en euros, à Paris



Source : Bloomberg

pas encore y croire : « Nous faisons la prévision prudente que les recettes seront stables ou en léger progrès. Nous ne nous sommes pas laissés aller à supposer que le mouvement de marché à l'œuvre depuis le vendredi 1^{er} mars marque le renversement de la marée. Mais la situation n'est pas si dramatique : la baisse des transactions de 9 % en 2001 avait suivi une hausse de 60 % en 2000. » Cette prudence s'accompagne d'une nouvelle politique de cessions de participations – 83 millions d'euros sont déjà acquis en 2002 – et de réduction de 5 % des effectifs d'Euronext (1 200 salariés, plus 500 pour le Liffé), sans licenciements secs.

LE BÉNÉFICE DE LA VOLATILITÉ

L'enthousiasme des marchés pour l'action Euronext est récent. Ils avaient d'abord noté que le rachat du Liffé avait coûté 555 millions de livres (près de 900 millions d'euros), asséchant la trésorerie de l'entreprise. Dans une note du 30 janvier, les analystes de la banque JP Morgan fixent maintenant un objectif de cours de 24 euros à l'action, un niveau qu'elle n'avait

jamais retrouvé depuis... son introduction en Bourse. L'action Euronext, introduite à 24 euros en juillet 2001, n'a cessé de reculer, cotant même 12,7 euros le 21 septembre, lors de la réouverture de Wall Street, après les attentats.

Les analystes jugent le titre décoté par rapport à sa valeur de long terme. Le Liffé intégré, les produits dérivés pèsent 26 % du chiffre d'affaires contre 25 % pour les actions. La volatilité des marchés, qui s'est amplifiée ces derniers mois, joue à plein. Elle a permis, depuis le début de l'année, une hausse de 64 % des volumes traités sur les options sur actions par Euronext, et de 38 % pour les dérivés sur indices. Le nombre de contrats échangés sur Euronext-Liffé a atteint 56,8 millions d'unités en février, contre 57,1 millions pour le numéro un mondial germano-suisse, Eurex, jusque-là incontesté.

APRÈS BREUER...

Occupé à intégrer cinq marchés, Euronext pourrait faire une pause dans la course aux alliances. Les observateurs notent cependant que Rolf Breuer, le président de la Bourse allemande, abandonnera en mai sa casquette de dirigeant de la Deutsche Bank. Le retrait de cet homme à poigne, qui a mis à mal les discussions franco-allemandes par sa volonté de se tourner vers Londres, permettra peut-être, comme l'espère certains banquiers parisiens, de réchauffer les projets entre le marché allemand et Euronext. Après le départ de M. Breuer, espère un spécialiste, « peut-être que les banquiers allemands se sentiront plus libres de leurs mouvements dans leurs opérations de produits dérivés et opéreront plus de diversification internationale ».

Adrien de Tricornot

LES BOURSES DANS LE MONDE

8/3, 9h52

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	5331,08	8/3	0,79	5370,45	7/3 4706,00
	Euro Neu Markt Price IX	1043,43	8/3	1,18	1212,43	4/1 913,75
AUTRICHE	Austria traded	1228,14	8/3	0,21	1247,67	22/2 1109,88
BELGIQUE	Bel 20	2729,83	8/3	-0,34	2815,18	28/1 2609,61
DANEMARK	Horsens Bnex	270,80	8/3	0,62	275,73	27/2 254,91
ESPAGNE	Ibex 35	8427,90	8/3	0,55	8608,50	4/1 7628,00
FINLANDE	Hex General	8821,01	8/3	-0,13	9224,38	4/1 4,30
FRANCE	CAC 40	4635,48	8/3	0,41	4720,04	4/1 4210,29
	Mid CAC	2113,67	7/3	1,00	2113,66	7/3 1929,16
	SBF 120	3218,13	8/3	0,39	3248,59	4/1 2924,73
	SBF 250	3027,72	7/3	0,80	3035,25	4/1 2782,54
	Indice second marché	2449,41	7/3	0,89	2449,40	7/3 2287,72
	Indice nouveau marché	1113,98	8/3	0,15	1175,41	7/1 980,76
GRÈCE	ASE General	2432,08	8/3	0,00	2655,07	3/1 2321,35
IRLANDE	Irish Overall	4983,88	8/3	-0,04	6085,02	18/1 4636,97
ITALIE	Milan Mib 30	32955,00	8/3	0,88	33173,00	7/3 29540,00
LUXEMBOURG	Lux Index	1118,38	7/3	0,80	1169,47	14/1 1103,43
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	518,30	8/3	0,06	521,95	7/3 475,19
PORTUGAL	PSI 20	7764,33	8/3	0,39	7998,50	4/1 7161,66

EUROPE Vendredi 8 mars 9h52

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

Indice	% var.
AUTOMOBILE	231,65 -0,81
BANQUES	282,36 -0,39
PRODUIT DE BASE	213,33 -0,43
CHIMIE	366,43 -0,52
TÉLÉCOMMUNICATIONS	442,10 -0,38
CONSTRUCTION	237,65 -0,01
CONSOMMATION CYCLIQUE	136,66 -0,28
PHARMACIE	489,01 -0,48
ÉNERGIE	354,24 -0,63
SERVICES FINANCIERS	241,44 -0,80
ALIMENTATION ET BOISSON	234,51 -0,15
BIENS D'ÉQUIPEMENT	375,47 -0,34
ASSURANCES	326,99 -0,89
MÉDIAS	301,94 -0,34
BIENS DE CONSOMMATION	380,04 -0,62
COMMERCE ET DISTRIBUTION	284,20 -1,04
HAUTE TECHNOLOGIE	516,35 -0,09
SERVICES COLLECTIFS	292,00 -0,84

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	20,91	-0,43
AEGON NV	26,51	-0,88
AIR LIQUIDE	169,60	-0,35
ALCATEL A	18,06	-0,06
ALLIANZ N	272,25	-1,10
AVENTIS	81,30	-0,91
AXA	23,83	1,23
BASF AG	46,93	-0,71
BAYER	37,79	-1,04
BAYR.HYP.U.VERBK	37,46	-2,43
BBVA	13,94	-0,36
BNP PARIBAS	55,35	-1,16
BSCH	9,74	-0,93
CARREFOUR	52,60	-1,64
DAIMLERCHRYSLER N	49,58	-1,70

MARCHÉ DES CHANGES 8/3, 9h52

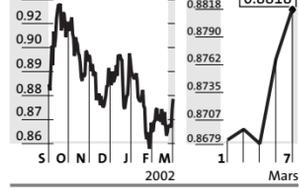
	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,78295	0,87855	1,42370	0,59760
TOKYO (¥)	127,69000		112,19000	181,83495	76,32365
PARIS (€)	1,13865	0,89150		1,62005	0,68040
LONDRES (£)	0,70235	0,54995	0,61710		0,41975
ZURICH (FR. S.)	1,67330	1,31055	1,46980	2,38245	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COUROSSE DANOISE	7,4303	7,4313
COUROSSE NORVÉGE	7,7205	7,7255
COUROSSE SUÉDOISE	9,0627	9,0722
COUROSSE TCHÉQUE	31,4105	31,5162
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6797	1,6833
DOLLAR CANADIEN	1,3917	1,3926
DOLLAR HONGKONG	6,8345	6,8745
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0457	2,0483
FORINT HONGROIS	245,7259	245,9097
LEU ROUMAIN	2858,0000	2864,0000
ROUBLE	27,2698	27,2994

EURO à 6 mois

EURO à 5 jours



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	5298,20	8/3	0,30	5362,29	4/1 5015,50
	FTSE techMark 100 index	1255,58	8/3	0,48		115,10
SUÈDE	OMX	829,33	8/3	0,22	878,88	4/1 741,84
EUROPE						
HONGRIE	Bux	8397,30	7/3	1,45	8296,49	6/3 7052,97
ISLANDE	ICEX 15	1287,12	7/3	-0,78	1302,91	6/3 1142,61
POLOGNE	WSE Wig	1402,43	7/3	1,70	1486,22	28/1 1200,31
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	438,00	8/3	0,39	427,50	4/3 384,60
RUSSIE	RTS	331,41	7/3	3,79	319,85	5/3 267,70
SUISSE	Swiss market	6469,10	8/3	0,44	6484,29	5/3 6059,10
TURQUIE	National 100	11478,57	8/3	-1,23	15071,83	8/1 10715,80
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	377,36	7/3	-1,45	471,33	6/2 323,69
BRESIL	Bovespa	13725,98	7/3	-0,81	14481,62	5/3 12300,70
CANADA	TSE 300	7958,11	7/3	0,17	7946,75	6/3 7402,70
CHILI	Ipsa	101,53	7/3	0,91	102,37	4/1 94,80
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	10525,37	7/3	-0,46	10606,87	7/3 9529,45
	Nasdaq composite	1881,63	7/3	-0,46	2098,87	9/1 1696,55
	Nasdaq 100	1506,81	7/3	-0,86	1710,22	9/1 1329,93
	Wilshire 5000	10814,77	7/3	-0,41	10973,45	7/1 10040,54
	Standards & Poors 500	1157,54	7/3	-0,45	1176,96	7/1 1081,66
MEXIQUE	IPC	7061,00	7/3	-1,30	7200,31	6/3 6365,72

FRANCFORT

7/3 : 196 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
TEAM COMM GRP	0,22	69,23
E.MULTI DIGI DIENS	0,93	57,63
BLUE C CONSULTING	0,26	30,00
KINOWELL MEDIEN	0,64	28,00
SECURNET	2,95	21,90
ACHTERBAHN AG	12,60	19,54
BIODATA INF TECH	0,19	18,75
Plus mauvaises performances		
KABEL NEW MEDIA AG	0,01	-50,00
BERLIN-HANNOVER SCH	14,00	-49,09
LIPRO	0,04	-20,00
EDEL MUSIC	0,80	-15,79
TELEGATE	3,52	-14,98
WUENSCH AG	0,13	-13,33
SWING ENTNT MEDIA	2,40	-11,76

LONDRES

7/3 : 1800 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
ENERGIS	0,04	21,75
LEWVEST COMM	0,15	13,21
PENINSULAR AND ORI	2,44	12,67
SCOOT.COM	0,01	12,31
COLT TELECOM GROUP	0,58	12,02
MARCONI	0,21	12,00
REXAM ORD	4,69	9,07
Plus mauvaises performances		
BALTIMORE TECHNOL	0,12	-6,00
PACE MICRO TECH	1,18	-4,07
MOTHERCARE	2,07	-3,61
TESCO	2,41	-3,60
INT GROUP	2,63	-3,13
BT POWER	1,94	-3,13
MATALAN	3,63	-2,88

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 8/3

	Taux 1 j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,28	3,37	5,21	5,52
ROYAUME-UNI	3,50	4,07	5,26	5,02
ITALIE	3,28	3,37	5,43	5,77
ALLEMAGNE	3,28	3,37	5,15	5,54
JAPON	0,05	0,11	1,39	2,06
ÉTATS-UNIS	1,81	1,92	5,18	5,82
SUISSE	1,67	1,76	3,65	3,98

MARCHÉS A TERME LE 8/3, 9h52

	Echéance	Premier prix	Dernier Contrats	Contrats
PARIS				
CAC 40 TER.	3/2	4620,00	4645,00	523441
EURO NOTIO.	3/2	87,20	87,61	3709
EURO ST. 50	3/2	3775,00	3790,00	11196
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	6/2	105,09	105,32	630262
LONDRES				
EURIBOR 3M.	3/2	96,60	96,61	544029
NEW YORK				

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Vendredi 8 mars 9h16

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	46,04	46,21	-0,37	12,76	47,00	38,03	1,00	12040
AFFINE	40,00	40,00	n/d	8,40	40,00	30,34	1,20	3610
AGF	53,35	53,20	0,28	-1,02	57,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM.	20,95	21,05	-0,48	27,43	21,09	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE	169,90	170,20	-0,18	7,94	171,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A	17,85	18,07	-1,22	-7,03	21,62	14,62	0,48	13000
ALCATEL O	7,00	7,12	-1,69	9,32	9,62	5,00	0,10	13015
ALSTOM	15,23	15,40	-1,10	21,93	15,40	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	60,45	60,50	-0,08	19,11	61,40	48,50	0,14	3463
ARBEL	5,00	5,11	-2,15	61,29	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	188,00	188,00	n/d	17,86	189,90	160,00	22,85	4524
ATOS ORIGIN	89,50	90,00	-0,56	21,68	90,10	71,15	n/d	5173
AVENTIS	81,15	82,05	-1,10	1,75	85,95	74,10	0,50	13046
AXA	23,74	23,54	0,85	1,15	25,10	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	112,00	114,10	-1,84	27,27	118,80	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.	134,50	134,50	n/d	11,06	135,00	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	n/d	129,00	n/d	0,15	152,80	124,50	3,00	12547
BEGHIN SAY	41,80	41,94	-0,33	2,45	43,95	39,20	n/d	4455
BNP	37,80	37,07	1,97	-1,45	40,98	35,51	0,29	12096
BNC PARIBAS	55,70	56,00	-0,54	10,84	58,30	49,77	2,25	13110
BOLLORE	244,00	248,00	-1,61	1,58	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	n/d	51,10	n/d	-0,48	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAIN	45,79	45,43	-0,79	1,75	45,80	41,70	1,40	12010
BOUYGUES	37,40	38,44	-2,71	1,63	38,95	30,51	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	43,50	43,40	0,23	8,61	45,30	38,60	1,10	13070
B T P (LA CIE)	n/d	1,16	n/d	n/d	n/d	0,46	3360	
BULL#	1,06	1,08	-1,85	-13,82	1,27	0,83	n/d	5260
BURELLE (LY)	55,85	55,80	0,09	12,53	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	48,40	49,20	-1,63	28,89	51,00	37,01	n/d	12074
CANAL +	3,70	3,69	0,27	3,35	3,79	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI	81,80	82,00	-0,24	0,86	90,70	70,40	1,20	12533
CARBONE LORRAINE	34,50	34,95	-1,29	15,00	35,30	28,60	1,06	3962
CARREFOUR	52,45	51,75	1,95	-10,18	58,80	50,30	0,50	12017
CASINO GUICHADP.	60,50	60,75	-0,41	-3,20	63,95	56,05	1,37	12113
CASINO GUICHARD	82,50	82,00	0,61	-4,78	87,30	75,05	1,33	12558
CASORAMA DUB.(L)	58,30	57,50	1,39	0,77	61,00	54,25	2,85	12420
CESTODI (LY)	81,00	81,10	-0,12	3,38	90,50	70,00	2,00	12470
CEREO	29,99	30,49	-1,64	5,41	30,49	28,00	n/d	4456
CERESTAR	32,60	32,67	-0,21	5,84	32,70	30,70	n/d	4457
CFP RECYCLING	44,50	44,00	1,14	11,25	45,20	38,50	1,30	3905
CGF	37,30	37,24	0,16	n/d	38,30	35,11	n/d	12102
CHARGEURS	n/d	77,00	n/d	2,73	79,90	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	43,80	44,75	-2,12	27,06	44,86	32,50	0,28	13040
CIC ACTIONS A	119,90	120,00	-0,08	-0,49	125,00	118,70	-2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	50,85	50,90	-0,10	5,93	51,95	46,20	1,40	12098
CLARINS	70,40	70,90	-0,71	11,04	72,50	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	53,60	52,65	1,80	30,73	56,40	41,52	-1,00	12156
CNP ASSURANCES	36,21	36,20	0,03	-1,42	36,26	33,60	1,08	12022
COFACE	54,10	54,10	n/d	14,13	55,70	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	71,50	165,90	n/d	4,33	167,80	145,00	n/d	13064
COLAS	n/d	71,40	0,14	12,86	71,80	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	46,00	46,00	n/d	2,90	46,90	41,50	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE	18,80	18,85	-0,27	5,67	19,18	17,58	n/d	4507
CRED.FON.FRANCE	14,98	14,99	-0,07	3,02	15,19	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	41,50	41,50	n/d	10,66	41,63	36,14	0,65	18420
CS COM.ET SYSTEMES	9,00	8,75	2,86	8,43	9,90	7,60	n/d	7896
DAMART	94,95	93,50	1,55	17,80	98,00	79,50	3,80	12049
DANONE	132,60	132,00	0,45	-3,21	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	320,00	312,00	2,56	-0,94	325,00	284,90	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES	57,35	57,45	-0,17	6,20	58,95	47,60	0,31	13065
DEVA.R.N-P.CAL LI #	14,80	14,70	0,68	2,77	15,00	14,25	0,55	12423
DEVILUX(LY)#	70,00	70,00	n/d	-13,04	75,00	66,90	4,20	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	70,50	n/d	15,57	70,50	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	9,05	8,70	4,02	20,82	9,05	6,90	0,61	12133
DYNACTON	n/d	28,50	n/d	5,94	29,80	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	82,00	81,50	0,61	19,88	82,50	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	n/d	22,70	n/d	0,88	24,90	22,40	n/d	3571
ELIOR	8,325	8,37	-0,60	3,22	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENAL(EX CDE)	31,50	31,50	n/d	24,26	32,10	25,35	0,40	12093
ERAMET	38,00	39,00	-2,56	9,82	39,80	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL	38,80	38,31	1,28	14,28	39,30	31,20	3,90	12166
ESSO	89,50	89,15	0,39	11,59	92,10	79,50	2,75	12066
EULER	42,25	42,03	0,52	-0,58	47,40	40,60	1,40	12130

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
EURAZEO	63,00	62,80	0,32	-1,48	63,85	57,60	0,48	12112
EURO DISNEY	1,10	1,08	1,85	25,00	1,21	0,89	n/d	12587
EUROTUNNEL	1,04	1,05	-0,95	-7,96	1,18	0,90	n/d	12537
FAURECIA	56,40	56,30	0,18	-4,40	61,40	51,60	0,91	12114
F.F.P. (NV)	n/d	105,00	n/d	8,19	106,50	94,20	1,80	6478
FIMALAC	46,50	46,39	0,24	15,38	46,80	40,01	0,90	3794
FINAXA	81,00	82,00	-1,22	2,33	83,85	68,00	2,20	3313
FONCLYON.#	29,00	29,30	-1,02	8,61	29,50	25,20	0,85	3340
FRANCE TELECOM	33,20	33,30	-0,30	-26,05	48,16	28,15	1,00	13330
FRAGERIES BEL	n/d	104,10	n/d	4,15	110,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	146,10	146,00	0,07	-4,44	168,90	125,10	0,60	12124
GAMMONT #	48,20	48,00	0,42	16,99	53,00	39,00	0,57	3489
GECINA	95,20	94,80	0,42	4,04	95,75	90,00	3,34	13151
GENERALE DE SANTE	15,70	15,90	-1,26	9,33	16,50	13,71	n/d	4447
GEOPIYSIQUE	41,77	41,65	0,29	18,49	41,80	33,16	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE	11,48	11,51	-0,26	-4,73	13,34	10,05	0,15	6337
GRANDVISION	19,11	19,68	-2,90	25,31	20,10	15,05	0,25	5297
GROUPE GASCOGNE	n/d	72,80	n/d	1,88	80,40	67,75	3,00	12441
GROUPE PARTOUCHE #	70,55	71,00	-0,63	-4,98	75,50	63,00	1,68	5354
GR ZANNIER (LY) #	75,00	75,00	n/d	-4,58	83,50	72,00	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE	86,20	86,15	0,06	1,41	87,50	84,00	1,50	12028
HAVAS ADVERTISING	10,65	10,66	-0,09	30,99	11,00	7,82	0,17	12188
IMMOBILIAIRES	124,00	123,90	0,08	10,52	127,90	98,00	3,60	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	20,00	n/d	-9,09	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	n/d	121,90	n/d	n/d	128,20	118,00	n/d	5793
IM.MARSEILLAISE	n/d	3578,00	n/d	0,93	3650,00	3150,00	22,26	3270
INFORMAGES ENTER.	12,70	12,63	0,55	-1,93	15,98	9,95	n/d	5757
INGENICO	26,00	25,76	0,93	-15,04	26,90	22,50	0,10	12534
ISIS	150,70	161,00	-6,40	-4,62	161,00	137,00	n/d	12000
JF DCAUX	13,10	13,00	0,77	-4,38	13,78	10,20	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	20,10	20,10	0,40	22,30	20,18	16,21	0,82	12011
KLEPHER	112,20	111,90	0,27	4,56	117,20	108,20	2,75	12196
L'ORÉAL	81,35	81,10	0,31	0,55	83,10	75,15	0,44	12032
LAFARE	102,40	102,10	0,29	-2,38	107,00	96,85	2,20	12053
LACARDERE	51,75	52,50	-1,43	10,10	52,85	41,92	0,78	13021
LAPEYRE	60,00	60,50	-0,83	35,56	62,50	44,10	1,08	13051
LEBRON (CIE)	53,00	52,60	0,76	-5,57	54,70	48,75	2,30	12219
LEGRAND ORD.	175,00	175,00	n/d	21,52	180,00	143,90	0,94	12061
LEGRIS INDUSTR.	23,50	23,50	n/d	6,81	25,39	18,20	1,20	12590
LIBERTY SURF	3,67	3,69	-0,54	28,77	3,80	2,90	n/d	7508
LOCINDUS	128,00	128,60	-0,47	1,58	131,90	126,00	10,18	12135
LOUVERE #	68,00	68,50	-0,73	8,28	68,90	60,00	1,24	3311
LUCIA	11,26	11,25	0,09	-13,38	12,00	10,42	1,83	3630
LVHM MOET HEN.	59,60	59,80	-0,33	30,41	60,50	42,15	0,22	12101
MARINE WENDEL	70,20	70,50	-0,43	n/d	72,80	66,50	n/d	12120
MARIONNAUD PARFUM	49,95	50,00	-0,10	8,18	57,60	48,55	n/d	6494
MAUSSIERE FOREST.	9,45	9,40	0,53	6,29	9,85	8,15	0,10	6057
MAUREL ET PROM.	18,11	18,28	-0,93	-16,83	19,50	15,10	0,91	5107
METALEURON	4,00	4,00	n/d	29,87	4,90	3,15	0,61	12038
MICHELIN	43,43	44,02	-1,34	17,21	44,59	36,36	0,80	12126
MONTEPULSA	14,93	14,71	1,50	43,14	15,00	10,50	0,17	3704
NATEXIS BQ POP	91,90	92,00	-0,11	5,15	97,50	87,30	2,50	12068
NEOPOST	37,70	37,80	-0,26	15,22	38,44	32,31	n/d	12056
NEXANS	21,05	21,15	-0,47	29,85	21,15	16,25	n/d	4444
NORBERT DENTRES.#	26,10	26,29	-1,10	16,33	27,90	21,52	0,40	5287
NORD-EST	26,19	27,00	-3,00	-3,32	27,90	25,20	0,94	12055
NRJ GROUP	23,10	23,10	n/d	10,31	24,50	17,90	0,15	12169
OBERTHUR CARD SYS	7,61	7,55	0,79	-14,97	9,40	5,62	n/d	12413
ORANGE	7,57	7,55	0,26	-25,63	10,74	6,27	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	386,50	389,90	-0,87	9,18	396,00	351,00	14,68	3117
PAYOT ACT ORD A	60,25	60,75	-0,82	4,05	63,80	57,05	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.	n/d	57,35	n					

AUJOURD'HUI

SCIENCES

EN 1987, des Américains affirmaient que nous descendions tous d'UNE « EVE » AFRICAINE, née il y a environ 200 000 ans et dont les enfants se seraient dispersés dans le monde. Quinze ans après, la recher-

che de NOS ORIGINES par l'étude comparative des gènes de nos contemporains reste très active, mais ses conclusions ne sont guère homogènes. Où, et quand, est apparue notre espèce, *Homo sapiens*

sapiens? Comment s'est-elle substituée aux populations archaïques préexistantes? Des chercheurs ont repris l'ensemble des ÉTUDES GÉNÉTIQUES conduites sur ce thème et en ont fait une synthèse. Pour

eux, nos ancêtres auraient connu DEUX VAGUES DE MIGRATION successives à partir de l'Afrique et se seraient fortement métissés avec les populations vivant alors sur les continents asiatique et européen.

Origines de l'humanité : nos gènes mènent en Afrique

La synthèse des études génétiques menées sur nos origines confirme que les premiers hommes sont partis du continent africain. Mais la chronologie de ces migrations reste incertaine et demande à être précisée par les généticiens

L'HOMME MODERNE est-il apparu en Afrique? Quand, et comment, a-t-il remplacé les populations archaïques qui peuplaient l'Asie et l'Europe? A-t-il connu plusieurs vagues de migration successives? Dans la recherche de nos origines, les paléontologues ont reçu depuis peu l'aide des biologistes moléculaires, qui s'appliquent à lire notre histoire dans les gènes de nos contemporains. Mais cette approche est récente, et ses conclusions souvent contradictoires. Pour la première fois depuis que ces travaux sont en cours, une équipe américaine vient de reprendre l'ensemble des résultats obtenus et d'en faire la synthèse. Le scénario le plus probable qui en ressort est que nos ancêtres sont bien partis du continent africain. Et plutôt deux fois qu'une.

Ainsi que le suggère le biologiste Alan Templeton (Washington University, Saint-Louis, Missouri), dont les travaux sont publiés dans la revue *Nature* (datée du 7 mars), nos aïeux africains auraient connu deux épisodes migratoires majeurs, l'un il y a environ 600 000 ans, l'autre il y a 100 000 ans. Mais, ajoute-t-il, ces nouveaux arrivants sur le sol asiatique et européen n'ont pas brutalement remplacé les populations plus anciennes qui vivaient alors. Les mélanges génétiques en témoignent : les groupes humains qui ont successivement peuplé la planète ont au contraire su se mêler les uns aux autres, engendrant des populations métissées dont nous provenons tous.

De cette longue histoire, on connaît le début. Il y a 5 millions d'années, en Afrique – déjà –, les australopithèques se dressent sur leurs pattes de derrière. Environ 2,5 millions d'années plus tard, leurs descendants donnent naissance au grand-père direct de l'homme moderne : *Homo habilis*, l'homme qui taillait les pierres. Quelques centaines de milliers d'années

encore, et son fils, *Homo erectus*, quitte l'Afrique pour conquérir le monde. Le dos droit, et le cerveau nettement plus gros que celui de ses ancêtres.

Il y a 350 000 ans, *Homo erectus* est présent en Afrique, en Asie et en Europe. Mais, à partir de là, tout se brouille. A-t-il ensuite évolué simultanément en différents lieux pour donner naissance, 250 000 ans plus tard, à l'homme moderne, *Homo sapiens sapiens*? Ou bien ce dernier est-il issu d'un seul peuple, parti ultérieurement d'Afrique? C'est là que la génétique, depuis peu, a son mot à dire.

RÉSULTATS CONTRADICTOIRES

L'étude par les gènes de nos origines commence véritablement en 1987, avec les travaux d'une équipe de chercheurs californiens dirigés par Alan Wilson. Selon eux, notre mère à tous serait une « Eve » noire, apparue en Afrique il y a environ 200 000 ans, et dont les descendants auraient ensuite progressivement occupé le reste du monde. Ces conclusions s'appuient sur l'analyse d'un matériel génétique très particulier : l'ADN des mitochondries, petits éléments servant à la respiration cellulaire qui possèdent leur propre patrimoine héréditaire. Mais, très vite, d'autres pistes se dessinent. Notamment celle... d'« Adam ». Un hypothétique ancêtre datant cette fois de 270 000 ans, et qui serait lui aussi, selon une équipe américaine de l'université Yale (Connecticut), porteur du patrimoine héréditaire commun à l'ensemble de l'humanité.

Pour réunir dans le jardin d'Eden ce couple mythique, que les gènes et les statistiques séparent aujourd'hui de 70 000 ans, les biologistes poursuivent donc leurs recherches. Mais plus ils avancent moins on y voit clair! En 1996 tombent ainsi de nouveaux résultats, fondés sur l'analyse d'un fragment du chromo-

some 12. Conclusion des auteurs de l'étude : l'origine de notre population mondiale se situe quelque part en Afrique subsaharienne, d'où elle aurait essaimé vers le reste du monde... il y a tout au plus 100 000 ans.

Que tirer de ces résultats contradictoires, obtenus à l'issue de longs travaux menés par des équipes reconnues? Au moins une constante, qui incite à ne pas relâcher l'effort : qu'ils proviennent de l'ADN mitochondrial ou chromosomique, les gènes humains mènent tous au continent africain. Mais la méthode a ses limites. Les déductions auxquelles elle fait appel reposent sur un grand nombre de postulats, sur lesquels les chercheurs ne s'accordent pas toujours. « Lors de telles analyses, les populations doivent être définies de façon précise pour éviter de reconstruire des a priori phylogénétiques », précise Véronique Barriel, spécialiste de la phylogénie des

primates au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

D'autres critères imposent également la prudence, telles les hypothèses évolutives utilisées pour calculer la « distance génétique » entre deux populations. Il faut, enfin, compter avec une inconnue majeure : s'il s'est produit, comme le pensent nombre de préhisto-

riens, des mélanges fréquents entre *Homo sapiens* archaïques et les premiers hommes modernes, tous les calculs chronologiques bâtis à partir de l'ADN de nos contemporains doivent alors être reconsidérés.

C'est en partie ce qu'a fait l'équipe d'Alan Templeton, et ce n'est pas le moindre intérêt de son

étude. Plus globalement, son travail a consisté à appliquer les méthodes de l'analyse statistique aux principaux « arbres » phylogénétiques établis depuis quinze ans sur notre propre espèce. Au total, les résultats de onze études génétiques (fondées sur de l'ADN provenant soit des mitochondries, soit des chromosomes sexuels X ou Y, soit d'autres chromosomes) ont été traités par ses ordinateurs, avec pour mission de livrer un scénario cohérent sur l'émergence de l'homme moderne. Les principales conclusions qui en découlent – deux vagues de migration successives à partir du continent africain, et un fort métissage avec les populations antérieures – sont, une fois encore, spéculatives. Mais elles s'appuient sur une réelle volonté de synthèse, et réunissent pour la première fois des données jugées jusqu'alors inconciliables.

Catherine Vincent

Vers une interdiction mondiale du clonage reproductif humain

SOUS L'ÉGIDE des Nations unies, une convention internationale prohibant la pratique du clonage humain à des fins de reproduction pourrait rapidement voir le jour. Une première audition d'experts par une commission de l'ONU s'est tenue, du 26 février au 1^{er} mars, à New York, au siège de l'organisation. L'objectif de cette initiative est de parvenir, parallèlement aux dispositions législatives nationales, à la rédaction d'un texte contraignant dont la portée serait universelle. Une seconde audition d'experts est prévue pour septembre. La commission, sur la base de ce consensus, élaborera alors un mandat qui, une fois adopté par l'Assemblée générale de l'ONU, permettra de mettre en chantier le texte de la convention internationale.

« Cette rencontre faisait suite à l'initiative de la France et de l'Allemagne, qui souhaitent que le clonage reproductif soit interdit à l'échelon planétaire, chaque pays pouvant prendre des dispositions particulières pour les différentes activités de recherche à partir des cellules souches embryonnaires et de la pratique du transfert nucléaire, explique le professeur René Frydman (hôpital Antoine-Béclère, Clamart), qui participait à la réunion new-yorkaise. Les différents échanges ont permis d'analyser les différentes opinions des délégations nationales face à cette question éthique. » Pour le professeur Frydman, outre la position franco-allemande les Etats membres de l'ONU peuvent, schématiquement, être classés en deux groupes.

« Il y a ceux – comme la Chine – qui estiment qu'il est encore prématuré de prononcer une interdiction définitive du clonage reproductif dans l'espèce humaine et qu'il faut, avant de se prononcer, attendre les résul-

tats des divers travaux en cours sur l'animal, explique-t-il. Plusieurs de ces pays seraient plutôt favorables à un moratoire. A l'opposé on retrouve les Etats-Unis, nombre de pays d'Amérique latine ainsi que le Vatican, qui souhaitent qu'on associe à l'interdiction du clonage reproductif celle du clonage thérapeutique et pratiquement toute forme de recherche sur l'embryon humain. » Les pays opposés à toute forme de clonage soutiennent que l'embryon doit être considéré comme un être humain à tous les stades de son développement ce qui exclut de facto que l'on puisse le réifier, fût-ce à des fins thérapeutiques ou scientifiques.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

C'est dans ce contexte que les autorités canadiennes ont rendu public, lundi 4 mars, une nouvelle réglementation qui autorise les biologistes à mener des travaux sur les cellules souches naturellement présentes dans des embryons humains. Les scientifiques canadiens pourront bénéficier de fonds publics sans pour autant pouvoir mettre en œuvre la pratique du clonage à des fins thérapeutiques.

Les cellules souches humaines – qui peuvent être obtenues soit à partir de la destruction d'embryons, soit via leur isolement dans des organismes adultes ou dans le sang du cordon ombilical – sont indispensables au développement de la médecine dite régénératrice, qui se propose de développer des thérapies cellulaires contre des maladies dégénératives aujourd'hui incurables. Pour leur part, les scientifiques britanniques viennent d'obtenir un feu vert législatif définitif leur permettant de mener des travaux sur le clonage thérapeutique.

Jean-Yves Nau

PORTES OUVERTES
week-end du
9 et 10 mars 2002*

En mars, sur toute la gamme
LE MOIS DES PRIMES ENVIRONNEMENT

Venez découvrir les séries Pack HDi dans nos centres d'essais

CITROËN XSARA Pack HDi

1500 €uros d'économie⁽¹⁾

ou 2 250 €uros
prime environnement incluse⁽²⁾

- Motorisations HDi
- Peinture métallisée
- Aide au freinage d'urgence
- Projecteurs antibrouillard

CITROËN C5 Pack HDi

2000 €uros d'économie⁽¹⁾

ou 3 000 €uros
prime environnement incluse⁽²⁾

- Filtre à particules sur moteur 2.2 HDi
- Peinture métallisée
- Climatisation
- Suspension Hydractive III

CITROËN XSARA PICASSO Pack HDi

1500 €uros d'économie⁽¹⁾

ou 2 250 €uros
prime environnement incluse⁽²⁾

- Peinture métallisée
- Système audio CD 6 HP
- ABS avec répartiteur électronique de freinage

Garantie 2 ans sur toute la gamme

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin.

* Portes ouvertes suivant autorisation. (1) 1500 € d'économie pour tout achat d'une Xsara Pack HDi neuve, d'une Xsara Picasso Pack HDi neuve, ou d'un Berlingo Multispace Pack HDi neuf, ou 2000 € d'économie pour tout achat d'une C5 Pack HDi neuve sur le tarif série Pack HDi du 10/3/02. (2) Le réseau Citroën s'engage à reprendre 500 € votre véhicule, quelle que soit sa valeur, s'il a plus de 8 ans et est destiné à la casse, pour l'achat d'une Xsara neuve : à le reprendre 750 € pour l'achat d'un Berlingo, d'une Xsara, d'une Xsara Picasso neuve ou le reprendre 1000 € pour l'achat d'une C5, d'une Xantia, d'un Evasion neufs. (1)(2) Offres réservées aux particuliers dans le réseau Citroën participant du 10/3/02 au 31/03/02, non cumulables avec d'autres offres.

En sanctionnant Luis Fernandez, le football français veut changer d'image

Le manager du Paris Saint-Germain a été interdit de banc de touche et de vestiaires d'arbitres pour six mois, à la suite de son comportement lors du match de Coupe de la Ligue contre Bordeaux. « Son passé a plaidé contre lui », a expliqué le président de la commission de discipline

A L'IMAGE du monde politique, le football français pourrait faire de la lutte contre l'impunité un thème majeur en cette année 2002. En infligeant à Luis Fernandez une d'interdiction de banc de touche et de vestiaires d'arbitres jusqu'au 1^{er} septembre, jeudi 7 mars, la Ligue nationale de football (LNF) a fait preuve d'une intransigeance peu habituelle mais, pour le moins, proportionnée à la gravité des faits reprochés au manager du Paris Saint-Germain.

En apprenant sa sanction, il a claqué la porte de la pièce où était réunie la commission de discipline de la Ligue, avant de s'éclipser sans parler à la presse. L'ancien international espérait que l'instance disciplinaire serait plus clément à son égard. Deux jours plus tôt, n'avait-il pas fait acte de contrition en décidant de s'exclure lui-même du banc de touche parisien dans le but de dépassionner les débats ?

Le voilà condamné à suivre depuis les tribunes la fin du championnat, puis le début du suivant, ainsi que le parcours de son équipe en Coupe de France. Son adjoint, Jean-Louis Gasset, a, lui, écopé d'une suspension ferme de trois matches.

FIN DE MATCH HOULEUSE

Luis Fernandez comparaisait pour son comportement lors de la demi-finale de Coupe de la Ligue ayant opposé, le 2 mars, au Parc des princes, le PSG aux Girondins de Bordeaux. Le technicien n'avait eu de cesse de s'en prendre à l'arbitre niçois Gilles Vessière ainsi qu'à Stéphane Moulin, le « quatrième » arbitre chargé, ce soir-là, de faire régner l'ordre sur le bord de la touche. La fin de match avait été particulièrement houleuse.



Gilles Vassière, arbitre de la demi-finale de Coupe de la Ligue Paris-SG-Bordeaux, expulse les deux entraîneurs parisiens, Jean-Louis Gasset et Luis Fernandez (à gauche). Samedi 2 mars, le « quatrième arbitre », Stéphane Moulin (au centre), avait été bousculé par Luis Fernandez, alors que les Parisiens étaient menés (0-1) par les Bordelais sur leur terrain du Parc des Princes.

Les Girondins avaient ouvert le score à la 82^e minute sur un penalty difficilement contestable, sifflé à la suite d'un tacle dangereux de Frédéric Déhu sur Christophe Dugarry. Trois minutes plus tard, le défenseur parisien Bernard Mendy s'était fait expulser pour contestation. Une minute plus tard, Luis Fernandez était à son tour exclu du terrain pour avoir bousculé Stéphane Moulin qui lui demandait de garder son calme.

Contraint de rejoindre la tribune présidentielle du Parc, le manager du PSG avait alors pris à par-

tie Gérard Bourgoïn, le président de la Ligue nationale (LNF), présent quelques rangs plus haut, afin de lui demander d'intervenir.

UN ARBITRE « MONDIAL »

Après avoir brisé une vitre en tentant d'approcher Gilles Vessière, Luis Fernandez avait poursuivi son numéro lors de la conférence de presse en s'indignant du fait que l'arbitre ait été retenu pour la prochaine Coupe du monde. Deux heures et demie après la fin du match, l'homme fulminait encore. Comme l'a raconté, jeudi soir,

Jacques Riolacci, le président de la commission de discipline de la LNF, Luis Fernandez est alors descendu dans les sous-sols du Parc des princes pour « bloquer la sortie du parking » à Gilles Vessière. « Il n'y a pas eu d'altercation. Il voulait savoir quel était la teneur du rapport de l'arbitre », a expliqué Jacques Riolacci en précisant qu'il n'avait « jamais vu » pareil incident dans le football français.

L'inflexibilité de la commission de discipline était prévisible. Luis Fernandez n'en est pas à son premier écart. Dès la deuxième jour-

née du championnat, son comportement avait conduit l'arbitre du match Auxerre-PSG (1-1), Claude Colombo, à rédiger un rapport contre lui. Lors de la journée suivante, face à Sochaux (victoire 1-0 pour le PSG), il s'était fait exclure par Damien Ledentu. La commission de discipline lui avait alors infligé deux matches de suspension.

« UN RÉCIDIVISTE »

Luis Fernandez avait ensuite été l'objet d'un nouveau rapport, le 15 septembre, pour son attitude lors de la recontre Lorient-PSG (1-1),

ce qui lui avait valu une interdiction de vestiaires d'arbitre pour un match. Le 29 novembre, il était à nouveau exclu du banc de touche, par Bertrand Layec, l'arbitre de PSG-OM (0-0) : suspendu pour un match, il avait alors bénéficié de l'étonnante mansuétude de la commission d'appel et de l'éthique de la Ligue qui avait transformé sa sanction en une amende au montant dérisoire à l'échelle du football professionnel : 3 811 euros, soit 2,27 % du salaire mensuel du seul Jay-Jay Okocha.

L'apothéose de ce parcours à bout de nerfs reste toutefois le match OL-PSG (3-0) du 17 février où, écumant de rage, Luis Fernandez déversa plusieurs flots d'insultes à la figure de Jacques Santini et Jean-Michel Aulas, l'entraîneur et le président de l'Olympique lyonnais. « M. Fernandez est un récidiviste. Nous avons pris en compte l'accumulation des faits. Son passé a plaidé contre lui », a indiqué Jacques Riolacci, jeudi soir.

Plus tôt dans la journée, Marie-George Buffet avait prêté sa voix au débat en réclamant des sanctions « fortes et dissuasives ». « L'exemplarité des gens du haut niveau est capitale. Quand on voit le comportement de certains, il est difficile ensuite d'expliquer aux plus jeunes qu'ils doivent bien se tenir », a justifié la ministre de la jeunesse et des sports. « Nous avons dégagé plusieurs dizaines de millions de francs, avec le ministère de l'intérieur, pour lutter contre la violence dans le sport. L'image véhiculée actuellement par le football professionnel fout en l'air la moitié de cet investissement, sinon la totalité », se désolait-on, jeudi, dans l'entourage de Marie-George Buffet.

Frédéric Potet

Protéger l'arbitre

● **Football** : injures, crachats et menaces sont possibles, après exclusion de 2 matches, de 2 mois de suspension et d'une amende de 16 000 à 80 000 euros. Coups ou bagarre entraînent jusqu'à 5 ans de suspension et 160 000 euros d'amende.

● **Rugby** : insultes ou bousculade peuvent entraîner des suspensions de 20 à 180 jours et 190 jours à 1 an. Crachats, jets d'objets ou agressions sont possibles de radiation.

● **Tennis** : à l'avertissement de l'arbitre, peuvent s'ajouter des points de pénalité, puis la disqualification (4^e infraction). Un jet de raquette coûte 500 dollars, insultes et menaces, 5 000 dollars, et une agression, 10 000 dollars.

● **Basket-ball** : lors d'une faute grave, l'arbitre, en plus de l'expulsion, peut en appeler à la commission de discipline, qui juge cas par cas.

A Marseille, « tout le monde connaît tout le monde », mais à l'OM on oublie Jean-Luc Baresi

« L'AFFAIRE BARESI » est en passe d'enflammer l'Olympique de Marseille. Les vieilles rancœurs se réveillent depuis l'interpellation, vendredi 1^{er} mars, de l'agent de joueurs Jean-Luc Baresi, dans le cadre d'une affaire de grand banditisme.

Bernard Tapie, directeur sportif, accuse Pierre Dubiton, l'ancien directeur de l'OM, d'avoir fait venir M. Baresi au club. Etienne Ceccaldi, actuel directeur général du club marseillais, affirme n'avoir jamais « versé une centime à M. Baresi ». Pierre Dubiton se défend, et la polémique remonte jusqu'à la mairie de Marseille et au premier adjoint, le député RPR Renaud Muselier.

Jean-Luc Baresi, 43 ans, agent FIFA depuis le 25 septembre 2001, a été mis en examen pour « extorsion de fonds, menace de mort et recel » par le juge marseillais Patrick André. Il lui est reproché d'être impliqué dans une affaire de racket, sur le port de Marseille, et d'avoir tenté de monnayer sa protection.

Incarcé depuis vendredi, il nie ces accusations. Jean-Luc Baresi était très présent

ces derniers mois, au siège de l'OM, dans le sillage d'un autre agent de joueurs, Gilbert Sau, un proche de Bernard Tapie.

« Baresi ne s'est occupé que d'un seul transfert pour l'OM : celui de Jérôme Leroy, parti au PSG. Et c'est le PSG qui a payé Baresi, a assuré Bernard Tapie au Monde. Au début de la saison 2001-2002, tous les transferts se traitaient dans le bureau de M. Dubiton, en présence de MM. Baresi et Sau. C'était un bordel sans nom. Mon homme de confiance, Marc Fratan, était exclu de ces réunions. »

« PAS COMME SI FRANCIS LE BELGE... »

Et le directeur sportif de l'OM de préciser : « Je n'avais aucune raison de me méfier de Baresi : son casier judiciaire était vierge. Ce n'était pas comme si Francis le Belge se retrouvait au siège de l'OM. Il était aussi l'ami de Renaud Muselier, premier adjoint à la mairie de Marseille. »

Le député RPR Renaud Muselier ne dément pas : « C'est vrai, je connais Jean-Luc Baresi. Mais je n'ai aucun lien, professionnel

ou politique, avec lui. » Jean-Luc Baresi a-t-il réellement travaillé pour l'Olympique de Marseille, ou s'est-il contenté de gérer un seul transfert ? Etienne Ceccaldi se veut plus précis : « M. Baresi a bien effectué le transfert de Jérôme Leroy, a-t-il indiqué au Monde. Compte tenu de sa personnalité, et de mon esprit soupçonneux d'ancien magistrat, j'ai appelé le joueur pour savoir si tout s'était bien passé. Il m'a répondu que tout allait bien, qu'il passait de 400 000 francs à 720 000 francs par mois. Je n'ai pas versé une centime à M. Baresi. Et j'ai fini par l'écarter complètement, je ne voulais pas cohabiter avec un individu de cet acabit. »

Selon Etienne Ceccaldi, c'est pendant « l'ère Dubiton » que Jean-Luc Baresi était omniprésent au club : « Il avait même ses bureaux au siège de l'OM, en compagnie de Gilbert Sau. C'est Dubiton qui les a fait venir. »

Une vision des faits que ne partage pas Pierre Dubiton, remercié par le club en octobre 2001 : « Baresi, que je considère comme

un homme d'honneur, est un ami de Tapie. Je ne l'ai jamais fait venir à l'OM et je ne lui ai pas versé d'argent. Contrairement à M. Ceccaldi qui lui a signé des chèques. »

POKER MENTEUR

A l'OM, une partie de poker menteur vient de s'engager, tandis que d'autres affaires judiciaires menacent le club. Dans le cadre de l'information judiciaire qui vise les transferts réalisés entre 1997 et 1999, et notamment l'activité de Gilbert Sau, Etienne Ceccaldi vient de demander à être entendu par la juge marseillaise Laure Roche.

Bernard Tapie se veut serein : « A Marseille, tout le monde connaît tout le monde. Quand je suis arrivé à l'OM, j'ai viré 160 guichetiers qui revendaient des faux billets. Mais, ces dernières années, Robert Louis-Dreyfus s'est laissé réintégrer par le milieu, dans des proportions incroyables. Cela a cessé, depuis mon retour. »

Gérard Davet

Plein emploi, l'improbable retour Olivier Marchand

Flexibilité, partage, annualisation, congés forcés, gains de productivité, temps choisi, retraite progressive, emplois subventionnés, etc.

EN GROS JE SUIS VIRÉ QUAND ?



M folio
actuel
LE MONDE
IN ÉDIT

Le dossier « droits radio » complique la crise à la Ligue

LA CRISE couve lentement mais sûrement à la Ligue nationale de football (LNF). Jeudi 7 mars, l'organisme responsable du football professionnel a indiqué, dans un communiqué, que la date limite pour l'appel d'offres concernant la commercialisation des « droits radio » du championnat de France avait été repoussée du 22 mars au 2 avril.

Une mission de « consultation » a, par ailleurs, été confiée à Patrick Proisy et Jean-Claude Plessis, respectivement présidents du RC Strasbourg (D2) et du FC Sochaux. Ceux-ci ont, en fait, été mandatés pour renouer le contact avec un monde radiophonique offusqué à l'idée de devoir payer pour commenter en direct des matches de D1 et de D2. Gérard Bourgoïn, le président de la Ligue, qui avait lancé l'opération avec précipitation, est en quelque sorte « dessaisi » du dossier.

Décidée lundi 4 mars au cours d'un bureau de la Ligue quelque peu agité, cette manœuvre était dans l'air depuis quelque temps. Le rassemblement des radios au sein d'un groupement d'intérêt économique (GIE) et les encouragements de Marie-George Buffet, la ministre de la jeunesse et des sports, à boycotter la consultation avaient placé la LNF

dans une situation impossible. Le courant majoritaire au sein de la Ligue, auquel appartient Patrick Proisy et Jean-Claude Plessis, a donc préféré calmer le jeu en se donnant ce délai supplémentaire. De bonne source, on indique que d'autres reports seront probablement nécessaires. La LNF redoute qu'une seule radio, voire aucune, ne fasse acte de candidature à son appel d'offres.

UN DÉBAT DE FOND

Critiqué de toutes parts, et notamment par ses anciens partisans qui réfléchissent actuellement sur une stratégie destinée à le pousser en dehors de la Ligue, Gérard Bourgoïn, en tout cas, se félicite d'avoir donné naissance à un véritable débat de fond sur le droit à l'information. De nombreuses réactions se sont fait entendre dans les milieux sportifs, médiatiques et politiques. Lionel Jospin a lui-même son idée sur la question depuis qu'Olivier Schramek, son directeur de cabinet, a demandé à l'entourage de Marie-George Buffet ce qu'il fallait en penser, dans l'hypothèse où le candidat socialiste serait interrogé sur le sujet pendant la campagne présidentielle.

Marie-George Buffet, de son côté,

s'est activée en coulisse. Elle a lancé une réflexion pour l'adoption d'un décret permettant de distinguer les notions de droit à l'information et de droit à la commercialisation d'un spectacle sportif. Elle a également demandé à plusieurs reprises – mais sans succès – à Claude Simonet, le président de la Fédération française de football (FFF), de prêter sa voix au débat. La ministre aurait aimé que Claude Simonet rappelle que les droits commerciaux des manifestations sportives n'appartiennent pas à la Ligue, mais à son autorité de tutelle, la Fédération, ainsi que le précise clairement la loi.

Alors qu'il prévoyait de s'exprimer, vendredi 8 mars, à la sortie d'un conseil fédéral, le président de la FFF est resté sur sa réserve, craignant de se fâcher avec le football professionnel. Il est vrai que la LNF a promis récemment d'augmenter de manière significative la contribution qu'elle verse au monde amateur. D'ici cinq ans, la FFF s'attend ainsi à recevoir 15,24 millions d'euros chaque saison, sous la forme d'aides diverses, de la part de la Ligue, soit plus du double de ce qu'elle touche actuellement.

F. P.

En Coupe de France, les Pingouins de Libourne ne craignent plus personne

Football • En quarts de finale, le FC Libourne-Saint-Seurin-sur-l'Isle devait affronter Bastia (D1), samedi 9 mars, sur la pelouse du stade Jacques-Chaban-Delmas de Bordeaux

LIBOURNE

de notre envoyé spécial

L'énigme du pingouin n'en finit plus d'agiter la sous-préfecture de Gironde. Mais quel est donc ce palmipède, en short et chemisette, qui s'affiche à l'hôtel de ville, est vénéré dans les brasseries libournaises et s'agite, suspendu à bon nombre de rétroviseurs ? Comment cet alcidé piscivore a-t-il échoué aux milieux des vignes ? Enfin, par quel sortilège le volatile antarctique a-t-il pu épouser la cause du football au point de devenir la mascotte du club local, le FC Libourne-Saint-Seurin-sur-l'Isle (FCLSS), qui devait jouer, samedi 10 mars, les quarts de finale de la Coupe de France face à Bastia ?

« On ne sait pas exactement. Il y a différentes versions », dit Bernard Laydis, le président des « Pingouins », surnom des joueurs du FCLSS, qui évoluent actuellement en CFA. Trois versions précisément. Selon certains historiens amateurs, l'animal serait né à Paris et n'aurait migré dans le Bordelais qu'à l'occasion d'un échange : en 1936, date de fondation du FC Libourne, les dirigeants auraient sollicité et obtenu le parrainage du Racing club de Paris, dont l'emblème était alors un pingouin. Ne demandez pas pourquoi.

« En réalité, c'est parce que nous sommes des manchots », rectifie le bras droit du président et directeur sportif, Gérard Pons. La rivalité entre rugbymen et footballeurs est une constante culturelle et dominicale du Sud-Ouest. Les premiers, habitués à utiliser les mains pour pratiquer leur sport, auraient qualifié les seconds de manchots. La boutade n'aurait pas laissé les footballeurs de glace, eux qui poussèrent la plaisanterie jusqu'à faire

de l'oiseau en habit de soirée (même si le spécimen libournais-saint-seurinois porte une culotte courte de couleur verte) leur emblème. « Mais non, hâble dans un doux accent sudiste cet ancien du club, c'est parce que l'on jouait sur la banquise. Au tout début, on évoluait à Aveyres, un vrai champ de patates, et, un glacial jour d'hiver, un adversaire a crié : "Mais sur cette banquise, on va jouer contre des pingouins !" »

LA PÊCHE AUX « GROS »

Le mystère pingouin demeure à Saint-Seurin tout comme demeure le mystère Saint-Seurin en coupe de France. Après avoir dévoré Metz (2-1), croqué Lille (2-0) et englouti Châteauroux (2-0), les Pingouins girondins partent encore à la pêche au gros. Samedi, au stade Jacques-Chaban-Delmas de Bordeaux, ils s'attaqueront à Bastia. « Ce sont les Corses qui portent les valises, nous on va à Bordeaux très tranquillement », explique l'entraîneur Jean-Marc Furlan. Le club de CFA aborde cette nouvelle étape sans stress.

« On est une équipe de jeunes qui a envie de prouver qu'elle avait les qualités pour jouer plus haut », explique le gardien de but Franck Grandel. Une revanche pour ces laissés-pour-compte des centres de formation professionnelle dont la majorité de l'effectif est issue.

« Ils n'ont sans doute pas le niveau pour jouer au-dessus, mais ensemble, ils sont vraiment très forts », explique pour sa part Bernard Laydis, qui rêve d'un parcours « à la Calais », finaliste de la Coupe de France il y a deux ans. « Qui sera à mes côtés au Stade de France le 11 mai pour la finale : Chirac ou Jospin ? », interroge-t-il hilaire, faisant allusion au résultat

incertain de la prochaine élection présidentielle.

A 46 ans, ce viticulteur savourea ce millésime sans retenue : « C'est extraordinaire ce qui nous arrive et on commence à y prendre goût. » Pour autant, l'exemple de Calais, en proie depuis à de graves problèmes sportifs et économiques, fait aussi cogiter les hommes du FCLSS. « Je souhaite que l'on n'y laisse pas trop de plumes », lâche Bernard Laydis. « Nous sommes tout petit, on le sait, donc on reste cool », résume l'entraîneur, Jean-Marc Furlan. L'ancien professionnel, enfant du pays, formé aux Girondins de Bordeaux et qui a évolué neuf saisons en Division 1, de Bordeaux à Lens, en passant par Montpellier et Bastia, est néanmoins ambitieux : « Il faut bâtir, mais doucement, sans se griser. »

Pour grandir un peu plus, les dirigeants n'excluent pas d'en passer par de nouveaux mariages de raison comme celui qui, en 1998, vit Saint-Seurinois et Libournais fusionner pour le meilleur et pour le pire.

« Personne ne le regrette et pourtant ce n'était pas la grande passion puisqu'il y avait cinquante années

de rivalités entre les deux équipes à oublier », raconte Jean-Marc Furlan, qui a disputé le derby sous les deux maillots. Deux clubs formateurs, deux anciens pensionnaires de D2 (Libourne de 1979 à 1984, Saint-Seurin de 1989 à 1992) qui choisissaient de s'unir plutôt que de se concurrencer. En outre, l'étonnant destin de Saint-Seurin, commune de 2 400 âmes située à 25 kilomètres de Libourne, en dépendait. Le club, miné par les déficits, avait été contraint de déposer son bilan.

« On peut très bien imaginer un club qui s'appellerait Pays libournais et qui représenterait le district Gironde-Est », explique Bernard Laydis. Le président du FCLSS pourra de plus compter sur les subsides acquis (600 000 €) grâce au parcours du club en Coupe de France. Somme qui pourrait bien encore s'alourdir en cas de victoire face à Bastia samedi. En cas de succès, les Pingouins pourraient sérieusement envisager d'entrer dans Paris, soit par Ivry, soit par Issy, quelques années après les loups de la chanson.

Etienne Labrunie

L'Australie organisera seule le Mondial de rugby 2003

LA FÉDÉRATION australienne de rugby (ARU) a annoncé, vendredi 8 mars, qu'elle rejetait l'invitation de la Nouvelle-Zélande à coorganiser la Coupe du monde 2003 en raison d'un certain nombre de désaccords et devrait donc proposer de l'organiser seule. La Fédération néo-zélandaise de rugby (NZRFU) avait jusqu'à 17 heures, vendredi, pour régler une série de problèmes en suspens avec l'International Rugby Board (IRB) et la fédération australienne. La NZRFU a annoncé avoir donné son accord de principe pour organiser conjointement la Coupe du monde 2003 avec l'Australie mais a posé plusieurs conditions qui ont été rejetées. La NZRFU était en désaccord avec l'IRB et l'ARU sur la question de maintenir ou non le championnat national provincial (NPC), dont le calendrier coïncide avec le Mondial et qui est une grosse source de revenus pour la fédération néo-zélandaise. Des problèmes concernaient également le parrainage de l'événement.

Les organisateurs de la Coupe du monde avaient proposé un compromis qui autoriserait la tenue des demi-finales et de la finale du NPC pendant le tournoi mondial, à condition que les matches n'aient pas lieu dans des stades retenus pour la compétition internationale. Les deux pays devaient se partager les demi-finales, la finale revenant à l'Australie.

DÉPÊCHE

■ **DOPAGE** : les Etats européens sont parvenus à s'entendre sur leur participation au budget de l'Agence mondiale antidopage (AMA). « Le Conseil de l'Europe a décidé, la semaine passée, malgré l'opposition de l'Allemagne, de la création d'un fonds dans lequel seront versées les contributions de chacun, a-t-on indiqué, jeudi 7 mars, au ministère français de la jeunesse et des sports, Ceux qui veulent payer peuvent le faire. La France va le faire. » L'idée de ce fonds est née suite au refus de Viviane Reding, commissaire européenne à la culture et au sport, d'engager l'Union européenne dans un financement de l'AMA en 2002, en raison de l'absence de « règles budgétaires adaptées » aux règles européennes de comptabilité publique et de « budgets prévisionnels sérieux ». Les financements européens doivent représenter 47,5 % des apports gouvernementaux internationaux à l'AMA, ces derniers devant eux-mêmes compter pour moitié dans le budget de l'Agence (20,7 millions d'euros).

Ici, le douzième homme est une femme

JEAN-MARC FURLAN connaît parfaitement ses joueurs. Voilà près de cinq ans qu'il entraîne le FC Libourne Saint-Seurin-sur-l'Isle (FCLSS). Mais, surtout, depuis huit mois, il travaille avec Cécile Traverse, 27 ans, en dernière année de thèse de psychologie du sport, chargée du soutien moral de ses troupes. Et s'il était là le secret de Libourne-Saint-Seurin, Petit Poucet de la coupe de France ?

Fait sans doute unique dans le football amateur, rarissime chez les pros, ce club a donc sa psychologue. « Les entraîneurs de sports collectifs sont souvent réticents dès lors qu'ils ont affaire à un savoir différent », affirme Jean-Marc Furlan. Ce sont justement ces valeurs différentes qui m'intéressaient. »

Jean-Marc Furlan a compris tous les bienfaits d'une telle prestation. Bien qu'il n'ait jamais été demandeur. L'aventure tient du hasard : il y a quatre ans, Cécile Traverse entame sa thèse à la faculté des sports de Bordeaux. Elle a besoin d'un « échantillon » de footballeurs. Elle en parle à son directeur de thèse, qui n'est autre qu'André Menaut, ex-entraîneur de Jean-Marc Furlan (aux Girondins notamment).

« Alors que les autres clubs avec lesquels j'avais un peu travaillé auparavant m'avaient accueillie pour moi seule, Libourne-Saint-Seurin m'a accueillie aussi pour les joueurs, pour le club », témoigne-t-elle.

DEUXIÈME SÉRIE DE TENNIS

Les jeudis, elle se rend donc au FCLSS et commence à « étudier » les footballeurs en dressant leur profil psychologique. Cela lui prend du temps. Attachée temporaire d'études et de recherches (ATER) à la faculté des sports de Bordeaux, il lui faut jongler avec « un emploi du temps de ministre », entre les cours de psychologie et les cours de tennis (elle est classée 5/6, en deuxième série) qu'elle y dispense, et le centre d'entraînement de tennis qu'elle a ouvert avec son père à Sainte-Foy-la-Grande, d'où elle est originaire. Mais elle se sent bien à Libourne, en confiance avec ces footballeurs,

« amateurs, mais au comportement très pro ».

Alors, en juillet 2001, elle propose à Jean-Marc Furlan d'approfondir cette collaboration. « Comme elle fonctionne à titre gracieux, je n'osais pas le lui demander », confie l'entraîneur. Toujours bénévolement, Cécile Traverse se fait plus présente au sein de l'équipe. Elle s'entretient avec le joueur qui le souhaite avant d'évoquer le cas avec l'entraîneur.

« Ils ne me voient pas forcément tous. Mais le fait de me savoir disponible pour eux les rassure. Face à moi, ils hésitent moins à exprimer leurs doutes. Tout se fait dans la transparence. Vous savez, certains clubs m'ont demandé de travailler avec eux pour savoir qui garder, qui jeter. Hors de question. Pour moi, il n'y a pas de bon ou de mauvais profil », explique-t-elle.

« AMORTIR LES COUPS »

L'intérêt du joueur peut diverger de celui de l'entraîneur qui n'a ni l'envie ni le temps de se pencher sur le cas de chaque joueur, d'expliquer en permanence la raison d'un choix.

Cécile Traverse « amortit les coups », dit Jean-Marc Furlan. « Tout devient plus limpide. Elle m'a beaucoup aidé, beaucoup appris. Pour ce quart de finale, par exemple, on change de stade [le FCLSS joue à Bordeaux]. Elle les a préparés à cela comme à la pression des médias. »

Si, au début, Cécile Traverse appréhendait quelque peu ce monde exclusivement masculin, elle y a trouvé sa place. Les femmes des joueurs, avec qui elle partage les troisièmes mi-temps, l'ont adoptée aussi. Aujourd'hui, elle assure vivre, avec cette Coupe de France, « [sa] plus belle aventure ».

Bien sûr, cette passionnée a soif d'autres expériences. Déjà, la section handball des Girondins (division 1) l'a embauchée. Elle n'a peur de rien. Pas même d'une défaite de Libourne-Saint-Seurin face à Bastia. « Tout a été fait pour que tout se passe bien », assure-t-elle.

Charlotte Kafrouny

LAND ROVER GARANTIE 3 ANS 100 000 KM

SERIE LIMITÉE FREELANDER TECNICA.
N'ATTENDEZ PAS LE DÉGEL.

FREELANDER TECNICA 3 PORTES, 25 200 €⁽¹⁾
Intérieur cuir, Air conditionné,
Jantes alliage, Barres de toit,
Peinture métallisée, Autoradio RDS

À l'épreuve des pointes, des pics, et même des aiguilles, le Freelander Tecnica a tout ce qu'il faut pour affronter les caprices de la montagne : antipatinage ETC, ABS et contrôle de descente HDC. Et si malgré tout, vous souhaitez glisser, nous vous offrons une paire de chaussures de ski Tecnica ou une paire de rollers Freeride pour 0,15 € de plus⁽²⁾. www.landrover.fr

(1) Tarif recommandé du modèle présenté au 01/01/02. (2) Offre non cumulable, réservée aux particuliers dans la limite des 150 exemplaires 3 ou 5 portes disponibles, sous la forme d'un bon d'achat à valoir sur une paire de chaussures de ski Tecnica modèle Rival X7 chez les revendeurs de la marque Tecnica participant à l'opération valable jusqu'au 30/04/2002. *au 1er éch. Land Rover France, S.A. au capital de 38 112 Euros - SIREN 430 473 652 RCS Pontoise. Y&R France 2002.

BIENVENUE AILLEURS

La mode italienne, entre rustique et glamour

Les défilés de Milan ont célébré, du 24 février au 5 mars, la nonchalance hippy des années 1970 dans un éloge de l'artisanat et des matières luxueuses



MILAN

de notre envoyée spéciale

Pendant que plusieurs centaines de milliers de personnes manifestaient à Rome contre la politique de Silvio Berlusconi, la mode de l'hiver 2002-2003 a défilé tranquillement à Milan, du 24 février au 5 mars. Après le climat austère des collections d'octobre 2001, désertées par les acheteurs américains et japonais, la mode italienne qui emploie 695 000 personnes en Italie et génère un chiffre d'affaires de 49 milliards d'euros, semble retrouver sa confiance.

En marge de la centaine de défilés et des 123 présentations, les ouvertures de boutiques se sont

une église convertie en boîte de nuit pendant que Donatella Versace dansait au Black Club avec 400 convives dont Chelsea Clinton relookée par ses soins...

A Milan, pas d'émotions fortes ou de chocs visuels comme à Paris mais un panorama précis des tendances qui seront vite recopiées par les chaînes de prêt-à-porter, comme les pulls tricotés main, les pantalons de velours côtelé ou les manteaux en mouton retourné sur des nuisettes en mousseline. Malgré quelques incursions dans le sexy (Gucci, Prada), la mode célèbre les folklores du monde et un artisanat luxueux, entre Heidi descendue des alpes en blouse et veste tyrolienne (D & G, Etro) et clones de Veruschka, l'icône « hippy chic » du début des années 1970.

Le « glamour rustique » scandé par Dolce & Gabbana résume l'humeur du moment. Un « retour aux

Sur des robes aux tons de terre, la maison romaine rachetée par LVMH travaille la fourrure avec la légèreté du tissu, dans du vison tricoté avec du Lurex et du cachemire, des roses de chinchilla sur un col ou des peaux nervurées comme de l'écorce. Dans cette saison de cuir et de fourrure, on attendait plus de la collection Ruffo Research créée par les stylistes Alexandre Matthieu, qui sont restés accrochés aux années 1980 avec des blousons en cuir craquelé façon coquille d'œuf, un baggy vieux or ou un bustier en cuir gras sur un sweat en molleton.

L'Islandaise Steinunn Sigurd, styliste de la Perla, imagine « un paysage du Nord » avec des matières moussues et des pulls de mohair arachnéens. Chez Sportmax, les Dianes chasseresses en minijupe de peau sur des bottes souples ou en gilets de bergère sur des robes



De gauche à droite : manteau à franges de mohair et robe en patchwork, Missoni ; ensemble en popeline de coton rebrodée de paillettes et veste en marmotte, Marni ; robe en jersey de soie plissé, Prada.

enchaînées, d'Armani Collezioni à Moschino ou P-Box, via Manzoni, première adresse d'un concept dédié aux souliers des marques fabriquées par Aeffe (Alberta Ferretti, Narciso Rodriguez, Moschino, Jean Paul Gaultier...), qui a racheté en 2000 le chausseur Pollini. La plus attendue étant la première boutique Dior Homme qui met en scène les collections d'Hedi Slimane dans un décor épuré de laque grise, d'inox, de verre et de béton.

D'autres ont organisé des fêtes à grand budget, comme Tod's qui a invité 1 500 personnes dans une ancienne fabrique de turbines rachetée par Diego Della Valle en 2000 et transformée pour la soirée en studio de cinéma. Mariuccia Mandelli (Krizia) a accueilli ses hôtes dans

racines » qui n'a pas dû déplaire à la fille de Silvio Berlusconi, assise à côté de la chanteuse Kylie Minogue lors du défilé. Gilet de reporter multipoche en velours délavé doublé de chinchilla, robe tissée à la main en mèches de laine sur des bottes en agneau clouté, poncho et besace frangée surdimensionnée cultivent une sensualité brute dans un luxe absolu des matières. « Le prix des sacs n'est pas un problème car les gens les considèrent comme un bel objet à garder », affirme Silvia Venturini-Fendi, créatrice des accessoires de la marque Fendi, qui mise sur le sac Ostrich - au dessin irrégulier d'une huître - décliné pour l'hiver en 31 versions (chèvre et corne ciselée, lézard et sycamore, métal et galuchat...).

en mousseline évoquent « un conte de fées nordique ou un roman épique, mélangeant douceur et aventure, images extrêmes et ambiance rurale ».

DES PASTELS DÉLAVÉS

Après le blanc hamiltonien du printemps, l'hiver élargit la palette à des tons crémeux, chocolatés ou des pastels délavés (Jil Sander, Balby). Marni, dont la boutique milanaise a été dévalisée par les rédactrices de mode américaines, cultive les citations vintage, les tissus froissés et les teintes vieillies par le temps avec des roses fanées, de l'avocat ou du lilas dessinant le vestiaire d'une écolière modèle en pantalon court, robe en patchwork de coton, manteau écossais et gros bonnet de laine.

Le retour à l'imagerie des années 1970 a profité à Missoni, qui, après plusieurs saisons de flottement, a su réinventer ses classiques dans une collection énergique multipliant les prouesses sur la maille et les effets décoratifs, comme les motifs de vases vénitiens ou les imprimés cachemire « macro ». La couleur claque dans des robes en velours de soie améthyste, fuchsia, bleu cobalt ou chocolat.

« J'en ai assez des gens qui pensent que je ne peux pas dessiner des vêtements sexy », a expliqué Muccia



Giorgio Armani, le maestro milanais

A 67 ans, Giorgio Armani n'a de cesse d'agrandir son empire. Lundi 4 mars, il régnait sur Milan avec la présentation de ses défilés Giorgio Armani et Emporio Armani, l'inauguration d'une boutique dédiée à la nouvelle ligne de diffusion Armani Collezioni sur la via Montenapoleone - celle de l'avenue George-V à Paris a ouvert jeudi 7 mars - et une fête organisée dans son nouveau siège conçu par l'architecte Tadao Ando, où huit cents invités ont pu grignoter des sushis aux côtés de Sophia Loren, Claudia Cardinale, Charlie Sheen ou Laura Helena Harring, l'héroïne du Mulholland Drive de David Lynch. Après les jodhpurs et les bloomers juvéniles Emporio Armani, sa collection fleuve Giorgio Armani - 195 passages - célèbre une nonchalance 1920 mâtinée de références asiatiques, entre pantalon dhotti et vestes à col Mao, robes du soir inspirées des peintures de Tamara de Lempicka et silhouettes d'aviateurs à la Charles Lindbergh.

« Est-ce que la culture de l'excès est devenue une forme esthétique en soi ? », s'interroge l'homme qui préfère répéter ses classiques plutôt que de céder aux diktats des tendances. Une éthique qui lui réussit puisque son groupe a clôturé l'année 2001 avec une croissance des bénéfices nets consolidés de 23 % et un programme d'investissement record (273 millions d'euros) en partie consacré à l'acquisition de l'entreprise de confection Simint, à la mise en place de son siège social et à l'ouverture de 35 nouvelles boutiques.

Prada avant son défilé. A contre-courant du « rustique chic » de la saison, les mannequins perchés sur des talons eiffeliens portent des baby-dolls de soie et de mousseline froissée aux couleurs de bonsbons, un bombers en castor sur



Veste de laine bronze à revers de satin, jupe en taupe, haut en jersey de soie et ceinture obi, dans la collection Gucci par Tom Ford, (ci-dessus). Pantalon en laine et soie, pull en cachemire et bonnet d'aviateur en cuir, Giorgio Armani (en haut à gauche). Manteau en agneau brodé de papillons cloutés et écharpe en laine tricotée à la main, Dolce & Gabbana, (à droite).



une robe moulante à la Alaïa ou un trench en plastique gansé de satin sur une jupe en tissu d'homme. L'ex-égérie Wonderbra Eva Herzigova est même revenue pour l'occasion dans une robe en cote de maille sous un imper strict.

Initiateur de l'ethnique chic de l'été avec ses accessoires en bois et corne pour Yves Saint Laurent Rive Gauche, Tom Ford cultive une sensualité plus offensive chez Gucci. A l'image des collections américaines, il voit l'hiver en noir et convoque une héroïne néo-gothique, croix autour du cou et chevilles bien sanglées. Il travaille les lumières du noir dans des manteaux en drap de laine raide, des silhouettes ceinturées de obis de soie ou des vestes kimonos, inspirés par un récent voyage au Japon. Plus qu'à l'habitude Tom Ford insiste sur l'empreinte de la main

avec un pull en cachemire tricoté de lamelles de vison et de rubans, des tissages exclusifs de coton et soie ou un manteau entièrement rebrodé en fils de soie. Les accessoires signent un luxe conquérant et décomplexé avec des sacoches de médecin en cuir brossé, un sac en dos de crocodile ou un réticule sculpté à la façon d'un paravent japonais...

Parfois, on éprouve un sentiment de malaise devant ces filles à peine majeures qui se traînent sur des talons de 12 centimètres, quand elles ne s'effondrent pas, comme ce mannequin dont les chutes répétées ont été coupées sur la vidéo du défilé diffusée en boucle dans le show-room, pour ne pas trop écorner une image parfaitement contrôlée.

Anne-Laure Quilleriot

Le calendrier des défilés parisiens sujet de polémique

APRÈS NEW YORK, Londres et Milan, la semaine des collections de prêt-à-porter féminin automne-hiver 2002-2003 a débuté à Paris jeudi 7 mars avec en temps forts Dior et Comme des Garçons et se poursuivra jusqu'au samedi 16 mars.

Mille huit cents journalistes, trois cent cinquante photographes de cinquante pays viendront suivre cette saison la petite centaine de collections inscrites sur le calendrier officiel, les trente-cinq défilés off et une centaine de présentations sur rendez-vous. Point fort de ce calendrier, l'arrivée d'Alber Elbaz chez Lanvin, de Laurent Mercier chez Balmain, de la Britannique Lizzy Disney chez Jacques Fath et du spécialiste du cuir, José Enrique Ona Selfa chez l'espagnol Loewe (groupe LVMH).

Ce calendrier - enrichi d'une journée supplémentaire - a fait

l'objet d'une polémique dans le milieu de la mode : une semaine avant le début des collections, les organisateurs jonglaient encore avec les dates et les horaires des défilés.

UN PROGRAMME INACCEPTABLE

Un casse-tête, provoqué par des journalistes américains - Anna Wintour, rédactrice en chef de Vogue US en tête - qui ont clairement manifesté l'intention de ne pas prolonger leur séjour dans la capitale après le mardi 12 mars afin de réduire leurs dépenses (la prise en charge d'une personne s'élèverait à 5 000 dollars pour le New York Times Magazine). Ainsi, les collections les plus attendues - celles des grands groupes - ont été concentrées pendant les six premiers jours, reléguant aux oubliettes l'intention de cesser les défilés

du calendrier officiel à 20 heures.

Un programme jugé inacceptable par Suzy Menkes, qui couvre seule à l'ensemble des collections. Dans une lettre adressée au président de la fédération de la couture, Didier Grumbach, la journaliste du Herald Tribune dénonçait également le pouvoir des grands groupes qui ont pu se caler, à la dernière minute, dans le calendrier imposé par les journalistes américains. Au détriment des autres, déplacés comme des pions sur l'échiquier de la mode. « La jeune création internationale qui a donné à Paris un nouveau souffle a été gentiment reléguée en marge », déplore Guillaume Chaillat, qui représente à travers son agence Pressing des talents confirmés comme Alexandre Matthieu ou Gaspard Yurkievitch.

Charlotte Brunel

PACIFIC COMPAGNIE
LE TECK EN DIRECT

GAGNEZ JUSQU'À 30 % en achetant votre mobilier de jardin en teck avant le 31 mars

Mobilier de jardin en teck
Canapés et sièges en racine de jacinthe d'eau
Meubles et objets de Chine d'Inde et d'Indonésie

20 bis, av. Mac-Mahon 75017 Paris
Tél : 01 44 09 85 55 Fax : 01 44 09 03 87
www.pacific-compagnie.com - info@pacific-compagnie.com
Livraison France et étranger

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

AUJOURD'HUI

Légère
dégradation
au Nord

SAMEDI 9 MARS

Lever du soleil à Paris : 7 h 18
Coucher du soleil à Paris : 18 h 45

L'anticyclone qui recouvre une bonne partie de l'Europe connaît une petite faiblesse dans sa partie nord et laisse passer une perturbation peu active. Après ce passage, un temps plus ensoleillé va se rétablir dimanche sur l'ensemble du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. La grisaille du matin va se trouver l'après-midi, quelques éclaircies vont se dessiner. Le vent d'ouest souffle à 70 km/h sur les côtes. Les températures sont comprises entre 12 et 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages épais le matin du Nord-Pas-de-Calais à la Haute-Normandie, aux Ardennes et à la région parisienne peuvent donner quelques pluies près de la frontière belge. Ils se décalent l'après-midi vers le Centre alors que quelques éclaircies reviennent près de la Manche. Le vent atteint 80 km/h près des côtes en soirée. Il fait de 11 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Quelques brumes au petit matin puis le soleil prend le relais. Il s'éclipse rapidement en Champagne. Dans l'après-midi, les nuages sans pluie gagnent la Lorraine et le nord de la Bourgogne, l'Alsace et la Franche-Comté en soirée. Il fait de 11 à 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Des nuages gris recouvrent le Poitou-Charentes et l'Aquitaine une grande partie de la journée. En Midi-Pyrénées, les éclaircies matinales s'estompent l'après-midi. Il fait de 12 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. La journée est souvent ensoleillée mais il faut attendre que les brouillards matinaux se dissipent. Dans l'après-midi, des nuages reviennent en Limousin. Il fait de 10 à 16 degrés du Limousin vers le Dauphiné.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil brille sauf en Corse soumise à quelques averses. Une tramontane se lève l'après-midi. Il fait de 16 à 18 degrés.

09 MAR. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Madrid	4/16 S	
Ajaccio	7/15 P	
Biarritz	8/11 N	
Bordeaux	6/13 N	
Bourges	3/11 C	
Brest	8/13 N	
Caen	7/11 N	
Cherbourg	7/12 N	
Clermont-F.	1/13 N	
Dijon	1/13 N	
Grenoble	5/16 N	
Lille	7/11 N	
Limoges	4/10 C	
Lyon	2/15 N	
Marseille	7/17 S	
Nancy	1/11 N	
Nantes	6/13 C	
Nice	11/15 S	
Paris	6/13 C	
Pau	2/12 N	
Perpignan	7/18 S	
Rennes	5/15 N	
St-Etienne	2/13 N	
Strasbourg	2/13 N	
Toulouse	4/14 N	
Tours	4/11 C	

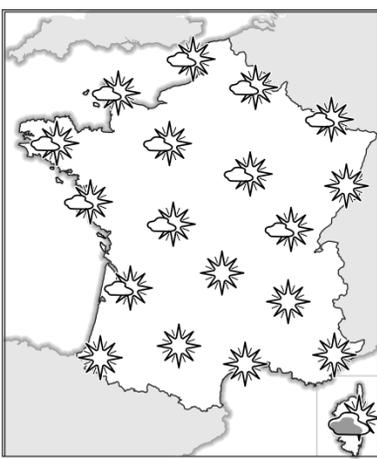
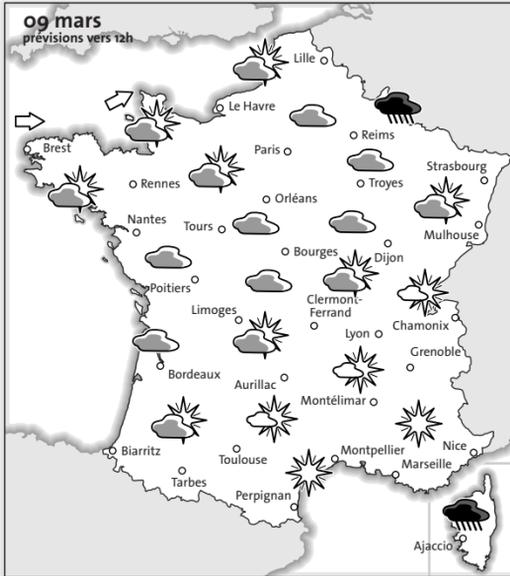
FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	24/28 P	
Fort-de-Fr.	26/28 P	
Nouméa	24/29 P	
Papeete	27/32 S	
Pointe-à-P.	21/29 P	
St Denis Réu.	24/29 P	

EUROPE		
Amsterdam	6/9 N	
Athènes	11/18 N	
Barcelone	8/16 S	
Belfast	2/5 P	
Belgrade	2/16 S	
Berlin	5/11 C	
Berne	1/12 S	
Bruxelles	7/11 P	
Bucarest	-2/15 S	
Budapest	-3/12 S	
Copenhague	3/6 P	
Dublin	3/6 P	
Francfort	0/13 N	
Genève	1/13 S	
Helsinki	-6/3 *	
Istanbul	7/12 S	
Kiev	-1/6 N	
Lisbonne	11/17 S	
Liverpool	7/8 P	
Londres	5/11 N	
Luxembourg	1/10 N	

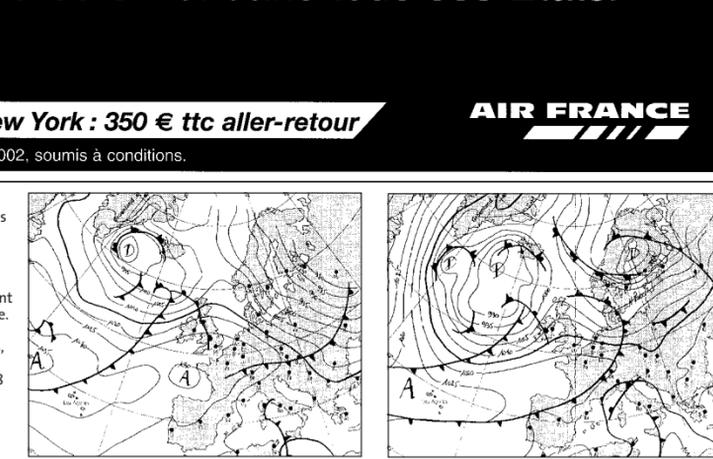
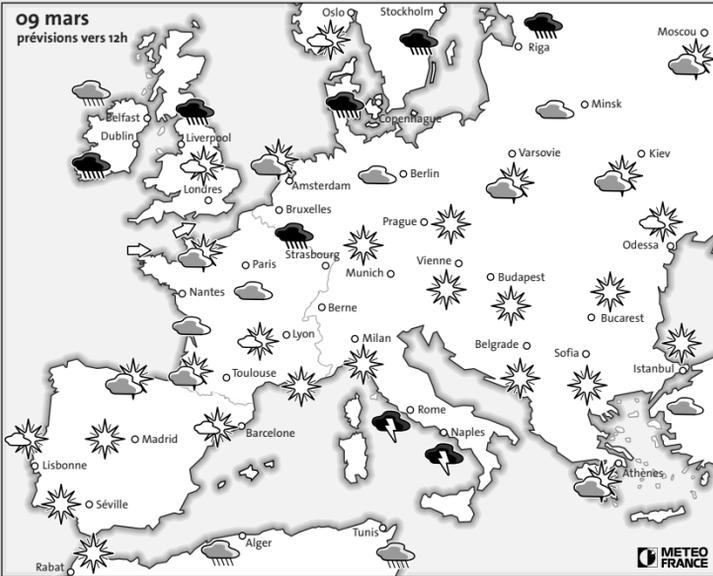
AMÉRIQUES		
Brasilia	21/29 S	
Buenos Aires	20/32 P	
Caracas	23/31 S	
Chicago	-5/13 P	
Lima	20/28 S	
Los Angeles	-1/10 N	
Mexico	10/25 P	
Montréal	7/15 S	
New York	9/18 S	
San Francisco	7/14 C	
Santiago Ch.	12/30 S	
Toronto	1/13 P	
Washington	12/23 S	

AFRIQUE		
Alger	7/15 P	
Dakar	18/23 S	
Kinshasa	22/31 P	
Le Caire	15/29 S	
Nairobi	15/31 S	
Pretoria	16/29 S	
Rabat	9/19 S	
Tunis	12/18 P	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	24/33 S	
Beyrouth	14/22 S	
Bombay	20/31 S	
Djakarta	24/27 P	
Dubaï	18/26 S	
Hanoi	14/25 S	
Hongkong	18/23 S	
Jérusalem	8/22 S	
New Delhi	18/27 S	
Pékin	4/20 S	
Séoul	2/13 S	
Singapour	25/32 S	
Sydney	19/22 P	
Tokyo	4/15 S	



PRÉVISIONS POUR LE 10 MARS



SITUATION LE 8 MARS À 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 10 MARS À 0 HEURE TU

La côte Est dans tous ses Etats.

Paris/New York : 350 € ttc aller-retour

AIR FRANCE

Tarif France 2002, soumis à conditions.

Le 10 mars

De belles éclaircies sur l'ensemble du pays. La Corse connaît encore des averses en matinée. Le vent souffle en Manche. Les températures sont assez douces, de 11 à 14 degrés au nord, de 15 à 18 degrés au sud.

Le kitsch religieux, nouvelle valeur sûre

TENDANCES
Tous les vendredis datés samedi, l'air du temps

DEPUIS LE 28 FÉVRIER et jusqu'au 30 mars, le sixième étage des Galeries Lafayette Haussmann, à Paris, est plongé en pleine « fièvre latina ». L'exposition « artisanat et déco » consacrée au Brésil, à la Colombie et au Pérou propose des coffres taillés dans des bois exotiques, des nattes, des tapis ou des couvertures en alpaga.

Pourtant, ce qui saute aux yeux, ce sont ces multiples objets évoquant l'art religieux d'Amérique du Sud. De l'Amazonie, cette manifestation retient surtout les débordements d'un art religieux particulièrement extraverti qui semble être devenu une source d'inspiration pour les créateurs de mode. « De cet état d'esprit exubérant, où fusionnent catholicisme et fétichisme, naissent des objets kitsch aux couleurs acidulées », s'exalte le program-

me distribué aux clients. Les amateurs de kitsch religieux vont apprécier cette exposition intitulée « L'Amazone » qui regorge de médailles saintes (avec ou sans strass), de bougies parfumées et enluminées, de petites boîtes tarabiscotées célébrant « el sagrado corazon de Jesus » ou la « Divina Providenza », de vierges au regard halluciné sur fond de ciel azur et de colombes immaculées, de croix en verre peint, bleutées ou rouge sang ornées d'un petit miroir genre psyché, d'ex-voto pailletés, de foulards imprimés ou brodés.

Issues de l'art sacré brésilien, les réalisations de Sandra Wajros (« créatrice de bijoux branchés au Brésil », précisent les Galeries Lafayette) font la part belle aux escapularios, colliers porte-bonheur à deux médaillons portant le nom d'un saint qui, paraît-il, se portent sur toutes les plages chics brésiliennes. Outre ces breloques (à partir de 23 €), on peut aussi jeter son dévolu sur un T-shirt inspiré de l'iconographie des artistes



Pierre et Gilles représentant une Vierge très glamour (52 €).

Ceux qui jugeront cette exposition par trop irrévérencieuse ne sont pas au bout de leurs peines. Certes, les magasins proposant de très branchées images saintes en hologramme ou - il en existe - des couvercles de siège de toilettes représentant une scène biblique ne sont pas pris d'assaut, mais il semble bien que le monde des accessoires de mode et de décoration, mais aussi celui de la publicité, se soit découvert un nouveau terrain de jeu. Le détournement des images

pieuses, surtout lorsqu'elles sont empreintes de naïveté et d'une pointe d'exotisme, est devenu un exercice courant. Cette mise en scène n'est pas assez outrée pour faire scandale mais accroche suffisamment l'œil pour qu'on la remarque. A écouter la plupart des bureaux de style qui scrutent les mouvements de mode et tentent d'anticiper les courants émergents, il ne fait pas de doute que les bondieusiers n'ont pas fini d'être en vogue.

« L'air du temps est à une certaine extravagance, à une forme de romantisme un peu illuminé et très sophistiqué. Les références religieuses apparaissent comme une alternative au matérialisme pur et dur en même temps qu'elles surfent sur le succès de la vague latino », souligne Hélène Capgras (Martine Leherpeur conseil), qui insiste aussi sur l'utilisation de ce thème par certaines publicités, notamment une récente campagne réalisée pour Kookaï donnant à voir une pèleriade au chevet d'un Jésus-Christ livreur de pizza... « Les gens veulent des grigris et, comme les voya-

ges se sont démocratisés, ils sont très demandeurs d'exotisme. Ils ont besoin de se sentir ailleurs », insiste Ben Jacobson, styliste chez Carlin International. « Et puis, ajoute-t-il, on peut tourner en dérision la religion sans que cela soit considéré comme choquant. »

« PROVOC CATHO »

« Après le « porno chic », la « provoc catho » intéresse nombre de services marketing en quête d'un nouveau terrain de communication », assure Catherine Dupuis, de l'agence Marketing Intelligence. L'heure serait émue d'espaces religieux sans la religion, à la spiritualité sans église, au mysticisme ultralight et aux talismans chics. Si les fastes multicolores et souvent émouvants de l'art religieux brésilien, péruvien ou mexicain permettent d'assouvir la curiosité des amateurs de kitsch religieux, le catholicisme le plus tempéré suffit à combler la demande d'exotisme des consommateurs japonais en quête de sensations « décalées ». Il y a presque un an s'est ouvert dans un

quartier branché de Tokyo le Christon Café, dont le décor s'inspire étroitement de celui d'une église occidentale classique, avec vitraux, statue de la Vierge, quantité d'images pieuses et une exposition d'habits ecclésiastiques.

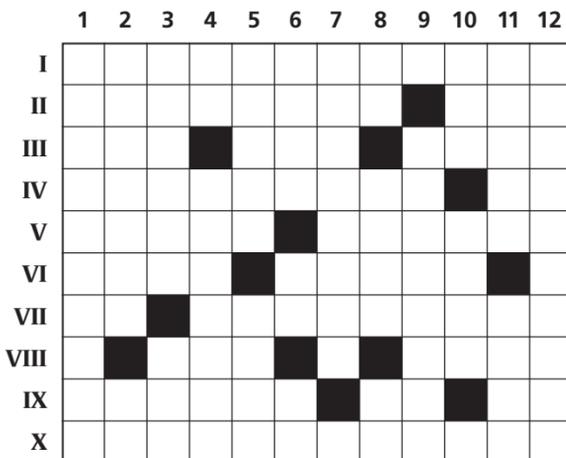
Les marchands du temple découvrent les études de marché. « Aux Etats-Unis, ce sont les communautés religieuses elles-mêmes qui deviennent une cible pour le marketing », constate Catherine Dupuis, qui évoque l'apparition d'espaces commerciaux « au sein même des édifices » comme la création d'un Starbucks Café dans une église de l'Indiana (6 000 visiteurs par semaine) ou d'un autre établissement au cœur de l'église St Bartholomew de Manhattan, à New York, où l'on peut écouter du jazz. Enfin, il existe un projet d'ouverture d'un McDonald's dans une église baptiste de Houston. Chiffre d'affaires prévu : 150 000 dollars par an. Combien pour le denier du culte ?

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 059

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Mauvais patron plein de bonnes intentions. - II. La belle verte. Prêt-à-monter sous la Coupole. - III. Le premier à quitter le bâtiment. Accompagne le breakfast outre-Manche. Avec son frère, ils ont mis des fils dans leurs œuvres. - IV. Engagement sans amour. Cours court. - V. A fini par planter son cheval au fond du jardin. Préparer dans le secret. - VI. Déranger les plus proches. Dou-

cement. - VII. Pour tirer droit à table. Accroche au passage. - VIII. Station russe. Détériorer. - IX. En prière pour l'éternité. Etats-Unis en version originale. Démonstratif. - X. Dans un dénuement total.

VERTICALEMENT

1. Une date qu'il vaut mieux ne pas oublier. - 2. Gagné à la cause. Deux cantons en Charente-Maritime. - 3. Trompe les enfants dès

le plus jeune âge. Tient tête au PC. - 4. Fin d'infinif. Servie en pot. - 5. Enlève à chaque passage. Prennent des airs martiaux sur le tapis. - 6. Colorer délicatement. Associé critique du pouvoir. D'un auxiliaire. - 7. Toujours plus avec elle. - 8. Article. Grand lac salé. Sur la gamme. - 9. Si elle n'est plus dans les champs, on peut la voir à Orsay. - 10. Dansé et chanté. Sans entrain. - 11. Arroser Rome. Mauvais dans les tons... bons pour les blancs. - 12. Manque de réflexion.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 058

Horizontalement

I. Gribouilleur. - II. Livrets. Atre. - III. Idées. Ohm. Ni. - IV. Si. VTT. Ibsen. - V. Scierie. Ah. - VI. lu. Se. Modèle. - VII. Elf. Spirales. - VIII. Rire. Olé. Lit. - IX. Esotérisme. - X. Sécante. Aymé.

Verticalement

1. Glissières. - 2. Ridiculisé. - 3. Ive. Froc. - 4. Brèves. Eta. - 5. Cêtres. En. - 6. Ut. Ti. Port. - 7. Iso. Emilie. - 8. Hi. Ores. - 9. Lambada. Ma. - 10. Et. Shelley. - 11. Urne. Lei. - 12. Réinvestie.

PHILATÉLIE

Les transports du siècle

LA 2 CV, le paquebot France, le Concorde, la Mobylette et la TGV ont été plébiscités par près de 400 000 Français, consultés par La Poste pour choisir les illustrations du cinquième feuillet de la série « Le siècle au fil du timbre ». Ce feuillet, dont le thème est les transports, succède à ceux consacrés aux grands moments du sport, aux faits de sociétés (2000), à la communication et aux progrès de la science (2001). Ils figurent sur cinq timbres à 0,46 euro, dans un feuillet qui réunit deux séries, en vente générale lundi 25 mars.

Parmi les perdants de ce scrutin figurent la DS, le scooter, le

méto, la Caravelle ou la péniche...

Si la Mobylette fait sa première apparition sur un timbre, il n'en est pas de même pour la 2 CV, dont une version fourgonnette postale illustre une vignette parue en 1958, pour le France (timbre paru en 1962), Concorde (1969 et 1976) et la TGV (1984, 1989). En outre, véritable star de l'aérophilatélie, le Concorde bénéficie de très nombreux timbres à l'étranger.

Dans un inventaire à la Prévert, la mise en page des timbres et du feuillet, conçue par Valérie Bussier (agence La Rue de Babel), fait appel à un champ de lavande, la statue de la Liberté, le Sacré-Cœur, un massif montagneux, des panneaux de signalisation routière, une Renault 4L, un autocar, une bouche de métro, une station spatiale internationale sur fond de globe terrestre.

Chaque feuillet est vendu dans



un « collector » de 4 pages illustré par Titouan Lamazou et préfacé par la spationaute Claudie Haigneré.

La mise en vente anticipée se déroulera les 23 et 24 mars, dans huit gares de France, à Paris-Montparnasse, Bordeaux, Montpellier, Calais, Le Mans, Vendôme, Mulhouse et Dijon.

Pierre Jullien

EN FILIGRANE

■ VENTES. Un autoportrait au crayon, dédié, du graveur Albert Decaris est proposé au prix de 152 € dans la vente à prix nets JLM Négoce (Lyon, tél.: 04-78-69-10-29). Parmi les plus de 500 lots du catalogue, une

collection des Bulletins officiels des Postes, de 1940 à 1972, est à 450 €.

■ PAQUEBOTS DE RÊVES. Le Musée de La Poste accueille, jusqu'au 23 mars, l'exposition « Paquebots de rêves » qui retrace l'histoire des palaces flottants et du transport du courrier

par voie de mer, marqué, en France, par l'inauguration d'un service pour les Etats-Unis, sous Louis XVI, en 1783, puis par l'instauration de lignes régulières vers la Réunion et l'île Maurice (Musée de La Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris; tél.: 01-42-79-24-24).

CULTURE

DISQUES

Les 17^{es} Victoires de la musique, le 9 mars, seront la vitrine annuelle de l'industrie du disque à la télévision. Un rendez-vous consensuel, alors que le secteur est secoué par l'irruption d'émissions comme « Star Academy » ou « Popstars » et par le resserrement de l'accès aux grands médias

La diversité musicale dans le filtre de la télévision

LE PAYSAGE de l'industrie du disque, la deuxième des industries culturelles en chiffre d'affaires après celle du livre, a-t-il changé depuis les précédentes Victoires de la musique ? La 17^e édition, qui se tiendra le 9 mars au Zénith à Paris, cristallise les bonheurs et les insatisfactions de la profession, au chapitre desquels apparaît cette année le traumatisme de Popstars et de Star Academy. Deux émissions grâce auxquelles chaînes de télévision et majors du disque (dans les deux cas, Universal Music) ont tristé le marché du disque à la période de pointe de la fin d'année. Les albums de Star Academy et de L5 (de Popstars) ont occupé des rayonnages entiers dans les magasins, y compris dans les chaînes spécialisées. Le marché n'étant pas extensible, le premier effet a été de briser les efforts de marketing d'albums de variété concurrents.

« L'album de Wallen, sorti au printemps 2001, arrivait environ à 110 000 exemplaires vendus en décembre. Avec la sortie des produits dérivés de la télévision, Wallen a disparu », explique Marc Thonon, président des Victoires de la musique, mais aussi directeur et fondateur d'Atmosphériques, le label qui a présidé à l'immense succès commercial du groupe Louise Attaque. « Au milieu de la profusion de l'offre, un disque a, à l'instar des films, un mois pour exister », poursuit Marc Thonon. C'est peu.

Unaniment, mais chacun sur leur rive, majors et producteurs indépendants ont constaté une accélération du resserrement de l'accès aux médias de masse que sont la télévision et les radios musicales. A la télévision, « Les Enfants du rock », « Taratata », les grands rendez-vous de variétés du type Maritine et Gilbert Carpentier, où les jeunes talents côtoyaient les stars, ont disparu. Quant aux radios, elles sont soumises à la loi d'airain du modèle NRJ, avec une programmation de hits en rotation massive, jusqu'à soixante-dix diffusions par semaine d'un même titre sur une même radio.

Pour pallier ces difficultés, les

maisons de disques se tournent donc vers la publicité et les partenariats, dès que leurs moyens le leur permettent. 260 millions d'euros (soit 70 % de l'ensemble de ses investissements publicitaires) auront été dépensés par le secteur du disque pour la télévision en 2000. « Cela va certainement paraître provocateur, explique Jean-François Maupas, directeur médias et développement de Sony Music-France, mais d'une certaine manière c'est au travers de la publicité télévisée que le disque peut montrer en grand la diversité de ses répertoires. C'est même parfois pour des artistes le seul moyen d'exposition télévisé. »

A première vue pourtant, la publicité télévisée pour le disque, voulue par Jacques Chirac, alors premier ministre, et autorisée par décret en mai 1988 (alors que le livre et le cinéma en sont toujours interdits) semblerait, en raison des investissements mis en jeu, ne concerner que les gros vendeurs locaux ou internationaux et les compilations thématiques et saisonnières fabriquées pour le succès.

Pour Gregory Guyot, responsable médias au département publicité de BMG-France, la réalité n'est pas aussi tranchée. « Le coût d'une campagne pour un single varie de 75 000 à 150 000 euros. Il faut alors vendre au minimum 50 000 exemplaires. Pour le lancement de l'album d'un artiste confirmé, il faut compter autour de 800 000 euros. A ce niveau d'investissement, c'est le

marché de masse, celui des hypermarchés, qui est visé. Mais entre les deux, il y a une vaste place pour les jeunes artistes, des segments particuliers comme le rap, la techno, le jazz, la musique classique... » La publicité télévisée agit alors comme un accélérateur, à condition de l'utiliser en synergie.

Même si les chiffres annoncés ne correspondent pas aux tarifs réellement payés, après ristournes et arrangements divers communément pratiqués – de moins 20 % à moins 30 %, et parfois plus –, un label indépendant, qui n'est pas une filiale d'une major ou distribuée par elle, ne sera toutefois pas présent au petit écran. « Le disque est encore une industrie de prototypes. Chaque campagne mise sur la spécificité d'un artiste », explique Antoine Lamarche, directeur de la publicité chez Capitol (l'une des deux divisions disques, avec Virgin, de la holding EMI).

La publicité peut aussi combler un déficit d'image : ainsi le groupe Era, longtemps fantomatique, parvint-il en 1997 à vendre 5 millions d'albums à travers le monde, en grande partie grâce à la publicité télévisée, une fois la mayonnaise prise en radio. « Les achats d'espace pour le disque se font à J-10, parfois J-4, contrairement aux autres industriels qui doivent réserver quatre à cinq semaines à l'avance, précise Antoine Lamarche. Nous devons donc être réactifs et en adéquation avec les attentes d'un secteur qui a

La promotion inattendue du « cas » Juliette

Juliette est une artiste réputée pour son intransigeance, interprète de chansons où la langue française et les références au répertoire ont autant d'importance que l'humour ou les exubérances de style. Le passage de cette championne de l'indépendance frondeuse chez Polydor, l'un des labels du géant Universal, avait déjà créé la surprise. Pour qui la connaît, ses apparitions dans des spots de télévision estampillés Universal Music vantant les mérites du *Festin de Juliette*, son nouvel album, sont déstabilisantes. « Ce n'est pas un cas unique, explique Hélène Masanelli, son chef de produit. Nous avons agi de même pour Arthur H par exemple. Juliette a déjà une carrière, un public. Nous avons donc acheté de l'espace sur les chaînes câblées, sur France 5, puis, parce que cela marchait bien, sur France 3, autour d'émissions où elle était invitée, mais évidemment pas en prime time sur TF 1. » Avec une telle synergie – une presse élogieuse, des concerts annoncés par affichage, des écoutes en magasin, des pubs télé –, l'album s'est vendu à 40 000 exemplaires depuis sa sortie, le 29 janvier.



DESSIN KILOFFER

fini par faire de la nouveauté un besoin chronique. »

Autre méthode d'exposition, les partenariats qui permettent d'associer une radio, en particulier Fun Radio, Skyrock, Ado FM, NRJ, au développement d'un artiste. Les logos de ces radios figurent alors sur les pochettes de disque, ou lors des campagnes d'affichage public. En échange, des messages publicitaires sont diffusés à l'antenne. L'opération devient particulièrement intéressante pour le partenaire quand elle est associée à des spots télévisés.

« Ce couplage est dommageable : il sert ceux qui ont les moyens financiers d'accéder à la télévision et ferme l'accès à la radio aux autres », estime Marc Thonon. « Les systèmes de promotion semblent toujours se perfectionner », commente laconiquement Eric Baptiste, auteur d'un rapport sur les relations entre les radios et la filière musicale, remis fin février au ministère de la culture, où se profile la pratique de plus en plus fréquente du partage des royautés sur les ventes de disques en échange d'espaces publicitaires.

Ces obligations de marketing ont fait grimper de façon maladroite les seuils de rentabilité : chez une major, où l'on estime à 180 000 euros le coût moyen de

« Pour le lancement de l'album d'un artiste confirmé, il faut compter autour de 800 000 euros. A ce niveau, c'est le marché de masse, celui des hypermarchés, qui est visé »

Gregory Guyot,
BMG-France

production d'un album, il faudra vendre environ 120 000 exemplaires pour rentrer dans ses fonds, un chiffre pharaonique pour un artiste indépendant et pour des secteurs moins commerciaux que la pop. A Pascal Nègre, PDG de Universal Music France, qui donne comme exemple de diversité la richesse du catalogue maison – de Brassens à Caetano Veloso, de Khaled à Arielle en passant par Herbert von Karajan et Diana

Krall – Patrick Zelnik, président de l'Union des producteurs français indépendants (UPFI) et patron de Naïve, répond : « Peut-on prôner la diversité lorsqu'on est incapable de rentabiliser un album vendu à 10 000, voire 5 000 exemplaires à travers le monde ? »

Devant ces contraintes accumulées, tous les coups sont bons. Avec Star Academy, Universal Music bénéficie d'une vitrine de choix pour exposer les artistes maison invités à chanter avec les candidats, tandis que TF1 peut disposer d'un ample réservoir de talents pour conforter son audience.

Derrière, les campagnes de marketing suivent – ce fut le cas récemment pour Marc Lavoine, artiste Universal très présent à Star Academy. Le spot publicitaire pour un disque doit, en une minute au plus, allier un refrain mémorable, l'image de l'artiste et le visuel du CD. Universal a changé la donne en valorisant en plus sa marque qui vient conclure chaque spot. Une manière d'identification réversible : le postulat de départ (« J'aime Zazie et c'est une artiste Universal ») doit devenir « C'est une artiste Universal, donc c'est bien, je vais aimer ». Et acheter.

Véronique Mortaigne
et Sylvain Siclier

Des catégories de prix multipliées pour les 17^{es} Victoires

LA CÉRÉMONIE des 17^{es} Victoires de la musique, organisée samedi 9 mars au Zénith de Paris, sera diffusée en direct à la télévision sur France 2 et à la radio sur RTL. Cette édition comporte plusieurs nouveautés : seize catégories de prix (interprète masculin et féminin, découverte, album rock, pop, musiques du monde...); création de nouvelles niches récompensant les albums r'n'b', hip-hop et reggae-raga, déclinaisons que le groupe de rap Saïan Supa Crew avait appelées de ses vœux lors des Victoires 2001 ; un vainqueur par catégorie, désigné par le vote en un tour de 2 500 professionnels et artistes.

Au-delà de la célébration annuelle de l'activité de l'industrie du disque, le panorama éclectique des Victoires permet de voir à la télévision, à côté de quelques grandes vedettes, des artistes qui n'y sont pas invités habituellement.

« Depuis l'année dernière, s'interroge Marc Thonon, président des Victoires de la musique, qui a revu à la télévision des nominés en 2001 tels que les Têtes raides, Autour de Lucie, Saez, Keren Ann à la télévision ? » Pour Yves Bigot, directeur de l'unité jeux et divertissements de France 2, partenaire des Victoires, des efforts ont été faits, qui se reflètent dans le palmarès 2002, par exemple « CD'aujourd'hui »,

courte séquence d'un minute trente qui présente un artiste, multi-diffusée six jours sur sept, permettant à six millions de téléspectateurs de découvrir Dionysios, Juliette, Danyel Waro ou Little Bob ».

RETOUR AU ZÉNITH

Manu Chao, cité comme « artiste masculin de l'année », en concurrence avec Noir Désir, Gérard de Palmas, Garou et Laurent Voulzy, est au Brésil. Il ne chantera donc pas sur la scène du Zénith en cas de victoire. Mais la plupart des nominés ont répondu présent, de Brigitte Fontaine (« artiste féminine » et « album variétés ») à Christophe, distingué dans la catégorie « album de l'année » pour *Comm' si la Terre penchait*. Ce qui permettra d'entendre vingt-huit chansons interprétées en direct par les nominés ou trois invités d'honneur (Björk, Alicia Keys et Destiny's Child). Les Victoires de la musique en feraient presque plus pour la musique vivante qu'une année de programmes télévisés, frieux dès qu'il s'agit d'entendre et de voir chanteurs et musiciens sans bande play-back.

Marc Thonon, dont le mandat arrive à son terme après ces Victoires, espère avoir restauré la confiance autour d'une manifestation qui avait perdu sa crédibilité. Le

rythme de ce qui est d'abord une émission de télévision est plus soutenu, le public, au-delà des professionnels, est présent. Les producteurs de spectacles et tournées (catégorie qui figure au programme des Victoires) se réfugient moins dans l'abstention. La musique classique a eu sa propre manifestation, organisée au Midem de Cannes le 23 janvier, qui a atteint un score d'audience de 9,8 % sur France 3 ; la catégorie jazz des Victoires a rejoint les Djangos d'or qui devraient être remis fin avril au Mans.

Après le Palais des congrès et l'Olympia, les Victoires reviennent au Zénith, où elles avaient élu domicile en 2000. Aux rumeurs

attribuant ce déménagement à l'acquisition de l'Olympia par Vivendi Universal, l'association des Victoires de la musique oppose des arguments techniques : la structure du Zénith a une capacité d'accueil plus importante et permet des effets de scénographie plus variés, même si l'Olympia apparaît comme le lieu le plus chargé d'histoire pour les musiques de variété.

Au spectacle télévisé, présenté par Jean-Luc Delarue et Daniela Lumbroso, s'ajoute cette année une compilation, *Les Plus Belles Victoires de la musique*, mise en vente le 28 février (le distributeur Universal Music a été choisi par tirage au sort). Une partie des bénéfices générés par cet album rétrospectif sera reversée au profit de l'Association musique et thérapie (Amata).

Par ailleurs, pour la première fois de leur histoire, les Victoires ont choisi un partenaire en dehors du domaine musical, le Crédit mutuel. Quant au successeur de Marc Thonon, il devrait être désigné dans les semaines à venir. Parmi les évolutions possibles des Victoires de la musique, la valorisation des aspects techniques des métiers du disque (enregistrement, pochette) est déjà à l'ordre du jour.

V. Mo. et S. Si.

Enlumineurs STN T&E en association avec Mima Films présentent

Joël barret

en concert

du 6 au 23 mars 19h00
mercredi jeudi vendredi samedi

Ciné Théâtre 13

1, avenue Junot - 75 018 Paris - M° Abbesses
à 50 mètres de la Place du Tertre - Quartier Montmartre

locations téléphoniques : 01 42 51 13 79

Fnac - Carrefour - France Billet - Virgin Megastore - Auchan - Galeries Lafayette
0 892 69 70 73 (0,34 € / min) - 0 892 68 36 22 (0,34 € / min) - www.fnac.com - www.ticketnet.fr

lumière - francis austerlitz direction artistique - thiery dienavaud

avec le soutien des villes de Paris, Limoges et la DRAC Limousin

sacem SPEDIPAM

sa partenaire avec MAIRIE DE PARIS

www.gap.fr

DANSE • Pour la deuxième année d'affilée, le Quartz de Brest se transforme, le temps d'un festival, en un forum chorégraphique réunissant nouveaux venus et artistes aguerris

Toutes les postures du corps bataillent au festival Les Antipodes

BREST

de notre envoyée spéciale

Quand Jacques Blanc, directeur du Quartz de Brest, a lancé Les Antipodes, en 2001, il s'est fixé pour objectif de refléter les questions que posent les chorégraphes au spectacle vivant et à toutes les formes de représentation (vidéo, arts plastiques). Cette année, conscient que les tendances formelles ne peuvent être que des effets de mode, il a misé sur une programmation radicale. Les créations témoignent du désir de jeter la danse avec l'eau du bain de la théorie et de la nécessité d'interroger le lieu d'où l'on vient. Postures parfois drôles, voire franchement comiques, parfois naïves ou touchantes.

Avec Laurent Pichaud, on s'est bien amusé. *Echo anticipé*, annoncé comme une « danse invisible », était bel et bien. Des jeux de lumières, de la musique partout, des pas qu'on entend au-dessus de nos têtes. Au spectateur d'imaginer la danse. Ça ne vise pas loin ? D'accord, mais c'est une farce de potache, tabula rasa nécessaire à celui qui débute.

L'éviction de la danse prend une autre tournure chez l'Italienne Claudia Triozzi : c'est en chantant qu'elle exprime l'histoire de son corps. Dans un décor spectral, avec deux sièges qui ressemblent à des stèles funéraires, elle décide – alors qu'elle est allongée – de psalmodier son arbre généalogique. Voix de nez, tour à tour explosée ou mélodieuse. Elle joue à se faire peur sur un air de dépression nerveuse. Avec elle, Rolex rime avec Kleenex, et tout marche sur la tête.

Xavier Boussiron l'accompagne à la guitare pour ce voyage hystérico-hilarant chez les tantes Giovanna, Elena, Flavia, les oncles Alber-



L'Italienne Claudia Triozzi, coiffée d'une parure en os pour chien, psalmodie son arbre généalogique pour exprimer l'histoire de son corps. Un voyage hilarant.

to, Donato. Pour honorer les ancêtres, cette forte personnalité s'affuble d'une coiffe faite avec des os en caoutchouc mâchouillé, semblables à ceux sur lesquels les chiens se font les dents. Son guitariste et elle délirent sur bruits d'osselets. La scène est hantée de fantômes. Claudia Triozzi ferait rire en annonçant une notice de Prozac...

L'ESQUISSE D'UNIVERS

Comparé à cette excentrique, l'Allemand Raimund Hoghe a soudain l'air très sage avec *Sarah, Vincent et moi*. Cet ancien dramaturge de Pina Bausch installe sur scène, pièce après pièce, une liturgie du malheur et de l'amour. Point de danse, là non plus, au sens strict, mais l'esquisse de l'esquisse d'univers dont les ambiances changent par la magie d'un seul accessoire,

le plus souvent minuscule. Il faut avoir beaucoup réfléchi à la mise en scène pour réussir ces tours de passe-passe. Donner à voir le tourbillon d'un tango avec seulement un croisement de jambes, l'impression de vitesse avec une simple marche, l'Asie avec une ombrelle. Tout n'est qu'illusion chez Hoghe. Tout n'est que chanson populaire, nostalgie de l'amour. Ainsi le thème lancinant du film *In The Mood For Love*, du compositeur Michael Galasso, s'entrecroise-t-il avec la voix déchirante de Jimmy Scott, distillant *Nothing Compares to You*, de Prince.

Jimmy Scott partage avec Raimund Hoghe la douceur d'avoir vu avant l'adolescence sa croissance stoppée pour cause de maladie. Tous deux ont des voix et des corps d'enfants. Hoghe tente de

dépasser son handicap en montant sur scène. Dans *Sarah, Vincent et moi*, il s'ouvre à la jeunesse en invitant Sarah Chase et Vincent Dunoyer. On observe avec quel plaisir le chorégraphe laisse la petite fille gâtée et ses souvenirs envahir l'espace. Cette intrusion souffle un air léger dans le jeu feutré et pince-sans-rire de cet artiste de l'ombre, tandis que le duo qu'il forme avec Vincent Dunoyer se referme sur le mystère d'émotions intimes.

Ce théâtre musical singulier, hymne hypersensible à la vie, donne une irrésistible envie de se précipiter chez le disquaire. A ce titre, il pourrait être subventionné par Vivendi Universal. Bernardo Montet, artiste-résident au Quartz, est le seul à attaquer la danse de front. Il cherche dans *O. More*, à travers le personnage d'Othello, à purger la folie meurtrière qui saisit les corps. La musique de trois gnawas d'Essaouira (Maroc) soutient les six danseurs dans leurs transes libératoires. Présenté en avant-première, ce spectacle figurera en bonne place au Festival Montpellier-Danse en juin. Mais rendons hommage sans tarder aux interprètes luttant contre les démons : Herwann Asséh, Mani Asumani, Taoufik Izzedjou, Dimitri Tsiapkinis, Marc Veh. Un casting digne de M. Univers.

Dominique Fréard

LES ANTIPODES. Quartz, avenue Georges-Clemenceau, Brest (29). Tél. : 02-98-33-70-70. Jusqu'au 10 mars. Prochains spectacles : Compagnie Montalvo, Wilfried Romoli, Patrick Le Doaré, Marie Coquil. Danses de rue organisées par Le Plateau (Pied en sol, les Saltindances, l'Eolienne, Banc Public, Olivier Bodin).

MUSIQUE • Vedette des Festins d'aden, la chanteuse de « Luka » a conquis en quatuor

L'étoile new-yorkaise Suzanne Vega rayonne au Bataclan

A L'HEURE où Coralie Clément entraine au Bataclan Café, l'établissement qui jouxte la salle parisienne, l'Américaine Suzanne Vega finissait d'y dîner, sereine et détendue. Le 7 mars, la vedette et la cadette des Festins d'aden faisaient ainsi table croisée. Coralie Clément est la sœur de Benjamin Biolay, l'un des heureux concepteurs, avec Keren Ann, de *Chambre avec vue*, l'album à succès d'Henri Salvador. Ils ont enregistré des disques solo plutôt conceptuels et charmants. A eux trois, ils forment déjà une bande : beaux, talentueux, jeunes stylistes qui empruntent au romantisme de Françoise Hardy, à la légèreté un peu lasse de la pop française.

Coralie Clément donne aux Festins d'aden son premier vrai concert. Les avis sont partagés, on laissera le temps au temps, qui décidera de la fermeté à venir, ou non, de cette voix fragile. Coralie va se restaurer, un rescapé des années Dylan, Bob Hillman assure l'intermède, et Suzanne part d'un pied de scout s'attaquer au Bataclan, qu'elle avait conquis en 2001 en duo avec son bassiste, Mike Visceglia. Cette fois, elle est en scène avec Gerry Leonard (guitares) et Doug Yowell (batterie). Le quatuor est en grande forme, c'est-à-dire, dans le cas Vega, plein de nuances et de subtilités musicales.

Suzanne Vega est new-yorkaise, elle habite Manhattan, et devait venir en Europe en septembre 2001 pour y présenter son dernier album, *Songs in Red and Gray* (Polydor/Universal). Les attentats contre le World Trade Center, lui ayant coupé toute inspiration promotionnelle, une chute de bicyclette lui ayant brisé un bras, il a fallu attendre plusieurs mois pour la revoir sous les cieux parisiens, qu'elle salue avec un T-shirt estampillé du visage de Brigit-

te Bardot, aux couleurs de la bannière étoilée cependant.

Suzanne Vega a toujours des histoires à raconter à son public, avec humour souvent (sa rencontre amoureuse avec un jeune peintre britannique dans un camp de vacances, il y a un bail, qui nous vaut deux magnifiques chansons, *Gypsy* et *In Liverpool*). Chaque moment possède sa richesse, qu'elle peut faire partager. Elle peut ainsi écrire en direct un chapitre supplémentaire de ces carnets de route qu'elle affectionne (consultables sur son site Internet), autant sans doute que ces retours à l'adolescence, à l'enfance, aux rêves qui s'inscrivent dans ces chansons, une vingtaine présentées ici, des plus anciennes (*Small Blue Thing*, *The Queen and The Soldier*) à celles du dernier album, glissées en tunnel au milieu du récital. *Tom's Diner* bien sûr, et *Luka* évidemment.

Accompagnée de ces trois musiciens aussi instruits de la douceur des mots que de la cassure des rythmes, parfois en duo avec Mike Visceglia ou Gerry Leonard, Suzanne Vega respecte son itinéraire personnel : du folk pur (*Gypsy*), de la chanson (*Caramel, Solitude Standing*), de la déstructuration électronique à petite dose (*Blood Makes Noise*), du dépouillement rythmique et de la longueur mélodique. Suzanne Vega rayonne. Avec sa frange et ses boots à talons-aiguilles, elle est la représentation du paradoxe, sentimentale et professionnelle, rigoureuse et terriblement adolescente, excellente chanteuse, musicienne éclairée, à qui son public, qu'elle a voulu assis, rend un hommage d'enfant choyé.

V. Mo.

LES FESTINS D'« ADEN ». Coralie Clément, Bob Hillman, Suzanne Vega, le 7 mars au Bataclan, Paris.

MUSIQUE • Vian et Nougau, Yvette Guilbert et Verdi dans une boîte vocale Les chants d'amour de Cinq de cœur

ILS SORTENT à nouveau de leur boîte, aux accents grandiloquents du *Also sprach Zarathoustra* de Richard Strauss. Pour autant, ces deux gars et trois filles, tout de noir vêtus, ne doivent rien à Kubrick. L'odyssée 2001 de leur spectacle Boîte vocale à l'Auditorium Saint-Germain (*Le Monde* des 17 et 27 avril 2001) n'a rien perdu de son pouvoir d'enchantement. Ils ont amarré cette année leur ovni, un joli cube doré façon Klimt, imaginé par Olivier Martin, dans le petit Théâtre du Renard, face à Beaubourg.

Ils sont toujours cinq, comme les doigts de cette main qu'ils ont volontiers sur le cœur pour mieux rouler des yeux. De Boris Vian à Claude Nougou, en passant par Bobby Lapointe, Yvette Guilbert, Tchaïkovski, Verdi, Mozart ou Beethoven, et aussi quelques chansons de leur cru, c'est l'amour toujours. Drôlatique et désespéré (*La Marchande de poissons*, de Ricet Barrier), mondain noyé d'alcool et de lucidité (*Je bois*, de Vian), possessif et sexuellement incorrect (*La Peau, Léon*, de Georges Delerue) ou bien tendre et poétique (*Les Pas*, de Nougou).

Le plaisir est d'abord musical. On ne peut s'empêcher de penser à l'esprit des polyphonies madrigalistes de la Renaissance où chaque partie, en interdépendance avec l'autre, apporte au moulin du texte l'eau du raffinement sémantique. De la mise en place des ensembles (remarquable de précision) à la qualité des arrangements musicaux (inventifs et colorés), en passant par les qualités intrinsèques de chacun des chanteurs et surtout l'équilibre des voix.

Pascal Costes, rousse incendiariaire à la Marina Anisina et colorature, Reine de la nuit sexe et rock, mais aussi petite fille nostalgique dans le beau *Nuage* de G. de Chassy. Anne Staminesco, monstresse grande

bourgeoise pince-sans-rire style Valérie Lemerrier. Et aussi Sandrine Montcoudiol, alto déjantée et sentimentale, passant avec une incroyable aisance de la scène de genre (*Quand on vous aime comme ça*, d'Yvette Guilbert) à l'émotion grand teint (difficile de garder les yeux au sec devant *Mon amant de Saint-Jean*).

Quant aux hommes, ils sont parfaits jusqu'au bout des ongles : le ténor Nicolas Kern (son « *Addio, del passato* » verdien vocalisé à terre est un moment d'anthologie) et la basse Rigoberto Marin-Polop, ancien danseur (comme le prouve un *Lac des Cygnes* arthritique et particulièrement désarticulé), ne pouvant s'empêcher de lester le *Je bois* de Boris Vian des notes graves du Sarastro qu'il a chanté aussi par ailleurs.

Venus, qui de la musique classique, du théâtre ou de la danse, et combinant les trois avec bonheur, les acteurs vocaux de Cinq de cœur réussissent là plus qu'une jolie succession de moments de musique et de théâtre – la mise en scène de Marc Locci, fluide et enlevée, est aussi un atout majeur. En puisant dans notre inconscient collectif, aux sources de ce patrimoine chansonnier à la fois émouvant et si délicieusement ringard, ils nous offrent le bonheur d'une rare conciliation : celle de l'humour et de la sensibilité à la façon de ces récits d'enfance qu'on raconte en riant de peur d'être ému. Un coup de jeune et de printemps dans notre grisou quotidien.

Marie-Aude Roux

BOÎTE VOCALE, par Cinq de cœur. Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris-4^e. M^o Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 01-42-71-46-50. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, à 19 heures. 20 € et 15 €. Jusqu'au 13 avril.

Sélection disques chanson par Véronique Mortaigne

BERTRAND BETSCH

BB Sides



BB Sides alterne quatre nouvelles chansons de Bertrand Betsch, cinq reprises, deux mises en musique de poèmes (Paul Eluard et Charles d'Orléans) et deux instrumentaux. Dans ce très curieux mélange musical – de l'accordéon, de l'électronique, de la guitare sursaturée, le tout quasi exclusivement fabriqué par le chanteur à la voix à l'érailement éthéré –, l'exception Betsch s'affirme avec brio. On aimera ou pas son interprétation haute et teintée de piano mécanique de *To Know Him Is To Love Him* de Phil Spector, ou l'éclatement enfantin de *Nancy* de Leonard Cohen, mais on ne pourra lui reprocher aucune médiocrité. Bertrand Betsch appartient à une famille française (Dominique A, dont il reprend *La Folie des hommes*, Sylvain Vanot) qui ne transige pas avec l'air du temps et décrit avec brutalité des états d'âme où la lucidité parfois cruelle casse les jouets de l'enfance. Attention cependant à la manie des sons saturés. 1 CD Lithium, distribué par Labels/Virgin.

FLORENT PAGNY

2

Album de duos, concocté dans le cadre d'une émission de télévision en première partie de soirée, 2 ressemble à tout ce que le *business charity* produit en France (*Les Enfoirés, Ensemble contre le sida*) où les chanteurs poussent la chansonnette en chœur et avec foi. Mais, si l'on excepte un insipide *We Are the Champion* avec David Hallyday, les quatorze duos proposés par Florent Pagny s'écoulent avec grâce. *Pas de boogie-woogie* avec Eddy Mitchell, *Savoir aimer* avec Souad Massi, *On n'oublie pas d'où l'on vient* avec Pascal Obispo, *Les Emmerdes* avec Patrick Bruel, *La Poupée qui fait non* avec Kad permettent un zapping chaleureux dans la grande variété. Florent Pagny chante avec un plaisir évident et une voix d'airain. 1 CD Mercury, distribué par Universal.

Marseille 1921-1951

Marseille fut l'une des capitales du music-hall européen des années 1930. Un public attaché au bel canto et à l'opérette, d'une exigence qui faisait trembler les meilleurs, une saveur particulière ont façonné les contours d'une chanson typiquement marseillaise, dont le modèle fut ensuite exporté dans la capitale. Vincent Scotto en fut la figure de proue, mais cette anthologie publiée par Frémeaux & Associés, spécialistes de la réédition bien fai-

te, permet de découvrir en trente-six titres d'autres piliers de la culture marseillaise, comme Fortuné Cadet, auteur de *La Chanson du cabanon*, interprétée ici par Andrée Turcy en 1921, une rareté. Chansons célèbres (*La Bouillabaisse* par Fernandel en 1950, mais aussi par Jean Sablon et Milly Mathis, la même année), extraits d'opérettes (*Un de la Cannebière, Au pays du soleil*), de revues (*Ça c'est Marseille*) donnent les clés de la nouvelle scène marseillaise (Massilia Sound System, Dupain, IAM, etc.)

1 coffret de 2 CD Frémeaux & Associés, distribué par Night & Day.

MARIZA

fado em mim

L'envie de trouver des nouvelles sonorités au fado, de le moderniser, a parfois abouti à son affadissement. Mariza ne s'associe pas à ce snobisme anticonformiste, et garde les structures fondamentales du genre : l'émotion, le sens de la brisure et du silence intérieur utilisés comme ressort du suspense. Accompagnée à la guitare classique et à la viole par le compositeur Jorge Fernando et à la guitare portugaise par Custodio Castelo, Mariza chante des classiques du fado, mais aussi des compositions originales de Jorge Fernando. L'équilibre est atteint par la belle voix de la jeune chanteuse née au Mozambique. 1 CD World Connexion, distribué par Night & Day.

DEUX AUTEURS NOUVEAUX À DÉCOUVRIR ENSEMBLE

Olivier Coyette
du 13 au 16 mars 2002

et

Emmanuel Darley
du 20 au 23 mars 2002

Par les comédiens du Noyau de Théâtre Ouvert

THÉÂTRE OUVERT
Centre Dramatique National de Création
Jardin d'Hiver 4 bis, cité Véron Paris 18
réservation 01 42 62 59 49

HILDA

de Marie Ndiaye mise en scène
Frédéric Béliet-Garcia

Zabou Breitman
Eric Savin
Céline Cuignet

Théâtre de l'Atelier

nova Télérama PREMIERE mtrc 01 46 06 49 24

CHATELLET

MIDIS MUSICAUX

Lundi 11 mars à 12h45
Corye Ceroveck, violon | **Alexandre Tharaud**, piano
Brahms, Franck, Wieniawski

Mercredi 13 mars à 12h45
Dana Ciocarlie, piano
Schubert, Ligeti, Enesco

Vendredi 15 mars à 12h45
Viviane Hagner, violon | **Nicole Hagner**, piano
Beethoven, Saint-Saëns

Location sur place à partir de 11 h.

Stephen Fry, merle moqueur du « so british »

L'acteur-auteur-comique publie « L'île du D' Mallo », d'après Dumas, et joue les inspecteurs Clouseau dans « Gosford Park », de Robert Altman

DANS l'entrée du Groucho Club (Dean St, NW1, City of Westminster), une calligraphie reproduit la fameuse maxime du fils aîné de M^{me} Marx : « Merci de prendre note de ma démission. Je ne tiens pas à appartenir à un club qui m'accepterait comme membre. » Comme l'explique Stephen Fry, « ce n'est pas un vrai gentlemen's club. Le Groucho est plutôt destiné à la bohème londonienne ». De fait, une fois passé le bar, le labyrinthe de couloirs et de salons évoque plus un bed and breakfast de bonne composition qu'un temple consacré à la mémoire de l'Empire. L'acteur-auteur-comique (c'est ainsi qu'il se présente) propulse son grand corps à travers la foule, saluant amis et connaissances, avant de s'installer dans un coin d'une salle de billard déserte et d'entamer l'entretien.

Pour le rapporteur, on aimerait pouvoir disposer de l'équivalent journalistique de la version originale sous-titrée, histoire de préserver l'accent de Cambridge, le débit frénétique, le vocabulaire légèrement désuet animé de jurons judicieusement et parcimonieusement répartis.

Dans *Gosford Park*, de Robert Altman, Stephen Fry incarne l'inspecteur Thompson, appelé à enquêter dans un manoir anglais où le maître des lieux a été assassiné en plein week-end de chasse. « Altman m'a dit de penser à Jacques Tati, sans l'imiter », raconte l'acteur, encore sous le charme de cette « légende du cinéma » dont il imite à merveille l'accent américain, avant un peu plus tard d'emprunter, le temps de deux phrases, le surrément exaspéré de Maggie Smith demandant, sur le tournage : « Avez-vous la moindre idée de ce qui se passe ? »

L'inspecteur de *Gosford Park* semble plus descendre de Clouseau que de Holmes. Mais ce personnage, qui n'apparaît qu'une fois le film largement entamé, jouit de l'immense privilège de circuler dans tout le manoir, aussi bien dans les appartements des maîtres que dans les *servant's quarters*. Son interprète peut ainsi évaluer à sa juste mesure le travail du cinéaste et de son scénariste Julian Fellowes (« Il sait parfaitement de quoi il parle, son oncle, Sir Robert Fellowes était le secrétaire particulier de la reine ») et se lancer dans des explications érudites (en deux phrases, il cite L.P. Hartley et Jane Austen) sur ce qui fit l'Angleterre.

Stephen Fry est un sectateur de P.G. Wodehouse. Non seulement il a incarné le valet Jeeves dans l'adaptation télévisée des nouvelles et romans de l'auteur (c'est son complice Hugh Laurie qui tenait le rôle du noble ahuri Bertie Wooster), mais il a

BIOGRAPHIE

► **1957**
Naissance à Hampstead.

► **1979**
Trois mois de prison pour escroquerie à la carte de crédit.

► **1990**
Valet de Hugh Laurie dans « Jeeves and Wooster ».

► **1997**
Oscar Wilde dans le film de Brian Gilbert.

► **2002**
Joue pour Robert Altman, met à jour Alexandre Dumas.

pris, à plusieurs reprises, la défense du romancier. Ce jour-là, sans provocation aucune, il se livre à un plaidoyer passionné afin d'expliquer la collaboration de Wodehouse avec l'appareil de propagande nazie pendant la seconde guerre mondiale.

Comme avant lui Dudley Moore, Peter Cook et Alan Bennett ou les Monty Python, Stephen Fry est le produit de cette tradition universitaire britannique qui veut que, de temps à autre, les collègues d'Oxford ou de Cambridge produisent une bande de joyeux dingues d'autant plus disposés à dynamiter le système et ses représentations qu'ils en connaissent les moindres recoins. A Cambridge, Fry avait pour condisciples Emma Thompson et Hugh Laurie. Sa première pièce de théâtre, *Latin, or Tobacco and Boys*, est presque aussi féroce pour les écoles privées britanniques que l'*If* de Lindsay Anderson.

Mais cette défiance est aussi l'expression d'un amour immodéré. Après avoir longtemps tourné autour du pot, multipliant digressions et anecdotes, Stephen Fry avoue : « Mon rapport à l'Angleterre est fait d'affection, de nostalgie et de mépris mêlé d'amusement. Hier, je rentrais chez moi, à Hampstead. Je suis passé par le parc et un orchestre militaire jouait ce que nous appe-

lons *beating the retreat* et j'ai senti des larmes me picoter légèrement les yeux. » Cet amour n'est pas celui d'un simple héritier. Si son père, Alan Fry, était on ne peut plus anglais, sa mère, Marianne, est issue d'une famille juive hongroise : « Des gens qui faisaient des choses que jamais un Anglais ne ferait, comme parler de la nourriture. » C'est ainsi que Stephen Fry, à qui tout le monde répète « comment pouvez-vous être aussi anglais ? », ne l'est pas tout à fait.

BIENTÔT RÉALISATEUR

Ce léger décalage a nourri toutes ses carrières. Celle de délinquant juvénile, qu'il a racontée dans un très beau livre de souvenirs, *Moab is my Washpot*. Celle d'acteur, bien sûr, où il a dissimulé et la transformation sont de rigueur (il a été Oscar Wilde et le Peter des *Amis de Peter*). Et celle de romancier enfin. Il a commencé par *Mensonges, mensonges*, dont le titre original est, plus simplement, *Le menteur* (*The Liar*), variation virtuose sur le mythe des agents doubles, Kim Philby, Guy Burgess et compagnie.

Et voilà, aujourd'hui, *L'île du D' Mallo*. « Je construisais dans ma tête une histoire de vengeance et je me suis crié "fuck, c'est Le Comte de Monte-Cristo". » Une fois cette

dette inconsciente reconnue, Fry s'est amusé à transposer les détails du roman de Dumas dans l'Angleterre de Margaret Thatcher et Tony Blair. L'auteur demande : « Vous avez remarqué que tous les noms de mon roman sont des anagrammes de ceux de Dumas ? Edmond Dantès : Ned Maddstone. Il n'y a que Mercedes qui est devenue Portia » (prononcé « porschia », comme une Porsche), dit-il, faussement honteux de ce calembour lamentable. Dans ce récit de pur divertissement, on retrouve tout ce qui fait Stephen Fry, à la ville, à la scène, à l'écran : les écoles publiques et les institutions gouvernementales qui fabriquent des monstres ; le regard sans pitié posé sur la vie publique et l'humour de collégien.

Dans les prochains mois, Stephen Fry entamera une nouvelle carrière. Il réalisera pour le cinéma une adaptation de *Ces corps vils*, d'Evelyn Waugh. Il est ravi : Judi Dench vient d'accepter d'être de l'aventure.

Thomas Sotinel

L'île du D' Mallo, Belfond. 330 p., 20 €. Également chez Belfond : *Mensonges, mensonges* et *L'Hippopotame*. *Gosford Park*, de Robert Altman, en salles le 20 mars.



ERIC FLOQUY/ALEPH

LES GENS DU MONDE

■ La Société protectrice des animaux (SPA) a décidé de porter plainte contre Joey Starr, le chanteur du groupe de rap Suprême NTM, pour mauvais traitements à animaux. Dans un communiqué publié jeudi, la SPA estime que « cet individu aime faire parler de lui pour sa violence, et il vient à nouveau de démontrer sa vraie personnalité ». « Le reportage diffusé mardi soir sur M6 le montre sous un jour qu'à la SPA nous connaissons bien, poursuit l'association. Son chien, Storm, couvert de cicatrices, est resté plus d'un an derrière les barreaux. » « Nous portons plainte auprès du procureur de la République de Bobigny pour mauvais traitements sur un animal détenu en captivité et notamment un [sing]e magot, au titre de l'article 521-1 du code pénal », conclut le communiqué.

■ Grâce à ses récompenses aux Grammy Awards (l'équivalent, aux Etats-Unis, des Victoires de la musique), la bande originale du film d'Ethan et Joel Coen, *O Brother Where Are Thou*, a grimpé de la 15^e à la 2^e position dans les classements américains. Avec 209 000 exemplaires vendus du 25 février au 3 mars, elle a enregistré une hausse de 260 % des ventes par rapport à la semaine précédente. La sortie de *Under Rug Swept*, de la chanteuse canadienne Alanis Morissette (215 000 exemplaires) l'a privé de la première place. A ce jour, la bande originale d'*O Brother*, constituée de titres bluegrass, country et gospel, s'est vendue à 4,2 millions d'exemplaires.

■ Parle avec elle, le dernier film en date du cinéaste espagnol Pedro Almodovar, ouvrira le 1^{er} avril la 17^e édition du Festival du film de Paris, qui met à l'honneur Madrid. Outre le réalisateur de *Tout sur ma mère*, la délégation espagnole comprendra notamment les comédiennes Marisa Paredes, Rosy de Palma, Carmen Maura, Ana Torrent, les acteurs Eduardo Noriega et Javier Bardem, les réalisateurs Carlos Saura, Fernando Trueba, Marc Recha et l'architecte Ricardo Bofill. La sélection va de l'Argentine à la Corée, en passant par les Etats-Unis avec *In the Bedroom* de Todd Field, cinq fois nominés aux Oscars. Isabelle Adjani sera la présidente d'honneur du festival.

■ Selon le *Times* de Londres, les Beatles auraient songé, il y a trente ans, à adapter à l'écran *Le Seigneur des anneaux*, la trilogie de Tolkien. Paul McCartney aurait interprété Frodon, John Lennon le sorcier Gandalf, les rôles de Ringo Starr et George Harrison n'étant pas précisés. Le groupe devait également composer la musique du film. Le projet aurait avorté, faute de réalisateur. David Lean et Stanley Kubrick auraient été pressentis, mais le premier était occupé à tourner *La Fille de Ryan* et le second avait déclaré que cette histoire ne pouvait être transposée à l'écran.

DOMINIQUE DHOMBRES

Un gros goût d'injustice

IL FALLAIT veiller bien tard, dans la nuit de jeudi à vendredi, pour suivre jusqu'au bout, sur France 3, l'émission « Pièces à conviction » consacrée aux affaires politico-judiciaires. Il était 1 h 15 du matin lorsque Elise Lucet prenait congé du juge Halphen et souhaitait aux téléspectateurs « une excellente fin de soirée sur France 3 ».

C'était un peu tard pour la finir où que ce soit, ladite soirée, et on avait en outre le regret d'avoir manqué, sur France 2, le « Campus » de Guillaume Durand sur la vie sexuelle des Français, dont le début s'annonçait passionnant. Mais l'auteur de ces lignes voulait absolument en savoir plus sur l'homme qui avait osé convoquer le président de la République comme simple témoin dans l'affaire des HLM de la Ville de Paris et qui citait, à ce propos, la phrase de Goethe : « Il vaut mieux un désordre qu'une injustice. »

Eric Halphen était incontestablement plus à l'aise en compagnie d'Elise Lucet qu'il ne l'avait été, mardi, face à David Pujadas.

Il trouvait mieux ses mots. Il disait qu'après son dessaisissement il avait eu « un gros goût d'injustice dans la bouche ». Il racontait sa peur, lorsqu'il entrait dans

sa voiture avec ses enfants, que celle-ci n'explode au moment où il tournait la clé de contact. Il parlait de son couple brisé en raison du coup tordu monté contre lui par Didier Schuller avec l'active participation de son beau-père, Jean-Pierre Maréchal. Après une épreuve de ce genre, « on n'a plus le cœur qui bat de la même façon ». Il disait éprouver bien davantage de l'écoeurement qu'un désir de vengeance. Et, surtout, il portait ce jugement, pas rassurant du tout pour le moral du citoyen : « Ce qui m'arrive est exemplaire de ce que l'on peut faire aujourd'hui en France, dans ce qui est censé être une des plus belles démocraties du monde, à un juge pour la simple raison qu'il enquête sur une affaire qui peut gêner le pouvoir. »

La confrontation avec Olivier Foll était étonnante. Celui-ci était le directeur de la police judiciaire qui lui avait refusé l'assistance de ses policiers lors de sa célèbre perquisition au domicile des Tiberi, le 27 juin 1996, place du Panthéon, à Paris. Olivier Foll, lui, affirmait, les yeux dans les yeux, qu'il avait pris cette décision seul, sans pression du pouvoir politique. Le sourire incrédule d'Eric Halphen en disait long. Finalement, cela valait la peine de veiller si tard.

TÉLÉVISION

Visages d'Indiens

De l'Alaska au Nouveau Mexique, du Montana à l'Arizona, le photographe américain Edward J. Curtis (1868-1952) a passé trente ans de sa vie à couvrir sur les traces des derniers Indiens. Témoin privilégié d'une civilisation en train de disparaître, Curtis prendra plus de 50 000 clichés, enregistrera des bobines sonores et publiera une œuvre monumentale en vingt volumes (et 2 500 illustrations) intitulée *L'Indien de l'Amérique du Nord*.

Ce documentaire passionnant signé Anne Makepeace revient sur la vie du photographe et présente une galerie de portraits époustouflants. Jeune photographe basé à Seattle, où il avait ouvert un studio, Curtis s'était initialement spécialisé dans les images de nature : parcs naturels, montagnes enneigées, les sujets ne manquent pas. Mais à vingt-deux ans, il rencontre une vieille Indienne qui, pour un dollar, accepte de poser devant son objectif. A partir de ce moment-là, Curtis va parcourir son gigantesque pays pour immortaliser les Indiens. Hommes, femmes, enfants appartenant à toutes les tribus encore existantes vont devenir ses sujets de prédilection. A sa mort, en 1952, Curtis et son œuvre sont oubliés. Il faudra attendre près de vingt ans pour que son travail soit enfin reconnu. — A. Ct

« Une passion révélée », samedi 9 mars, 20 h 45, Arte.

RADIO

SAMEDI 9 MARS

► Les Français dans le monde

08 h 40, RFI
Comment protéger les expatriés ? Trois spécialistes (Frédéric Bauer, Jean-Pierre Vuilleme et Jean-Loup Kuhn) évoquent la sécurité des Français vivant à l'étranger.

► Les managers sont sur RTL

09 h 15, RTL
Anne Sinclair reçoit Hugues Gall, directeur de l'Opéra-Bastille.

► La chronique Rock français

09 h 30, OUI FM

Emission consacrée aux Troubadours du désordre, groupe qui vient de sortir un album intitulé *Le Grand Charivari*.

► La vie des Bleus

12 h 00, RTL
Bixente Lizarazu, défenseur international des Bleus et joueur du Bayern, est l'invité de Jean-Yves Chaperon.

► Medea

09 h 30, France Musiques
Opéra en trois actes de Rolf Liebermann, enregistré le 18 février à l'Opéra-Bastille.

SAMEDI 9 MARS

► Saga-Cités

09 h 40, France 3

Un reportage de Nathalie Dole et Richard Montrobert intitulé « La nuit des sauvages ». Dans une dizaine de communes françaises, un arrêté interdit aux mineurs de moins de treize ans de se trouver dans certains quartiers après 23 heures. Ce règlement est-il efficace ? Début de réponses dans ce magazine.

► Les idoles du samedi

20 h 45, Canal Jimmy

Une soirée consacrée à Johnny Hallyday. Avec notamment la diffusion d'un film d'une heure signé Claude Goretta en 1967.

► L'Insoumise

20 h 55, France 3

Un téléfilm de qualité écrit par Laure Bonin et Claude d'Anna, réalisé par ce dernier. Ann-Gisel Glass interprète une jeune femme au caractère bien trempé qui devient la passionaria d'un monde paysan dont « on subventionne la misère ».

► Les Victoires de la musique

20 h 55, France 2

Daniela Lumbroso et Jean-Luc Delarue présentent les 17^e Victoires de la Musique en direct du Zénith de Paris. De Manu Chao à Aston Villa, de Laurent Voulzy à Cheb Mami, chanteurs et groupes de qualité seront de la fête.



Du 8 mars au 12 avril 2002
Grand Théâtre

MÈRE COURAGE ET SES ENFANTS

texte Bertolt Brecht mise en scène Christian Schiaretti

Théâtre National de la Colline 15 rue Malte Brun 75020 Paris 01 44 62 52 52

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 8 MARS

TF1

16.30 Alerte à Malibu Guerre des nerfs. Série
17.25 Melrose Place Portés disparus. Série
18.15 et 2.05 Exclusif Magazine **18.55** Le Bigdil
19.55 Météo, Journal, Météo **20.45** Trafic
infos Magazine.



20.50 LES ENFANTS DE LA TÉLÉ Diver-
tissement présenté par Arthur et Pierre
Tchernia. Invités : Marc Lavoine, Hélène
de Fougerolles, Christian Clavier, Marie-
Anne Chazel, Catherine Laborde. 96081514

23.10 SANS AUCUN DOUTE Magazine
présenté par Julien Courbet, avec la partici-
pation de maître Didier Berge. 4421779
1.30 Les Coups d'humour Divertissement.
Invité : Didier Benureau 5909489.

2.40 Reportages Quelques privés bien tran-
quilles 8712996 **3.10** Très chasse Chasse du
petit gibier et recettes de cuisine 654903
4.05 Musique **4.20** Ça peut vous arriver Les
erreurs médicales (40 min) 6993098.

CÂBLE ET SATELLITE

18.00 Loin de la foule déchainée ■■■ John
Schlesinger. Avec Julie Christie (Grande-Bretagne,
1967, v.o., 165 min). TCM
19.25 Le Criminel ■■■ Orson Welles (Etats-Unis,
1946, N., 95 min). Histoire
20.45 La Femme modèle ■■■ Vincente Minnelli
(Etats-Unis, 1957, v.m., 115 min). TCM
21.00 Je sais où je vais ■■■ Michael Powell et Emeric
Pressburger (GB 1945, N., v.o., 90 min) ○ Cinétoile
21.00 Force majeure ■■■ Pierre Jolivet (France, 1988,
85 min) ○ CineCinemas 1
21.00 Prisonnières des Martiens ■■■ Inoshiro Honda
(Japon, 1957, 90 min) ○ Cinéfaz
22.25 La Mascotte ■■■ Léon Mathot (France, 1935,
N., 90 min) ○ CineClassics
22.30 La Compagnie des loups ■■■ Neil Jordan (GB -
EU, 1984, v.o., 95 min) ○ Cinéfaz
22.50 City Hall ■■■ Harold Becker (Etats-Unis, 1995,
v.m., 110 min) ○ CineCinemas 3
23.55 Le Poison ■■■ Billy Wilder. Avec Ray Milland
(Etats-Unis, 1945, N., v.o., 100 min) ○ CineClassics
0.05 Maine-Océan ■■■ Jacques Rozier (France, 1986,
135 min) ○ Cinéfaz
0.25 Dracula ■■■ Francis Ford Coppola.
Avec Gary Oldman (Etats-Unis, 1992,
v.m., 120 min) ○ CineCinemas 2

FRANCE 2

16.00 Commissaire Lea Sommer Un garçon
très tenace. Série **16.55** Des chiffres et des let-
tres **17.25** Qui est qui ? **18.05** JAG Traquée.
Série **18.55** On a tout essayé **19.45** Un gars,
une fille Série **20.00** ET 0.25 Journal, Météo.



20.55 UNE SOIRÉE, DEUX POLARS
20.55 La Crim' Conjonction meurtrière. Série.
Avec Isabel Otero, Jean-François Garreaud,
Dominique Guillo, Raphaëlle Cambray,
Didier Cauchy. 6020069.
21.50 Groupe Flag La voiture-bélier. Série.
Eric Summer. Avec Sophie de la Rochefou-
cauld, Franck Jolly. 5676427 **22.50** Bouche à
oreille Magazine. 7261507.

22.55 NEW YORK 911 Requiem pour un
poids léger. 9128156. Un travail inachevé.
6429576. Série. Avec Skipp Sudduth, Michael
Beach, Coby Bell, Bobby Cannavale, Eddie
Cibrian.

0.50 Histoires courtes *Mademoiselle Butterfly*.
Court métrage. J. Lopes-Curval. 6912712 ; 1.05
Adolescents. Valérie Minetto ○. 2143828 **2.00**
Envoyé spécial 2314118 **4.00** 24 heures d'info
4.15 Campus Magazine (45 min). 6332373.

FRANCE 3

17.35 A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier
Mangeons équilibré ! **18.15** Un livre, un jour
18.20 Questions pour un champion **18.50** Le
19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le
sport **20.20** ET 2.20 C'est mon choix... ce soir.



20.55 THALASSA Escale au pays de Mar-
seille. Magazine présenté par Georges Per-
noud. Au sommaire : Etang de Berre ; Le mal
de mer ; Kayak de mer ; Destinations Calan-
ques ; La pêche à l'oursin ; Marseille, un pont
vers l'Algérie ; Marseille, ancien port des colonies
; La ferme aquacole du Frioul. 4103663

22.30 Météo **22.35** Soir 3.

**22.55 ON NE PEUT PAS PLAIRE À
TOUT LE MONDE** Magazine présenté par
Marc-Olivier Fogiel. 2263392
1.00 Ombre et lumière Invité : Vincent Lin-
don 4874441.

1.30 Toute la musique qu'ils aiment Invité :
Daniel Mesguich **2.45** Soir 3 **3.10** Les Dossiers
de l'histoire Le tsar, le docteur du tsar et l'es-
pion **4.00** La Case de l'onde Doc Terre à Ter-
re 7350064 **4.55** Un jour en France (35 min).

CANAL+

17.50 Star Hunter Série ► *En clair jusqu'à 21.00*
18.40 Daria C'est mon choix. Série **19.05** Le
Journal **19.25** + de cinéma, + de sport **19.50**
Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger
Quiz **20.45** Encore + de cinéma.



21.00 THE WATCHER Film. Joe Charba-
nic. Avec James Spader, Marisa Tomei,
Keanu Reeves, Earnie Hudson, Chris Ellis.
Suspense (Etats-Unis, 2000) ○. 1400311
Un policier court sur les traces d'un tueur en série. C'est d'une folle originalité.
22.35 Le Frère du guerrier Le making of.
Documentaire. 160682.

**23.00 SOIRÉE AU FÉMININ - VIRGIN
SUICIDES** ■■■ Film. Sofia Coppola.
Avec Kirsten Dunst, Josh Hartnett,
James Woods, Kathleen Turner, Hanna Hall.
Drame (Etats-Unis, 1998) ○ 9759175

0.35 Belles à mourir ■ Film. M. Patrick Jann.
Comédie satirique (EU, 1999) ○ 4929606 **2.05**
Surprises **2.45** La Route de Salina ■ Film. G.
Lautner. *Drame* (Fr.-It., 1971) ○ 5922335 **4.25**
Partir avec National Geographic (55 min).

FRANCE 5 / ARTE

16.05 Yémen, le voile et l'interdit Documenta-
ire **17.05** Les Refrains de la mémoire **17.35**
100 % question **18.05** C dans l'air **19.00**
Tracks **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reporta-
ge La Reine des chiffonniers. Documentaire.



20.45 LA FEMME DE L'ITALIEN
Téléfilm. Michaël Perrotta. Avec Cécile Bois,
Beppe Clerici, Claudine Baschet, Christian
Moro, Olivier Sitruk (France, 1998). 855224
*Une jeune Parisienne « pur sucre » ren-
contre à Gap sa belle-famille italienne.
Pendant ce temps, son mari négocie en
secret le rachat de terrains pour la
construction d'une autoroute...*

**22.15 LA VIE EN FACE - ZINAT, UNE
JOURNÉE PARTICULIÈRE** Documentaire.
Ebrahim Mokhtari (France, 1999). 2101972
23.10 Profils Signé Andrzej Wajda. Documen-
taire. Andrzej Brzozowski (Pol. - All.) 3569999.

0.10 Musica Richter, l'insoumis [1 et 2/2].
Documentaire. Bruno Monsiegeon (Fr.
1997) 1087880-3547538 **2.45** Le Dessous des
cartes Des cartes trop simples : l'exemple de
l'Islam. Magazine (15 min) 7129118.

M6

17.05 Le Pire du Morning **17.30** Gundam
Wing Le duel. Série **17.55** Powder Park Série
18.55 The Sentinel Série **19.54** Le Six Minutes,
Météo **20.05** Mode 6 **20.10** Notre belle
famille Série **20.40** Caméra Café.



20.50 STARGATE SG-1 Nemesis ○
8310885. Victoires illusoires ○ 2190866.
Série. Avec Richard Dean Anderson, Christo-
pher Judge, Amanda Tapping, Don S. Davis,
Michael Shanks.
*Dans Nemesis, au moment de partir
en vacances, le colonel O'Neill est télé-
porté sur un vaisseau infesté par de
redoutables créatures, les répliqueurs.*

23.25 SPÉCIAL O.P.S. FORCE Mission
Berlin ○ 5335224. L'échange. 5904557. Série.
Avec Brad Johnson, Mindy Clarke, Tim Abell,
David Eigenberg, Dennis Rodman.

1.00 Unité 9 Bataille invisible ○. Série
6874809 **1.44** Météo **1.45** Et 4.10 **M6** Music
Emission musicale 7415625 - 61702625 **3.00**
Fréquentar Henri Salvador 3931002 **3.45**
E = M6 Magazine (25 min). 3054489.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black and Blue.
21.30 Cultures d'Islam. Invité : Olivier Roy.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert franco-allemand. En direct.
Donné à Francfort et émis simultanément
sur les radios de Berlin, Leipzig et
Sarrebruck. Œuvres de Mahler.
22.30 Alla breve (rediff.).
22.45 Jazz-club. En direct.
1.00 Les Nuits de France-Musiques.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de
Haydn, Beethoven. 20.40 Concert. Hilary
Hahn, violon, Nathalie Zhu, piano : Œuvres
de Brahms, Bach, Mozart, Saint-Saëns.
22.12 Les Rendez-Vous du soir (suite).
Œuvres de Prokofiev, Tchaïkovski,
Rachmaninov, Stravinsky.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

DÉBATS

18.30 Bibliothèque Médicis. Les Combats de la liberté.
Invités : Vittorio Sgarbi ; Fabio Gambaro ; Zoé Valdés ;
Régine Deforges ; Monique Canto-Sperber. Public Sénat

MAGAZINES

15.25 Proj X-13. Spécial Mars. 13^h RUE
15.55 Recto Verso. Pierre Arditi. Paris Première
16.55 Les Lumières du music-hall. Frank Sinatra. Paris Première
Il était une fois.
19.00 Explorer. Les bâtisseurs des pyramides de Gizeh.
Les rites mortuaires des Mayas. Les traces énigmatiques
apparaissant dans les champs cultivés. National Geographic
19.45 Les Feux de la rampe. Annie Girardot. CineCinemas 1
21.00 Une histoire de spectacle. Marc Jolivet. Paris Première
21.25 Rock Press Club. Joey Starr. Canal Jimmy
21.55 Des livres et moi. La provocation : spécial nu.
Invités : Guillaume Dustan (*Ellixir*) ; Noël Gaudin
(*Grabuge*). Paris Première
22.50 Paris dernière. La 100^e à New York. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.30 Plongée avec les chercheurs aventuriers. Portugal :
la route des cachalots. Voyage
Avec Gary Oldman (Etats-Unis, 1992, Histoire
v.m., 120 min) ○ Planète

18.30 Un autre regard. Espagne, Namibie et Syrie. Voyage
19.00 Pilot Guides. L'Argentine. Voyage
19.15 Gotlib. Planète
19.55 Hep taxi I. Buenos Aires. Odyssee
20.05 Les Géphnins. National Geographic
20.45 Alexandra David-Neel. Du Sikkim au Tibet
interdit. Planète
21.00 La Corne de l'Afrique. [2/3]. Nuit et silence. Histoire
21.05 Femmes de la Médina. TV 5
22.45 L'Art sous le Val' Reich. [1/2]. L'orchestration
du pouvoir. Odyssee
23.00 La Flotte engloutie de Guadalcanal. Nat. Geographic
23.20 Survivre sur l'échelle de Richter. Planète
0.50 The Definitive Miles. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

20.00 Handball. Championnat de France D1 masculine
(9^e journée) : Paris-SG - Créteil. Eurosport

DANSE

22.05 La Fille mal gardée. Chorégraphie de Heinz Spoerli.
Musique de Ferdinand Hérold. En 1987. Par le Corps de
ballet de Bâle. Avec Valentina Kozlova (Lise), Chris Jensen
(Colas), Martin Schlepfer (Alain), Otto Ris (Simone), Heinz
Spoerli (Thomas). Avec l'Orchestre symphonique de
Vienne, dir. John Lanchberry. Mezzo

TF1

12.45 A vrai dire **12.50** Météo, Journal **13.30**
Reportages Les champions de la vie. Maga-
zine **14.05** Les Dessous de Palm Beach Les
revers de l'Amour. Série **14.55** Flipper L'oura-
gan du siècle. Série **15.50** Dawson Cette mort
sur ordonnance. Série **16.50** Football Coupe
de France. Quart de finale. Paris-SG - Loriet.
17.00 Coup d'envoi en direct **18.55** Le Maillon
faible **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.



20.50 PLEIN LES YEUX Magazine
présenté par Carole Rousseau et Jacques
Legros. Au sommaire : Le Rallye d'enfer ;
Victimes bien malgré eux ; Plus jamais ça ;
Interminable cache-cache ; A couper le
souffle. 96058286

23.10 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE
Le meurtrier sans visage ○ 6974354. Le
troisième suspect ○ 99039. Série. Avec
Richard Belzer, Ice-T, Chris Meloni, Eddie
Cahill, Mariska Hargitay.
*Dans Le meurtrier sans visage, en
venant en aide à une femme qui est
kidnappée sous leurs yeux, deux pas-
sants sont blessés, mais peuvent néan-
moins donner l'alerte.*

1.00 Les Coups d'humour Invité : Didier Benu-
reau **1.35** Reportages Ces messieurs en habit
vert **2.05** Très chasse Documentaire **3.00**
Histoires naturelles Documentaire **4.25** Musi-
que **4.40** Aimer vivre en France (60 min).

CÂBLE ET SATELLITE

13.25 Les Aveux d'un espion naz ■■■ Anatole Litvak
(Etats-Unis, 1939, N., v.o., 100 min) ○ CineClassics
14.50 L'Affût ■■■ Yannick Bellon (France, 1992,
100 min) ○ TPS Star
15.05 Pals of the Saddle ■■■ George Sherman
(Etats-Unis, 1938, N., v.o., 55 min) ○ CineClassics
17.00 Jules César ■■■ Joseph L. Mankiewicz
(Etats-Unis, 1953, N., v.m., 120 min). TCM
19.00 Le Prisonnier de Zenda ■■■ John Cromwell
(Etats-Unis, 1937, N., v.o., 105 min). TCM
20.35 La Grande Attaque du train d'or ■■■ Michael
Crichton. Avec Sean Connery (Grande-Bretagne, 1979,
115 min). RTL 9
22.45 A l'est d'Eden ■■■■ Elia Kazan (Etats-Unis,
1955, v.m., 115 min) ○ TCM
23.00 City Hall ■■■ Harold Becker (Etats-Unis, 1995,
v.m., 110 min) ○ CineCinemas 2
0.25 Le Signe du lion ■■■ Eric Rohmer (France, 1959,
N., 105 min) ○ Cinétoile
0.40 Haute société ■■■ Charles Walters (Etats-Unis,
1956, v.m., 105 min) ○ TCM
2.10 Soupçons ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis,
1941, N., v.o., 100 min) ○ Cinétoile
2.25 Force majeure ■■■ Pierre Jolivet (France, 1988,
85 min) ○ CineCinemas 2
2.55 Je vous aime ■■■ Claude Berri (France, 1970,
100 min) ○ CineCinemas 1
3.50 Le Grand Jeu ■■■ Jacques Feyder (France, 1934,
N., v.o., 110 min) ○ CineClassics

FRANCE 2

13.00 Journal **13.15** L'Hebdo du médiateur
Magazine **13.35** Météo **13.40** Consomag
Magazine **13.45** Les Grandes Enigmes de la
science La planète des inventeurs **14.45** Sau-
mons, la marée argentée Documentaire
15.35 Alexandra Téléfilm. Jörg Gröner. Avec
Alexandra Kamp (All., 2001) [1 et 2/2]
3806199 - 1586996 **18.55** Union libre Invité :
Samy Nacéri Magazine **20.00** Journal, Météo.



**20.55 LES 17^{es} VICTOIRES DE LA
MUSIQUE** Variétés présentées par Jean-Luc
Delarue et Daniela Lombroso, avec la partici-
pation de Eric Jeanjean. Invitée : Björk.
En direct du Zénith de Paris. 10803460

1.00 Journal de la nuit **1.20** Météo.

**1.25 CHARLÉLIE COUTURE À
L'OLYMPIA.** Concert enregistré le
4 décembre 2001. Avec Karl Zéro ; M ;
Arthur H ; Tom Novembre et François
Hadji-Lazaro. 81673687

2.35 Union libre Magazine 9655687.

3.35 Premier rendez-vous Magazine **4.10** Thé
ou café Magazine. Invitée : Juliette
94974403 **4.45** Les Z'amours Jeu (30 min)
9732942.

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix pour le week-end
Magazine **14.55** Côte jardins Magazine
15.20 Keno **15.25** Côté maison Magazine
16.00 La Vie d'Ici Magazine **18.15** Un livre,
un jour **18.20** Questions pour un champion
18.45 Modes d'emploi Magazine **18.50**
Le 19-20 de l'information, Météo **20.10**
Tout le sport Magazine **20.20** Euro million-
naire Jeu.



20.55 L'INSOUMISSE Téléfilm. Claude
D'Anna. Avec Ann Gisel Glass, Emmanuel
Quatra, Gérard Rinaldi, Dora Doll, Valérie
Bagnou-Beido (France). 4170335
*Après des études d'infirmière, une
jeune femme, ayant tenté de vivre en
vain à Paris, revient dans sa cam-
pagne natale pour y épouser son amour
de jeunesse...*

22.30 FAUT PAS RÊVER En Argentine.
Magazine présenté par Laurent Bignolas.
Invitée : Suzanne Rinaldi. Au sommaire : Les
pêcheurs de la pampa ; Les grands-pères du
Tucuman ; Buenos Aires, le tango. 6922915

23.40 Météo **23.45** Soir 3 **0.05** Le Mystère des
faux Van Gogh Documentaire 3925687.

1.00 Saga-Cités La nuit des sauvages.
Magazine 4778213 **1.30** Sorties de nuit Maga-
zine. Invité : Roland Giraud **3.10** Soir 3 **3.35**
On ne peut pas plaire à tout le monde Maga-
zine (135 min) 6442855.

CANAL+

► *En clair jusqu'à 15.00* **13.30** Partir avec National
Geographic **14.30** La Grande Course **15.00**
Rugby Top 16 : Perpignan - Montferrand.
17.00 Les Expéditions sous-marines de
Franck Goddio **17.50** Le Pacte de la haine Télé-
film. Martin Bell. Avec W. Baldwin (EU, 1999) ○
► *En clair jusqu'à 21.00* **19.20** Le Journal **19.30** +
clair Invités : Nicolas de Tavernost, Yvan le
Bolloch et Bruno Solo **20.30** Le Cours Florent.



21.25 SAMEDI COMÉDIE
21.25 H Une histoire de Blanche-Neige ○
421002. Série. Avec Jean-Luc Bideau, Sophie
Mounicot, Jamel Debbouze, Eric Judor,
Ramzy Bedia.
21.50 Grolandsat Divertissement ○ 642828
22.10 Le Monde des ténèbres Johnny Guitar
○ 3683712. Série. Eric Summer. Avec Howard
Carpendale, Shauna Sand.

22.55 SAMEDI SPORT Magazine présen-
té par Nathalie Iannetta. 9262828

0.00 Cinéma de quartier : Cycle gladiateurs
Quo vadis ? Film. Mervyn LeRoy. Avec Robert
Taylor, Deborah Kerr. *Aventures* (Etats-Unis,
1951, v.o.) ○ 38406590.

2.45 Siam Sunset Film. John Polson. Avec
Linus Roache. *Aventures* (Austr., 1999, v.o.) ○
2243010 **4.15** Terrorisme en haute mer Télé-
film. Jim Wynorski. Avec Dylan Walsh, Ice-T
(Etats-Unis, 1999, 90 min) ○ 8397279.

FRANCE 5 / ARTE

13.35 On aura tout lu ! **14.00** Cuisines des ter-
roirs L'Ukraine **14.30** Safran, la couleur du
soleil **15.15** Il y a toujours un perdant **16.55**
Reportage Geo Ils dansent avec les loups
17.25 Court-circuit (le magazine) **19.00** Le
Forum des Européens Les femmes en politi-
que. Invitée : Roselyne Bachelot **19.45** Arte
info **20.00** Le Dessous des cartes Islam [1/2] :
La belle histoire **20.15** Surréal Salvador Dali.



**20.45 L'AVENTURE HUMAINE - UNE
PASSION RÉVÉLÉE** Edward Curtis, photo-
graphe des Indiens d'Amérique. Documentaire.
Anne Makepeace (2000). 8617199
*Redécouverte à partir de 1972, l'œuvre
d'Edward Curtis influence parfois la
culture des Indiens actuels.*
21.40 Metropolis Magazine. Au sommaire :
Printemps des poètes ; Tamango. 2169996.

22.35 LA JOYEUSE ENTREPRISE
Téléfilm. Christine Kabisch. Avec Barbara
Auer, Max Herbrechter, Sigi Terpoorten,
Jakob Mann, Joachim Dietmar Mues
(Allemagne, 2000). 389538
*Après un divorce houleux, une jeune
femme fonde une entreprise de
déménagement ultra-rapide pour
celles qui désirent quitter prestement
le domicile conjugal.*

0.05 La Lucarne Chambre de bonne. Docu-
mentaire 7857966 **1.10** Les Alsaciens ou les
Deux Mathilde Téléfilm. Michel Favart (Fr.,
1995) 7549213 **2.35** Journal Court métrage. Vuk
Jevremovic. *Animation* (All., 2000, 10 min).

M6

13.30 ET 18.50 Caméra Café Série **13.45** FX,
effets spéciaux, la série L'illusion. [1 et 2/2].
Série **15.25** Los Angeles Heat Une équipe d'en-
fer. Série **16.20** Zorro Zorro allume la mèche.
Série **16.55** Chapeau melon et bottes de cuir
Série **17.50** Motocops Court circuit. Série
19.05 Turbo **19.45** Warning **19.54** Le Six Mini-
utes, Météo **20.05** Mode 6 **20.10** Plus vite que
la musique **20.45** CinéSix.



20.55 TRILOGIE DU SAMEDI
20.55 Charmed La balade des âmes ○ 591915.
Série. Avec Holly Marie Combs, Alyssa Milano,
Rose McGowan, Daniel Dae Kim,

PIERRE GEORGES

1001, 2002, et suite

EST-CE BIEN raisonnable ? Deux chiffres, deux symboles, comme une caricature de copie conforme : 1001, 2002. Et qui aura copié sur l'autre en cette épreuve, et preuve, mathématique au rituel certificat d'études féministe du 8 mars ? Jeudi soir le quartier général chiraquien annonçait la naissance du 1001^e comité de soutien au président-candidat : « Les femmes avec Chirac ». Vendredi soir, les « 2002 femmes pour 2002 », et pour Lionel Jospin aussi, tiendront meeting au Palais des sports de Paris. En présence du premier ministre-candidat.

Des femmes donc partout. Plein de femmes. Et si l'on ose dire, sauf leur respect, un très sérieux marquage à la culotte. Il faut dire, 1001, 2002, et ainsi de suite 4004, 8008, que les femmes, outre d'être femmes, sont légion. Et même majoritaires, très nettement majoritaires. En ce doux pays de France, où elles vivent notamment plus longtemps, les veuves-électrices, joyeuses comme il convient, font, numériquement, la différence. Combien d'électeurs, déjà ? 20 millions. Combien d'électrices, mon gaillard ? 23 millions.

Voilà, tout est dit. Urnes à prendre. La femme est l'avenir électif de l'homme. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir la course aux femmes prendre dans les stratégies de campagne des hommes galonnés une pareille importance. Il y eut jadis, dans un autre registre, nettement plus guerrier, la fameuse et vaine course à la mer. Nous n'irions pas jusqu'à dire, mais nous le pensons très fort, qu'il y a désormais, et de manière plus apaisée, une non moins fameuse course à la mère, quand ce n'est à la grand-mère.

Mais n'aggravons pas davanta-

ge notre cas ici par ces ricanelements cyniques et considérations oiseuses. Simplement, ce qui nous gêne dans cette affaire du 8 mars, Journée de la femme-électrice et militante, ce n'est pas cette débauche de sollicitude et d'initiatives. Mais le fait que, qu'on le veuille ou non, cette sollicitude et ces initiatives soient ainsi datées. Qu'elles soient célébrées et amplifiées comme fête votive et processionnaire. Un jour sur 365, merci de l'hommage ! Et cette symbolique des vingt-quatre heures de la Femme, épreuve désormais inscrite au calendrier international des commémorations et bonnes résolutions, dérange plus qu'elle ne séduit.

La preuve. Ouvrez les yeux et les oreilles ce matin. Ici et là, partout, on est allé demander, dans une espèce de réflexe conditionné et moutonnier, aux femmes de candidats tout le bien qu'elles pensaient, éventuellement, de leur cher et tendre candidat. Et tout l'intérêt que le même, par son action passée, par ses projets futurs, en son programme, portait à l'amélioration de la condition féminine. Ces femmes de candidats ont été plus que sollicitées, engagées, Bernadette ici, Sylviane-là, Nisette et Babette ailleurs, à témoigner et seconder comme porte-parole de la bonne parole.

Soit. Mais voyez comme c'est curieux, comme il reste un peu de chemin à faire. Des femmes, il n'en est pas que d'épouses de candidats. Il en est de candidates aussi. Les a-t-on sollicitées pour parler de la condition de la femme ? Est-on allé, en cette veille du 8 mars, voir leur compagnon ou époux, lorsqu'il existe, pour qu'il fasse campagne ?

(Cette chronique sera assurée par l'ami Alain Lompech jusqu'au lundi 25 mars)

Un nouveau rêve d'aquarium à baleines dans une baie du Japon

HIRADO (Japon)

de notre envoyé spécial

Dans cette anse d'une serene beauté naturelle, perdue à l'extrémité sud de l'île de Hirado, fermée par trois îlots inhabités considérés par les pêcheurs locaux comme des lieux sacrés, s'ébattraient peut-être un jour des baleines. La baie de Miyanoura est en effet l'un des endroits retenus par la municipalité de Hirado pour son projet de création d'un aquarium à baleines fermé par des filets fixes. Si le projet voit le jour, ce sera la première expérience de cette ampleur d'élevage en captivité des petits rorquals (baleines de Minke). Depuis 1939, quatre tentatives ont échoué, rappelle le professeur Seiji Ohsumi, directeur de l'Institut de recherches sur les cétacés de Tokyo, qui est à l'origine du projet présenté dans un livre, en 1993, et qui a séduit la mairie de Hirado en quête d'idées originales pour sortir la région de la récession.

A l'extrémité du Kyushu, Hirado n'en est pas à sa première expérience pionnière. Ce fut au XVI^e siècle le premier port où Portugais et Hollandais installèrent leur comptoir. C'est à Hirado qu'aborda en 1550 un navire portugais avec à son bord François Xavier, arrivé un an plus tôt à Kagoshima, plus au sud, qui allait faire de la région un des hauts lieux du « siècle chrétien » au Japon jusqu'à l'interdiction de la foi au début du siècle suivant. C'est à Hirado également que débarqua, en 1600, William Adams, le pilote anglais héros du roman de James Clavell, *Shogun*, qui devait y mourir vingt ans plus tard. C'est à Hirado encore que les matelots étrangers apportèrent la bière. Mais c'est un autre héritage qui prédispose Hirado à créer un vivier à baleines.

Jusqu'au lendemain de la guerre, la ville fut l'un des grands ports baleiniers du Japon. Au confluent des courants chauds et froids, les mers de la côte ouest du Kyushu comme celles du sud de la péninsule coréenne furent pendant des siècles un terrain privilégié de chas-



Des élevages pour étudier le comportement des rorquals.

se aux cétacés. Il y a plus de deux mille ans, une baleine échouée était considérée comme un « cadeau de l'Océan » et les pêcheurs commencent à chasser ces animaux géants. Elle fait partie aujourd'hui de la tradition régionale comme en témoignent le musée consacré aux cétacés de l'île voisine d'Ikitsuki ou les restaurants dont les publicités vantent la chair de baleine. « A Hirado, les habitants entretiennent une relation plusieurs fois séculaire avec les baleines, et réaliser ce vivier à rorquals serait une nouvelle étape de cette relation », dit le maire, Makoto Shirahama.

Attraction touristique assurément, l'aquarium à rorquals aurait surtout des objectifs scientifiques. « Nous savons relativement peu de choses de leur vie, commente M. Ohsumi, et si nous réussissons à en élever nous pourrions obtenir des précieuses informations. » Pesant de 6 à 10 tonnes et mesurant jusqu'à 10 mètres de



long, les baleines de Minke sont ici nombreuses et, chaque année, plusieurs se prennent dans les filets des pêcheurs. Si elles sont vivantes, elles sont relâchées. Dans le cas contraire, conformément aux dispositions d'un programme de surveillance national, elles sont enregistrées après un prélèvement d'ADN, puis leur chair est vendue sur le marché.

Au départ, le bassin aurait 5 000 mètres carrés et recevrait une à deux baleines qui se sont prises dans les filets. En toile de fond, il y a le rêve d'une « prairie océanique », sans filets, délimitée par un système d'ultrasons, que caresse M. Ohsumi.

Le projet d'aquarium à baleines de Hirado se heurte à plusieurs difficultés, reconnaît le maire de Hirado. Tout d'abord un coût considérable en termes d'entretien (un jeune rorqual mange 240 kilos de poissons par jour) que ne peut assumer un petit port dépourvu d'industrie, vivant de la pêche et dont la population diminue. Il est en outre difficile d'obtenir l'aide de l'Etat. Non seulement celui-ci n'a plus d'argent mais encore il ne semble guère enclin à risquer de susciter les foudres des écologistes en soutenant un tel projet. « La seule question qui préoccupe les étrangers qui nous interrogent est de savoir si nous élèverons les baleines pour les manger », commente Toshio Shirayama, chef du département des produits de la mer à la mairie. A cela s'ajoute la bataille des administrations : celle chargée du tourisme ne veut pas financer un projet « scientifique » et inversement le ministère de l'agriculture et des pêches ne mettra pas un yen dans un projet « touristique »... Et Hirado se retrouve seul avec une belle idée qui fut « le vieux rêve d'auteurs de science-fiction ou du père de la bande dessinée, Osamu Tezuka », rappelle Seiji Ohsumi, mais que personne dans les milieux politiques ne soutient vraiment pour ne pas faire de vagues.

Philippe Pons

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un cabinet restreint

LE NOUVEAU gouvernement a été constitué non sans peine au milieu de la matinée, après une soirée et une nuit entières de laborieuses négociations. C'est un cabinet restreint ne comprenant que dix-sept ministres, au lieu de vingt-six dans le précédent. M. Antoine Pinay, en plus de la présidence du conseil, assume la responsabilité des finances, des affaires économiques et du budget. En fait, on se trouve actuellement devant deux contradic-

tions : 1. Il est difficile de faire une politique nouvelle avec les mêmes hommes. Il est dans tous les groupes des parlementaires qui croient aux vertus de la confiance ; c'est à eux que devrait revenir la charge d'en faire l'expérience sous la direction d'un président du conseil modéré. 2. A l'inverse, ceux qui croient aux vertus d'une certaine rigueur, pour ne pas dire de la contrainte, seraient malvenus, après que deux gouvernements eurent été renver-

sés pour y avoir cru, de ne pas laisser le champ ouvert à une expérience libérale. Car pendant toute la législature, la gauche sociale, et encore une fois dans tous les partis, se verrait reprocher de n'avoir pas offert sa chance à la droite libérale et pourrait plus difficilement compter sur elle pour la soutenir ou l'aider.

Jacques Fauvet

(9-10 mars 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



Les clés pour comprendre la loi sur la parité, la représentation des femmes dans les lieux de pouvoir, les chantiers de l'égalité... ■ **Portrait d'un quotidien.** Découvrez 24 heures de la vie du Monde en animation. ■ **Les femmes et la politique.** ■ **Femmes au pays des talibans.** Des filles en minijupe en 1972 à Wazira, jeune promise de 17 ans soustraite aux regards par sa famille, une sélection de photos tirées du livre *Femmes afghanes* (éditions Hoebecke).

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 15
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « L'Amérique guerrière ».

■ Tirage du Monde daté vendredi 8 mars 2002 : 564 643 exemplaires.

1 - 3

Chaque week-end, retrouvez « le grand dossier » du Monde

Demain :

La France dans tous ses états

8 pages à explorer et à conserver

ARGENT

ÉPARGNE

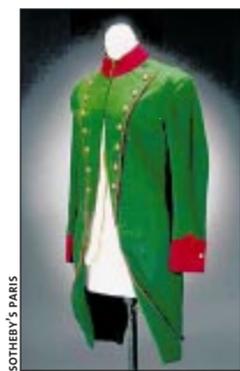
DIMANCHE 10 - LUNDI 11 MARS 2002

PLACEMENTS

IMMOBILIER

Les industries et la technologie de pointe attirent dans la vallée grenobloise des cadres au fort pouvoir d'achat. La pénurie de l'offre dope les prix, qui peuvent atteindre 2 700 euros le mètre carré dans le centre de Grenoble

p. IV



SOTHEBY'S PARIS

MARCHÉ DE L'ART

Six fauteuils Consulat du château de Fontainebleau, un uniforme porté par le mannequin de cire de Napoléon (ci-contre)... : le Musée Grévin disperse le 12 mars ses meubles, tableaux, objets d'art et accessoires inutilisés

p. VII



BOURSE

L'indice Nasdaq des valeurs de croissance américaines a bondi de 7,04 % en cinq séances. Les investisseurs croient à la reprise économique. Les indices des grandes Bourses ont, pour la deuxième semaine d'affilée, enregistré des hausses

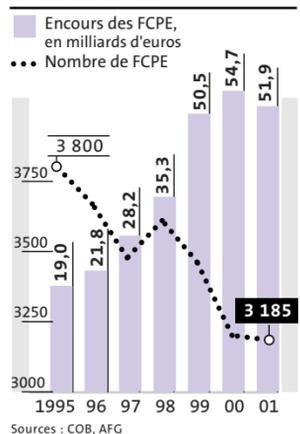
p. IX

CETTE SEMAINE

► **Richesse : une grande partie de la population aisée** en France n'a pas le sentiment de faire l'objet d'une attention particulière de la part de sa banque, révèle une étude du cabinet de conseil Accenture publiée jeudi 7 mars : 35 % des clients des banques privées qui possèdent un patrimoine financier supérieur à 300 000 euros, et 52 % des clients aisés dits « intermédiaires », dont le patrimoine financier varie entre 50 000 et 300 000 euros ou dont le revenu personnel est supérieur à 91 500 euros, partagent ainsi cette opinion. - (AFP.)

► **FCPE : répercutant la crise des marchés financiers**, les encours des fonds communs de placement d'entreprise (FCPE) sont, selon les derniers chiffres publiés par l'Association française de la gestion financière (AFG-ASFFI), passés de 54,7 milliards d'euros fin 2000 à 51,9 milliards d'euros fin 2001, soit une baisse de 5 % en un an. Côté performances, les FCPE à dominante actions retenus pour l'indicateur de l'AFG-ASFFI-Europerformance ont enregistré un recul de 11,57 % alors que, dans le même temps, ceux investis en obligations connaissent un rendement moyen de + 3,4 %.

FLÉCHISSEMENT



Faut-il encore s'intéresser au PEP ?

DOSSIER. Les plans d'épargne populaire rapportent à peine plus de 4 %. Mais ce placement, défiscalisé au bout de huit ans, garde ses atouts de simplicité et de sécurité

Douze ans après sa création sous l'égide de Pierre Bérégovoy, alors ministre de l'économie et des finances, le plan d'épargne populaire (PEP) bancaire a-t-il encore un avenir ? Lancé afin d'inciter les ménages modestes à se constituer une épargne-retraite complémentaire, le PEP, poussé par les campagnes marketing des établissements financiers, a connu un démarrage en flèche.

Avec plus de 16,7 milliards d'euros de collecte fin 1990, la première année de commercialisation, et le triple trois ans plus tard, ce support figura rapidement parmi les produits d'épargne favoris des Français, au détriment parfois de l'assurance-vie, autre placement fétiche des particuliers. « Au début des années 1990, le marché a vraiment accusé le coup de l'arrivée de ces nouveaux plans », se souvient un assureur. Il faut dire qu'alors le PEP bancaire cumulait les atouts. Non seulement il s'agissait d'un placement sans frais, garanti et défiscalisé au bout de huit ans (dans une limite d'un versement maximal de 600 000 francs pour une personne seule, passé aujourd'hui à 92 000 euros), mais, en plus, il offrait à cette époque des taux fixes garantis sur dix ans parfois supérieurs à 9 %... Mieux, il était, pour les personnes non imposables, assorti d'une prime d'Etat également défiscalisée équivalant à 25 % des versements annuels dans la limite de 6 000 francs par an, environ 914 euros (soit jusqu'à l'équivalent de 228,7 euros de prime par an), et ce pendant toute la durée du plan.

Aujourd'hui, pourtant, le PEP bancaire n'est plus guère que l'om-



OLIVIER CHARPENTIER

bre de ce qu'il fut. De populaire il n'a gardé que le nom. Victime de son succès, la prime justifiant cette appellation fut, en effet, supprimée dès 1993. Quant aux rémunérations proposées, suivant l'évolution des marchés, elles n'ont cessé de fléchir et tournent désormais autour de 4 % net en moyenne. Rien de très attrayant pour un produit certes toujours garanti et défiscalisé, mais qui nécessite une immobilisation de ses fonds huit à dix ans durant. « Mieux vaut, à qualités égales, souscrire un fonds garanti éligible au PEA [plan d'épargne en actions] ou encore un contrat d'assurance-vie en euros », estime un banquier.

Résultat, lorsque les premiers PEP bancaires sont arrivés à échéance il y a trois ans, seule une minorité d'épargnants a opté pour la prorogation. La plupart d'entre eux ont préféré soit solder définitivement leur plan, soit le transformer en un PEP assurance-vie, une formule également garantie mais davantage rémunératrice et fiscalement encore plus avantageuse dans la mesure où elle bénéficie à la fois du régime privilégié du PEP et de celui de l'assurance-vie. Alors que les encours des PEP bancaires représentaient encore 76,8 milliards d'euros en 1998, ils sont ainsi

tombés fin 2001 à 53 milliards d'euros. Ceux du PEP assurance-vie, pour leur part, ont bondi de plus de 60 % en trois ans, passant de moins de 23 milliards d'euros fin 1997 à 37 milliards fin 2000.

Le glas aurait-il sonné pour le PEP bancaire ? « Non », affirme Patrick Hervé, responsable du service épargne du Crédit agricole SA, leader de ce secteur avec 28,5 milliards d'euros d'encours fin 2001. « Il est vrai que nombre de PEP arrivés à échéance ont donné lieu à une sortie. Mais il s'agissait dans la plupart des cas d'une clientèle relativement âgée, qui avait souscrit ce produit pour récupérer sa mise hors impôt au bout de huit ou dix ans, ce qu'elle a fait. Le PEP bancaire garde de nombreux avantages et continue d'attirer des souscripteurs, comme le prouvent les flux de versements nouveaux et d'ouvertures de plan que nous avons comptabilisés en 2001. »

Pour certains professionnels, le PEP pourrait même, dans le contexte d'incertitude actuel, retrouver la faveur d'une clientèle de seniors en quête de sécurité et de simplicité, soucieux de l'organisation à venir de leur patrimoine de retraité. « Le PEP présente d'autant plus d'intérêt que, à l'occasion des premières arrivées à échéance, l'offre des banques a évolué et s'est sensiblement assouplie », souligne-t-on au Crédit mutuel. Soucieux de limiter l'hémorragie des retraits, les établissements ont en effet réalisé d'imagination pour mettre au point des formules de prorogation à durée et à taux modulables, moins contraignantes et désormais ouvertes aux nouveaux venus.

Laurence Delain

Lire pages II et III

TENDANCE

Dis-moi quel est ton héritage...

PRENANT PRÉTEXTE de l'arrivée de l'euro, la Bibliothèque publique d'information du centre Georges-Pompidou a voulu, les 1^{er} et 2 février, réfléchir sur « L'argent et ses métamorphoses », convoquant psychologues, sociologues et économistes dans le cadre d'un colloque. « L'argent est omniprésent dans notre vie quotidienne mais étrangement absent des recherches scientifiques, alors qu'il est un objet anthropologique fondamental, comme le sexe, le pouvoir et la mort », écrit dans l'introduction à ce colloque la sociologue Véronique Guienne, coauteur avec J.-P. Bouilloud de *Pratiques sociales de l'argent* (Eska, 2000).

Dans une intervention, Anne Gotmann, sociologue auteur de

note aussi que nos lois sur les successions obligent à faire les comptes et, d'une certaine manière, à les régler.

Il faut partager, et il n'est pas étonnant que les familles se déchirent à cette occasion, puisqu'il s'agit bien de la place de chacun dans l'histoire familiale. Paradoxalement, dans les sociétés exonérées de droit de succession, comme en Corse, ces comptes ne sont jamais faits, les contradictions jamais résolues et les rancœurs inextinguibles. « Recevoir un héritage implique de se reconnaître comme le destinataire d'un don et comme un retransmetteur potentiel. Le dilapider est également une manière de négocier le lien de parenté et de filiation », assure M^{me} Gotmann. Le premier réflexe

Dans les sociétés exonérées de droits de succession, les comptes ne sont jamais faits, les contradictions jamais résolues et les rancœurs inextinguibles

Dilapidation et Prodigalité (Nathan, 1995), s'est, quant à elle, intéressée à l'héritage, qui est « le contraire de la loterie et de l'argent venu de nulle part ». « C'est, explique-t-elle, un événement qui nous relie à l'histoire familiale et oblige à choisir : prendre ou ne pas prendre, se constituer héritier ou s'y refuser. »

Au XXI^e siècle, ceux qui reçoivent un héritage sont, sauf exception, largement autonomes. Ils sont mariés, ont des enfants ou des petits-enfants, et ont bien avancé dans leur parcours professionnel, voire sont retraités. L'héritage n'a donc plus vocation à les doter pour l'avenir mais a surtout une valeur affective, renforcée par les choix des défunts d'avantager l'un ou l'autre. Vincent de Gaulejac, un autre sociologue,

de nombre d'héritiers est de commettre une folie avec cet argent, de s'offrir, par exemple, un tour du monde, de l'investir d'un coup et de liquider ainsi l'histoire familiale. La plupart se ravissent en pensant à leur propre descendance.

En étudiant les vrais dilapidateurs, M^{me} Gotmann a identifié deux types de comportements : celui de l'héritier qui veut échapper à l'assignation parentale et aux devoirs implicites liés aux biens transmis et qui préférera tout donner à une œuvre de charité, par exemple ; et celui de « l'éternel créancier », à qui l'on a toujours tout donné, sauf de l'attention, sans rien exiger en retour, et qui va tout perdre sans trop savoir comment ni pourquoi.

Isabelle Rey-Lefebvre

Dans le supplément *Le Monde Emploi*

Dossier spécial « Banque-assurance » + les offres d'emploi



Chaque lundi dans *Le Monde* daté mardi

avec *Le Monde Economie*

Une offre renouvelée et plus souple

Diversifiées, les formules à taux fixe, sans être très rémunératrices, ont le mérite d'être sûres. Pour ceux qui veulent lier sécurité et performance, les banques développent de nouveaux montages associant un PEP à un fonds garanti

À défaut d'offrir les mêmes conditions de rémunération qu'il y a dix ans, l'offre de plans d'épargne populaire (PEP) bancaires s'est enrichie et assouplie, à la faveur de l'arrivée à échéance des premières générations de plans. Selon les cas, ces PEP peuvent être à versements uniques, libres ou programmés. Pour les épargnants qui recherchent d'abord la tranquillité, les formules à taux fixe sont à privilégier ; il en existe actuellement deux sur le marché.

Les premières, les plus classiques, prévoient, au moment de la souscription, une rémunération garantie pour toute la durée du plan. Extrêmement favorable pour les souscripteurs qui ont ouvert un PEP au début des années 1990 (les rendements frôlaient alors les 9 %), cette forme de PEP ne présente cependant plus guère d'attrait dans le contexte actuel de baisse des taux, sinon celui du risque zéro. Les rendements servis pour des durées de huit à dix ans ne tournent en effet qu'autour de 4,5 % en moyenne avant prélèvements.

Des établissements comme le Crédit mutuel (fédérations d'Ile-de-France, de Centre-Est Europe, du Nord notamment) ou les Caisses d'épargne ont certes mis au point des formules assorties d'une prime d'assiduité. Par exemple, au Crédit mutuel Centre-Est Europe, cette prime sert une rémunération de 4,5 % les huit premières années puis de 5,75 % les deux dernières. Mais cela reste modeste.

Mieux vaut donc, si l'on recherche la sécurité à tout prix, regarder du côté des PEP à taux fixe par durée, que proposent des établissements comme le Crédit lyonnais ou le Crédit agricole. Plutôt que de garantir la même rémunération sur dix ans, ces PEP assurent un certain niveau de taux pour une période donnée (deux ans, trois ans, cinq ans, etc.). Certes moins rémunérateurs sur de courtes



ILLUSTRATIONS : OLIVIER CHARPENTIER

périodes (d'autant qu'en cas de retrait avant huit ans les intérêts seront taxés) ces PEP, exempts de pénalités de rupture anticipée, ont le mérite d'offrir une porte de sortie à moindre coût en cas de nette remontée des taux.

PRÉFÉRER LE PEP À TAUX RÉVISABLE

Autre formule pour jouer la variation des taux, celle des PEP à taux révisables. Mais là aussi, plutôt que de s'engager sur un PEP à taux variable pur - actuellement la rémunération moyenne de ces plans, qui reflète celle des taux monétaires à trois mois, six mois ou un an selon la périodicité de la révision, demeure en deçà de 4 % -, il semble préférable d'opter pour une forme de PEP à taux révisable par versements qui bénéficie d'un effet de cliquet sécurisant en cas de fortes baisses des taux.

Contrairement à ce qui se passe dans le cas d'un PEP à taux varia-

ble classique, dont la nouvelle rémunération, revue chaque mois, trimestre, semestre ou année selon les établissements, s'applique à la totalité de l'épargne cumulée sur le plan, le changement de taux concerne uniquement les versements effectués au moment où le taux a été modifié. Ainsi un premier versement rémunéré à X % lors de la souscription le sera-t-il jusqu'à l'échéance du plan. Un second versement effectué un an plus tard à Y % sera à son tour rémunéré à ce taux jusqu'à la fin du plan, etc. En cas de mouvement erratique des taux, il suffit donc, pour peu d'avoir souscrit un PEP à versements libres sans minimum annuel, de laisser « dormir » son plan en période de baisse, pour le gonfler dès que les taux remontent.

« Aujourd'hui, l'épargnant qui veut ouvrir ou proroger un PEP bancaire doit privilégier la souplesse ou encore s'intéresser aux divers monta-

ges proposés dans le cadre de l'enveloppe fiscale du PEP », remarque Marc Sallé, responsable des produits d'épargne et d'assurance au Crédit du Nord. Outre les traditionnels PEP à revenus (voir ci-dessous) ou PEP assurance-vie, cet établissement propose, par exemple avec Noraction, un PEP associé à un fonds commun de placement (FCP) indexé sur le CAC 40, Etoile Index France. « Une partie de la mise de départ est placée sur le PEP afin de reconstituer le capital initial, et l'autre est investie sur le FCP, explique Bernard Brucamp, chargé des produits d'épargne au Crédit du Nord. Au bout de huit ans, le souscripteur est sûr de récupérer en franchise d'impôts, au choix, de

progression de l'EuroStoxx 50 constatée entre la souscription et l'échéance, sachant qu'en cas de chute des marchés un revenu minimal d'un peu plus de 25 % sera versé. » A la Banque populaire, c'est le quadruplement du capital (ce qui revient sur dix ans à un rendement annuel de 14,85 %) qui est promis, sous réserve qu'aucune des valeurs du panier d'actions, sur lequel est indexé le fonds garanti du montage, ne baisse de plus de 30 % dans les trois dernières années.

Enfin, toujours en quête de renouveler, certains services de marketing (c'est le cas de ceux d'April Group et de JP Morgan Fleming Asset Management, en partenariat avec la Fédération continentale,

LE COÛT DES RUPTURES

A l'exception notable d'établissements comme la BNP ou le Crédit lyonnais (qui, respectivement, ponctionnent des frais forfaitaires sur versement de 18 euros maximum et des frais d'entrée de 22,7 euros), les banques ne prélèvent aucuns frais d'entrée ou de gestion sur les PEP financiers (ce qui n'est pas le cas pour les PEP assurance-vie). En revanche, elles n'hésitent pas à mettre au point des systèmes de pénalités parfois sévères (reprise jusqu'à 50 % des intérêts dans certains cas) destinées à sanctionner le transfert d'un plan vers un établissement concurrent ou encore une sortie anticipée.

L'addition peut s'avérer d'autant plus lourde que, dans le cas d'un retrait avant huit ans, ces frais s'ajoutent à des ponctions fiscales équivalant à 45 % ou 25 % des intérêts, selon que la rupture a lieu avant ou après quatre ans. Le transfert, même s'il enclenche la signature d'un nouveau contrat avec l'établissement où le plan est transféré, n'est pas fiscalement assimilé à une sortie. L'antériorité de l'exonération fiscale est donc maintenue.

100 % à 130 % de son capital, majoré, le cas échéant, des performances du FCP. »

Dans le même genre, les Caisses d'épargne, avec le PEP Optio Bourse, et plus récemment les Banques populaires, avec Fructi Plus PEP, ont choisi d'associer un PEP à un fonds garanti afin de jouer sur le double aspect de la sécurité et de la performance. « Avec le PEP Optio Bourse, précise-t-on à la Caisse d'épargne, non seulement le placement est entièrement sécurisé et bénéficie des avantages fiscaux du PEP, mais en plus il est susceptible de rapporter à échéance 64 % de la

compagnie d'assurances filiale de Generali) ont associé un emprunt boursier (au taux de 6 %) remboursable in fine à la souscription d'un PEP assurance-vie multisupport alimenté par des versements réguliers. « L'investissement cash qui provient du prêt optimise à long terme les chances de performances du placement, explique-t-on chez April Group. Quant au capital de départ, y compris celui prêté, quelles que soient les configurations de marché, il sera systématiquement garanti puisqu'il est investi sur un PEP. »

L. D.

3 QUESTIONS

À JACQUES DUCROCK

CONSEILLER

DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA CAIXABANK



1 Que pensez-vous du PEP aujourd'hui ?

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Entre la fin 1998 et la fin 2001, l'encours des PEP dans notre réseau a pratiquement été divisé par deux, passant de 400 millions d'euros à 260 millions d'euros. Certes, le PEP offre toujours aux particuliers en quête de sécurité les avantages d'un placement simple, garanti et défiscalisé. Mais, comparativement à ce qu'elle a pu être il y a dix ans (en 1992, notre meilleur PEP était assorti d'un rendement net de 9,25 % garanti sur huit ans), la rémunération de ce produit n'est guère attractive. Avec des taux sur huit ans ou dix ans de l'ordre de 4,5 % à 4,8 % pour les meilleurs d'entre eux, les PEP bancaires à taux fixe par exemple ne font plus le poids face aux PEP assurance-vie. Ce n'est donc pas un hasard si, en 1999, lorsque les premiers PEP commercialisés par notre banque sont arrivés à échéance, environ 35 % d'entre eux ont été transformés en assurance-vie alors que seulement 15 % d'entre eux étaient prorogés.

2 Quel conseil donneriez-vous à un épargnant dont le PEP bancaire arrive à échéance ?

Tout dépend de ses projets. S'il a besoin de cet argent pour s'acheter un appartement ou aider ses enfants, il ne doit pas hésiter à liquider son PEP. Si ce n'est pas le cas et qu'il n'est pas déjà surchargé en assurance-vie, il peut toujours transformer son PEP bancaire en PEP assurance, ou, s'il arrive à un âge où il a besoin de revenus complémentaires, prendre un PEP à revenus. S'il souhaite conserver son PEP en tant qu'épargne de précaution, il ne doit pas hésiter à le proroger en privilégiant une formule très souple de court terme.

3 Le PEP bancaire est-il condamné à disparaître ?

Non, dans la mesure où rien ne permet d'augurer de l'évolution à venir des taux. En cas de remontée des rendements servis, le PEP bancaire retrouverait tout son attrait. Mais mieux vaut dans ce cas prendre date avec un PEP à taux fixe par versements qui, sans être aussi aléatoire qu'un PEP à taux révisable, permet de profiter des éventuelles hausses de taux, sans trop pâtir des baisses. Par ailleurs, pour les personnes en quête de rentes régulières, le PEP à revenus, sous réserve d'être correctement rémunéré (aujourd'hui entre 4,2 % et 4,5 %), mérite une mention spéciale. Aucun autre placement assorti d'une distribution de revenus ne cumule les mêmes avantages, à savoir le versement garanti et exempt de tout souci de gestion, de rentes nettes et fixes rémunérées à plus de 4 % (pour une inflation de 1,5 à 2 %) auxquelles s'ajoute à l'échéance la restitution du capital initialement investi (exception faite de l'impact des prélèvements sociaux).

Propos recueillis par Laurence Delain

PEP BANCAIRES : DIX ÉTABLISSEMENTS AU BANC D'ESSAI

Etabl.	Nom du PEP	Nature de la rémunération	Durée minimale	Versement minimal	PÉNALITÉS		Rendement ⁽¹⁾ 2002 (1 ^{er} trim.)
					de transfert	de sortie anticipée	
BNP Paribas	• PEP Epargne taux fixe	• Taux fixe	• 10 ans	• 360 € par an	• Reprise de 50 % à 6 % sur les intérêts selon la date de rupture • 0,5 % de l'encours du PEP (+ 0,25 % de cet encours multiplié par le nombre de mois restant à courir)	• Reprise de 50 % à 6 % sur les intérêts selon la date de sortie • 0,5 % de l'encours du PEP (+ 0,25 % de cet encours multiplié par le nombre de mois restant à courir)	• 3,9 %
	• PEP Horizons	• Taux fixe par versement	• 10 ans	• Entrée 4 000 € (ensuite 1 500 €)			• 4 %
Bred (Groupe Banque populaire)	• PEP bancaire	• Révisable (par semestre)	• 8 ans	• Entrée 150 € (ensuite 30 €)	• 45 €	• 38 €	• 4,6 %
	• PEP Capital	• Fixe par versement	• 8 ans	• Entrée 8 000 € (ensuite 762 € en libre, 152 € en programmé)			• 4,9 %
Caisse d'épargne	• PEP OPTIO Abonnement	• Taux fixe par versement	• 10 ans	• Entrée 300 €	• Variables selon les caisses (ex. : 53,4 € en Ile-de-France) • Variables selon les caisses (ex. : 53,4 € en Ile-de-France)	• Reprise de 30 à 20 % des intérêts selon la date • Aucune	• Variable selon les caisses (4,65 % en IDF)
	• PEP OPTIO Prestance	• Taux garanti (progressif/année)	• 10 ans	• Entrée 1 500 €			• Idem (4,65 % en IDF)
Caixabank	• PEP Etoile Garantie	• Taux fixe par versement	• 10 ans	• Entrée 1 500 €	• Reprise de 20 à 10 % des intérêts selon la date • Reprise de 30 à 10 % des intérêts selon la date • Reprise de 20 à 10 % des intérêts selon la date	• Reprise de 20 à 10 % des intérêts selon la date • Reprise de 30 à 10 % des intérêts selon la date • Reprise de 20 à 10 % des intérêts selon la date	• 4,7 %
	• PEP Etoile Plus	• Taux fixe par versement	• 8 ans	• Entrée 8 000 €			• 4,6 %
	• PEP Etoile Sécurité	• Taux révisable	• 10 ans	• Entrée 1 500 €			• 3,7 %
Crédit agricole	• PEP Orchestral bleu	• Taux fixe par durée	• 10 ans (paliers de 3,4 puis 3 ans)	• Entrée 1 000 € (versement unique)	• Aucune	• Aucune	• 4,2 % en moyenne sur 10 ans
	• PEP Orchestral jaune ⁽²⁾	• Taux révisable	• 10 ans	• Entrée 30 €			• 2,75 %
Crédit du Nord	• Norgaranti 2	• Taux fixe par versement	• 8 ans	• Entrée 1 500 € (ensuite 750 €)	• Reprise de 25 à 5 % des intérêts selon la date de sortie	• Néant	• 3,85 %
Crédit lyonnais	• Lion PEP modulable objectif épargne	• Taux fixe par durée	• 2 à 10 ans	• 45 € par mois, 135 € par trimestre ou 270 € par semestre	• 76 €	• Reprise de 10 % des intérêts recalculés sur la durée	• de 3,2 % (2 ans) à 4,5 % (10 ans)
	• Lion PEP modulable objectif placement	• Taux fixe par durée	• 2 à 10 ans	• Versement unique de 200 €			• Idem
Crédit mutuel	• PEP Liberté	• Taux révisable (chaque année)	• 8 ans	• 30 €	• Variable selon les fédérations (au CM de Bretagne : reprise de 15 % sur les intérêts)	• Variable selon les fédérations (au CM de Bretagne : reprise de 15 % sur les intérêts)	• 3,8 % en moyenne
	• PEP Garanti	• Taux fixe	• 8 ans à 10 ans selon les fédérations	• 1 000 à 7 500 € selon les fédérations			• 4,8 % en moyenne
La Poste	• Evolu PEP	• Révisable	• Viagère	• 15 €	• 46,5 €	• Néant	• 4 % ⁽³⁾
Société générale	• PEP Vitalis Avenir	• Taux fixe par versement trimestriel	• 10 ans	• Entrée : 225 € (ensuite 45 €/mois en programmés)	• 53 €	• 53 € et reprise de 50 % ou 20 % sur les intérêts selon la date	• 4,5 %

Source : Etablissements bancaires

(1) Avant prélèvements sociaux - (2) Existe depuis cette année en version à versements programmés (PEP Orchestral mauve : 2,8 % en 2002) - (3) Le taux est révisé à chaque fin d'année

La prime d'Etat était trop populaire

Bercy a seulement maintenu celle des PEP assurances souscrits avant septembre 1996

Destiné à encourager l'épargne longue des ménages les plus modestes, le PEP était au départ assorti d'une prime d'Etat particulièrement intéressante, ouverte à toute personne non imposable (ou dont l'impôt ne dépassait pas un seuil de l'ordre de 61 euros). Pour bénéficier de cette prime, le souscripteur devait justifier chaque année de son statut d'exonéré, sachant que le revenu de référence retenu était celui de l'année N-2. Ainsi, en 1990 il fallait justifier d'une non-imposition en 1988, pour 1991, c'était 1989 qui était pris en compte, etc. Représentant 25 % des versements annuels dans la limite de l'équivalent de 914 euros (soit un peu plus de 228 euros au maximum par an), cette prime, par ailleurs revalorisée chaque année au taux d'intérêt légal et défiscalisée, s'ajoutait, à l'échéance du plan, aux sommes capitalisées sur le PEP.

Mais la mariée était trop belle. Dépassé par le succès de ce mécanisme qui, du fait des spécificités de la fiscalité française, ne bénéficiait pas uniquement aux ménages les plus défavorisés, le gouvernement dut rapidement faire machine arrière. Dès l'automne 1993, soit trois ans après son apparition, la prime était supprimée. A cette

époque, les sommes à verser étaient déjà estimées à plus de 1 milliard d'euros, la prime concernant près de trois millions de titulaires de PEP. Pour ces derniers, le nombre d'années de versements ouvrant droit à prime fut ramené à sept, contre dix initialement ; seuls les souscripteurs d'un PEP assurance à versements périodiques souscrit avant le 5 septembre 1996 ont vu leur droit à prime maintenu pendant dix ans.

Même coupé en plein vol, l'effet prime ne fut pas sans douleur pour Bercy. Pour un PEP ouvert avant le 22 septembre 1993, la prime d'Etat maximale à verser en 2000 était de 10 500 francs de base, soit 1 600 euros, à laquelle s'ajoutaient près de 3 000 francs d'intérêts. Au total, ce sont environ l'équivalent de 2,3 milliards d'euros qui auraient été versés aux bénéficiaires de la prime. A titre d'exemple, pour le seul réseau du Crédit agricole, premier établissement distributeur de PEP bancaires avec la moitié des parts de marché sur ce produit, les primes d'Etat à payer ont dépassé 472 millions d'euros en 1997. Elles représentaient encore 106,7 millions d'euros l'année suivante et plus de 76 millions d'euros en 1999 et en 2000.

L. D.

S'assurer un petit complément de revenu

Astucieux montage financier, le PEP à revenus connaît du succès auprès d'une clientèle en quête de revenus réguliers, fixes, garantis et peu fiscalisés. « Les formules à revenus constituent le gros de notre production de PEP bancaires, près de la moitié des clients ayant opté pour ce type de produits », précise-t-on au Crédit agricole.

Le PEP à revenus résulte de l'association d'un PEP bancaire classique à une série de comptes à terme (CAT), générateurs de revenus réguliers. Conçu habituellement sur une durée de huit ans, ce type de plan fonctionne sur la base d'un versement unique important (les minima sont de l'ordre de 8 000 euros). Une partie de cette somme est placée sur un PEP classique qui fructifie au fil des ans afin de reconstituer le capital initial, tandis que l'autre est investie sur une série de CAT à trois mois qui permettent, pendant la durée du plan, le versement de revenus fixes et garantis. A l'échéance, le souscripteur récupère son capital diminué des prélèvements sociaux imputés sur la partie PEP de son montage.

Au-delà de sa simplicité et de son absence de risque, le PEP à revenus présente deux avantages. D'une part, les revenus distribués

CINQ EXEMPLES DE PEP À REVENUS

Etablissement	Nom du PEP	Durée minimale	Versement minimal	Pénalité de sortie anticipée	Rendement annuel 2002
BNP PARIBAS	Fréquence revenus	8 ans	10 000 €	0,5 % de l'encours du PEP + 0,25 % de cet encours multiplié par le nombre de mois restant jusqu'à la 8 ^e année.	3,90 %
BRED (Groupe Banque populaire)	PEP revenus	8 ans	8 000 €	10 % des intérêts (min. : 76 €)	4,90 %
CAIXABANK	PEP 4 étoiles	8 ans	7 500 €	de 20 % à 10 % des intérêts selon la date de sortie	4,50 %
CRÉDIT AGRICOLE	PEP Orchestral vert	10 ans	10 000 €	de 40 % à 20 % des intérêts selon la date de sortie	4,15 %
CRÉDIT MUTUEL	PEP revenus	de 8 ans à 10 ans(1)	de 7 000 à 10 000 € (1)	variable selon les fédérations (au CM de de Bretagne : 1,5 % des intérêts)	4,75 % en moyenne

Source : Etablissements bancaires (1) selon les fédérations

ne sont pas fiscalisés : étant pour partie constituées de capital, les rendes distribuées par les PEP à revenus, quoique soumises au prélèvement libératoire classique de 25 %, sont en réalité taxées à un taux de l'ordre de 5 % selon les promoteurs des PEP à revenus.

Par ailleurs, comportant une part de CAT, les PEP à revenus ne sont plus soumis au seuil de verse-

ment maximum de 92 000 euros, propre au PEP. Ainsi pour un PEP à revenus composé à 60 % d'un PEP classique et à 40 % de CAT, la mise initiale maximale pourra monter jusqu'à 153 300 euros (plus de 300 000 euros pour un couple).

Malgré tout, le PEP à revenus reste un support contraignant dont le souscripteur ne peut, sous peine de pertes sévères sur sa mise initia-

le, sortir avant terme. Quant au niveau des rentes servies, il n'a rien d'exceptionnel. Ainsi, à la BRED (groupe des Banques populaires), pour 10 000 euros investis, la rente trimestrielle nette sera de 115,2 euros. Or il s'agit de l'un des PEP à revenus les plus rémunérateurs du marché (4,9 % pour 2002)...

L. D.

PRATIQUE

■ Peut-on sortir de son PEP avant dix ans ?

Il faut distinguer la durée contractuelle du PEP (fixée à dix ans dans la plupart des établissements) de sa durée fiscale (huit ans). Au bout de huit ans, le souscripteur d'un PEP bancaire peut effectuer des retraits sans pénalité fiscale, exception faite des prélèvements sociaux. Cependant, si, au départ, le PEP a été souscrit pour une durée de dix ans, ces retraits entraîneront une clôture automatique du plan ainsi que le paiement de frais de sortie anticipée. Variables selon les établissements (certains n'en prélèvent pas), ces frais prennent souvent la forme



d'un pourcentage calculé sur les intérêts, dont le montant sera d'autant plus élevé que la sortie se fera tôt.

En revanche, si le PEP est clos avant huit ans, les intérêts générés par le plan sont imposables. Ils sont alors soumis, au choix du souscripteur, soit à l'impôt sur le revenu, soit à un prélèvement libératoire de 45 % (35 % + 10 % de prélèvements sociaux) si la fermeture a lieu avant quatre ans, et de 25 % (15 % + 10 %) si elle se fait entre la quatrième et la huitième année. Quelques cas exceptionnels ouvrent droit néanmoins à une sortie anticipée sans frais : l'invalidité ou le décès du titulaire du plan ou de son conjoint, l'expiration de droits aux assurances-chômage à la suite du licenciement du souscripteur (ou de son conjoint), la cessation d'une activité non salariée du titulaire ou de son conjoint suite à une liquidation judiciaire. Lorsque le conjoint est concerné, les époux doivent être soumis à une imposition commune.

■ Peut-on garder son PEP au-delà de dix ans ?

Oui. Le souscripteur peut, sous réserve de n'effectuer aucun retrait, conserver son plan et continuer de l'alimenter au-delà de la durée contractuelle, sachant que cela suppose une nouvelle négociation du taux, dont le niveau sera d'autant plus élevé que la nouvelle durée d'engagement sera longue. En cas de retraits partiels, le plan peut demeurer ouvert, mais tout nouveau versement devient interdit sous peine de clôture immédiate du PEP.

■ Peut-on ouvrir un second PEP ?

Oui, mais seulement après avoir fermé le premier. Rien n'empêche, au sein d'un couple, de détenir un PEP par conjoint.

■ Peut-on transférer son PEP à tout moment ?

En théorie, oui. Le transfert n'étant pas assimilé à un retrait, il n'entraîne pas de pénalités fiscales. Cependant, pour limiter ce type de mouvements, la plupart des établissements prélèvent des frais dissuasifs. Par ailleurs, tout transfert se traduit par l'ouverture d'un nouveau contrat, qui à son tour peut être assorti de pénalités de sortie anticipée.

■ La sortie se fait-elle toujours sous forme de capital ?

Non, la sortie d'un PEP bancaire peut se faire sous la forme d'une rente qui, contrairement à celles versées à partir d'un contrat d'assurance-vie, sera totalement défiscalisée.

■ Lorsque l'on transforme un PEP bancaire arrivé à échéance en PEP assurance, doit-on rester immobilisé huit ans pour échapper à l'impôt ?

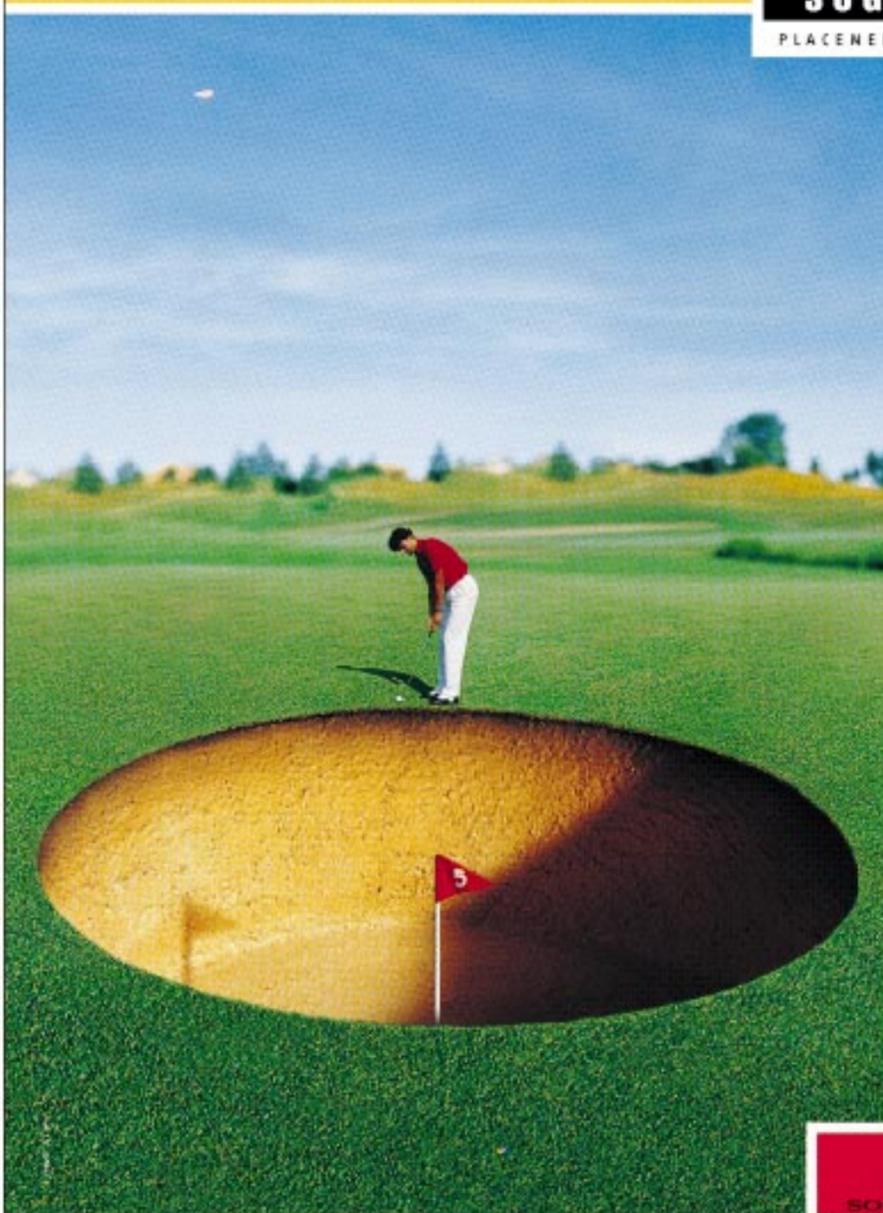
Non. En transformant un PEP bancaire arrivé à échéance en PEP assurance-vie, on conserve l'antériorité fiscale de son plan, et, en plus, on cumule les avantages fiscaux du PEP et de l'assurance-vie, les PEP assurance-vie échappant à la taxe de 7,5 % prélevée au-delà de 4 600 euros de revenus générés par un contrat d'assurance-vie.

Placement Sogétop.

Ou vous gagnez, ou vous ne perdez pas.

SOGETOP

PLACEMENT GARANTI



Découvrez le parcours idéal avec Sogétop*, une gamme de placements totalement innovante, adossée à un portefeuille d'actions internationales : votre capital est garanti** et vos gains sécurisés chaque année. Attention, c'est une offre limitée. Pour souscrire, rendez-vous dans votre agence Société Générale.



Si on en parlait ?

www.societegenerale.fr

* Les fonds communs de placement Sogétop Garantit, Sogétop Garantit PER et Sogétop Sécurité PEA ont été agréés par la Commission des Epargnants de France le 22 février 2002. Toute souscription doit se faire sur la base des notes d'information en vigueur, disponibles auprès de votre agence sur simple demande. Sogétop est aussi éligible à certains contrats d'assurance-vie. Les conditions d'accès sont décrites dans les notes d'information de nos contrats, disponibles auprès de votre agence.

** A l'échéance de 5 ou 8 ans, sans contre-ordre ou suite au versement, pour les souscriptions effectuées sur la base de la valeur liquidative au moment d'entrée.

La Micro-Valley grenobloise dope le marché

IMMOBILIER. L'arrivée de cadres, attirés par les entreprises de haute technologie de la région, confirme la hausse des prix des logements amorcée il y a cinq ans

A moins d'une heure des stations de ski, la Micro-Valley grenobloise, fournie en industries et technologies de pointe, attire nombre de cadres au pouvoir d'achat et au niveau d'exigence élevés. Mais dans le chef-lieu de l'Isère, l'offre immobilière reste rare et chère.

Pour le cadre qui arrive avec un budget de 150 000 à 230 000 euros, la désillusion est garantie. «*A ce prix-là, ils devront se contenter d'un F4 à Meylan [dans l'agglomération grenobloise], ou accepter de s'éloigner de 40 km pour trouver une maison de caractère*», rapporte Bruno Manhes, de l'agence Faure Immobilier. La hausse qui avait atteint, en 1999-2000, 15 % à 20 %, voire 30 %, en maison individuelle, a certes été ramenée à 6 % ou 7 % au dernier semestre 2001, niveau auquel elle devrait «*se maintenir*», estime le président de la chambre syndicale des promo-

teurs constructeurs, Raoul Zanoletti. Mais l'avance reste prise. Entre 1997 et 2001, le prix moyen au mètre carré dans l'ancien a augmenté de 28,6 % dans Grenoble, et de presque 36 % dans l'hyper-centre de la ville. En maisons, la hausse est encore plus spectaculaire : près de 46 % dans la vallée très prisée du Grésivaudan.

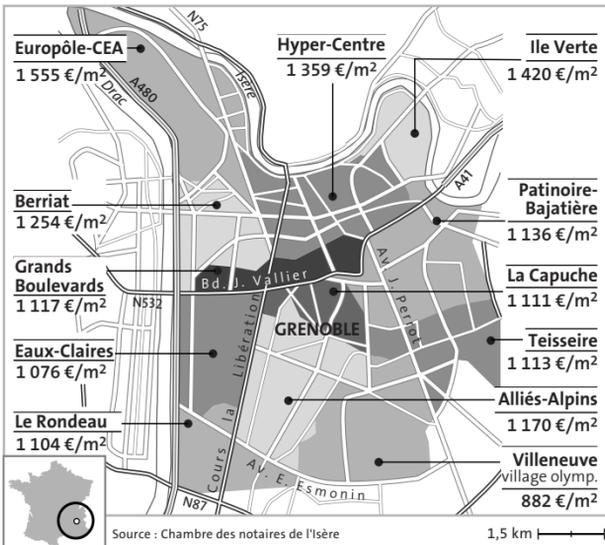
RIEN SOUS LES 230 000 EUROS

L'arrivée des cadres a transformé le marché immobilier. Pénurie de place oblige, «*plus des trois quarts des gros budgets partent vers la proche périphérie*», analyse Michel Ronzino, le président de la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim) de l'Isère. La rive droite de la vallée du Grésivaudan est la plus recherchée par la clientèle aisée. Un appartement de 100 m² dans une résidence traditionnelle s'y négocie au minimum 170 000 euros, jusqu'à 300 000 euros si la résidence est de bon standing, avec piscine et terrasses.

En maison individuelle, rien (sauf au bord de l'autoroute) ne se vend au-dessous de 230 000 euros, y compris les constructions des années 1960. Dans le très chic triangle formé par les communes de La Tronche, Corenc et Meylan, le budget moyen d'une maison contemporaine de 140 à 180 m² habitables, avec 800 à 1 000 m² de terrain, oscille entre 350 000 et 530 000 euros quand s'ajoutent une piscine et des dépendances.

Les terrains à bâtir sont encore plus rares et donc chers. Dans les meilleurs emplacements, on peut atteindre un budget de 300 000 euros rien que pour le terrain. Incapable de suivre, une part de la clientèle s'est reportée à l'ouest, sur des communes comme Sassenage et surtout Seyssins. «*Des micromarchés existent néanmoins à Echirolles et à Saint-Martin-d'Hères*», nuance M^{me} Henri Benoist, présidente de la chambre des notaires de l'Isère.

PRIX MOYEN AU M² DES APPARTEMENTS ANCIENS À LA FIN 2001



Afin de renverser la tendance et de faire revenir les jeunes ménages vers le centre de Grenoble, la municipalité profite de chaque espace qui se libère, comme le site de l'ancienne usine Lustucru et bientôt de la caserne de Bonne, pour favoriser la construction de logements de qualité. L'hyper-centre reste néanmoins le plus recherché, avec un prix de vente moyen de 95 700 euros pour une surface de 70 m². Il existe cependant de fortes disparités. Dans l'Ile-Verte, le mètre carré est l'un des plus chers de la ville, pouvant atteindre 2 100 à 2 300 euros pour des appartements avec terrasses, voire 2 700 euros en maison. Les abords des quelques places qui jalonnent le centre (Vaucanson, Victor-Hugo, Verdun) restent convoités par les cadres et les retraités. Un appartement dans un immeuble du début du siècle se négocie entre 1 800 et 2 100 euros le m². Le

centre historique accueille une clientèle plus jeune et branchée. Très coté il y a une dizaine d'années, le quartier des Antiquaires connaît un léger tassement, au profit des alentours des places de l'Etoile ou de Metz, revitalisées par l'implantation de commerces. La Villeneuve, les Eaux-Claires et la Capuche demeurent les quartiers les moins chers, même si, vers les Grands Boulevards, des appartements de 180 à 200 m², dans des immeubles un peu décotés, se négocient encore à moins de 1 200 euros le m². La préférence des bobos, les fameux bourgeois bohèmes, va au bâtiment semi-industriel réaménagé en maison individuelle dans le secteur de Berriat, un ancien quartier ouvrier en pleine mutation. Le prix au mètre carré y a connu la plus forte hausse en cinq ans : + 37 %.

Nicole Cabret

UN MARCHÉ LOCATIF MARQUÉ PAR LA PÉNURIE

Avec un rapport d'environ un logement pour 30 candidats, le marché locatif grenoblois connaît, selon la Fnaim, une situation de pénurie inégalée. Le taux de mobilité reste élevé du fait de la présence d'étudiants et de la mutation des cadres : 54 % des logements ont changé d'occupants entre 1990 et 1999, selon l'Agence d'urbanisme. Les petites surfaces continuent à être d'un bon rapport, avec un taux de rentabilité de l'ordre de 7 % à 8 %, voire de 9 % à 10 %, pour les T4 et les T5, rares. Un studio équipé se loue en moyenne 300 euros, et un deux-pièces haut de gamme, 580 euros.

En maison individuelle, on ne trouve rien à moins de 900 à 1 000 euros, voire 2 000 euros dans les belles banlieues.

(Publicité)

SICAV - FCP

Ces informations sont données sous la responsabilité de l'émetteur

Une sélection.

Cours relevés au 8 mars à 17 h 45

Code	Émetteurs	Date	Valeur de souscription	Valeur de rachat	Devisé de cotation	Montant du coupon	Date du coupon
SICAV							
029614	CADENCE 1 D	08/03/02	155,47	153,93	EUR	1,75	09/04/01
029615	CADENCE 2 D	08/03/02	153,76	152,25	EUR	1,75	03/05/01
029616	CADENCE 3 D	08/03/02	152,10	150,60	EUR	1,75	08/03/01
028307	CONVERTIS C	08/03/02	231,66	227,12	EUR
009577	INTEROBLIG C	07/03/02	59,98	59,39	EUR
009543	INTERSELECTION FR. D	08/03/02	76,48	74,98	EUR	1,27	25/01/01
028315	SÉLECT DÉFENSIF C	07/03/02	196,46	193,08	EUR
028316	SÉLECT DYNAMIQUE C	08/03/02	246,84	242,59	EUR
028653	SÉLECT ÉQUILIBRE 2	08/03/02	173,54	170,56	EUR
094406	SÉLECT PEA DYNAMIQUE	08/03/02	147,22	144,69	EUR	2,69	01/02/01
094404	SÉLECT PEA 1	08/03/02	211,15	207,52	EUR	4,37	01/02/01
029548	SG FRANCE OPPORT. C	07/03/02	456,16	447,22	EUR
029713	SG FRANCE OPPORT. D	07/03/02	427,13	418,75	EUR	2,02	27/01/00
029709	SOGENFRANCE C	08/03/02	478,01	468,64	EUR
029549	SOGENFRANCE D	08/03/02	428,73	420,32	EUR	1,54	28/01/99
029408	SOGEOLIG C	08/03/02	113,77	112,64	EUR
009524	SOGÉPARGNE D	08/03/02	44,65	44,21	EUR	1,95	16/10/00
028520	SOGEPEA EUROPE	08/03/02	228,82	224,33	EUR	0,23	25/01/01
009545	SOGÉSECTOR IMMOB. D	08/03/02	24,25	23,77	EUR	0,38	28/06/00
009526	SOGINTER C	08/03/02	54,89	53,81	EUR	8,02	18/04/90
Fonds communs de placements							
702074	DÉCLIC ACTIONS EURO	07/03/02	16,08	15,76	EUR
747971	DÉCLIC ACTIONS FRANC	07/03/02	55,19	54,11	EUR	0,26	07/09/00
747985	DÉCLIC ACTIONS INTER.	08/03/02	35,48	34,78	EUR	0,10	13/09/96
702304	DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	07/03/02	17,05	16,72	EUR
703114	DÉCLIC BOURSE PEA	07/03/02	52,67	51,64	EUR
747973	DÉCLIC OBLIG. EUROPE	07/03/02	16,65	16,49	EUR	0,87	05/01/01
702560	DÉCLIC PEA EUROPE	07/03/02	24,68	24,20	EUR	0,08	14/11/00
748493	DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	07/03/02	60,90	59,71	EUR	0,28	21/12/00
702744	SOGÉSECTOR FINANCE	08/03/02	560,72	544,23	EUR
043136	SOGÉSECTOR SANTÉ	08/03/02	588,20	576,67	EUR
043153	SOGÉSECTOR TECHNO.	08/03/02	564,62	553,55	EUR
703304	SOGESTION C	07/03/02	49,55	48,58	EUR
042303	SOGINDEX FRANCE C	07/03/02	534,20	518,49	EUR

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT

08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)

SICAV							
028818	ATOUT CROISSANCE	07/03/02	366	357,07	EUR	3,49	07/01/02
028581	ATOUT FRANCE C	07/03/02	201,36	196,45	EUR
028582	ATOUT FRANCE D	07/03/02	179,07	174,70	EUR	3,24	24/12/01
093707	ATOUT FRANCE ASIE	07/03/02	79,71	77,77	EUR	0,16	24/12/01
028583	ATOUT FRANCE EUROPE	07/03/02	180,81	176,40	EUR	5,47	24/03/01
028575	ATOUT FRANCE MONDE	07/03/02	45,94	44,82	EUR	0,38	14/04/01
028610	ATOUT MONDE	07/03/02	54,68	53,35	EUR
028990	ATOUT SELECTION	07/03/02	106,60	104	EUR	2,33	24/12/01
028636	CAPITOP EUROBLIG C	07/03/02	102,11	101,10	EUR
028637	CAPITOP EUROBLIG D	07/03/02	84,24	83,41	EUR	3,52	24/03/01
028612	CAPITOP REVENUS D	07/03/02	172,51	170,80	EUR	2	21/01/02
Fonds communs de placements							
044668	ATOUT VALEUR	06/03/02	78,71	78,71	EUR	1,36	13/12/01
097265	INDOCAM FONCIER	07/03/02	99,71	97,28	EUR

PRATIQUE

Eviter les pièges du compte joint

Faire fonctionner un compte à plusieurs est a priori gage de souplesse et de réactivité. Mais la réalité s'avère plus difficile et ce qui ressemble à une association de bon aloi peut se transformer en piège. Des règles à bien connaître avant de signer.

Un compte joint peut être ouvert par deux personnes au minimum, sans limite maximum du nombre de cotitulaires. En pratique, plus de 80 % d'entre eux sont ouverts par deux époux. Dès l'ouverture, le libellé des signatures est important : un compte ouvert sous le nom de M. ET M^{me} requiert la signature conjointe des deux titulaires à chaque opération, ce qui est contraignant. Mieux vaut opter pour la formule M. OU M^{me}, qui permet de faire fonctionner le compte (et d'utiliser le chéquier) indifféremment par chaque titulaire seul. Rien n'empêche d'exiger, à condition de le faire inscrire noir sur blanc, la cosignature des titulaires pour des opérations excédant un certain montant à définir. Cette précaution se révèle souvent indispensable dans les indivisions.

Autre - désagréable mais indispensable - formalité à prévoir dès l'ouverture du compte : dénommer précisément celui ou celle qui est présumé(e) responsable des incidents de paiement. Cette désignation permet d'éviter que tous les comptes de tous les titulaires ne soient bloqués et frappés d'interdiction bancaire, en attendant la régularisation des chèques impayés. Si cela doit survenir, seul celui nommé responsable est frappé d'interdiction bancaire totale sur tous ses comptes.

Attention : pour être valable, cette désignation doit avoir lieu avant tout incident de paiement. Si elle est faite après, tous les titulaires sont interdits bancaires sur l'ensemble de leurs comptes. Et le banquier

est autorisé à réclamer la totalité des sommes dues à celui des cotitulaires qu'il estime le plus solvable, charge à ce dernier de se retourner contre les autres pour se faire rembourser.

Côté capital, les sommes figurant sur le compte sont réputées appartenir à tous les cotitulaires par parts égales. Cette formule est à éviter si l'un a des revenus et l'autre non, surtout sous un régime de séparation de biens. Si une saisie intervient, la mécanique se grippe un peu plus. En effet, le banquier bloque l'intégralité du compte, sans distinction des avoirs des uns et des autres.

ATTENTION AUX RETRAITS

Mieux vaut alors, si l'on flairer une difficulté, se désolidariser du compte en adressant au banquier une lettre recommandée avec accusé de réception lui demandant de dénoncer la convention d'ouverture de compte, tout en exigeant que les opérations soient dorénavant faites sous le contrôle de sa propre signature.

Gare aussi aux retraits en cas de mésentente : l'un des cotitulaires peut vider le compte au nez et à la barbe de l'autre, si aucune limite n'a été prévue. Dans ce cas, les recours sont longs et incertains.

Subsistent cependant deux avantages. D'abord, chaque cotitulaire peut demander, à tout moment, de résilier le compte, sans l'accord des autres. Enfin, en cas de mort d'un des cotitulaires, le compte continue de tourner, ce qui permet d'honorer les premiers frais suite au décès mais n'autorise pas pour autant le titulaire survivant à piocher dans le compte au-delà de ses droits. Les héritiers peuvent d'ailleurs charger le notaire d'y veiller et de rapporter à la succession toute somme dérobée.

Dominique de Noronha

FISCALITÉ

Unités de compte, taxes et contrats d'assurance-vie

Lorsque les capitaux reçus par le bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie souscrit depuis le 20 novembre 1991 correspondent à des primes versées après les 70 ans de l'assuré, la fraction des primes supérieure à 30 500 euros est soumise aux droits de succession.

Toutefois, lorsque les capitaux versés par l'assureur sont inférieurs au montant des primes versées après les 70 ans de l'assuré, la taxation ne porte que sur le montant de ces capitaux.

L'administration vient de préciser que cette règle s'applique non seulement en raison de rachats partiels ou d'avances non remboursées mais aussi en cas de baisse de la valeur des unités de compte (autrement dit, des parts de sicav).

Exemple : âgé de 71 ans, M. X. a souscrit, en décembre 1992, un contrat en unités de compte sur lequel il a versé une prime unique de 500 000 francs destinée à l'acquisition d'actions de sicav. Après imputation des frais sur versement (25 000 francs), le montant réellement investi est de 475 000 francs.

On suppose que le prix d'achat des actions était de 250 francs. Au moment de la souscription, le contrat comportait 1 900 actions de la sicav.

M. X. décède en février 2002 ; la valeur de rachat des actions de la sicav est tombée à 30 euros. Les capitaux versés par l'assureur aux bénéficiaires désignés s'élevaient donc à 57 000 euros.

Si l'on appliquait le principe selon lequel les droits de mutation sont calculés sur le montant des primes qui excède 30 500 euros, la prime versée s'élevant, après conversion en euros, à 76 224,51 euros, les bénéficiaires devraient être taxés sur 45 724,51 euros.

Heureusement, l'administration admet tenir compte de la perte de valeur des unités de compte : la base de taxation est constituée par la seule valeur du contrat à la date du décès, soit 57 000 euros ; les droits ne sont calculés que sur 26 500 euros (57 000 - 30 500).

Rédaction des éditions Francis Lefebvre

JURISPRUDENCE

L'abus de faiblesse, un acte frauduleux

Une personne âgée de 85 ans, souffrant de sévères déficiences auditives et visuelles, reçoit la visite d'un agent général d'assurance qui souhaite lui vendre un contrat d'assurance-vie.

Précisons que ce professionnel est revenu voir «*sa*» cliente alors que cette dernière avait, par deux fois, tenté de résilier son contrat dans le délai légal de rétractation déterminé par le code des assurances. En effet, l'article L. 132-5-1 mentionne que «*toute personne physique qui a signé une proposition d'assurance ou un contrat à la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec demande d'avis de réception pendant le délai de trente jours à compter du premier versement*».

Quand bien même sa mémoire et sa capacité de compréhension ne présentaient pas de troubles manifestes, les juges de première instance ont considéré que les faiblesses auditives et visuelles de cette femme avaient pour conséquence de réduire sa capacité d'analyse, donc de se faire librement une opinion sur la proposi-

tion de son vendeur ; de surcroît, ces difficultés altéraient, selon le tribunal, sa résistance psychologique à d'insistantes sollicitations commerciales. Partant de ce dernier point, la cour d'appel de Paris (9^e chambre A, 2 avril 2001) n'en tire pas les mêmes conclusions. Elle a ainsi jugé que la démarche de cet agent relève de l'abus de faiblesse ou d'ignorance d'une personne vulnérable, ce qui constitue un acte frauduleux fondé sur le principe du harcèlement.

Il y a de plus en plus de personnes âgées, voire très âgées, qui préfèrent habiter à leur domicile plutôt que de se rendre dans une maison de retraite ou une résidence médicalisée. Les seniors étant considérés souvent comme plus vulnérables, la décision de la cour d'appel contribue à rétablir un certain équilibre économique. Voilà pourquoi le nouveau code moral des assureurs-vie recommande la plus grande vigilance à l'égard des souscripteurs âgés, à partir de 85 ans.

Alain Farshian

SUCCESSION

L'assurance-décès face aux « bonnes mœurs »

L'évolution des mœurs autorisant des liens de plus en plus variés entre personnes, de même sexe ou non, la notion traditionnelle d'adultère tend à s'effriter. La justice est ainsi conduite à se prononcer sur des situations complexes, et la limite entre deux décisions devient extrêmement ténue, comme le montre la jurisprudence récente.

Un certain Roger H. décède en 1989 en laissant à sa succession son épouse et un fils adoptif. Or, huit mois auparavant, il a, par testament, révoqué toute donation entre époux et gratifié M^{me} V. d'une somme de 500 000 francs. Son fils adoptif soutient donc que cette disposition est «*contraire aux bonnes mœurs*» et obtient gain de cause auprès de la cour d'appel, qui considère que ladite disposition n'avait été prise que «*pour poursuivre et maintenir une liaison encore très récente*».

Mais la Cour de cassation (1^{re} chambre civile du 3 février 1999) juge cet argument insuffisant pour prononcer la nullité de la libé-

ralité consentie à M^{me} V. Selon elle, la cause de cette libéralité, par laquelle «*l'auteur entend maintenir la relation qu'il entretenait avec la bénéficiaire*», n'est donc «*pas contraire aux bonnes mœurs*».

En ce qui concerne les désignations, par les souscripteurs mariés, de leur maîtresse comme bénéficiaire, la Cour de cassation distingue deux situations : soit cette gratification a pour but de «*remercier*» une amie avec laquelle le souscripteur entretient des relations depuis des années ; soit elle a pour objectif de conforter de telles relations aux dépens de l'épouse légitime et des réservataires.

Dans la première hypothèse, la Cour accepte ce geste ; dans la seconde, elle le dénonce comme «*contraire aux bonnes mœurs*». Ici, la rigueur juridique s'en trouve certes réaffirmée, du fait que l'atteinte aux bonnes mœurs n'est pas prouvée. Mais, dans le même temps, elle laisse de côté le fils adoptif, lésé voire déshérité.

Alain Farshian

GESTION COLLECTIVE

Coupons modestes pour les fonds à revenus

EUROFONDS.

Expliquées par la faiblesse des taux d'intérêt, les maigres performances de ces produits ne plaident guère en leur faveur

Jadis très prisés par les épargnants en quête de revenus complémentaires, les sicav et les fonds communs de placement (FCP) qui distribuent des coupons, généralement trimestriels, sont aujourd'hui délaissés. Selon l'organisme d'analyse de fonds Europerformance, le nombre de produits de ce type commercialisés en France est passé d'un peu moins de 80 fin 1988 à 55 début 2002. L'encours des fonds à revenus a fondu à 13,1 milliards d'euros fin janvier alors qu'il s'élevait à 22 milliards à la fin 1998. Au cours de l'année, cette catégorie de produits financiers a été la seule à ne pas enregistrer un mois de collecte positive.

Les maigres performances des produits à revenus ne plaident guère en leur faveur. Selon les calculs établis par Aptimum Conseil, ils ont rapporté en moyenne 1,94 % au cours des douze derniers mois (performances arrêtées le 31 janvier). La faiblesse des taux d'intérêt explique ces rendements. Les fonds obligataires à revenus périodiques sont essentiellement investis en obligations émises pour des durées courtes, les plus sensibles à l'évolution des taux. Les gestionnaires les plus audacieux n'hésitent

pas à investir sur des titres d'une durée plus longue, mais cette politique de gestion peut s'avérer désastreuse si les anticipations du gestionnaire ne se confirment pas. Le pilotage de ces produits s'avère d'autant plus délicat que l'horizon sur les marchés obligataires est loin d'être dégagé. « En 2002, il faudra être excessivement prudent, car les mouvements sur les taux d'intérêt risquent d'être très violents », juge Patricia Quennesson, gérante de CMN Revenus, une sicav du Crédit mutuel Nord qui se place parmi les meilleures du classement établi par Aptimum Conseil, selon la méthode d'analyse de risque APT.

CONCURRENCE

Face à ces incertitudes, les fonds à revenus ont été concurrencés par les contrats d'assurance-vie qui bénéficient d'avantages fiscaux et d'un rendement minimum garanti. Les assureurs ont en effet mis au point des systèmes qui permettent de percevoir des revenus sans avoir à casser son contrat, qui doit durer huit ans pour profiter au maximum des exonérations fiscales. Sans compter que les contrats en euros, dont la rémunération est indexée sur les obligations à long terme, rapportent plus qu'un fonds à revenus.

Bon an mal an, les gestionnaires de ces produits tentent néanmoins de trouver des stratégies de gestion pour continuer à servir un coupon supérieur à 4 % l'an. Mais ce résultat est souvent obtenu grâce à une ponction sur le capital. En clair, un souscripteur n'est pas assuré de retrouver sa mise de départ s'il décide de vendre ses parts trop vite. Généralement, les gestionnaires des fonds à revenus conseillent d'investir sur une durée de trois à cinq ans pour éviter de telles déconvenues.

Joël Morio

La sicav de la semaine

Revenus trimestriels

PAS FACILE de maintenir une performance correcte et un coupon élevé lorsqu'on gère une sicav obligataire censée distribuer des revenus chaque trimestre et que les taux d'intérêt sont bas. C'est ce que Revenus trimestriels, de La Poste, est néanmoins parvenu à faire en stabilisant à 8,40 euros le coupon trimestriel versé en 1999, 2000 et 2001. Pour ce faire, Bernard Descreux, le gérant de cette sicav, a opté pour une gestion très active et parfois audacieuse, différente de la plupart des fonds à revenus. Alors que ces derniers se limitent traditionnellement aux obligations émises à court et moyen terme, « nous jouons sur toute la gamme des placements obligataires », souligne M. Descreux. Il n'hésite pas à instiller dans le portefeuille de la sicav une

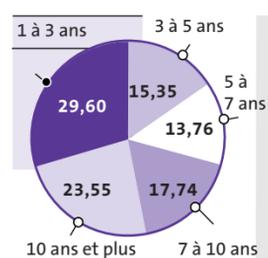
dose d'obligations convertibles. « Nous avons évité ce type d'investissement en 2001, mais nous nous intéressons depuis un mois aux titres qui ont un profil défensif », indique le gestionnaire de Revenus trimestriels. Pour doper la performance, il mise également sur des obligations émises par les entreprises. « Nous étions absents sur ce marché en 2000, nous y sommes revenus en étant très mobiles sur les secteurs », signale M. Descreux.

Autre particularité, la gestion se fait sur l'ensemble de la « courbe des taux », comme disent les spécialistes. En clair, le gérant se réserve la possibilité d'investir sur des obligations émises sur des durées plus ou moins longues. En 2002, il n'a pas hésité à basculer des obligations courtes vers des obligations longues en fonction de ses anticipations.

D'une façon générale, la sicav Revenus trimestriels est gérée presque de la même manière que Thesora, une sicav obligataire de moyen terme qui vient de recevoir deux « Victoires » décernées par le quotidien économique *La Tribune* pour ses performances sur trois et cinq ans. Toutefois, le style de gestion de Revenus trimestriels est un peu moins « dynamique » que sa grande sœur. Le gérant s'interdit d'investir sur des obligations qui ne bénéficient pas d'une notation suffisamment élevée et 60 % de l'actif de la sicav est composé de titres notés AA ou AAA, les plus élevés.

J. Mo.

ANALYSE DU RISQUE



La décomposition du profil de risque selon la méthode APT indique un comportement sensible à l'évolution propre à l'ensemble des obligations émises sur le marché français.

Source : APT

CLASSEMENT DES FONDS EUROPÉENS SELON LA MÉTHODE APT

▶▶▶ APT ▶▶▶

Code	Libellé	Promoteur	Pays	Perf. retraitée en %	Rang retr. 1 an	Perf. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perf. brute en %	Rang brut 1 an	Valeur liquid. en euros
------	---------	-----------	------	----------------------	-----------------	----------------	-----------------	------------------	----------------	-------------------------

Performance : Très bonne ★★★★★ Bonne ★★★★ Moyenne ★★★ Faible ★★ Très faible ★ Mauvaise ● Risque : Très peu ★★★★★ Peu ★★★★ Moyen ★★★ Important ★★ Très important ★ Comportement atypique ! Comportement très atypique !! La catégorie entière

France revenu périodique

Performance arrêtée le : 31/01/02

Performance moyenne sur un an : + 1,94 %

FR043481	BARCLAYS RENDEMENT TRI	BARCLAYS	FR	+ 4,42	1	***	***	+ 3,88	2	167,07
FR009793	REVENUS TRIMESTRIELS	LA POSTE	FR	+ 4,31	2	***	**	+ 3,43	3	787,68
FR009571	CMN REVENUS	CREDIT MUTUEL NORD	FR	+ 4,08	3	***	***	+ 4,37	1	15,63
FR041155	LION TRIMESTRIEL N° 3	CREDIT LYONNAIS	FR	+ 3,18	4	**	***	+ 2,73	6	681,09
FR041184	LION TRIMESTRIEL N° 4	CREDIT LYONNAIS	FR	+ 3,09	5	**	***	+ 2,86	4	630,07
FR029078	TRILION	CREDIT LYONNAIS	FR	+ 3,04	6	**	**	+ 2,30	11	740,74
FR029083	CREDIT MUTUEL OBLIG QU	CREDIT MUTUEL	FR	+ 2,80	7	**	*****	+ 2,75	5	163,67
FR029616	CADENCE 3	SOCIETE GENERALE	FR	+ 2,74	8	**	***	+ 2,47	8	152,31
FR029615	CADENCE 2	SOCIETE GENERALE	FR	+ 2,61	9	**	***	+ 2,46	9	153,97
FR029614	CADENCE 1	SOCIETE GENERALE	FR	+ 2,55	10	**	***	+ 2,49	7	154,31
FR028612	REVENU-VERT	CREDIT AGRICOLE	FR	+ 2,23	11	**	***	+ 2,39	10	171,13
FR029640	TRESOR TRIMESTRIEL	CDC	FR	+ 1,80	12	*	**	+ 2,24	12	150,74
FR093159	CARDIF REVENUS TRIMEST	CARDIF	FR	+ 1,75	13	*	*****	+ 1,70	15	76,68
FR041151	LION TRIMESTRIEL N° 5	CREDIT LYONNAIS	FR	+ 1,74	14	*	*****	+ 1,70	16	658,44
FR009924	PARIBAS REVENUS OBLIGA	BNP PARIBAS	FR	+ 1,57	15	*	*	+ 2,06	13	15,15
FR009895	BNP OBLI REVENUS	BNP PARIBAS	FR	+ 1,50	16	*	***	+ 1,78	14	161,32
FR738853	HERVET OBLI REVENUS	BQ HERVET	FR	+ 1,01	17	*	***	+ 0,88	18	789,40
FR040056	FRANCE TRESOR REVENUS	BDF GESTION	FR	+ 0,91	18	*	***	+ 1,07	17	316
FR746047	UNOFI REVENUS	UNOFI	FR	+ 0,88	19	*	**	+ 0,68	19	150,15
FR000200	SUD HORIZON	LYONNAISE DE BQ	FR	- 0,09	20	●	***	- 0,08	20	65,94
FR744828	UFF RENDEMENT TRIMESTR	UFF	FR	- 0,11	21	●	*	- 0,14	21	752,01
FR009768	HAUSSMANN MULTIREVENUS	BQ WORMS	FR	- 0,21	22	●	***	- 0,24	22	197,31
FR029257	PLACEMENTS TRIMESTRIEL	BQ NSM	FR	- 1,17	23	●	***	- 1,22	23	1515,15

► Les sicav et les fonds communs de placement (FCP) qui figurent dans ce classement appartiennent à une famille qui n'est pas automatiquement celle qui apparaît dans leur notice d'information. Les sicav et les FCP qui ont un comportement similaire sont regroupés dans une catégorie particulière. Autre différence par rapport aux classements classiques de sicav et de FCP, le palmarès que nous publions est effectué en fonction d'une performance retraitée. Ce nombre - théorique - traduit non seulement le résultat de la sicav ou du FCP,

mais aussi le risque pris par le gérant. Il est calculé selon la méthode APT (Arbitrage Pricing Theory), qui permet d'analyser les fonds selon leur performance et le risque pris par le gestionnaire.

Elaborée par Steve Ross en 1976, cette méthode repose sur un postulat simple : pour mesurer le risque, il faut s'intéresser aux prix. Aptimum, la société qui utilise la méthode APT, recueille les prix de plus de 30 000 actifs sur chaque marché, chaque région du monde. Aptimum mesure l'évolution de ces prix au

cours du temps. Des calculs sophistiqués permettent, en fonction de ces prix, de décortiquer la performance des fonds et d'en établir une performance retraitée. Le nombre d'étoiles attribuées à chaque sicav et FCP permet aussi de se faire une idée du risque pris par le gérant. Plus le nombre d'étoiles est élevé, plus le risque est faible.

Le lecteur pourra également trouver sur les deux dernières colonnes du tableau les performances brutes et le classement du fonds selon ce critère.

➤ AVEC NOS FCP ET SICAV ACTIONS* ET NOS 10 ANS D'EXPERTISE SUR LES VALEURS EUROPÉENNES, IL VOUS DEVIENT FACILE D'OUVRIER VOTRE PEA À L'EUROPE.

Le PEA s'ouvre aux actions européennes et son plafond passe à 120 000 €.

C'est pour vous l'opportunité d'optimiser davantage votre fiscalité tout en dynamisant et diversifiant votre portefeuille boursier. Mais choisir entre plus de 6 500 valeurs européennes, ça ne s'improvise pas.

Avec Crédit Agricole Asset Management, la filiale de gestion de portefeuille du Crédit Agricole, vous vous appuyez sur des spécialistes qui, grâce à leur parfaite connaissance des marchés européens, analysent, sélectionnent et suivent pour vous les valeurs les plus attractives. Ils vous proposent ainsi une gamme complète de fonds clé en main ou à la carte, que vous choisirez en fonction de vos objectifs et du niveau de risque que vous êtes prêt à accepter.

Alors prenez dès aujourd'hui rendez-vous avec un de nos Conseillers.

LA BOURSE, ÇA NE S'IMPROVISE PAS

* D'investissement international dans le respect de la législation locale en vigueur. Les valeurs d'information des FCP et SICAV sont disponibles dans nos agences. Crédit Agricole Asset Management, Société de gestion de portefeuille agréée sous le n° 094731 - SA au capital de 28 101 050 € - 00 boulevard Professeur 79215 Paris - 332 32 044 RCS Paris.



L'IMAGINATION DANS LE BON SENS

Le Musée Grévin vide ses entrepôts

MARCHÉ DE L'ART. Le mardi 12 mars, le musée de cire parisien met en vente une partie de ses anciens décors chez Sotheby's. 172 lots seront à acquérir

Finis les vitrines, rideaux et autres cordons, le Musée Grévin a fait peau neuve. Après l'Opéra de Paris en 1999 ou le théâtre du Palais-Royal en 2001, c'est au tour de ce musée, racheté en 1999 par Grévin et C^o, de vider ses entrepôts. Cent vingt ans après sa création par le journaliste Alain Meyer (1844-1917) et le dessinateur caricaturiste Alfred Grévin (1827-1892), le temple parisien de l'illusion du boulevard Montmartre met en vente, le 12 mars, chez Sotheby's, une partie de ses anciens décors : des meubles, des costumes et des accessoires qui ont servi aux différentes mises en scène créées depuis plus d'un siècle. Au total, 172 lots, dont plusieurs ensembles sont originaires du château de Fontainebleau (Seine-et-Marne). Les personnages de cire, quant à eux, restent la propriété du Musée Grévin.

On doit ces acquisitions à Gabriel Thomas, administrateur du musée dès 1883, à l'origine de la société d'exploitation de la Tour Eiffel et du Théâtre des Champs-

Elysées et grand amateur d'art. Si le projet de MM. Meyer et Grévin était de proposer au public de déambuler parmi les personnalités qui faisaient l'actualité du temps, à une époque où la photographie n'en était qu'à ses débuts, M. Thomas l'a enrichi en ajoutant des tableaux aux scènes d'actualité, comme *Une soirée à la Malmaison*, inauguré en septembre 1900.

En 1898, M. Thomas fait l'acquisition d'un mobilier Empire et, au fil des ans, Grévin va abriter de prestigieuses collections. Ces objets, entrés au musée pour servir de faire-valoir aux personnages de cire, seront tour à tour exposés (la plupart du temps derrière des vitrines) ou remisés, toujours dans d'excellentes conditions afin de protéger leur grande valeur.

Trois ensembles de sièges d'époque Consulat, estampillés « Jacob Frères rue Meslée » et portant la marque au feu du château de Fontainebleau sous la Restauration (lots 45, 72 et 96), sont proposés, dont une suite de six fauteuils et de deux chaises en acajou (estimés de 90 000 à 120 000 euros). Ce mobilier fut lui aussi acquis par M. Tho-

mas en 1898 auprès de M. de Malvesin, antiquaire, pour la somme de 8 000 francs. Une chaise ponteuse en bois relaqué de style Louis XVI est estimée entre 1 200 à 1 500 euros.

On remarquera deux paires de « Candélabres aux Egyptiennes », en bronze patiné et doré, dont

Des meubles, des costumes et des accessoires qui ont servi aux différentes mises en scène créées depuis plus d'un siècle

l'une est attribuée à Pierre-Philippe Thomire d'après un dessin de Charles Percier (estimée de 65 000 à 90 000 euros), et l'autre, de goût Empire, date du milieu du XIX^e siècle (entre 25 000 et 40 000 euros). Ces quatre candélabres furent

achetés par le Musée Grévin en 1898 au prix de 6 200 francs. Sont également disponibles un guéridon Empire (compter de 45 000 à 60 000 euros) ainsi que deux tables-console en acajou, l'une d'époque, l'autre de style Empire (de 45 000 à 60 000 euros la paire). Les amateurs de meubles s'arrêteront devant une harpe d'époque Empire en bois laqué noir et vert, façon bronze, stuc doré et filets or du début du XIX^e siècle (de 3 000 à 4 500 euros).

Une des œuvres majeures de la vente est une toile représentant *Le Général Bonaparte et son chef d'état-major Berthier à la bataille de Marengo*, le 18 juin 1800, signée Joseph Boze, mais dont la paternité a été plusieurs fois remise en cause pour lui préférer une œuvre collective réalisée en 1800-1801 avec les peintres Robert Lefèvre et Carle Vernet (estimée entre 120 000 et 150 000 euros). Parmi les œuvres graphiques proposées, on trouvera plusieurs affiches de Jules Chéret (1836-1932), dont celle créée en 1892 pour le spectacle de théâtre optique de E. Reynaud, *Pantomimes lumineuses* (de 400 à



Deux paires de « Candélabres aux Egyptiennes » surmontées d'une figure d'Horus, dont l'une est attribuée à Pierre-Philippe Thomire. Celle-ci est estimée entre 90 000 et 130 000 euros ; l'autre, de goût Empire, est évaluée entre 25 000 et 40 000 euros.

500 euros). Enfin, trente-six costumes et accessoires vont quitter les coulisses du musée, pour la plupart des copies modernes confectionnées par les costumiers de Grévin, mais dont le pouvoir de rêve reste intact.

Pour Béatrice de Reynies, directrice du Musée Grévin, « l'Etat devrait racheter le mobilier venant de Fontainebleau, mobilier déjà dispersé et racheté par Gabriel Thomas en 1898 ». Réponse le 12 mars, à la galerie Charpentier, où la vente sera dirigée par Alain Renner. En attendant, l'Académie Grévin

s'est réunie, mardi 5 mars, sous la direction de Bernard Pivot pour élire les nouveaux candidats qui iront rejoindre Napoléon, de Gaulle, Dali, Zidane, Marilyn Monroe, Maria Callas et tant d'autres en haut du grand escalier de marbre.

Martine Picouet

● Sotheby's, galerie Charpentier, 76, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 01-53-05-53-05. Exposition sur place samedi 9 mars de 10 heures à 18 heures et lundi 11 mars de 10 heures à 14 heures.

MOTS D'ARGENT

« Point d'argent, point de suisse »

LE MARÉCHAL de France Blaise de Montluc (ou Monluc), qui combattit dans l'armée de François I^{er} et dans celle d'Henri II, et qui est l'auteur de *Commentaires* non dénués d'intérêt, affirmait que « les Suisses se battent bien, mais ne se paient pas de paroles ! ».

Les Suisses avaient en effet la réputation d'être de fameux combattants... mais n'aimaient pas qu'on leur manquât de parole. Louis XII n'ayant pas payé leur solde, ils se considèrent comme libérés de tout devoir à l'égard des rois de France, qui combattaient alors en Italie pour la succession du royaume de Naples et de celui du Milanais.

François I^{er} eut bien du mal à l'emporter à Marignan. Sa victoire fut acquise seulement après avoir obtenu qu'une partie des Suisses se retirent du combat. Moyennant finances. La « Paix perpétuelle » signée en 1516 allait renouer les liens distendus entre la France et la Suisse, et cette alliance via le « service étranger » allait durer plusieurs siècles.

Dans *Les Plaideurs*, de Racine, le dénommé Petit-Jean (acte I, scène 1) déclare : « On n'entraîne pas chez nous sans graisser le mar-

teau, / Point d'argent, point de suisse, et ma porte était close. » Mais, en fait, il s'agit juste du portier d'un hôtel particulier, qui n'ouvre la porte qu'à ceux qui lui donnent un pourboire.

La vérité impose de dire que les rois de France ne furent pas toujours bons payeurs. Sous Louis XIV, l'arriéré des soldes et des pensions aurait atteint près de 100 millions de livres. Louvois, peut-être bien de mauvaise foi, dit ainsi au roi : « Avec tout ce que lui ont coûté les Suisses, Votre Majesté aurait pu paver d'or une route de Versailles à Bâle. » Ce propos attira une riposte sanglante du lieutenant-général grison Pierre de Stuppa : « Mais avec tout le sang que les Suisses ont versé au service de Votre Majesté, on aurait pu remplir un canal allant de Bâle à Versailles ! »

Le grand Frédéric II, en 1757, à la bataille de Rossbach, n'évoquait pas le « mur d'argent » quand il demandait : « Quels sont donc ces murs de brique rouge que mon artillerie ne peut entamer ? » Ce à quoi son entourage lui répondit : « Sire, ce sont les Suisses ! »

Jean-Pierre Colignon

BRUITS DES MARCHÉS

■ **ÉTHIQUE EN LIGNE : issue d'un partenariat avec Novethic.fr, une filiale de la Caisse des dépôts et consignations consacrée à l'investissement socialement responsable**, « Entrepriserie éthique », une nouvelle rubrique dédiée à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises du CAC 40, est désormais accessible sur le site Yahoo! Finance. Elle donne accès, sur la base de sept critères principaux de développement, au profil « éthique » de ces sociétés et reprend les principales informations traitées par Novethic.fr dans sa rubrique Entreprises et placements (site Internet : <http://fr.finance.yahoo.com>).

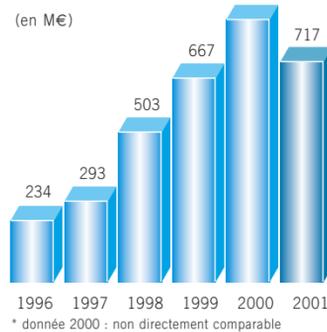
■ **FRAUDE : 5,2 % des clients du e-commerce** ont déclaré avoir été victimes d'une fraude sur leur carte de crédit, selon une enquête de GartnerG2 publiée lundi 4 mars et réalisée auprès d'un millier de consommateurs américains utilisant Internet pour faire leurs courses. Les fraudes ont représenté en 2001 plus de 700 millions de dollars (796,18 millions d'euros) sur

61,8 milliards de dollars de ventes effectuées en ligne aux Etats-Unis.

■ **VICTOIRES DES SICAV : les Victoires des sicav 2002, organisées par La Tribune et Standard & Poor's et décernées le mercredi 6 mars**, ont récompensé les meilleurs promoteurs et fonds dans leur catégorie sur un an, trois ans et cinq ans. L'ont emporté : Victoire Asset management et Frank Russell (gamme large et gamme spécialisée sur un an), Victoire Asset Management et CNP Assurances (idem sur trois ans) ainsi que DWS (groupe Deutsche Bank) et Swissca Gestion (idem sur cinq ans). Le Prix de l'innovation revient à la Société générale Asset Management pour SGAM Premier cru.

■ **ENCHÈRES : 500 lots « Empire », dont une des chemises portées par Napoléon** à Sainte-Hélène (de 9 000 à 12 000 euros), seront mis aux enchères, dimanche 10 mars, à l'Hôtel des ventes de Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Croissance annuelle du résultat net : +25,1% / an sur 5 ans



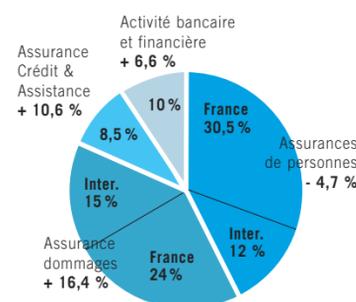
Réduction de la volatilité des résultats en Assurance-Dommages

- **Métiers mondiaux :** Cession d'AGF MAT*
- **Métiers globaux (Grands Risques) :** développement en synergie avec Allianz
- **Métiers locaux (particuliers, PME-PMI, flottes autos) :** Réorganisations et mesures de redressement de la rentabilité

* Marine Aviation Transport

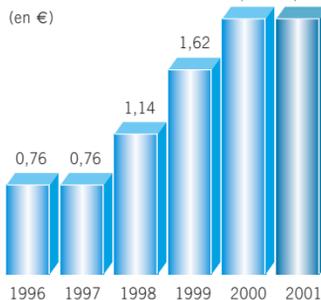
Croissance de l'activité globale : + 5,1% 18,5 Mds €

au 31-12-2001 (+2,6% à données comparables)



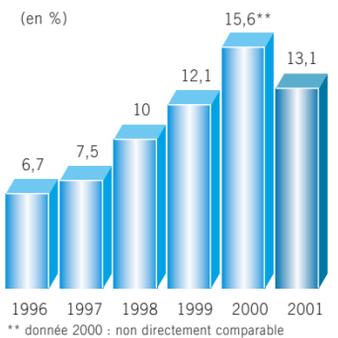
Maintien du Dividende net à 2€

(taux de distribution 47,2%)



Maintien d'un bon niveau de rentabilité : ROE* à 13,1%

* Return on equity



Renforcement en Assurance Crédit

- Création d'EULER & HERMES
- Complémentarités géographiques et industrielles
- Synergies attendues
- Rentabilité renforcée et meilleure régularité du résultat
- AGF détiendra au moins 56% du capital

Perspectives 2002 - 2004

Croissance de l'activité

- Développement des assurances de personnes et de la collecte d'épargne
- Hausse du chiffre d'affaires en assurances de biens

Croissance du résultat

- Programme de redressement vigoureux de la rentabilité en assurance de biens
- Maintien d'un bon niveau de rentabilité en assurance de personnes
- Retour de la croissance économique favorable à l'assurance crédit



PORTEURS D'AVENIR

www.agf.fr

LES VALEURS DE LA SEMAINE

Table of automobile stock values including companies like AUTOLIV SDR, BASF, BMW, etc.

Table of bank stock values including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

Table of casino stock values including SONG NETWORKS, SWISSCOM, T.J.M.M., etc.

Table of Accor Meilleur stock values including H. LUNDBECK, GALEN HOLDINGS, GAMBRIO, etc.

Table of TF1 stock values including WCM BETEILIGUNG, ALLIED DOMECQ, ASSOCIATED BRIT F, etc.

Table of Publicis stock values including INVESTOR-A, INVESTOR-B, ISS, etc.

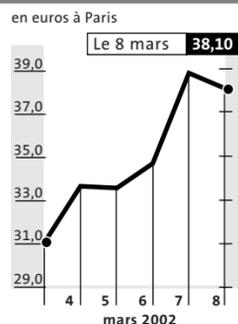
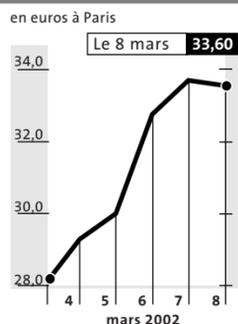
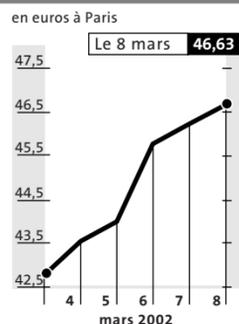
Table of Club Méditerranée stock values including AHOLD, ALTADIS, AMADEUS GLOBAL, etc.

Table of Alimentation et Boisson stock values including ALIMENTATION, KINNEVIA, KONE B, etc.

Table of Biens d'équipement stock values including ABB N, ADECCO N, AGGREGO, etc.

Table of Services Financiers stock values including 3I GROUP, ALPHA BANK, AMVESCAP, etc.

Table of Consommation Cyclique stock values including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.



CASINO AUX PAYS-BAS Le quatrième distributeur français a confirmé, jeudi 7 mars, ses objectifs de hausse de plus de 10 % par an de son chiffre d'affaires et d'environ 20 % de son résultat net annuel sur les prochains exercices.

ACCOR MEILLEUR QUE PRÉVU Après avoir annoncé, mercredi, des résultats meilleurs que prévu, le groupe hôtelier a dit anticiper une reprise de son activité au second semestre 2002, avec une hausse de ses revenus par chambre - un indicateur clé - sur l'année.

TF1 FAIT RECETTE Après avoir surpris le marché en disant tabler sur une stabilisation de ses recettes publicitaires au premier trimestre, alors qu'une contraction de 5 % à 6 % était attendue jusque-là, le groupe de télévision a également rassuré en prévoyant d'amortir en 2002, par ces mêmes recettes publicitaires, le coût des droits de retransmission de la Coupe du monde de football.

PUBLICIS BONDIT Le 5^e groupe publicitaire mondial a publié une perte nette plus importante que prévu mais escompte une hausse de sa marge opérationnelle en 2002. ABN Amro a relevé de « conserver » sa recommandation sur le titre, qui a bondi jeudi, puis a plié sous les prises de bénéfice vendredi, malgré les commentaires favorables des courtiers sur sa fusion avec l'américain BCom3.

CLUB MÉDITERRANÉE COMPENSE Le groupe de loisirs se redresse et se rapproche de ses niveaux d'avant les attentats du 11 septembre - l'action était descendue à 30 euros le 20 septembre 2001 -, profitant des signes de reprise du secteur. Les bons résultats s'ajoutent aux spéculations existantes en vue d'un rapprochement avec un autre opérateur touristique, dans un contexte de rebond général des marchés. En cinq jours, le titre progresse de 9,18 %, à 53,50 euros.

Table of Construction stock values including ALTADIS, AGENA N, ACS, etc.

Table of Produits de Base stock values including ACERIALIA, ACERINOR R, ALUMINIUM GREC, etc.

Table of Énergie stock values including BG GROUP, BP, CEPSA, etc.

Table of Biens d'équipement stock values including ABB N, ADECCO N, AGGREGO, etc.

Table of Services Financiers stock values including 3I GROUP, ALPHA BANK, AMVESCAP, etc.

Table of Consommation Cyclique stock values including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

Table of Conglomérats stock values including ARBED, DIETEREN SA, GBL, etc.

Table of Télécommunications stock values including EQUANT NV, ATLANTIC TELECO, MM02, etc.

Table of Énergie stock values including BG GROUP, BP, CEPSA, etc.

Table of Biens d'équipement stock values including ABB N, ADECCO N, AGGREGO, etc.

Table of Services Financiers stock values including 3I GROUP, ALPHA BANK, AMVESCAP, etc.

Table of Consommation Cyclique stock values including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

Table of Conglomérats stock values including ARBED, DIETEREN SA, GBL, etc.

Table of Télécommunications stock values including EQUANT NV, ATLANTIC TELECO, MM02, etc.

Table of Pharmacie stock values including ACTELION N, ALTANA, AMERSHAM, etc.

Table of Alimentation et Boisson stock values including ALIMENTATION, KINNEVIA, KONE B, etc.

Table of Biens d'équipement stock values including ABB N, ADECCO N, AGGREGO, etc.

Table of Services Financiers stock values including 3I GROUP, ALPHA BANK, AMVESCAP, etc.

Table of Consommation Cyclique stock values including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

Table of Conglomérats stock values including ARBED, DIETEREN SA, GBL, etc.

Table of Télécommunications stock values including EQUANT NV, ATLANTIC TELECO, MM02, etc.

Table of Pharmacie stock values including ACTELION N, ALTANA, AMERSHAM, etc.

Table of Alimentation et Boisson stock values including ALIMENTATION, KINNEVIA, KONE B, etc.

Table of Biens d'équipement stock values including ABB N, ADECCO N, AGGREGO, etc.

Table of Services Financiers stock values including 3I GROUP, ALPHA BANK, AMVESCAP, etc.

Table of Consommation Cyclique stock values including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

Table of Conglomérats stock values including ARBED, DIETEREN SA, GBL, etc.

Table of Télécommunications stock values including EQUANT NV, ATLANTIC TELECO, MM02, etc.

Table of Pharmacie stock values including ACTELION N, ALTANA, AMERSHAM, etc.

Table of Alimentation et Boisson stock values including ALIMENTATION, KINNEVIA, KONE B, etc.

Table of Biens d'équipement stock values including ABB N, ADECCO N, AGGREGO, etc.

Table of Services Financiers stock values including 3I GROUP, ALPHA BANK, AMVESCAP, etc.

Table of Consommation Cyclique stock values including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

Table of Conglomérats stock values including ARBED, DIETEREN SA, GBL, etc.

Table of Télécommunications stock values including EQUANT NV, ATLANTIC TELECO, MM02, etc.

Table of Pharmacie stock values including ACTELION N, ALTANA, AMERSHAM, etc.

Table of Biens de consommation stock values including MONDADORI, NRJ GROUP, PEARSON, etc.

Table of Commerce Distribution stock values including ALLIANCE UNICHE, AVANCE HAND, AVA ALLG HAND, etc.

Table of Haute Technologie stock values including AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC, etc.

Table of Services Collectifs stock values including ACEA, AEM, BRITISH ENERGY, etc.

Table of Codes Pays Zone Euro including France, Italie, Portugal, etc.

Table of Codes Pays Hors Zone Euro including Suisse, Norvège, Suède, etc.

Advertisement for 'Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS' featuring 'Documentalistes et professeurs d'histoire' and 'LA GUERRE D'ALGÉRIE'.

Rebond des valeurs technologiques

Les marchés américains ont été soutenus, cette semaine, par une série de statistiques économiques favorables et des déclarations du patron de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, accréditant la thèse que la reprise de l'activité, guetée par les marchés financiers, était déjà à l'œuvre. L'indice Dow Jones, principale référence de Wall Street, a progressé de 1,96 %, pour atteindre 10 572,49 points. De son côté, l'indice Nasdaq, riche en valeurs technologiques, a augmenté de 7,04 %, atteignant 1 929,67 points.

Le Nasdaq a bénéficié, cette semaine, d'un effet de rattrapage, puisqu'il avait plus fortement reculé, depuis le début de l'année, que le New York Stock Exchange. Les investisseurs avaient notamment été échaudés par la faillite de l'opérateur de réseaux de fibres optiques Global Crossing. Cette semaine, ils ont fait feu de tout bois, à la

recherche de la moindre raison de pousser les cours à la hausse. Les commentaires émis par les dirigeants du géant des semi-conducteurs Intel, légèrement plus optimistes sur les perspectives de la société, ont suffi à redonner du tonus à l'ensemble du secteur. De même, dès que l'opérateur de téléphonie Sprint a réaffirmé ses prévisions financières pour l'année 2002, concernant à la fois ses activités de téléphonie longue distance et celles de sa filiale de mobiles, PCS, il a déclenché un mouvement de hausse des actions de télécommunications à New York.

L'ACTION TF1 GAGNE 20 %

De l'autre côté de l'Atlantique, l'orientation du Nasdaq a aussi inspiré les investisseurs. A Paris, l'indice CAC 40 a progressé de 3,40 %, terminant à 4 629,11 points. Les valeurs de télécommunications, de médias et de technologie (TMT) ont effectué un rebond spectaculai-

re, prenant la tête de l'indice de référence de la place parisienne. L'action TF1 a ainsi gagné 20,00 % au cours de la semaine, à 33,60 euros. Le titre du spécialiste de l'électronique Thomson Multimédia a grimpé de 17,10 %, à 34,58 euros. L'action de l'équipementier de télécommunications Alcatel s'est adjugée 14,82 %, à 18,44 euros. Le titre du fabricant de semi-conducteurs ST Microelectronics a pris 10,88 %, à 39,25 euros. L'action France Télécom s'est appréciée de 10,75 %, à 33,89 euros et le titre de l'éditeur de logiciels Dassault Systèmes a engrangé un gain de 10,49 % sur la semaine, à 59 euros.

Composé des cinquante premières valeurs de la zone Euro, l'indice Euro Stoxx 50 a gagné 3,89 % sur la semaine, finissant à 3 787,25 points. A Francfort, l'indice Dax a grimpé de 5,14 %, s'établissant à 5 359,55 points. Le titre MLP a pris 17,93 %, le groupe de

conseil financier bénéficiant d'un regain d'optimisme sur les valeurs financières. L'action Degussa a perdu 1,94 %, à 33,95 euros, pâtissant du scepticisme des investisseurs pour le secteur de la chimie.

A Londres, l'indice Footsie a enregistré un gain hebdomadaire de 2,26 %, s'inscrivant à 5 285,70 points. L'action du groupe diversifié Invensys a progressé de 14,04 %, à 113,75 pence. L'entreprise a annoncé un programme de vente d'une partie de ses activités, afin de diviser par près de deux sa dette, qui atteint 3,3 milliards de livre (5,3 milliards d'euros). Le titre Scottish Power a plongé de 8,27 %, à 382,50 pence. Le groupe de services a annoncé qu'il revoyait à la baisse sa politique de dividende, et a procédé à la vente de son activité « eau » au fonds privé First Aqua.

A Tokyo, l'indice Nikkei des 225 premières valeurs a bondi de 9,93 % au cours de la semaine, s'établissant à 11 885,79 points. Le

titre du géant bancaire en difficulté Mizuho Holdings a grimpé de 39,62 %, à 363 000 yens, et l'action de son homologue UFJ Holdings s'est adjugée 34,47 %, à 394 000 yens. Les analystes estiment que les établissements financiers s'attaquent plus sérieusement au problème de leurs créances douteuses.

RESTRUCTURATION BANCAIRE

Paradoxalement, la perspective de la faillite de la banque régionale Chubu Bank, annoncée vendredi, a renforcé l'optimisme des opérateurs de marché. Ils voient dans cette sanction le signe que le secteur bancaire est engagé dans une véritable restructuration. L'arrivée de capitaux étrangers a également concouru à soutenir les cours de Bourse. La banque d'investissement américaine Merrill Lynch a émis, cette semaine, une recommandation favorable sur le marché nippon. En outre, les restrictions

apportées à l'activité des fonds spéculatifs ont continué à rassurer les investisseurs. Enfin, la progression des marchés américains a été évoquée par de nombreux professionnels pour justifier leur confiance dans la Bourse de Tokyo.

« Le marché devrait rester orienté à la hausse la semaine prochaine, car de nombreux intervenants, qui ont raté le début de la reprise des cours, vont se mettre à acheter », pronostique Koichi Kawata, courtier chez Sakura Friend Securities, dans une déclaration à l'Agence France Presse. « Le marché va tenter de voir jusqu'où peuvent monter les valeurs avec le sentiment favorable qui prévaut actuellement », ajoute ce professionnel. Selon M. Kawata, l'indice Nikkei devrait se situer entre 11 800 et 12 300 points la semaine prochaine, témoignant de la confiance des opérateurs à court terme.

Adrien de Tricornot

Confusion et nervosité

Loin de ramener le calme, le discours optimiste des banques centrales américaine et européenne est perçu comme un signe que le prochain mouvement de taux directeurs sera à la hausse

Sur les marchés financiers, les retournements de cycle économique, synonymes de changement de cap monétaire et de réaménagement massif des portefeuilles des grands investisseurs internationaux, sont source de confusion et de nervosité extrêmes. Avec des Bourses en plein redressement, des marchés obligataires en grande déprime et un dollar en net recul, la semaine qui vient de s'écouler l'a une nouvelle fois démontré.

Dans une atmosphère électrique, le patron de la Réserve fédérale américaine (Fed), Alan Greenspan, et le président de la banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, se sont exprimés : leur optimisme partagé sur la reprise économique a été interprété comme une indication claire que le prochain mouvement de taux directeurs sera, des deux côtés de l'Atlantique, à la hausse. Au lieu de ramener le calme sur les marchés, leurs interventions ont donc plutôt contribué à échauffer les esprits.

Aux Etats-Unis, le rendement de l'obligation d'Etat à dix ans est remonté de 4,87 %, vendredi 1^{er} mars, à 5,31 %, vendredi 8 mars, les taux progressant quand la valeur des titres baisse. Mercredi, l'enquête de conjoncture – le *Livre beige* – réalisée par la Fed avait déjà mis en évidence des « signes d'amélioration des conditions économiques dans la plupart des régions ». Le lendemain, M. Greenspan est allé plus loin, avec ses commentaires les plus optimistes depuis les attentats du 11 septembre. Des propos d'autant plus remarquables que les opérateurs n'attendaient rien de son audition devant la commission bancaire du Sénat. La tradition aurait voulu en effet qu'il reprenne mot pour mot, à cette occasion, le discours prononcé une semaine auparavant devant la commission de la Chambre des représentants. Le fait qu'il s'en soit écarté a été interprété comme la

preuve d'un important et soudain changement d'appréciation de la Fed quant à la situation économique. « Au vu des derniers éléments connus, il semble qu'une expansion économique soit déjà bien engagée », a affirmé M. Greenspan, qui a toutefois exclu que le rythme de croissance soit aussi élevé que lors des précédentes reprises.

Il n'empêche : avec l'annonce, vendredi, d'une baisse du taux de chômage, en février, à 5,5 % et de 66 000 créations d'emplois, la mesure monétaire semble dite aux Etats-Unis. Le taux de l'argent au jour le jour (Fed Funds), ramené à 1,75 %, son niveau le plus faible depuis quarante ans, à la suite des onze baisses successives de 2001, ne devrait pas baisser davantage.

« POINT BAS »

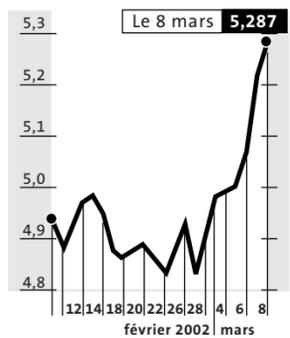
Les mêmes causes ont à peu près produit les mêmes effets en Europe. Lors de la conférence de presse qui a suivi, jeudi, la réunion du Conseil des gouverneurs de la BCE, M. Duisenberg s'est vu demander si le niveau actuel du principal taux directeur (3,25 %) pouvait être considéré comme un « point bas ». « Nos sommes d'avis que l'évolution de l'économie réelle a atteint son point bas à peu près au début de cette année, ou à la fin de l'année dernière. En ce qui concerne les taux d'intérêt, nous étions, nous sommes et nous demeurons d'avis que la politique monétaire actuelle est appropriée pour l'instant », a-t-il répondu. « L'économie a commencé à trouver sa voie vers la reprise. Je pen-

BEAU SUCCÈS POUR LA NOUVELLE OAT

La plus importante adjudication d'obligations assimilables du Trésor (OAT) à dix ans jamais réalisée en France a rencontré un beau succès. L'opération, qui a eu lieu jeudi 7 mars, portait exclusivement sur la nouvelle ligne, qui porte un coupon de 5 % et arrivera à échéance en avril 2012. L'adjudication de la nouvelle OAT avait été annoncée pour un montant compris entre 6 et 7 milliards d'euros. L'Agence France Trésor a finalement servi le haut de la fourchette (6,965 milliards d'euros), pour un montant total de demandes de 15,75 milliards d'euros. « Ils auraient pu émettre de 10 à 12 milliards d'euros sans payer trop cher, estime un banquier. C'était une très belle opération. » – (Avec AFP)

PROGRESSION

Taux des obligations d'Etat américaines émises à 10 ans



Le rendement des titres américains qui évolue à l'inverse des prix s'est apprécié alors que les investisseurs croient à la reprise économique.

Source : Bloomberg

se que cela devrait répondre à votre question », a-t-il conclu. Ces propos ont été mal accueillis sur les marchés obligataires européens qui s'étaient habitués à vivre, confortablement, dans un environnement monétaire très accommodant. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans a atteint cette semaine 5,24 %, son niveau le plus élevé depuis huit mois.

Tant aux Etats-Unis qu'en Europe, la question est maintenant de savoir quand aura lieu le premier tour de vis monétaire. A en juger par la chute actuelle des marchés

d'obligations, les investisseurs semblent persuadés qu'il interviendra rapidement, la vigueur de la reprise forçant les banquiers centraux à agir sans tarder. Anticipations exagérées de la part d'opérateurs de marché coutumiers du fait ? Pour le président du Crédit commercial de France (CCF), Charles de Croisset, « les signes de reprise sont plutôt intellectuels » dans la mesure où ils sont pour l'instant plus perçus « par les économistes que par les chefs d'entreprise ».

La confusion qui règne sur le front de l'économie et des taux d'intérêt n'est rien, toutefois, comparée à celle observée sur le marché des changes. Alors que tout montre que l'économie américaine est la plus avancée dans son mouvement de reprise, le billet vert est tombé cette semaine à 0,8827 dollar pour 1 euro. Plus dénotant encore : en dépit de l'annonce d'un recul de 1,2 % du produit intérieur brut (PIB) nippon au quatrième trimestre, la monnaie japonaise s'est envolée, atteignant vendredi 126,36 yens pour 1 dollar, son cours le plus élevé depuis la mi-décembre. Rien dans les données économiques ne permettant d'expliquer une telle évolution, certains ont évoqué un possible changement de cap de la Maison Blanche dans sa politique de change.

Une fois de plus sensible à la pression des industriels américains, favorables à un dollar plus faible, le président George W. Bush aurait décidé d'utiliser l'arme monétaire – parallèlement à celle des tarifs douaniers – pour gagner la guerre commerciale que livrent les Etats-Unis. Pari risqué pour Washington, lorsqu'on sait à quel point les Américains ont besoin d'attirer chez eux les capitaux étrangers pour financer leur déficit courant. Sa valeur se dépréciant, il n'est pas dit que le dollar reste aussi attractif pour les investisseurs internationaux.

Pierre-Antoine Delhommais

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

Conforter l'indépendance du Monde
Vous êtes attaché à l'indépendance du Monde. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des lecteurs (SDL). Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre, code SICOVAM 3477. Ceux qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou plusieurs actions en s'adressant au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

Cours de l'action le 7 mars 2002 : 13,57 €

Société des lecteurs du « Monde », 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01. Courriel : sdi@lemonde.fr

MARCHÉS DES CAPITAUX

Regain d'optimisme des opérateurs

LE SOURIRE revient sur les lèvres des opérateurs et des émetteurs sur les marchés de crédit. Après quelques semaines de déprime, une brise d'optimisme – encore prudente – balaye les salles de marché et les directions financières. Elles saluent le redressement des marchés boursiers et se réjouissent de l'amélioration de la conjoncture et de la confirmation, indicateur après indicateur, du retour de la croissance. Ces bonnes nouvelles pour l'économie signifient pourtant – ainsi que les banquiers centraux, aux Etats-Unis comme en Europe, le laissent entendre – la fin du cycle de baisse des taux et se traduiront déjà par des tensions sur le marché des emprunts d'Etat.

La remontée des taux par les autorités monétaires pourrait toutefois ne pas intervenir dans un

avaient des doutes sur les comptes de groupes comme Rolls Royce ou Fiat, ont été finalement rassurés, explique-t-il.

« Les capitaux nouveaux sur le marché secondaire étaient sporadiques, relativisés toutefois la Société générale dans sa lettre, mais sur le marché primaire les émissions ont retenu l'intérêt des investisseurs. » Les deux principales opérations lancées par des entreprises ont été bien accueillies. Le groupe de restauration collective Sodexo a émis 1 milliard d'euros d'obligations à sept ans, qui ont été souscrites deux fois. « Dans un environnement difficile, les investisseurs recherchent les crédits défensifs, les émetteurs qui offrent une bonne visibilité de leurs flux financiers », explique Pierre Lebel, responsable de la syndication obli-

Les bonnes nouvelles pour l'économie signifient la fin du cycle de baisse des taux et se traduisent déjà par des tensions sur le marché des emprunts d'Etat

délai proche : « Dans ses commentaires, cette semaine et la semaine dernière, relève la lettre hebdomadaire Euro Crédit de la Société générale, il est clair que M. Greenspan [le président de la Réserve fédérale américaine] essayait d'orienter les marchés pour qu'ils n'attendent pas de resserrement immédiat de sa politique, mais dans un délai plus proche de la fin de l'année. » Surtout, l'amélioration des perspectives économiques commence à favoriser un resserrement de l'écart de taux (le *spread*) que doivent concéder les entreprises qui veulent emprunter sur les marchés par rapport aux signatures les moins risquées, comme celle des Etats.

Ce resserrement des *spreads* est assez net. La lettre de la Société générale relève que l'écart constaté entre le taux de l'obligation France Télécom mars 2008 et le taux de référence à court terme Euribor est passé de 154 points le 25 janvier à 187 le 8 février, avant de redescendre à 176 le 8 mars (après un passage à 224 le 22 février). « Cette bonne orientation s'explique aussi par le fait que les résultats pour 2001 publiés par les entreprises ces derniers jours ont été conformes aux attentes du marché, ou meilleurs », commente Cyril Parison, analyste-crédit de l'entreprise d'investissement Arel Leven. Certains investisseurs, qui

gataire pour les entreprises à la Société générale, qui dirigeait l'opération Sodexo. L'émission lancée par GMAC, société financière de General Motors, a également été bien accueillie. GMAC a émis 2 milliards d'euros à cinq ans et a pu obtenir le haut de la fourchette. Le sidérurgiste allemand ThyssenKrupp, qui avait déjà reporté son opération au cours des deux semaines précédentes, a eu moins de chance, relève la Société générale. Il a lancé une émission de 500 millions d'euros à échéance 2009, lundi 4 mars, la veille du jour où l'administration Bush a décidé d'imposer des taxes sur les importations d'acier aux Etats-Unis.

Le grand émetteur allemand KfW (la banque publique pour le crédit et la reconstruction), qui a emprunté 5 milliards d'euros à 10 ans, a, lui, réussi son opération : il souhaitait placer plus de papier en dehors d'Allemagne ou de Grande-Bretagne, en France notamment. Il y est parvenu, suscitant au total 8,2 milliards d'euros d'ordres. Le marché primaire a aussi été animé par deux grandes émissions souveraines. Parallèlement à l'adjudication spectaculaire d'OAT françaises, l'Espagne a émis sans difficulté 5 milliards d'euros à 15 ans et le Portugal 2,3 milliards d'euros à 5 ans.

Sophie Fay

MARCHÉ DES CHANGES

8/3, 23h00

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,77720	0,87450	1,42220	0,59300
TOKYO (¥)	128,60000		112,47000	182,70000	76,23000
PARIS (€)	1,14310	0,88930		1,62540	0,67760
LONDRES (£)	0,70290	0,54620	0,61430		0,41660
ZURICH (FR. S.)	1,68580	1,31030	1,47310	2,39520	

LE COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4319	7,4324
COURONNE NORVÈGE	7,7000	7,7050
COURONNE SUÉDOISE	9,0769	9,0864
COURONNE TCHÈQUE	31,5810	31,6110
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6709	1,6734
DOLLAR CANADIEN	1,3875	1,3888
DOLLAR HONGKONG	6,8259	6,8308
DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,0278	2,0325
FORINT HONGROIS	245,0900	245,5900
LEU ROUMAIN	28586,0000	28604,0000
ROUBLE	27,1600	27,1800

OR

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	10500,00	0,00
OR FIN LINGOT	10600,00	-0,84
ONCE D'OR EN DOLLAR	289,15	-0,64
PIÈCE 20 FR. FRANÇAIS	60,10	-1,48
PIÈCE 20 FR. SUISSE	60,10	-3,06
PIÈCE UNION LAT. 20	61,00	-0,81
PIÈCE 10 US\$	190,25	-0,13
PIÈCE 20 US\$	380,25	0,00
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	389,25	-1,95

TAUX

	TAUX D'INTÉRÊT LE 8/3			
	Taux J. le J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,21	3,30	5,27	5,57
ROYAUME-UNI	3,38	3,98	5,22	4,90
ITALIE	3,21	3,30	5,43	5,80
ALLEMAGNE	3,21	3,30	5,18	5,51
JAPON	0,00	0,00	1,46	2,52
ÉTATS-UNIS	1,67	1,87	5,33	5,72
SUISSE	1,28	1,67	3,68	4,10

MARCHÉS À TERME LE 8/3, 23h00

	Echéance	Premier prix	Dernier Contrats	Contrats
PARIS				
CAC 40 ATER.	3/02	4620,00	4633,00	527382
EURO NOTIO.	3/02	87,20	87,75	3758
EURO ST. 50	3/02	3765,00	3801,00	818822
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	6/02	105,10	105,23	579107
LONDRES				
EURIBOR 3 M.	4/02	96,59	96,58	4725
NEW YORK				
DOW JONES	3/02	10555,00	10580,00	29530
S. & POOR'S	3/02	1168,50	1164,00	292065